



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

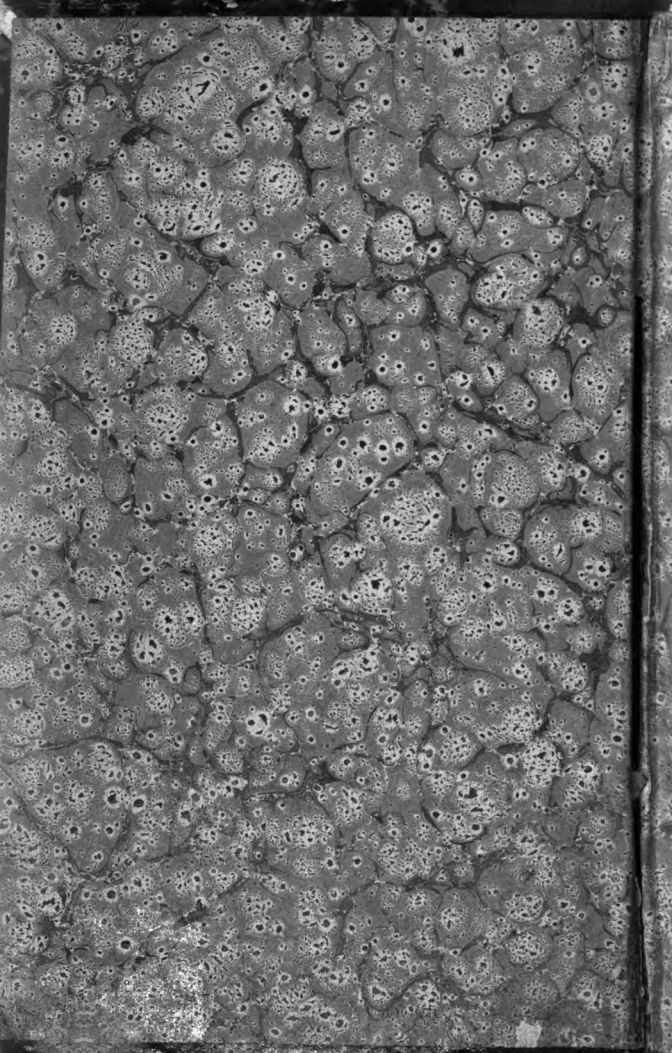
Nous vous demandons également de:

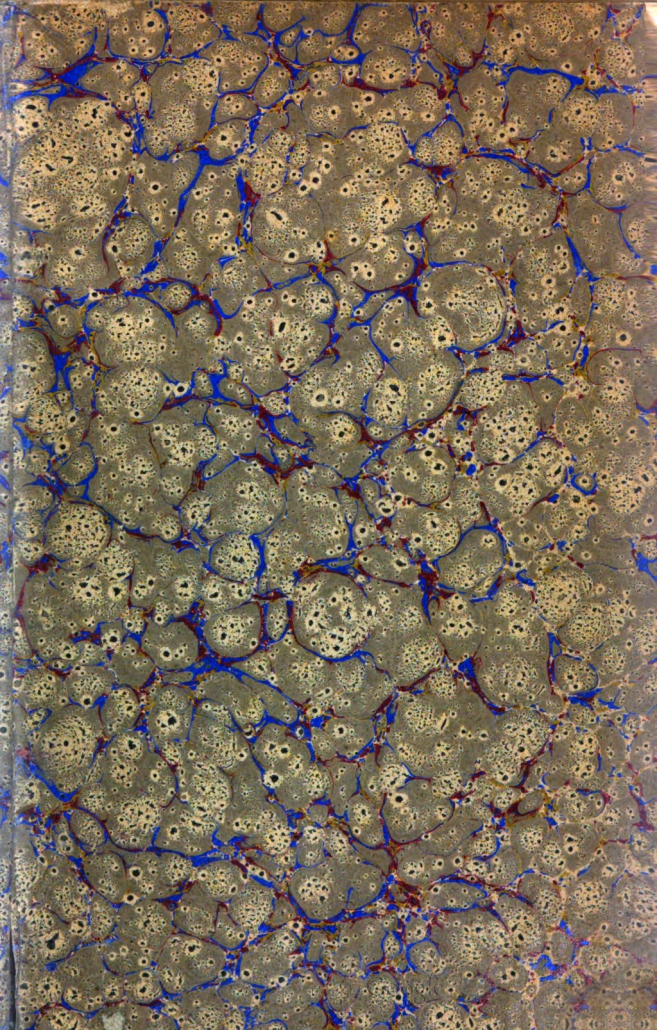
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

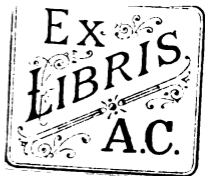
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







A 250 / 23



BIBLIOTHÈQUE DES AMES INTÉRIEURES



MOIS CONSOLATEUR

DES

AMES DU PURGATOIRE

OUVRAGES DU R. P. HUGUET.

Pouvoir de saint Joseph, 22^e édition, 1 vol. de 452 pages. Prix. 1 fr. 50

Ce volume renferme ce que les SS. Pères et les auteurs ascétiques ont dit de plus beau sur les sublimes prérogatives et sur la puissance sans bornes de l'anguste Epoux de Marie. Dans la première partie, composée de 31 Méditations pour le mois de mars, les prêtres trouveront de nombreux matériaux pour le panégyrique du Saint. Dans la seconde partie, il y a des méditations pour ses Fêtes et des cantiques, etc.

Il a paru de ce volume diverses traductions italiennes à Rome, à Milan et à Turin, approuvées par les archevêques de ces villes.

Mois du Sacré-Cœur des âmes intérieures, avec des méditations et un exercice pour tous les premiers vendredis du mois. 15^e édition, 1 vol. in-18 de 500 pages, 1 fr. 50 c. *franco*.

« La doctrine de ce livre est pure, profonde, élevée. Il y a même telle de ses méditations qui est un chef-d'œuvre incomparable. Cet ouvrage sort manifestement de la voie ordinaire où se traînent les écrivains religieux de cette époque. »

(*Rosier de Marie.*)

Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus en exemples, ou *Excellence des prières et des pratiques en l'honneur du Sacré-Cœur*, démontrée par un grand nombre de miracles authentiques et par des traits empruntés à la Vie des Saints et à l'Histoire contemporaine, avec un appendice sur le Sacré-Cœur sauveur de la France. 5^e édition, améliorée. Un vol. in-12 de 330 pages, 1 fr. 50 c. *franco*.

La Dévotion à Marie en exemples, ou *Excellence des prières et des pratiques en l'honneur de la très-sainte Vierge*, démontrée par un grand nombre de traits et de miracles, 2 vol. in-12, formant 1,100 pages. 4^e édition. Prix (*franco*), 6 fr.

« En parcourant ces traits, ou le sourire vient errer sur les lèvres, ou une douce émotion agite le cœur et remplit les yeux de larmes d'attendrissement. »

(*Bibliographie catholique.*)

MOIS CONSOLATEUR
DES
ÂMES DU PURGATOIRE

OU
MÉDITATIONS, PRIÈRES, EXEMPLES ET PRATIQUES
POUR LE MOIS DE NOVEMBRE
AVEC UNE INTRODUCTION SUR LE RESPECT DÛ AUX MORTS
LES FUNÉRAILLES
LES CIMETIÈRES ET LES TOMBEAUX CHRÉTIENS, ETC.

Par **R. P. HUGUET, S. M.**

Il est à souhaiter que la salutaire
dévotion qui consacre le mois de
novembre aux âmes du Purgatoire
devienne générale parmi les fidèles.

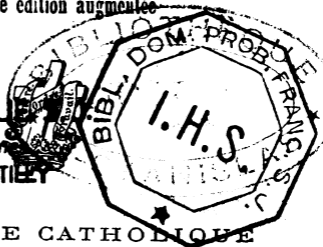
(P. W. FABER.)

Cinquième édition augmentée

BIBLIOTHÈQUE

Les Fontaines

60 - CHANTILLY



LIBRAIRIE CATHOLIQUE
PERISSE FRÈRES

Nouvelle Maison à PARIS, 38, rue Saint-Sulpice

BOURGUET, CALAS ET C^{ie}, SUCCESSIONS

Tous droits réservés

AVANT-PROPOS.

Malgré l'indifférence religieuse de la plupart des hommes, absorbés par les intérêts matériels, le culte des morts est toujours en honneur parmi nous. Nos cimetières sont en général bien tenus ; à certains jours de l'année, le nombre de ceux qui les visitent est très-considérable. Il est peu de tombeaux sur lesquels on ne voie de pieux souvenirs, une couronne d'immortelles, des vases de fleurs naturelles, un médaillon, une madone, etc. Des hommes qui n'assistent jamais à la sainte Messe, pas même le jour de Pâques, ne se pardonneraient pas d'y manquer quand on doit la célébrer pour un parent ou un ami. Le jour des Morts est encore une des fêtes les plus populaires, dans laquelle les hommes les moins religieux donnent un pieux souvenir à leurs chers défunts. Les confréries pour le soulagement des âmes du purgatoire se multiplient de la manière la plus consolante, et ceux qui en font partie ne manquent pas de célébrer, tous les ans, l'octave des morts. Plusieurs mêmes consacrent le mois de novembre tout entier

à la prière et aux pratiques en faveur des défunts.

Les Souverains-Pontifes ont encouragé cette sainte pratique. C'est ainsi que par un bref daté du 22 janvier 1861, N. T. S. P. le Pape Pie IX, heureusement régnant, a daigné accorder les indulgences suivantes à tous les membres de la confrérie des âmes du purgatoire et à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui assisteront à un exercice public pour le soulagement des fidèles trépassés, dans l'église ou chapelle publique où est érigée ladite association.

Indulgence de sept ans et sept quarantaines chaque fois qu'ils s'y trouveront présents, en priant selon les intentions ordinaires.

Indulgence plénière un jour du mois de novembre, au choix de chaque fidèle, pourvu qu'ils assistent au moins douze fois à ce pieux exercice, et qu'après avoir communiqué, ils prient selon les intentions du Saint-Père.

Les confrères et consœurs que la maladie empêcherait d'assister à cet exercice pourront y suppléer en récitant, pour chaque fois, avec un cœur contrit, le psaume *De profundis*, et ainsi gagner les indulgences indiquées.

Si tous les bons chrétiens adoptaient cette sainte pratique, quelle multitude innumérable d'âmes ne seraient pas admises dans le ciel, pendant le mois de novembre, spécialement consacré au soulagement des morts.

On lit dans la Vie de saint Malachie, évêque d'Armagh, en Irlande, écrite par son ami saint Bernard, que le saint prélat désirait vivement terminer sa carrière le jour des Morts et dans le monastère de Clairvaux, afin que, grâce aux nombreux suffrages que l'Eglise offre au ciel en ce jour pour les défunts, il pût parvenir plus tôt à l'éternelle félicité. Le Seigneur exauça ses pieux désirs. S'étant mis en route pour se rendre à Rome, il avait à peine atteint l'abbaye de Clairvaux, qu'il fut saisi d'une fièvre maligne qui le réduisit bientôt à l'extrémité, et le second jour de novembre il rendit sa sainte âme à son Créateur. Saint Bernard, célébrant la sainte Messe à son intention, l'aperçut tout rayonnant de bonheur au milieu d'une foule d'âmes montées au ciel en ce même jour.

Désirant contribuer, dans l'humble mesure de nos forces, à un résultat si consolant, nous avons profité de quelques courts moments que nous laissait l'exercice du saint ministère pour composer un opuscule

sur la dévotion aux âmes du purgatoire¹. Nous avons puisé dans les meilleurs traités composés sur ce sujet et dans les auteurs ascétiques les plus estimés. Nous ne les citons pas toujours, parce que souvent nous les avons analysés ou modifiés. Nous nous estimerions bien dédommagé de nos veilles et de nos labeurs, s'il nous était donné de procurer la délivrance d'un seul de ces captifs qui *gémissent* loin de Dieu.

Conformément au décret d'Urbain VIII, nous déclarons que les révélations et les faits surnaturels rapportés dans cet ouvrage n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté en ce qui a été confirmé par le Saint-Siège, au jugement duquel nous soumettons notre personne et tous nos écrits.

En la fête de l'Assomption, 15 août 1875.

J. M. J.

¹ Les quatre premières éditions de cet ouvrage, tirées à plus de deux mille exemplaires chacune, ont été rapidement épuisées. Encouragé par ce succès, nous avons revu notre travail avec soin afin de le rendre plus propre à obtenir le but que nous nous sommes proposé.

LE
MOIS CONSOLATEUR

PREMIÈRE PARTIE.

I.

DU RESPECT DÛ AUX MORTS.

I. C'est une consolation pour les vivants de prodiguer des honneurs à la cendre des morts. Il n'est pas possible, disait l'admirable saint Augustin, que nous cessions d'aimer et d'honorer les corps de nos parents et de nos amis, parce que la mort est venue les frapper. Ils nous étaient chers et vénérables pendant leur vie : ils doivent l'être encore après leur mort ¹.

¹ Plusieurs raisons expliquent la coutume d'embaumer, d'habiller, d'exposer les corps : c'est une

Voyez ce qui arrive après que Notre-Seigneur a expiré sur le Calvaire. Deux de ses plus chers disciples, voulant se consoler, en quelque manière, de la perte d'un si bon Maître, s'empressent de lui rendre les honneurs de la sépulture; et l'Évangéliste a pris le soin de nous en détailler le luxe, véritablement remarquable. On se procure des parfums à grands frais, environ cent

marque d'estime et d'amour pour le défunt; on veut donner encore quelques soins affectueux à cet objet chéri qu'on regrette et qu'on pleure; mais c'est surtout l'idée de l'immortalité de l'âme qui préside à toutes ces cérémonies funèbres. Les chrétiens veulent préserver encore quelque temps de la corruption la demeure terrestre d'une âme destinée à régner éternellement avec Dieu dans le ciel. Ils professent par là leur foi. « Si ceux qui ne croient pas à la résurrection de la chair ont soin des morts, dit Saint-Augustin, combien plus de raisons n'y a-t-il pas pour ceux qui professent cette croyance! Le soin donné au corps qui est inanimé, mais qui doit ressusciter un jour et exister éternellement, est un témoignage de cette foi dans la résurrection. »

« Ne traitez donc pas sans respect les corps des défunts, dit encore le même saint, surtout ceux des justes et des fidèles dont l'Esprit-Saint s'est servi comme d'instrument pour toute sorte de bonnes œuvres. Si on conserve l'habit d'un père, son anneau, si de semblables objets sont d'autant plus chers aux descendants que l'affection envers les parents est plus vive, combien ne devons-nous pas respecter leurs corps, qui nous ont été bien plus intimement unis! »

livres de myrrhe et d'aloès; on enveloppe le corps divin d'un linceul blanc, avec des aromates; *sindone munda* (Matth., xxxvii, 59), *cum aromatibus* (Jean, xix, 40); en sorte que partout ailleurs nous trouvons Notre-Seigneur environné d'indigence et de pauvreté, mais dans son sépulcre, il reçoit de ses disciples tous les soins les plus délicats.

Et l'Évangéliste fait observer qu'en agissant de la sorte, on ne faisait que suivre la coutume des Juifs en pareil cas : *Sicut mos est Judæis sepelire*. Nous voyons en effet, dit saint Augustin, dans l'histoire de l'Ancien Testament, les hommes les plus recommandables par leur mérite et leur piété, rendre des honneurs insignes à la dépouille mortelle de leurs épouses, comme Abraham le fit pour Sara; leur élever des monuments, comme celui que Jacob fit dresser sur la route d'Ephrata pour sa bien-aimée Rachel; nous les voyons s'occuper à l'avance de leur propre sépulture, comme Joseph, qui donna des ordres pour la translation de ses ossements : *Et de ossibus mandavit* (Hébr., xi, 21).

L'Église, qui n'est pas venue abolir la loi, mais la perfectionner, et conserver dans les anciennes mœurs ce qu'elles avaient de saint et de respectable, l'Église n'eut

garde de se montrer moins jalouse que la Synagogue de l'honneur dû à la dépouille des morts. Si les infidèles honoraient ces ruines de l'humanité, parce qu'une âme immortelle les avait animées; si les enfants d'Abraham leur portaient tant de respect, parce que le sceau de l'alliance était imprimé dans leur chair, de quels égards, de quels soins pieux la religion de Jésus-Christ, et plus sainte et plus tendre encore, ne devait-elle pas entourer cette portion de la nature humaine adoptée, réhabilitée et presque divinisée par le céleste Médiateur; ces membres qui étaient devenus, par le baptême, les membres de Jésus-Christ; ce corps, que tant d'onctions divines avaient consacré, où l'Esprit-Saint avait habité par sa grâce, comme dans un sanctuaire, et où la communion du Pain vivant et la participation au Calice du salut avaient déposé des arrhes de résurrection, et un gage de vie éternelle?

Respect donc, respect à ces restes vénérables, temples en ruines, mais temples jadis vivants du Saint-Esprit, sanctuaires de la grâce, arches véritables de la nouvelle alliance, que l'Eglise environne de tant d'égards, qu'elle introduit dans ses temples qu'elle accompagne avec des chants pieux jusqu'à leur dernière demeure, c'est-à-dire

jusqu'à ce dortoir commun où ils reposent dans la paix du Seigneur en attendant l'heure du grand réveil !

« Dans le respect des morts, dit M. Guizot, est évidemment contenue la croyance : 1° à l'immortalité de l'être humain ; 2° à l'individualité de l'être immortel ; 3° à la persistance d'un certain lien, d'une certaine société entre ceux qui sortent du monde actuel et ceux qui y demeurent. »

II. C'est une pieuse coutume de laver les corps des défunts avec une eau mêlée de senteurs, pour prévenir la corruption et pour exprimer la pureté spirituelle qu'il faut porter au tribunal du souverain Juge¹.

¹ On donne plusieurs raisons de cette pratique de laver les défunts. L'ablution rendait le corps plus propre à l'embaumement qui devait suivre ; plus le corps était pur, plus l'aromate y pénétrait avec facilité, et plus aussi l'odeur du baume était agréable. De plus, les chrétiens voulaient rendre cet honneur, donner ces marques de respect à un corps qu'ils regardaient comme le tabernacle d'une âme bienheureuse, à un corps qui devait un jour ressusciter lui-même avec gloire et être revêtu d'un éclat immortel. C'est ainsi qu'ils relevaient par un motif plus noble une coutume usitée chez les païens et chez les Juifs.

Les Grecs, qui lavaient aussi les cadavres, avaient des cérémonies particulières pour les religieux et pour les prêtres. Le moine chargé de laver le corps

Il est très-convenable de les parer d'un vêtement blanc, symbole d'innocence, qui rappelle le suaire dont le corps de Jésus-Christ fut enveloppé. On les place aussi dans un endroit décent, où l'on a soin de mettre un crucifix, symbole d'espérance et de salut.

La croix, qui vainquit la mort sur le Calvaire, se dresse à côté de ses victimes comme gage de leur triomphe à venir. En signe de la couronne immortelle qui les attend, on place sur leur poitrine glacée une guirlande de fleurs, dont la beauté fugitive figure la vanité de nos espérances terrestres, qui, elles aussi, s'effeuillent l'une après l'autre et ne laissent à l'âme désenchantée qu'une profonde amertume.

d'un religieux défunt, trempait une éponge dans l'eau tiède et faisait avec cette éponge le signe de la croix sur le front, la poitrine, les mains, les pieds et les genoux du corps. Une semblable pratique était en usage pour les défunts revêtus de la dignité sacerdotale, avec cette différence que c'étaient trois prêtres qui faisaient l'ablution et que l'éponge était trempée dans de l'huile pure.

Un autre usage non moins ancien dans l'Eglise et dont la signification est une espérance, c'est de placer le corps dans un cercueil de bois. Le cercueil est de bois, dit saint Ambroise, à cause de l'espérance de la résurrection. C'est sur le bois que Jésus a tué la mort. Inutile jusque-là, le bois est devenu depuis ce moment un principe de vie. »

Près d'eux, on fait brûler quelques flambeaux dont la lumière est l'emblème de l'amour divin, qui vit et brûle au-delà de la tombe. Pour chasser loin d'eux les esprits des ténèbres, on place à leurs pieds un vase d'eau bénite, avec quelques branches d'olivier, dont une main amie vient en priant asperger leur dépouille. La nuit se passe près d'elle dans les veilles et la prière; quand l'heure de l'inhumation approche, le corps est déposé dans un cercueil, où l'on a jeté par piété quelques gouttes d'eau bénite et quelques grains d'encens. Dans certaines localités on y joint des plantes vertes, comme le laurier, dont le feuillage inaltérable nous rappelle que ceux qui meurent dans le Seigneur vivront toujours en lui, ou comme le cyprès, qui, ne poussant plus une fois qu'il est coupé, est l'emblème du corps humain qui, une fois mort, ne revit plus sur la terre.

Dans les communautés religieuses surtout on retrouve ce respect et cette sainte affection pour les morts. Des mains fraternelles y roulent le linceul, des fleurs parent le front exposé tout un jour aux regards d'adieux. Le sarcophage a place au milieu de la demeure, au sein des habitudes de la vie. Le cadavre doit dormir à jamais parmi des êtres qui dormiront plus tard à ses

côtés, et tous ceux qui passent sur sa tombe le saluent comme un vivant. Le règlement protège son souvenir et perpétue l'hommage qu'on lui doit. La *règle*, chose si excellente, si nécessaire à la créature humaine, image de la divinité sur la terre, religieuse préservatrice des abus, généreuse gardienne des bons sentiments et des vieilles affections, se fait ici l'amie de ceux qui n'ont plus d'amis. Elle rappelle chaque jour dans les prières, une longue liste de morts qui ne possèdent plus sur la terre que ce nom écrit sur une dalle, et prononcé dans le *memento* du soir.

Qu'il est touchant de voir avec quelle maternelle sollicitude l'Eglise veille sur la cendre des morts! Voici un cadavre dont votre délicatesse s'éloigne peut-être avec dégoût : tristes restes foudroyés par la mort, et qui seront ce quelque chose *qui n'a plus de nom dans aucune langue* : eh bien ! la religion les entoure des honneurs. Cet obscur chrétien, ce mendiant, peut-être, que vous daigniez à peine regarder quand il vivait, n'a pas plus tôt rendu le dernier soupir, que l'Eglise vous oblige à vous découvrir, à vous agenouiller même devant son cadavre. Il est devenu pour elle un être sacré ; elle dit anathème à la main impie qui oserait troubler son repos ;

elle en fait l'objet d'une espèce de culte ; elle veut qu'une eau mystérieuse et sacrée soit, à diverses reprises, versée sur ses froides dépouilles ; de nombreux flambeaux, symbole de la résurrection qui l'attend, brûleront en son honneur : le sang de Jésus-Christ, ce sang qui a purifié le monde, coulera à côté de ses restes inanimés pour purifier leurs souillures, et l'Eglise ne les abandonnera qu'après les avoir déposés au pied de la croix, dans une terre bénite et sanctifiée par ses prières. Elle fera plus encore, elle consentira quelquefois à les admettre dans ses temples.

Après avoir perdu sa femme et plusieurs petits enfants, M. Louis Veillot écrivait ces lignes si touchantes :

« Ce que vous m'aviez donné pour le temps a passé comme le temps. Qu'importe que ces fleurs aient péri, que ces chansons soient éteintes, qu'à ce soleil brillant ait succédé cette ombre ? Ce que vous m'avez donné pour l'éternité, je le possède encore quoique je ne le voie plus. La mort est entrée de votre part dans ma maison pleine de berceaux. Elle a pris la jeune mère, elle a pris les petits enfants, et j'ai nié la mort.

» En présence de la mort, votre Eglise, mère immortelle, allume des flambeaux, symbole de la vie, et, d'une voix assurée,

elle chante nos victoires sur la mort. Ceux qui ne sont plus avec moi, Seigneur, sont avec vous. Je sais qu'ils vivent, je sais que je vivrai. Ils sont sortis de la vie, mais non pas de ma vie. Croirai-je mort ce qui est vivant dans mon cœur?

» Mais, ô mon Dieu! comment font-ils donc pour supporter la vie, tous ceux-là que l'on rencontre dans le monde et qui ne vous connaissent pas, et qui courent après la joie et qui craignent de mourir? Quelques-uns, en raillant, m'ont demandé ce que c'était que l'enfer, et je leur ai dit : C'est la vie prolongée. »

Penser à ceux qui ne sont plus, mais qui nous demeurent toujours chers, c'est encore vivre avec eux. Les âmes ne se séparent pas, bien que l'absence existe pour les corps.

La mort ne peut rien sur l'affection chrétienne.

Hélas! pour peu que nous ayons avancé dans la vie, nous comptons déjà de nombreuses et cruelles séparations! Chaque étape de la route se marque d'une tombe. D'abord ceux qui étaient nos guides et qui soutenaient avec tant d'amour nos premiers efforts et nos pas chancelants; puis les chers amis, ceux dont l'âme se confond avec la nôtre, nous disent l'un après l'autre

l'adieu suprême et, à des intervalles plus ou moins rapprochés, nous serrent une dernière fois la main. Pèlerins hâtifs, ils ont déjà touché le terme du voyage.

Aussi, nous ne tenons plus qu'à moitié sur la terre, et lorsque la mort viendra nous frapper, nous aurons depuis longtemps la meilleure part de nous-mêmes dans un monde meilleur.

Mais déjà en Dieu l'union se commence.

Dieu est comme le lien des âmes, et, en lui, elles se touchent toujours.

La mort ne fait que sceller l'union qui ne doit plus finir.

Que sa pensée nous demeure donc familière, et rappelons-nous avec bonheur ceux qui, délivrés des misères présentes, nous ont précédés dans l'éternel séjour.

Aimons à visiter leurs tombes.

A propos de toute sépulture chrétienne, nous pouvons répéter ces beaux vers du chantre immortel des *Catacombes* :

Descendez, descendez au fond des catacombes,
 Aux plus bas lieux ;
 Descendez, le cœur monte, et du haut de ces
 On voit les cieux. [tombes

II.

BEAUTÉ DES FUNÉRAILLES CHRÉTIENNES.

C'est le salut de l'âme qu'éveille avant tout la sollicitude de l'Eglise, et sa véritable préoccupation est celle de notre éternel avenir. Mais notre corps lui-même a des droits à sa pieuse tendresse. Elle veut l'accompagner jusqu'au champ du repos et faire descendre sur lui ses bénédictions dernières, parce qu'il a été le temple de l'âme, et qu'il doit se réunir à elle au jour de la glorieuse résurrection. « Les honneurs que les chrétiens rendent aux morts, dit saint Augustin, ont pour motif, non pas une importance exagérée que les fidèles attacheraient à des organes périssables, mais la pensée que ces corps appartiennent à Dieu et qu'un jour ils doivent être rendus à la vie. »

Quoi de plus touchant et de plus beau que les funérailles chrétiennes ! L'Eglise, qui consacre notre berceau et qui environne d'une protection si auguste et si belle le petit enfant qui arrive dans la vallée des

larmes, ne néglige rien pour rendre le chrétien respectable, alors que, parvenu au terme de sa carrière, il descend dans la tombe pour y subir l'arrêt qui le condamne à retourner en poussière.

Et d'abord, une chose me frappe dans nos cérémonies funèbres. D'un côté, je vois des parents, des amis, des enfants en pleurs, j'entends le glas de la mort, je n'aperçois dans le temple saint que des images lugubres; d'un autre côté, voici l'Eglise qui chante, qui chante toujours. Quel contraste! une mère peut-elle chanter en présence des restes inanimés de son fils? et l'Eglise n'est-elle pas la plus tendre des mères? Ah! sans doute l'Eglise nous aime d'un amour d'autant plus vif qu'il est plus noble: essayons de comprendre les sentiments de son cœur. Dépositaire des promesses d'immortalité, elle les proclame hautement en présence de la mort; s'il y a des larmes dans sa voix, il y a aussi de la joie. Elle pleure, mais plus heureuse que l'infortunée Rachel, elle se console et nous console aussi, parce qu'elle sait que ses enfants lui seront rendus. Ainsi, dans les larmes des parents, je vois la nature; dans les chants de l'Eglise, je vois la foi et l'espérance. L'une s'attriste en disant : *Je dois mourir*; l'autre la console en répondant : *Vous ressusciterez*.

Suivons donc l'Eglise dans la solennité des funérailles, étudions ses rites sacrés, essayons d'en déterminer la véritable signification.

La première chose qui nous frappe, c'est le son des cloches, chargées de nous apprendre qu'un des nôtres n'est plus, et qu'on s'apprête à lui rendre les devoirs suprêmes. Quel changement profond ! Ces voix aériennes ne font plus entendre les airs joyeux et animés des jours de fête. Maintenant plaintives et désolées, elles semblent pleurer les morts. Ecoutez le glas lugubre. Quelle saisissante harmonie ! Comme ils sont doux et tristes, ces sons funèbres, ondulant lentement dans la plaine, et se traînant en quelque sorte jusqu'à nous ! Ils ne montent que pour s'affaïsser et s'éteindre, semblables aux dernières clartés du jour, qui vont se perdre dans les profondeurs de la nuit. Ne sont-ils pas aussi l'image de de la vie, qui fuit si vite ¹ ?

La religion, qui, pendant la vie, admit le plus humble de ses enfants, comme le plus illustre, à la participation de tous ses mystères, bénit à la mort sa dépouille et sa tombe comme celle des rois. La pompe funèbre peut être plus ou moins somptueuse,

¹ *Le droit en matière de sépulture*, par L. Roux, avocat.

mais l'Eglise n'a pour tous qu'un même rite, qu'une même prière et qu'un même sacrifice.

On désigne sous le nom de funérailles les derniers devoirs que l'on rend aux morts. Ce mot vient de *funera*, pluriel de *funus*, en grec *φόνος*, qui signifie mort, trépas, convoi. Lorsque les funérailles se font avec une certaine pompe, elles prennent le nom d'*obsèques*. Une fois que toutes les cérémonies sont terminées, a lieu l'enterrement ou l'inhumation, ce qui veut dire action de mettre en terre. La translation des corps au lieu de l'inhumation s'est toujours faite avec une pompe religieuse. On a observé à ce sujet diverses règles, selon les temps et les pays. Voici maintenant ce qui doit se pratiquer selon le rituel romain. A l'heure indiquée, les parents et les amis du défunt qui doivent l'accompagner à sa dernière demeure, se réunissent à la maison mortuaire. Le glas triste et lugubre annonce le commencement de la cérémonie, et, renouvelé à certains intervalles, il ne cesse de se faire entendre jusqu'à ce qu'on ait confié à la terre ce qui appartient à la terre. Cependant le clergé part de l'église; s'il y a des confréries laïques, elles marchent les premières; viennent ensuite, par ordre et sous une seule croix, les ecclésiastiques,

s'avançant deux à deux avec gravité et gardant un profond silence. Le curé, ou tout autre prêtre qui doit faire l'enterrement, revêtu du surplis, d'une étole noire et même d'une chape de la même couleur, marche le dernier.

Quand on est arrivé au lieu où se trouve le corps, l'officiant seul s'en approche, les autres ecclésiastiques se tenant à une petite distance. Il jette de l'eau bénite en forme de croix sur la bière, et il commence aussitôt le *De profundis*, qu'on récite à deux chœurs. Ce psaume fait entendre les cris d'une âme inquiète et troublée qui craint les jugements de son Dieu. Elle crie du fond de l'abîme où ses prévarications l'ont plongée; elle tremble pour ses iniquités, mais bientôt elle renaît à l'espérance; sa confiance n'a pas de bornes, parce que le Seigneur est plein de bonté et qu'on trouve en lui une abondante rédemption : et en effet, là où le péché avait abondé, il a répandu une surabondance de grâces, il a amplement délivré Israël, c'est-à-dire ses enfants chéris, de toutes leurs iniquités. Ce psaume étant très-propre à implorer la miséricorde du Seigneur, c'est avec raison que l'Eglise l'applique aux âmes du purgatoire, qui, retenues dans une affreuse prison pour y satisfaire à la justice divine,

ont tant besoin que le souverain Juge use d'indulgence en leur faveur. Pendant la psalmodie on allume des cierges, signe de la foi et de la charité du défunt, emblème de son retour futur à une vie meilleure et du glorieux jour de l'éternité qui vient de se lever pour lui¹. Le mort a quitté sa demeure, qu'il ne reverra plus ; de toutes ses possessions, de tous ses beaux habits, il n'a gardé qu'un misérable linceul. On l'emporte dans un cercueil couvert d'un drap mortuaire et on met une croix sur sa tête, pour marquer qu'il s'est reposé en Jésus-Christ. Le lugubre cortège prend le chemin de l'église ; il est précédé de la croix, gage d'espérance et signe de résurrection. Les

¹ Dès les premiers temps, on brûlait des torches, des lampes et des cierges auprès du cadavre avant de le porter à sa dernière demeure. On chantait des psaumes et on faisait des prières sur le cercueil. Souvent aussi on donnait au défunt un baiser d'adieu. Nous avons plusieurs exemples de cette pratique. L'empereur Justin II alla voir le cadavre de Justinien 1^{er}, son oncle ; dès qu'il l'aperçut, il se jeta sur la dépouille mortelle et lui donna le dernier baiser. Tous ceux qui virent le corps de saint Hubert, évêque de Liège, se jetèrent à genoux et lui baisèrent les pieds. Quand les Grecs se réunissaient pour enterrer un mort, les connaissances, les amis, les proches donnaient tous au défunt le baiser d'adieu.

prêtres marchent devant le défunt, suivis de ses parents et de ses amis.

Le défunt arrive à l'église, où commence et finit sa carrière chrétienne. Quel rapprochement entre le berceau et la tombe, entre le baptême et l'enterrement ! Au milieu de l'appareil lugubre qui environne le corps, on voit briller des flambeaux : c'est le signe de la foi et de la charité du défunt ; c'est le joyeux emblème de son retour à une vie meilleure ; c'est le gage que la tristesse du chrétien sera changée en joie. Ainsi, la vie présente et la vie à venir, le temps et l'éternité se donnent rendez-vous autour du cercueil ; l'une avec ses larmes et ses espérances trompées, l'autre avec ses joies et ses promesses immortelles.

II. Quand l'office des morts est terminé, le saint sacrifice de la messe¹ commence, non comme aux solennités du Sauveur ou des saints, par l'un de ces transports d'allé-

¹ La messe des morts date des premiers temps du christianisme. Saint Augustin nous apprend qu'elle fut célébrée aux funérailles de sa mère. « Le jour de sa mort étant proche, dit-il, ma mère ne pensa point à se faire somptueusement ensevelir ; elle pria seulement de se souvenir d'elle au sacrifice de l'autel, auquel elle avait assisté avec une dévotion particulière tous les jours de sa vie. »

grosse que la vue anticipée de l'Incarnation excitait dans les prophètes, mais par un cri plaintif qui demande la lumière et la paix pour les morts.

« Car c'est dans Sion qu'il convient de vous louer, ô mon Dieu, et c'est dans Jérusalem que nous vous rendrons nos vœux. Seigneur, exaucez ma prière; toute chair viendra vers vous pour être jugée. Donnez aux captifs le repos et la lumière. »

Repos et lumière, voilà ce que l'Eglise demande à Dieu pour ses fidèles. C'est demander la possession de Dieu lui-même; car, dans un très-grand nombre de textes sacrés, Jésus-Christ est appelé *lumière*. L'inscription grecque d'Autun le désigne ainsi : *lumière des morts*; φῶς τῶν θάνατων. Un abîme sépare la religion chrétienne du paganisme, qui ne voyait au-delà de la mort que des ténèbres. On a retrouvé en effet beaucoup d'épithètes romaines ainsi conçues : *Ici je gis dans les ténèbres; elle gît dans les ténèbres.*

Dans les oraisons, l'Eglise expose à Dieu les besoins de ceux qui gémissent dans le purgatoire, et le conjure, par les mérites de Jésus-Christ, de les faire entrer enfin dans le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix, dans la société des saints qui le louent et le bénissent dans l'éternité.

Dans l'Épître, le grand Apôtre nous fait entendre sa voix, tantôt pour nous rappeler le jour solennel où, vainqueurs du trépas, nous pourrons dire : O mort, où est maintenant ta victoire? tantôt pour nous rappeler que, si cette maison de boue tombe en poussière, nous avons dans le ciel une demeure qui n'a pas été faite par la main des hommes ; enfin, pour nous consoler de l'absence de ceux que nous pleurons, par l'espérance certaine de les retrouver un jour, et pour nous rassurer sur le bonheur des morts qui se sont endormis dans le Seigneur, et dont les œuvres saintes forment dès aujourd'hui leur couronne dans le ciel.

La prose qui se dit ensuite porte dans l'âme la tristesse et la frayeur. Le *Dies iræ* est la prière que le vivant fait pour lui-même en présence de la mort. Il se transporte au moment où son âme paraîtra devant le tribunal de Dieu. Là trompette sonne, le monde tombe en poussière, les morts se lèvent, le Juge est assis, le livre est ouvert, tout tremble : *Mors stupebit et natura*. Et ce coupable, au moment d'être jugé, scrute ses actions qui vont être révélées à tout l'univers, se juge lui-même, se condamne, demande grâce à

Celui qui pardonna à la pécheresse et reçut en son royaume le larron pénitent.

Le *Quid sum, miser*, entrecoupé, presque sanglotant, peint admirablement la hâte, l'effroi, l'angoisse de l'âme coupable durant ce prompt et inexorable examen de conscience, qui lui révèle d'un seul coup et distinctement toutes ses fautes. Que dirai-je ? Quel protecteur invoquer ? *Quid sum, miser, tunc dicturus ? Quem patronum rogaturus ?* Il y a du rafraîchissement, de la confiance, de l'amour dans les strophes qui suivent : *Recordare, Jesu pie.*

Tout-à-coup la sombre terreur qui planait sur nous, s'efface et disparaît dans une douce et pure lumière. On entendait, il n'y a qu'un instant, comme un vent d'orage déchaîné sur les tombeaux ; et le sceptique, qu'un devoir funèbre conduisait pour la première fois dans le temple, avait frissonné. Maintenant on n'entend plus que des soupirs qui montent lentement vers le ciel. Prêtez l'oreille. Ecoutez la voix du pécheur, dont le cœur est brisé par le repentir : « Seigneur, dit-il, vous avez tant aimé mon âme, que vous êtes mort pour elle : vous m'avez racheté sur la croix ! que la grande œuvre du Calvaire ne soit pas perdue pour moi ! appelez-moi au milieu de vos élus. » *Recordare, Jesu pie.*

« Souvenez-vous, ô bon Jésus, que c'est pour moi que vous êtes descendu sur la terre; ne me perdez pas en ce jour. Vous avez pardonné à la pécheresse, vous avez exaucé le bon larron, vous m'avez aussi donné l'espérance; suppliant, prosterné, le cœur brisé de douleur, je vous conjure de m'assister dans mon dernier instant. O jour lamentable où nous ressusciterons tous pour être jugés! Pardonnez-nous, mon Dieu, et vous, bon Jésus, donnez-nous la paix. »

Les cieux désarmés n'ont plus qu'à s'ouvrir pour recevoir cette âme repentante. Et cependant elle tressaille d'angoisse, tant est grande la terreur du dernier jour, du jour des larmes. Elle n'entre enfin dans l'éternel repos que lorsque la miséricorde divine descend sur elle.

Après cet effrayant tableau du dernier jour, la voix du divin Sauveur se fait entendre dans l'Évangile pour nous dire comme à Marthe : « qu'il est la résurrection et la vie, que celui qui croit en lui, lors même qu'il serait mort, vivra, et que quiconque vit et croit en lui, ne restera pas éternellement la proie de la mort, mais ressuscitera au dernier jour. »

« Seigneur Jésus, Roi de gloire, ajoute

l'Eglise, délivrez de leurs peines les âmes de tous les fidèles trépassés; sauvez-les de la gueule du lion; préservez-les des ténèbres de l'abîme; accueillez-les favorablement, à la voix de l'archange Michel, et, en les faisant passer des ombres de la mort à la vie, daignez les admettre dans les saintes splendeurs que vous avez promises à Abraham et à sa postérité. »

Nous voici à l'*Evangile*. L'Eglise ne pouvait choisir un texte qui fût mieux approprié à la cérémonie des obsèques. C'est le touchant récit de l'entretien de Marthe et de Jésus-Christ, si bien rapporté par l'apôtre saint Jean. Marthe vient de perdre son frère. Désolée, elle se jette aux pieds du Sauveur : « Seigneur, dit-elle, dans l'élan de la foi la plus vive, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort. Mais je sais que présentement même Dieu vous accordera tout ce que vous lui demanderez. » Jésus-Christ l'accueille avec bonté et la console. « Votre frère, dit-il, ressuscitera. — Oui, reprend Marthe, je sais qu'il ressuscitera dans la résurrection du dernier jour. — Je suis la résurrection et la vie, ajoute le Sauveur; celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. »

Quelques rites ont une *Préface* spéciale

pour les services funèbres ; celle du diocèse de Lyon est empruntée à saint Paul. On n'entend jamais sans émotion ce magnifique chant de l'immortalité de l'âme.

Le *Pater*, qu'on dit ensuite, nous a été dicté, comme on le sait, par Jésus-Christ lui-même. C'est dans cette prière que se trouvent ces mots devenus depuis tant de siècles l'expression la plus parfaite de la résignation chrétienne en face de la mort : « Seigneur, que votre volonté soit faite ! »

A la communion de la messe, le prêtre, rappelant la vertu d'immortalité renfermée dans la divine Eucharistie, dit ces belles paroles : « Je sais que mon Rédempteur est vivant et que je ressusciterai au dernier jour ; m'élevant de la poussière, je serai encore une seconde fois revêtu de ma peau, je verrai mon Dieu dans ma propre chair, et je le contemplerai de mes yeux. »

L'Eglise termine le saint Sacrifice pour les morts par cette douce prière : « O Dieu, dont tout publie la tendresse, introduisez-les pour jamais dans la société de vos saints, et faites-leur goûter le bienfait de la paix et de l'éternelle lumière. »

III. Lorsque l'office a lieu le soir, on chante, aux vêpres, des psaumes qui sont bien en harmonie avec la solennité funèbre.

Alors s'élève la voix inspirée du Roi-Prophète. Nul n'a mieux connu que David le cœur humain et ses misères. Nul n'a trouvé de plus beaux accents pour exprimer le langage intime et mystérieux de l'âme, ses élans vers Dieu, ses épanchements dans le sein de la bonté suprême. Si, comme le dit un critique éminent, « la poésie lyrique naît de l'émotion d'une âme ébranlée et frémissante comme les cordes d'une lyre, » nous avons sous les yeux les chefs-d'œuvre de cette poésie. Car jamais, dans aucun poème, on n'a peint sous de plus vives couleurs les amertumes de cette vie et les félicités éternelles, les saintes larmes de la pénitence et la grandeur des miséricordes divines. Ici ce sont des cris de détresse, là des cris d'espérance. Tantôt, sous le poids de ses fautes, l'âme s'affaisse et disparaît dans l'abîme; tantôt, au souffle du repentir, elle se relève et prend son vol vers le ciel.

1° Le psaume cxiv : *Dilexi, quoniam exau-diet Dominum*, nous représente l'humanité aux prises avec les maux qui l'assiègent de toutes parts. Sur le chemin de la vie, elle n'a trouvé que tribulations et douleurs. Elle est maintenant enveloppée par les souffrances de la mort. Que peut-elle faire, sinon appeler le Seigneur à son aide? Que

peut-elle demander, si ce n'est la délivrance? Et voici que le Seigneur prête l'oreille! Il entend les prières qui montent jusqu'à lui. Ainsi le pécheur n'a eu qu'à s'humilier sous la main divine pour être sauvé.

2° Le psaume cxix : *Ad Dominum cum tribularer clamavi*, exprime les mêmes pensées. Le premier verset est d'une concision sublime : « J'ai crié vers le Seigneur dans ma détresse, et il m'a exaucé. » Epreuve, prière, délivrance : en trois mots, voilà la destinée humaine. Ecoutez ce gémissement profond qui, depuis, a été celui de tant d'âmes saintes dans leurs ardentes aspirations vers le ciel : « Hélas! que mon exil est long! »

3° On remarque dans le psaume cxx : *Levavi oculos meos in montes*, l'insistance avec laquelle le Psalmiste parle de la nécessité de la protection divine : « Qu'elle ne cesse de planer sur vous, dit-il, depuis le jour où vous entrez dans la vie jusqu'au jour où vous en sortez. » Toute la doctrine de la sépulture religieuse est dans ce mot. Ce psaume est encore l'hymne de la douleur. Au milieu de ses souffrances, qui sont les nôtres, le Prophète se demande d'où pourra venir le secours dont il a tant besoin, et alors il élève ses regards vers les

montagnes. Je n'en suis pas étonné. N'avait-il pas devant lui le Sinaï, dont le front rayonnait des lumières de la première révélation? N'entrevoyait-il pas dans un avenir béni, la montagne du haut de laquelle le Sauveur devait enseigner les vraies béatitudes, le Thabor avec ses clartés éblouissantes, et le Golgotha, sur lequel le sang divin devait couler pour la rédemption du monde?

4° Le psaume cxxxvii : *Confitebor tibi, Domine*, ne diffère pas des précédents. C'est toujours le même spectacle : une âme qui pleure, un Dieu qui console. Le Psalmiste prend la parole pour épancher les sentiments de reconnaissance dont son cœur est plein. « Seigneur, dit-il, vous avez entendu ma prière. Le chemin de la vie est semé d'épreuves. Chaque jour j'implorerai votre secours; exaucez-moi. Ne méprisez point l'ouvrage de vos mains. »

5° Le psaume cxlv : *Lauda anima mea Dominum*, trace en traits saisissants le tableau de la justice divine : « Ne placez point votre confiance, dit le Prophète, dans les puissances de ce monde, dans les enfants des hommes. Le salut n'est pas là. — Au jour du jugement seront dispersés, anéantis tous les projets des impies. Dieu, c'est la justice, la bonté, la lumière, l'immuable

foyer de la vérité. Il chérit les justes et couronne les élus. »

Vient ensuite le *Magnificat*; ce beau cantique de la sainte Vierge, glorifiant la miséricorde divine, est bien placé dans la bouche des fidèles en un jour de deuil où ils font appel à cette souveraine miséricorde.

Après la messe ou les vêpres, le prêtre récite sur le cercueil ces lugubres prières : « Seigneur, n'entrez point en jugement avec votre serviteur; car aucun homme ne sera trouvé juste à vos yeux, à moins que vous ne le couvriez de votre immense miséricorde. » Le mort semble répondre : — « Seigneur, délivrez-moi de la mort éternelle, dans ce jour épouvantable où le ciel et la terre seront ébranlés, à l'avènement de votre Fils venant juger par le feu, le monde consterné. Pour moi, je suis tout saisi de frayeur au souvenir de ce rigoureux examen et de la terrible sentence qui le suivra : car ce jour est vraiment un jour de colère, de calamité et de misère, un jour amer et redoutable comme il n'en fut jamais. » Dans cette lugubre et touchante prière du défunt, l'on croit entendre Jonas, criant vers Dieu du fond de l'abîme et des entrailles du monstre où il était enseveli tout vivant : *Délivrez-moi, Seigneur, dé-*

livrez-moi, et que le gouffre ténébreux ne se referme pas sur moi. Puis, tout-à-coup, le cri de l'espérance se fait entendre : *Je sais*, continue le mort, par l'organe de sa mère immortelle, *je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour je sortirai de cette terre.*

L'officiant dit à demi-voix : « Seigneur, ayez pitié de nous. »

Le chœur : « Christ, ayez pitié de nous. »

Le prêtre : « Seigneur, ayez pitié de nous. »

Il entonne ensuite le *Pater*, qu'il récite à voix basse. Pendant ce temps-là, il fait le tour du cercueil et l'asperge d'eau bénite : c'est une dernière purification pour le mort ; puis il l'encense, et cet encens rappelle et la prière de l'Eglise sur son fils défunt, et la bonne odeur des vertus que ce chrétien a pratiquées, et qui le font monter au ciel ainsi que la fumée des parfums.

Puis, se dirigeant vers le lieu des sépultures, il fait entendre ces magnifiques paroles, aussi consolantes pour le cœur des parents éplorés que rassurantes pour la foi du chrétien qui vécut dans la grâce : *In paradisum...* Ame chrétienne, que les anges de Dieu te conduisent dans le paradis ; que les martyrs de Jésus-Christ te reçoivent à ton arrivée et te conduisent dans

la sainte cité, dans la céleste Jérusalem. Que les chœurs des anges te reçoivent dans leurs rangs et que tu jouisses avec Lazare, autrefois si pauvre, de l'éternel repos des saints. »

Le moment du départ pour le cimetière est arrivé. Adieu, église sainte où je reçus le baptême; adieu, chaire sacrée d'où découlèrent sur moi, comme une bienfaitante rosée, les paroles de salut; adieu, tribunal de miséricorde où je reçus tant de fois, avec le pardon de mes fautes, de paternels avis et d'ineffables consolations; adieu, table sainte où mon Dieu me nourrit de sa chair immortelle; adieu, mes parents, mes amis, mes enfants; adieu jusqu'à la résurrection générale. Voilà tout ce que dit ce dernier départ de l'église pour le cimetière. Aussi les larmes des proches redoublent à ce moment solennel. Que fait alors la religion? D'une voix douce, j'allais dire joyeuse, elle donne le signal du mouvement en chantant ces paroles consolantes pour le cœur des parents désolés : « Ame chrétienne, que les anges te conduisent dans le paradis; que les martyrs de Jésus-Christ te reçoivent à ton arrivée dans la sainte cité, dans la céleste Jérusalem; que les chœurs des anges t'admettent dans leurs rangs, et que tu jouisses avec Lazare, au-

trefois si pauvre, de l'éternel repos des saints. » On chante ensuite le beau cantique de Zacharie, le *Benedictus*, pour remercier le Sauveur de la miséricordieuse visite qu'il rendit après sa mort aux âmes qui l'attendaient dans les limbes.

En portant le corps, on dit : « L'homme s'en ira dans la maison de son éternité. » Avant de quitter la demeure des morts, le prêtre redit les touchantes paroles du *De profundis*, que les Israélites exilés soupiraient sur les bords de l'Euphrate, en pensant à leur chère patrie. Sur le bord du tombeau dans lequel un des nôtres va descendre, à la vue de l'abîme d'iniquités et de misères où nous sommes plongés, le premier cri de l'âme n'est-il pas celui-ci : « Des profondeurs de l'abîme, je crie vers vous, Seigneur. Seigneur, écoutez ma voix ? » En ce moment solennel, deux pensées remplissent l'esprit. Ce sont précisément celles que développe ce psaume. « A ne voir que nos iniquités, comment affronter la justice divine ? — Mais le Seigneur est miséricordieux, et nous trouvons dans son sein une source abondante de salut. C'est lui-même qui paiera la rançon de nos iniquités. »

On récite le *De profundis* à deux chœurs. Il y a deux voix dans ce lugubre et funèbre

cantique, voix de l'âme troublée et saisie, qui redoute la sévérité des jugements de Dieu, et voix de l'âme qui se sent renaître au souffle de l'espérance, à la pensée consolante du prix infini de la Rédemption, qui peut effacer toutes les iniquités d'Israël ou de l'âme pécheresse, mais repentante et convertie.

Enfin la cérémonie lugubre se termine par le *Requiescat in pace*, ce chant que tout le monde connaît, qui retentit dans toutes les âmes comme la voix même de la douleur. Quelle combinaison de l'art pourra jamais égaler la puissance de cette note sacrée, lorsqu'une fois on l'a entendue près d'un cercueil, lorsqu'elle a été le dernier adieu du cœur au dernier reste des trésors qu'il a perdus?

Quand la mort frappe ce coup suprême, le plus écrasant peut-être; quand, ayant abattu sa proie, elle l'emporte pour la dévorer sous terre; dans ce moment où, revenus des étourdissements de la blessure, nous commençons à en mesurer la profondeur; après le trouble, avant l'accoutumance, à l'heure des larmes silencieuses, c'est alors que ce dernier chant nous console, ou plutôt il nous fortifie en nous aidant à pleurer; il amène la résignation, il relève nos pensées affaissées sur la tombe,

et sans les éloigner de ce lieu où elles veulent demeurer, il les tourne cependant vers les cieux.

Tel est le saint appareil que le christianisme se plaît à déployer pour honorer la dépouille inanimée de l'homme dont la corruption, qui nous effraie aujourd'hui, se changera un jour contre ce vêtement de gloire, que les apôtres ravis admirèrent dans leur divin Maître, lorsqu'un nuage lumineux le déroba à leurs regards. De même, en effet, que Jésus-Christ est sorti vainqueur de son sépulcre et est monté triomphant au ciel, ainsi nos corps, si cruellement défigurés par la maladie, la mort et le travail du tombeau, ressusciteront de la poussière, et ceux des justes s'élèveront resplendissants de gloire, pour régner avec lui dans les siècles des siècles.

IV. Quoi de plus consolant que les funérailles des jeunes chrétiens? l'Eglise ne peut être inquiète sur le sort des enfants morts avec la grâce du baptême. Ces petits êtres, en passant un instant dans ce monde, n'ont pas eu le temps d'y souiller la blanche robe de leur innocence; et au sortir de cette terre, qu'ils ont à peine connue, ils sont immédiatement entrés dans les parvis

célestes¹. Aussi, rien de triste, rien de lugubre dans la cérémonie de leur inhumation : tout y respire une joie sainte et religieuse. La cloche tinte dans les airs comme aux jours de fête. Les ornements, la tenture, le drap mortuaire sont de couleur blanche. On met sur le cercueil une couronne de fleurs ou d'herbes odoriférantes, pour signifier la virginité conservée et la gloire obtenue. On chante en chemin et dans l'église, des cantiques de joie et d'allégresse, pour rendre grâces à Dieu de ce qu'il a appelé ces âmes à la vie éternelle, avant que leur salut fût en danger, et sans aucun mérite de leur part. Si, à leurs funérailles on offre le saint Sacrifice, on dit la messe du jour, ou bien, si la rubrique le permet, une messe votive de la sainte Trinité, de la sainte Vierge ou des anges ; l'eau bénite qu'on jette sur le corps n'est pas, en cette circonstance, un symbole de

¹ — Ah ! disait une mère qui venait de perdre une petite fille, je sens que mon enfant vit, car son amour sera éternel dans mon cœur. Le Dieu de l'amour éternel la conserve dans son sein paternel pour me la rendre un jour dans la gloire.

Une mère disait à un ami qui venait la consoler de la perte d'un enfant : — Ah ! je ne sais ce qu'il y a entre le désespoir et moi ! *Dieu*, répondit cet ami, et par ce mot sublime il calma la profonde douleur de l'infortunée.

purification, mais un signe de pureté et d'innocence. Remarquons qu'à la sépulture des petits enfants, on porte la croix sans bâton. Voici la raison de cette particularité : c'est que la croix ordinaire des processions caractérise l'Eglise militante, qui voyage en ce monde, sous l'étendard de Jésus-Christ, son chef, mais les enfants n'ont voyagé et combattu que très-peu de temps ; aussi la croix qu'on emploie à leurs funérailles est petite, parce que leurs jours ont été abrégés et que leurs pèlerinages sur cette terre a été de courte durée. C'est une ancienne et louable habitude de ne pas mettre les enfants morts après leur baptême et avant l'âge de raison dans les sépulcres communs des cimetières : on leur réserve un lieu séparé, quand on le peut commodément. Ils méritent cette distinction, leurs corps ayant été, jusqu'au dernier moment de leur vie, les temples vivants du Saint-Esprit. (*Instructions sur la Liturgie.*)

Saints innocents, bien plus heureux que nous, vous n'avez fait que tremper vos lèvres dans cette coupe d'amertume qu'il nous faut épuiser : vous n'avez point connu le péché, la honte et le remords... En vous recueillant loin du mal, des tentations et des misères de cette triste vie, Dieu vous a

fait un sort mille fois préférable à celui que la tendresse la plus éclairée aurait pu vous procurer dans ce monde, un sort que *nous devons vous envier!* Déjà admis en sa sainte présence, vous le servez, vous assistez devant son trône avec ses anges bienheureux.

O notre bon Sauveur! en qui reposent toutes nos espérances, vous qui bénîtes les petits enfants qui vous furent présentés, pour consoler d'avance les pères et mères appelés à cette terrible épreuve; vous qui, par le baptême de votre sang innocent, leur avez ouvert l'entrée au séjour de la paix, daignez essuyer vous-même les pleurs bien légitimes de ces parents qui ont la douleur de survivre à cette portion d'eux-mêmes; qu'après avoir déposé dans le sein de la terre sa dépouille mortelle, l'image de ces enfants reste gravée dans leurs cœurs, non pour les affliger, mais pour fixer leurs regards sur cette céleste patrie, où vous tenez en dépôt ce gage cher et précieux de leur fidélité pour qu'ils n'oublient jamais cette parole de son Evangile, l'une des plus touchantes qui soient sorties de votre bouche : *Laissez venir à moi les petits enfants, car c'est à ceux qui leur ressemblent qu'appartient le royaume des cieux.*

Dieu tout-puissant et tout miséricordieux, qui accordez, dès l'instant de leur mort, à tous les enfants qui ont été régénérés sur les fonts sacrés du baptême, la vie éternelle, sans qu'il y ait aucun mérite de leur part; faites, nous vous en supplions, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les saints, que nous servions ici-bas, avec un cœur pur, et que nous partagions éternellement dans le ciel le bonheur des petits enfants. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ainsi soit-il.

V. L'heure de la séparation suprême a sonné, heure douloureuse ! mais la religion est là pour en adoucir l'amertume. Elle nous dit que ce tombeau si redouté ne reçoit, après tout, que notre enveloppe périssable, pendant que notre âme est déjà dans le sein de l'infinie miséricorde. « La poussière retourne à la terre d'où elle était sortie, et l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné. » Et maintenant que la dernière prière et la dernière bénédiction sont descendues sur cette tombe, laissons-la se refermer en paix ; plantons, si nous voulons, l'if et le cyprès en témoignage de notre deuil, déposons sur ce sol vénéré la couronne d'immortelles, emblème de l'incor-

ruptible couronne. L'Eglise admet ces pieux usages ; mais gardons-nous d'oublier la croix, cette croix auguste et glorieuse qui a vaincu le monde, et dans laquelle nous devons mettre toute notre espérance.

La croix placée au milieu du cimetière, et plus élevée que les autres, c'est la vive image de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est Celui-là même qui a vaincu la mort et qui est la résurrection et la vie ; c'est le premier-né d'entre les morts, protégeant de son ombre tutélaire ses enfants et ses frères endormis.

Placée au milieu du cimetière, cette croix mystérieuse dit que le Verbe, par qui tout a été fait, tout a été racheté, est le centre de toutes choses, le Roi du ciel et de la terre, dont l'empire, plus puissant que celui de la mort, s'étend sur le passé et sur l'avenir, sur les morts comme sur les vivants.

III.

LES CIMETIÈRES CHRÉTIENS.

I. L'immortalité des âmes et la future résurrection des corps font partie du dogme fondamental du christianisme. De là vient l'obligation de traiter avec respect les dépouilles mortelles des chrétiens, ainsi que les lieux où ils reposent.

« L'histoire de l'Église atteste la vénération qui a toujours entouré les cimetières chrétiens. On les a constamment regardés comme des lieux sacrés, placés sous l'autorité spéciale des ministres de la religion. Les saints canons veulent que l'évêque bénisse solennellement ces lieux où *dorment* les fidèles décédés dans la communion de l'Église et défendent formellement d'ensevelir les chrétiens dans un lieu profane. » (Cap. III, *De sepult.*)

C'est avec une vigilance continuelle et une tendresse maternelle que l'Église suit ses enfants dans la carrière de la vie, prenant part à leurs peines et à leurs plaisirs, prodiguant sans cesse ses bienfaits, ses en-

couragements et ses consolations ; et lorsque la mort les a frappés et qu'ils ne sont plus qu'un objet d'horreur aux yeux des vivants, elle ne cesse pas de les entourer de ses soins empressés. Elle ne veut pas que leurs corps aillent pourrir sans honneur dans une terre profane ; mais, voyant toujours en eux des vases consacrés qui ont renfermé l'abondance des dons célestes, et d'augustes tabernacles qu'habitait l'Esprit saint, elle leur a préparé un lieu de repos, qu'elle bénit et sanctifié par ses prières. Ce champ de repos, elle le nomme cimetièrre, c'est-à-dire *dortoir*, mot d'un sens profond, d'une philosophie toute céleste ; car, à proprement parler, le chrétien ne meurt pas : il dort dans l'attente de la résurrection future¹. Ainsi ce seul nom de cimetièrre, en résumant ces paroles de nos Livres saints :

¹ De là est venu l'usage de donner au cimetièrre la dénomination latine *dormitorium*, qui signifie *dortoir*. « Le mot, dit dom Pitra, que les premiers chrétiens affectionnaient pour désigner, autrement que les païens, le repos de la tombe, *depositio*, *déposition*, est encore la plus commune appellation dans l'obituaire des saints. » Tous ces mots renferment une consolante vérité ; ils attestent la foi à la résurrection de la chair. La mort du chrétien n'est qu'un sommeil, un repos ; le fidèle espère et attend le réveil. Il s'est endormi du sommeil de la mort ; il s'est couché pour quelque temps, mais pour se relever bientôt.

« Ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, » nous rappelle le dogme de notre foi, le plus consolant pour l'âme fidèle, le plus redoutable pour le méchant et l'impie, la résurrection de la chair. Le *cimetière*, c'est-à-dire lieu de repos, parole d'heureux présage, touchante dénomination qui place le tombeau sous la protection de l'espérance, et qui ôte à la mort son horreur, en nous la faisant envisager comme un sommeil un peu plus long que le sommeil de la nuit, mais qui doit être suivi d'un réveil éternel ! Et de là encore, sans doute, la coutume qui avait prévalu dans les premiers siècles, de disposer tellement les corps dans leur couche funèbre, qu'ils eussent le visage tourné vers l'Orient, comme pour attendre le retour de la lumière, et saluer les premiers rayons de ce jour nouveau qui n'aura pas de crépuscule !

Dans l'Ancien Testament, pour exprimer la mort des patriarches, on trouve souvent usitée cette locution : *Il dort avec ses pères*. Nous savons encore que Notre-Seigneur et ses apôtres ont souvent appelé la mort *dormition* ou *sommeil*, et les morts *dormants*. Ainsi les cimetières sont des lieux sacrés où reposent les corps des fidèles dans l'attente de la résurrection future.

Le dortoir suppose le sommeil, et le sommeil suppose le réveil.

Dortoir, nom divin, nom révélateur, nom digne d'éternelles bénédictions !

A peine est-il prononcé que le plus éloquent des Pères de l'Église s'en fait l'interprète. « Oh ! le beau nom, s'écrie la bouche de l'Orient, comme il est plein de consolation et de philosophie, et comme il est juste ! Il est donc vrai, la mort n'est pas la mort, mais un sommeil et un assoupissement passager. En souvenir du jour (le vendredi saint) où Notre-Seigneur est descendu chez les morts, nous sommes rassemblés en ce lieu, et ce lieu s'appelle cimetière, afin que vous sachiez que les morts et ceux qui reposent ici ne sont pas morts, mais seulement endormis.

» Avant la venue du Rédempteur, la mort s'appelait mort ; mais depuis que le Fils de Dieu est venu et que, pour donner la vie au monde, il a souffert la mort, la mort ne s'appelle plus mort, mais sommeil et assoupissement. C'est lui-même qui lui a donné ce nom, et ses apôtres l'ont imité. La preuve en est dans les paroles de ce divin Maître : *Notre ami Lazare dort ; Lazarus amicus noster dormit*. Il ne dit pas : il est mort, bien qu'il le fût réellement. Afin que vous sachiez que ce nom de sommeil, pour

désigner la mort, était nouveau, voyez comme les apôtres en sont troublés, et prenant le change, disent : Seigneur, s'il dort, il est sauvé : *si dormit, salvus erit.* »

Même langage dans la bouche de saint Paul. Dans ses différentes épîtres il appelle la mort un sommeil et les défunts des endormis.

Nulle part le grand Apôtre n'est plus explicite que dans sa première lettre aux Thessaloniens. « Nous ne voulons pas, frères, que vous ignoriez ce qu'il en est des *endormis*, afin que vous ne vous attristiez pas comme ceux qui n'ont point d'espérance. Si, en effet, nous croyons que Jésus est mort et ressuscité; ainsi Dieu lui réunira ceux qui se sont *endormis* avec Jésus. »

« Voyez, continue saint Chrysostome, comme partout la mort est appelée un sommeil. C'est pour cela que le lieu où reposent les défunts est appelé cimetièrre, ce qui veut dire *dortoir* : nom plein de consolation et de philosophie. Lors donc que vous conduisez ici un mort, ne vous déssolez pas; vous ne le conduisez pas à la mort, mais au sommeil : ce nom suffit pour vous consoler. Souvenez-vous où vous le conduisez : au dortoir; et quand vous le conduisez, c'est après la mort du Christ, alors que tous les liens de la mort ont été coupés. »

II. Dans la langue catholique, le cimetière a encore deux autres noms par lesquels le grand prédicateur prêche également le dogme de la résurrection. Il s'appelle le champ saint, *Campo Santo*, et le champ de Dieu, *Campus Dei*.

Campo Santo est le nom qu'il porte généralement en Italie; et ce nom est pris au sérieux. On sait que l'ancienne république de Pise, une des grandes puissances maritimes du moyen âge, organisa une expédition en Orient, pour apporter chez elle de la terre de Judée, sanctifiée par les pas de Notre-Seigneur. C'est avec cette terre qu'elle composa son cimetière, son *Campo Santo*.

Non moins éloquent est l'autre nom du cimetière : *Campus Dei*, le champ de Dieu. Le créateur, le conservateur, le restaurateur de toutes choses, Dieu, est un semeur; lui-même s'appelle de ce nom : *Exiit qui seminavit seminare ... nonne bonum semen seminasti?* Tout semeur a son champ. Dieu a le sien : c'est le cimetière régulièrement contigu à l'église, maison du grand Père de famille. Le laboureur ordinaire sème plusieurs espèces de grains dans son champ; Dieu n'en sème qu'une et toujours la même.

Que fait le grain dans la terre? Il commence par se déformer et par pourrir.

Ce grain est nu, il n'a plus ni paille, ni feuilles, ni tiges, ni enveloppes protectrices¹. A peine est-il couvert d'une pellicule légère qu'il dépouillera bientôt. Ainsi réduit à sa plus simple expression, le laboureur, par un acte de foi inébranlable à la résurrection, le confie résolument à la terre, dans le sein de laquelle il va subir une glorieuse transformation.

Sa foi ne le trompe pas. Après quelques mois, le champ se couvre de merveilles. Ce grain mort ressuscite. D'un seul grain en naissent plusieurs. Ces grains ne sont pas nus comme leur père, enfouis comme lui dans le sein de la terre. Au contraire, ils se montrent aux rayons du soleil, s'élèvent vers le ciel. Ils apparaissent richement vêtus, entourés de feuilles, ornés de fleurs, et gracieusement portés sur des tiges légères, que le vent fait ondoyer, comme la mère qui balance en sens divers le berceau de son enfant.

¹ Autrefois on lavait respectueusement le corps tant de fois sanctifié, afin qu'il rentrât dans le sein de sa mère purifié des moindres souillures, comme on purifie le grain destiné à se changer dans la terre en riches épis. Pour n'en citer qu'un exemple, ainsi fut lavé, suivant l'usage traditionnel, le corps du plus grand empereur chrétien, Charlemagne. On regardait d'ailleurs comme un grand châtement d'être enseveli sans cette purification.

Quel est le grain que Dieu sème dans son champ? le plus beau, le plus précieux, le plus aimé de tous les grains : le corps de l'homme, formé à son image, racheté de son sang, héritier de son bonheur et de sa gloire. Dans le respect universel pour les tombeaux, nous avons vu avec quel soin jaloux Dieu veille sur son champ et sur le grain qu'il renferme. La saison des semailles humaines est le temps. Au premier jour de l'éternité, le genre humain se lèvera comme une immense moisson : *surget messis generis humani*.

C'est alors que le corps de l'homme, après avoir subi dans le sein de la terre les mêmes transformations que le grain de blé, apparaîtra à nos yeux glorieux des mêmes prérogatives et reformé sur le corps du nouvel Adam ressuscité, lumineux, agile, subtil, impassible. Comme le grain de blé doit les siennes à l'éternel principe de vie déposé dans son sein par la parole créatrice, ainsi notre corps devra sa résurrection et ses gloires éternelles au germe divin déposé en nous par le Rédempteur, dans notre union avec lui par la communion, *in re vel in voto*.

Mais souvenons-nous que pour ressusciter il faut mourir. Mourons donc au vieil homme, afin de ressusciter à l'homme nou-

veau. Comme le grain de blé déposé dans le sein de la terre se dépouille de tout ce qui n'est pas le principe divin de sa transformation, dépouillons-nous de tout ce qui n'est pas Dieu, de Dieu et pour Dieu. C'est la condition indispensable de notre glorieuse immortalité ; car telle est la loi de notre union avec le nouvel Adam. « Si nous mourons avec lui, dit l'Apôtre, nous ressusciterons avec lui. »

En attendant ce jour, le plus désirable des jours, dépouillons-nous, mourons, traversons les choses du temps, comme l'oiseau traverse les airs sans être arrêté par les vents ni par la pluie : *Sic transeamus per bona temporalia ut non amittamus æterna*¹.

La religion, qui ne cesse de nous rappeler que cette vie mortelle est un exil passager, un pèlerinage rapide vers la vraie patrie, ne veut point que l'on s'attriste trop d'une séparation momentanée. Elle nous console dans nos deuils par la pensée de la résurrection glorieuse ; elle nous montre dans le ciel l'éternel rendez-vous des âmes pures. Recueillons et goûtons au fond de nos cœurs ces paroles si touchantes de Saint-Augustin.

¹ J. Gaume.

Rien de plus propre à relever les âmes affligées qui pleurent sur les tombeaux de leurs parents et de leurs amis.

« Vous êtes triste, dit le grand évêque, d'avoir porté au sépulcre celui que vous aimiez, et parce que tout-à-coup vous n'entendez plus sa voix. Il vivait et il est mort ; il mangeait et il ne mange plus ; il ne se mêle plus aux joies et aux plaisirs des vivants. Pleurez-vous donc la semence quand vous la confiez au sillon ? Si un homme était assez ignorant de toutes choses pour pleurer le grain qu'on apporte aux champs, qu'on met dans la terre et qu'on ensevelit sous la glèbe brisée, et si cet homme disait en lui-même : « Comment donc a-t-on enterré ce blé, moissonné avec tant de peine, battu, émondé, conservé dans le grenier : nous le voyions, et sa beauté faisait notre joie : maintenant il a disparu de nos yeux !... S'il pleurait ainsi, ne lui dirait-on pas : « Ne t'afflige point ; ce grain enfoui n'est assurément plus dans le grenier, il n'est plus dans nos mains, mais nous viendrons plus tard visiter ce champ, et tu te réjouiras de voir la richesse de la récolte, là où tu pleures l'aridité du sillon. » Les moissons se voient chaque année, celle du genre humain ne se fera qu'une fois à la fin des siècles..... En attendant, toute

créature, si nous ne sommes pas sourds, nous parle de la résurrection. Le sommeil et le réveil sont de tous les jours; la lune disparaît et se renouvelle tous les mois. Pourquoi viennent, pourquoi s'en vont les feuilles des arbres? Voici l'hiver, assurément ces arbres desséchés reverdiront au printemps. Sera-ce la première fois, ou l'avez-vous vu l'an passé? Vous l'avez vu : l'automne amena l'hiver, le printemps ramène l'été. L'année recommence dans un temps qui lui est marqué, et les hommes faits à l'image de Dieu mourraient pour ne plus revivre? »

Couvrons d'arbustes et semons de fleurs ces champs funèbres. En accomplissant ces actes de piété, disons-nous à nous-mêmes : Ainsi passe la fleur de la vie mortelle. La vue du séjour de la mort nous apprendra la vraie science de la vie. Nous nous dirons aussi : Dans cette terre sanctifiée par les prières liturgiques germe la moisson future des élus. Ils se reposent dans la foi et l'espérance commune : *dormiunt in somno pacis*. Si les fleurs s'épanouissent parmi les croix, eux aussi, ils fleuriront : *evigilabunt*.

Le cimetière est une terre sacrée. Il renferme des souvenirs à jamais précieux pour les âmes sensibles et pieuses. Orions donc décemment ces champs bénits de la

mort et venons y méditer. Contemplons quelquefois la grande croix qui domine toutes les autres, et qui est de rigueur dans les cimetières catholiques. Elle se dresse au milieu des tombes, comme un étendard autour duquel les fugitifs de la vie se rallieront pour se tenir tous ensemble avec confiance à l'appel du souverain Juge.

Venons aussi prier sur les tombeaux. Ah! la prière, on l'a bien définie, c'est la respiration de l'âme, mais c'est surtout près des tombeaux que l'on sent que l'âme a besoin de s'épancher, de se soulager, de respirer enfin par la prière,

Sur les tombeaux, pensons à la glorieuse résurrection. Disons avec Bossuet : « O âme, console-toi... Ne vois-tu pas le divin Jésus qui fait ouvrir le tombeau? C'est le prince qui fait ouvrir la prison aux misérables captifs. Les corps morts qui sont enfermés dedans entendront un jour sa parole, et ils ressusciteront comme Lazare : ils ressusciteront mieux que Lazare, parce qu'ils ressusciteront pour ne plus mourir et que la mort, dit le Saint-Esprit, sera noyée dans l'abîme pour ne paraître jamais : *Et mors ultra non erit*. La mort ne sera plus! Tel est le cri suprême de la foi, le chant du triomphe et le couronnement de notre gloire. L'élégie chrétienne pro-

clame plus que la défaite de notre ennemie, elle nous en assure l'anéantissement. Certaine d'une victoire éternelle sur la mort, l'âme fidèle franchira sans regrets et sans amertume les limites du temps, et les survivants ne pleureront plus comme ceux qui n'ont point d'espérance : sur une tombe aimée ils rediront les derniers mots de leur symbole... *Et expecto resurrectionem mortuorum et vitam venturi sæculi.*

Ah! saluons la tombe hospitalière,
Mais ôtons lui ce faux nom de tombeau ;
Là notre œil s'ouvre enfin à la lumière,
Et le cercueil est pour nous un berceau.

Quand s'éteindra pour le monde incrédule,
Ce vieux soleil qui semble être éternel,
Ne craignons pas son dernier crépuscule,
Le soir du monde est l'aurore du ciel.

La croix s'élève radieuse et triomphante jusque dans l'empire de la mort, la croix qu'il faut toujours et partout retrouver, parce qu'elle est l'unique fondement de nos espérances et de notre salut après ce grand naufrage. En effet, c'est par la croix que le Christ a vaincu la mort et l'enfer, et c'est par la vertu de cette croix que nous les vaincrons à notre tour. O chrétiens, regardez-la bien cette croix : c'est l'étendard du salut ; c'est l'espérance de votre résurrection ; c'est l'emblème de l'immortalité.

« La Croix, la grande Croix de Jésus-Christ, mémorial auguste de l'arbre sacré sur lequel le Sauveur du monde vainquit pour nous la mort dans ce qu'elle avait de plus funeste, et lui substitua l'immortalité triomphante; la Croix, dans l'étroit ou vaste enclos, étend son ombre sainte et protectrice sur toutes ces générations éteintes qui se réveilleront un jour pour comparaître devant le même signe du Fils de l'homme glorifié dans les hauteurs des cieux. »

La figure de la croix apparaît déjà dans les anciennes sépultures. Josselin, décrivant la vie de saint Patrice, au v^e siècle, assure que ce saint avait la coutume de planter une croix à la tête des tombeaux, et qu'il ordonna que tous les monuments des fidèles inhumés hors des cimetières fussent munis de ce signe sacré.

La grande croix du cimetière indiquait suffisamment que tous les défunts qu'étreignaient ses bras symboliques étaient les enfants du divin Crucifié et qu'ils étaient morts dans la pure foi de ses enseignements transmis par l'Eglise.

Lanfranc veut que chaque tombeau soit orné d'une croix. *Posito corpore ubi poni solet figatur crux ad caput ejus.*

Durand, à l'instar de saint Patrice, pres-

crit l'obligation de placer toujours une croix aux sépultures isolées. *In quocumque loco extra cœmeterium christianus sepeliatur, semper crux capiti illius opponi.*

La croix sur les tombeaux des premiers chrétiens fut un symbole du martyr. Cet emblème ne signifiait pas que tous les défunts dont les monuments portaient cet attribut avaient souffert le supplice de la croix, mais que tous, n'importe leur genre de tourments, étaient morts pour l'amour de la croix et de Jésus-Christ. C'est ce qu'exprimait très-bien ces vers de saint Paulin (*Epist. xxxii ad Sever.*) :

Sic ubi crux, et martyr ibi : qua martyr ibi crux,
Martyrii sanctis, quæ pia causa fuit.

Le cimetière ne vous apparaît-il pas comme un lieu saint et religieux? s'écrie un éloquent évêque. Aussi l'Eglise le consacre-t-elle par les cérémonies les plus augustes, et régulièrement par la main même de ses pontifes. Si jamais vous avez été témoin de cette bénédiction solennelle, vous avez dû être frappé de son étonnante ressemblance avec la consécration de l'autel, de l'autel sur lequel est immolée chaque jour l'auguste Victime, qui n'est autre que Jésus-Christ même. Ce sont les mêmes aspersion, les mêmes illuminations, les

mêmes encensements aux cinq croix placées au milieu, à l'orient et à l'occident, au midi et au septentrion. S'il y manque les trois onctions de l'huile sainte et du chrême du salut, c'est que les corps qui reposeront dans le cimetière les ont reçus ou doivent les recevoir dans le Baptême, dans la Confirmation et dans l'Extrême-Onction. »

Mais, direz-vous, d'où vient cette singulière ressemblance ? Quel rapport peut-il y avoir entre l'autel et le cimetière, lorsque l'Eglise écarte si soigneusement de l'autel toute autre sépulture que celle des saints martyrs ou confesseurs ?

Il y a, avec des différences essentielles que la piété saisit et qui tiennent à la sainteté infinie, à la dignité incomparable de la Victime offerte sur l'autel, il y a entre ces deux choses une admirable rapport. Le cimetière, lui aussi, est une espèce d'autel sur lequel doivent être déposées de saintes victimes, saintes et sanctifiées par l'union de leur sacrifice avec celui de Jésus-Christ. Car, remarquez-le bien, le cimetière chrétien et catholique n'appartient qu'à ceux qui ont professé la foi de la sainte Eglise, et qui sont morts ou présumés morts dans sa communion et dans la grâce de Dieu. Or le chrétien qui, à sa dernière heure, touché d'un profond repentir de ses

péchés, accepte la mort de bon cœur, comme une juste expiation, et prie Dieu de lui pardonner en vue des mérites et de la satisfaction de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui unit ainsi son sacrifice à celui de son Sauveur, et reçoit ou désire recevoir les remèdes divins préparés pour la sanctification des âmes, ce chrétien est une victime sainte de la foi et de l'amour. Son corps, pour lequel il a accepté les douleurs, les angoisses de l'agonie, puis l'horrible humiliation du tombeau; son corps consacré par les saintes onctions, devenu le temple du Saint-Esprit, le tabernacle de l'Hostie sainte, ainsi préparé aux gloires de la bienheureuse résurrection, son corps est devenu lui-même une chose sainte, qui doit être traité saintement et avec un respect religieux. Si, pour subir la loi commune des enfants d'Adam, il doit être rendu à la terre, la terre qui doit le recevoir doit être une terre sainte, séparée par une clôture convenable des champs livrés à la culture; signalée à la vénération publique par l'érection de la croix; rendue digne enfin, par des purifications et des prières solennelles, de recevoir et de garder ce précieux dépôt des restes d'un enfant de Dieu, d'un frère de Jésus-Christ, d'un cohéritier de sa gloire éternelle.

Comprenez-vous maintenant les rapports du cimetière avec l'autel? Ne vous paraît-il pas véritablement un lieu saint, religieux, presque à l'égal de l'église? Aussi, dans les anciens temps, en faisait-il presque toujours partie, en dehors des villes. Les fidèles aimaient à placer leurs corps comme à l'ombre du saint édifice et sous sa protection. Il leur semblait que la vertu du divin Sacrifice célébré si près de leur tombe agirait plus sûrement pour achever la purification de leurs âmes; que leurs proches et leurs amis, voyant cette tombe avant d'entrer à l'église, y prieraient pour eux avec plus de ferveur; qu'ils s'y agenouilleraient encore en sortant des saints offices. Quelques-uns, par humilité, demandaient à être enterrés sous la gouttière du temple, pour hâter la dissolution de leurs corps. D'autres, et c'était souvent des grands de la terre, voulaient être enterrés sous le seuil, pour être foulés au pied par les passants. Les rois et les empereurs eux-mêmes ne demandaient pas d'autre sépulture que celle du porche des basiliques des apôtres ou des martyrs, voulant en être, en quelque sorte, les portiers, comme dit saint Jean Chrysostome.

Ils souhaitaient que leurs corps reposassent à côté de l'église où les fidèles

viennent prier, près de l'autel où coule chaque jour le sang du divin Rédempteur. Il semblait à leur piété qu'à l'ombre de la maison de Dieu, ils dormiraient d'un repos plus tranquille et plus saint, et qu'au jour de la résurrection, ils se lèveraient de la poussière avec plus de sécurité et une plus grande confiance dans la miséricorde divine.

Quand le dimanche était venu, les fidèles s'acheminaient avec recueillement vers l'église paroissiale pour assister à l'office public. Avant d'entrer dans le lieu saint, chacun s'agenouillait sur la tombe de la famille, et donnait, avec sa prière, quelques larmes à un père vénéré, à une mère tendrement aimée, à un frère, à une sœur trop tôt ravis à son affection, enfin à tous les aïeux qu'il n'avait jamais connus, mais dont les vertus lui avaient été racontées au foyer domestique. C'était un doux et pieux commerce entre la génération présente et les générations écoulées : on s'aimait encore, on s'entretenait, on se parlait d'un monde à l'autre ; la vie présente touchait à la vie à venir, le temps se confondait avec l'éternité. Les séparations étaient alors moins dures à supporter, les regrets moins amers, les douleurs moins désespérées.

Ce culte des morts, inspiré par la tendresse

et par la foi, consolait et fortifiait les âmes ; il leur apportait souvent aussi de bonnes et salutaires inspirations. Que de fois le jeune homme égaré par ses passions était rappelé à lui-même et à son devoir par les leçons qu'on recueille sur un tombeau ! Il croyait entendre du fond du sépulcre les avertissements sévères d'un père dont l'autorité avait toujours été respectée, les pieuses exhortations qu'une mère continuait à lui adresser de l'autre côté de la vie, et quelquefois il lui semblait voir se ranimer et se lever ensemble la longue suite de ses ancêtres, pour lui reprocher les emportements et les désordres d'une conduite indigne des exemples de vertu qu'ils lui avaient laissés comme la plus belle portion de leur héritage.

N'est-ce pas une merveilleuse harmonie que ce contact en quelque sorte immédiat du temps et de l'éternité ? Quoi de plus touchant de voir, à l'entrée ou à la sortie du lieu saint, les flots de la foule recueillie se répandre de tous côtés sur les tombes des parents et des amis, et y verser les parfums de leurs prières ! Quoi de plus capable de nous inspirer de salutaires pensées, de généreux sentiments, que ce champ du repos qui nous rappelle la brièveté de la vie, le néant des grandeurs

humaines et l'espérance d'un avenir plus heureux !

La mort, regardée en face, est pleine d'utiles enseignements : elle nous rappelle la fragilité des choses d'ici-bas, elle attache plus fortement au devoir, elle communique à nos actions une direction sérieuse et digne de notre grande destinée. Ce souvenir est même plein de douceur et de consolation pour les cœurs chrétiens, parce qu'il nous apporte les souffles vivifiants de la vraie patrie, et l'espérance d'être réunis à nos frères dans le sein de Dieu¹.

V. Le voyageur n'oublie jamais le touchant spectacle qui, d'heure en heure, s'offre à sa vue, en traversant les cantons de Soleure, de Lucerne, de Schwitz. A

¹ M^{lle} Eugénie de Guérin, venant de perdre une amie intime, écrivait ces lignes touchantes : « Je pleure celle qui vient de finir. Non, ce n'est pas finir ; l'Âme doit s'en aller avec ses affections, et ma pauvre Marie doit m'aimer au ciel comme sur la terre. Cette espérance qui immortalise le cœur est bien douce. Oh ! comme il s'y repose ce cœur qui veut toujours aimer ! Aussi, est-ce pour contenter ce besoin que Dieu veut que nous l'aimions ; car c'est le seul ami qu'on ne voit point mourir, et ceux que l'on aime en lui on ne les perd pas non plus. Voilà ce qui me fait espérer une belle réunion dans le paradis, où je vous aurai, ma chère Irène, bien près de moi. »

l'entrée du village, quelquefois si élégant, toujours si propre, vous voyez l'église, dont vous admirez la beauté, la grandeur, le svelte clocher, avant d'avoir pu reposer votre vue sur les riches décorations de l'intérieur. Le cimetière enceint l'église comme un fer à cheval : l'entrée principale répond à la grande porte de l'église. Après avoir ouvert la grille dorée qui la ferme, vous montez quelques marches en pierres ; à votre droite et à votre gauche sont placés deux larges bénitiers ; dans l'un et l'autre est un goupillon, pour jeter en entrant de l'eau bénite sur les morts. Toutes les tombes, couvertes de gazon, forment différentes lignes, parfaitement régulières, séparées par un petit sentier, couvert de sable, afin de rendre plus accessible à chacun la tombe qui renferme ce qu'il a de plus cher. Pas un de ces modestes tombeaux qui ne soit surmonté d'une croix en fer d'environ deux pieds d'élévation. Les trois extrémités visibles de la croix sont en cuivre jaune, au centre est attachée une plaque du même métal, sur laquelle sont inscrits les noms du défunt, la date de sa naissance, celle de sa mort et une prière ou une sentence de l'Écriture. Lorsqu'aux derniers rayons du soleil, vous apercevez de loin ce champ de Dieu, brillant d'une si

élégante simplicité, toutes ces croix d'égale hauteur, symétriquement rangées et dont la couleur noire et jaune se détache si bien sur le vert gazon de la tombe, je ne sais quelle douce mélancolie vous saisit le cœur : des larmes d'attendrissement vous viennent aux yeux, et des prières sur les lèvres. Les souvenirs de l'antiquité se pressent en foule dans votre mémoire. Vous vous croyez transporté à dix-huit siècles dans les catacombes de Rome; devant vous en est l'image complète¹.

VI. A une époque comme la nôtre, où l'impiété s'efforce en tous lieux de séculariser les cimetières, afin de les profaner, nous devons signaler particulièrement tout

¹ Un illustre voyageur français, M. Raoul-Rochette, un de nos plus savants académiciens, a écrit à ce sujet ces lignes touchantes : « Que j'aime, chez les catholiques suisses, ce soin de placer au centre même du bourg ou du hameau les sépultures de leurs parents, afin de pouvoir, à leurs heures de loisir, y cultiver des fleurs et y verser à la fois des larmes et des prières ! Il semble que, par là, les coups que la mort a frappés leur deviennent moins sensibles ; que les générations, en se succédant, demeurent toujours présentes l'une à l'autre, et que ceux qui survivent, en gardant aussi au milieu d'eux ceux qui ne sont plus, se considèrent encore, par une douce illusion, comme des contemporains et des frères. »

acte du Saint-Siège qui tend à confirmer leur caractère sacré.

Nous avons sous les yeux un bref apostolique du 17 mars 1863, énonçant que les cimetières des chrétiens ont été de tout temps l'objet d'une profonde vénération et d'une piété spéciale; que les fidèles doivent, chacun dans sa condition, faire ce qu'ils peuvent, afin de conserver, d'augmenter même cette vénération et cette piété parmi toutes les nations du monde. A cette fin, Notre Saint-Père le Pape ouvre les trésors de l'Église et concède des indulgences aux fidèles qui visiteront les cimetières publics et prieront pour les défunts. Nous devons ajouter pourtant que ces indulgences ne sont pas accordées généralement à tous les fidèles; car elles sont réservées aux membres de l'Archiconfrérie des âmes du purgatoire, qui a son siège à Rome, dans l'église des Rédemptoristes, et qui, comme on sait, compte un grand nombre de confréries affiliées dans toutes les parties du monde. Les indulgences applicables au soulagement des âmes du purgatoire sont les suivantes : 1° sept ans et sept quarantaines pour tout membre de l'association, chaque fois qu'il visite un cimetière public et y prie pour les défunts; 2° l'indulgence plénière pour ceux qui

feront cette visite au moins quatre fois par mois, sous les conditions d'usage, qui sont de se confesser, de communier, de visiter une église publique et d'y prier pour la concorde des princes chrétiens, pour la destruction des hérésies et pour l'exaltation de l'Eglise.

Que de motifs se réunissent pour nous rendre chers et sacrés ces asiles de la mort, placés à l'entrée de nos villes ou à l'entrée de nos temples, pour nous demander des suffrages, ou *nous faire ressouvenir de notre poussière!* Là dorment de leur sommeil, couchées les unes sur les autres, des générations meilleures que la nôtre, les bienfaiteurs des pauvres et des églises, les fondateurs de vos hospices, de vos écoles, de vos monastères, les créateurs de toutes ces institutions charitables, de tous ces établissements d'utilité publique, dont vous recueillez les fruits, sans songer à la main à qui vous en êtes redevables, sans que votre mémoire ait conservé les noms de ces hommes généreux; cette succession de pasteurs vigilants et dévoués qui ont instruit, consolé, exhorté d'âge en âge les générations éteintes, et qui vous ont initiés vous-mêmes à la science des devoirs et à la connaissance de la foi. Là reposent des frères, des amis, un père, une mère, des

enfants à qui vous avez promis, dans les étreintes déchirantes des derniers adieux, un souvenir éternel; là surtout sont des chrétiens marqués du sceau de l'adoption, des enfants de l'Eglise, des membres de Jésus-Christ *dont Dieu garde les os*, comme parle le prophète, pour les ressusciter au dernier jour. Là sont de véritables reliques, car qui peut douter que dans ce grand nombre de fidèles dont les corps ont été déposés dans vos cimetières, plusieurs ne soient déjà en possession de la gloire? Reliques précieuses, dépouilles vénérables, auxquelles il ne manque, pour avoir droit au même culte que les reliques exposées sur nos autels, que la déclaration de l'Eglise touchant la sainteté des justes auxquels elles appartiennent! Ah! l'on peut bien vous adresser, quand vous portez vos pas dans ces lieux funèbres, la parole que Dieu fit entendre à Moïse, du milieu du buisson ardent: *La terre où vous marchez est sainte; ôtez votre chaussure en témoignage de respect; c'est la poussière des saints que vos pieds foulent; c'est une poussière qui n'attend pour se ranimer, pour se lever vivante et immortelle, que le premier son de la trompette: toute cette terre que vous avez sous les yeux a vécu; toute cette terre doit revivre!*

IV.

LES TOMBEAUX.

I. « Il n'y a personne, pauvre ou riche, qui ne songe à son tombeau et ne désire reposer dans une tombe aimée, sous la garde de pieux souvenirs. Les anciens, eux-mêmes, moins avertis que nous de la grandeur de ces restes, estimaient un malheur d'être privés d'une sépulture de leur choix, et quand Scipion voulut se venger de son pays par un reproche éternel, il légua ses cendres à l'exil, et fit graver sur sa tombe cette amère et éloquente parole : *« Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os. »*

» Le sang de Jésus-Christ, tombé sur nous, et la grâce de l'Esprit-Saint, descendue en notre chair pour la ressusciter un jour, ont donné à nos reliques un prix nouveau que l'antiquité ne connaissait pas. La religion de la mort s'est accrue sur la terre; elle est devenue une grande partie de l'espérance et de la piété, et cela a été pour tous une sainte question que celle du tombeau ¹. »

¹ Lacordaire.

Le lieu de sépulture n'a jamais été indifférent pour aucun peuple. Les sauvages eux-mêmes n'abandonnent pas au hasard le choix de la terre qui doit recevoir les cendres de leurs proches.

Le premier devoir d'un chrétien envers les morts, c'est d'honorer leurs cendres, c'est d'environner leur cercueil de pieux hommages, c'est de donner à leurs funérailles non pas, sans doute, cette pompe mondaine qui flatte la vanité des vivants, sans soulager la souffrance des morts, mais cette pompe religieuse et cette solennité chrétienne que permet, que commande même une piété bien entendue, et que l'Eglise, toujours guidée par une infaillible lumière, n'a pas dédaigné de revêtir du sceau de sa sainte et irréfragable autorité.

Dans tous les temps, et à toutes les époques dont l'histoire nous ait conservé le souvenir, on vit tous les peuples, sans exception, manifester le plus profond respect pour les tombeaux; et si jamais un concert unanime s'est fait remarquer dans cette voix des siècles, qu'on est convenu de regarder comme l'expression de la nature, comme la voix de Dieu même, c'est lorsqu'il s'agit des honneurs à rendre à la dépouille mortelle de l'homme. C'est ainsi que les

peuples civilisés de l'ancienne Grèce, se rencontrant, en ce point, avec les rudes enfants de Rome païenne, recueillaient dans des urnes précieuses les cendres de leurs aïeux, et les gardaient avec ce respect religieux, avec cette vénération filiale que nous-mêmes nous professons pour les reliques de nos saints. C'est ainsi, encore, que les Egyptiens, peu contents de garder des restes informes qui ne pouvaient parler qu'à leur souvenir, s'efforçaient de tromper leur douleur, en conservant le corps des ancêtres dans une sorte d'incorruptibilité, en leur procurant jusque dans la tombe une immortalité anticipée, dont le secret fait encore le désespoir de la science moderne; et, pour citer des faits plus rapprochés de nous, et dont nous devons le touchant récit aux missionnaires catholiques, c'est ainsi que, plus tendres et plus religieux encore dans l'expression de leurs regrets, les peuples du nouveau continent ne se bornaient pas à enterrer les morts avec respect, mais recueillaient précieusement ces restes chéris, ne s'en séparaient jamais, et les emportaient religieusement sur leurs épaules quand la guerre les forçait de quitter la patrie¹.

¹ Nos Uvéens ont un grand respect pour les morts et une grande dévotion aux âmes du purgatoire.

Mais pourquoi invoquer le témoignage de la profane antiquité quand l'Écriture, cet infailible dépôt de toute vérité, nous montre les patriarches, ces hommes des anciens jours, qui avaient conversé avec l'Éternel, s'occupant eux-mêmes de leur sépulture; quand nous voyons Abraham préparer à grands frais un riche tombeau pour lui et sa famille; Jacob exiger de son fils Joseph le serment solennel qu'il ne laissera pas reposer ses ossements au milieu des incirconcis; Joseph, lui-même, fidèle exécuteur des volontés paternelles, emporter religieusement la dépouille mortelle de Jacob, pour le déposer à côté d'Isaac; et Tobie, enfin, ce héros de la captivité, braver les supplices, la mort même,

Aussi rien de mieux entretenu que leur cimetière, rien de mieux décoré que la tombe des morts; il n'y en a pas une de négligée. Vous seriez vraiment enchantés de voir l'aspect tout-à-fait religieux qu'ont les cimetières de nos Océaniens, et édifiés de voir le respect et la dévotion que tous nos chrétiens gardent auprès des tombeaux de leurs parents. La cérémonie funèbre finit comme elle avait commencé, c'est-à-dire qu'on fait encore un grand kava; puis, le soir ou le lendemain, un grand repas en l'honneur du défunt, et tout est fini, excepté les prières et les chemins de Croix, qu'on ne cessera de faire pour le repos de son âme.

Le R. P. MONDON, *mariste*,
Miss. apost.

plutôt que de laisser sans sépulture les compagnons de son exil? Et d'où vient donc ce profond respect de l'homme pour la dépouille de son semblable? D'où vient cette haute idée que nous avons du trépas? Ah! c'est qu'une voix secrète nous apprend que l'homme ne meurt pas pour toujours; que le sommeil n'est pas durable, même au tombeau, et que la mort n'est qu'une transfiguration glorieuse. Mais si telle était la vénération que l'on manifestait pour les corps que n'avaient pas encore sanctifiés le sang d'un Dieu ni la grâce des sacrements, de quel respect ne devons-nous pas environner le corps d'un chrétien, où Jésus-Christ daigne lui-même si souvent descendre pour y accomplir, dans la communion, l'ineffable mystère de l'amour divin?

Remarquez le soin pieux avec lequel on le dépose dans la terre, purifié de nouveau par l'aspersion de l'eau bénite, embaumé de la fumée de l'encens. Sa tête est placée au couchant et ses pieds à l'orient, dans l'attente de ce grand réveil. Que la dernière trompette donne le signal et ouvre tous les tombeaux, il n'a qu'à se dresser sur ses pieds pour voir la face de son Juge, du Juge souverain qui doit venir de l'orient. De même, le prêtre qui, s'il est trouvé

digne, doit être l'un des assesseurs de ce souverain Juge, prend déjà dans le cimetière cette glorieuse position, la même qu'il tient à l'autel, quand il salue ou bénit le peuple fidèle. Sa tête est à l'orient et regarde le couchant.

Ces dispositions, sans doute, n'ont rien de nécessaire en elles-mêmes. Que nos corps soient tournés dans la tombe vers l'orient ou l'occident, vers le midi ou le septentrion, Dieu saura bien, au dernier jour, leur donner la place qui leur convient devant son redoutable tribunal. La même main qui a tout créé de rien, qui saura retrouver au fond des mers les restes des morts qu'elles auront engloutis, saura bien mettre dans son innombrable multitude de tous les enfants d'Adam, l'ordre et la distinction selon le mérite de chacun, dans ces grandes assises générales, où tous et chacun recevront l'arrêt de leur éternité.

Mais il importe de témoigner dès maintenant, dans la mort comme dans la vie, de notre foi à la résurrection future et au jugement dernier, puisque cette foi est nécessaire au salut. Il importe que, jusque dans le silence du tombeau, nous disions par notre attitude ce que nous croyons et ce que nous espérons : Je crois non-seulement à l'immortalité de mon âme, qui est

immortelle de sa nature, je crois même à la résurrection de cette chair qui se décompose : *Credo carnis resurrectionem*. Je suis mort dans cette foi et dans l'attente du dernier jugement ; j'ai déjà pris la position que je dois avoir en face de mon Juge : *Expecto resurrectionem mortuorum*.

Il est bien consolant de penser aux effets bénis de la résurrection : elle sera réparatrice et mettra le comble aux restaurations de notre destinée. Ah ! êtres sensibles, sympathiques et bons, qui vous connûtes et vous aimâtes en ce monde, c'est une perspective intimement douce, à travers les amères, inévitables et prochaines séparations inhérentes à cette vie, de songer que vous vous retrouverez et vous vous reverrez un jour en corps et en âme, lorsque vous serez dans l'empire de Dieu. Il est bien réparateur de savoir que si on a souffert dans son corps par les difformités, par les maladies ou par les outrages violents et injustes, la résurrection nous dédommagera de toutes les tristesses du présent. Nous ressusciterons tous, dit saint Paul ; le corps est semé par la mort dans la corruption, et il ressuscitera, dit l'Apôtre, dans l'incorruption, dans l'*impassibilité* ; le corps est semé animal, il ressuscitera doué de *spiritualité* ou subtilité, *surget corpus spi-*

rituale; le corps est semé dans l'infirmité, il ressuscitera plein de vertu, de force, d'*agilité*; le corps est semé dans l'ignominie, et il ressuscitera dans la gloire, il sera *lumineux*, plein de clarté.

II. Mais, arrêtons-nous ici. Nous avons un examen à faire. La religion des tombeaux, comme on l'a si justement appelée, la religion que l'on trouve jusque chez les peuplades sauvages de l'Océanie, et que l'antiquité païenne avait observée jusqu'à la faire dégénérer en culte idolâtrique, la religion des tombeaux, longtemps sérieuse, digne et profonde chez nos aïeux chrétiens, en quel état est-elle parmi nous? Chaque tertre dans nos champs de repos, chaque espace occupé par une tombe est-il entouré de ces soins pieux et touchants qui racontent à tous les yeux que des cœurs reconnaissants, que des enfants, des amis fidèles repassent encore souvent par là pour répéter à ceux qui ne sont plus : *Nous ne vous oublions pas, nous ne vous oublierons jamais!* Y lit-on, à côté de chaque nom, l'attente, le désir, l'espérance de la future résurrection en Jésus-Christ? ou, sans inscription quelconque, y voit-on, du moins, n'importe sous quelle humble forme, une petite croix de bois, marque du chrétien,

symbole de la foi, arche de salut pour chacun ?

Ah ! il est bien à désirer qu'on dresse une croix sur chaque tombe particulière. C'est une marque que là repose le corps d'un chrétien qui a vécu plein d'espérance et qui attend avec confiance le jour de la résurrection générale.

De tout temps, on a élevé des monuments funèbres sur la sépulture. Saint Augustin en parle comme d'un usage universel. Quelquefois c'étaient des constructions en pierre ou en marbre ; d'autres fois de simples pierres. Ces mausolées et ces pierres sépulcrales consolent les familles dont ils recouvrent les membres, conservent la mémoire du défunt, appellent à la prière, inspirent de salutaires pensées, instruisent du néant, proclament l'immortalité.

Les inscriptions sont aussi d'un usage fort ancien. Les Grecs mettaient le nom du défunt avec l'épithète de *homme bon, femme bonne* ; les Athéniens mettaient le nom du défunt, ceux du père et de la tribu. Les Romains y gravaient les mots : *DUS* ou *DÏS MANIBUS, aux Dieux Mânes*. Les chrétiens ont d'abord retenu cette coutume, mais on y ajoutait des emblèmes chrétiens, comme la croix ou le monogramme du Christ, X, surmonté de P. De nos jours, on

met d'ordinaire D. O. M., c'est-à-dire *au Dieu très-bon et très-grand*. Peut-être n'a-t-on fait qu'intercaler la lettre O entre le D. M. des anciens. La formule ICI REPOSE semble être plus religieuse que cette autre CI-GIT¹.

III. Les chrétiens des catacombes trouvaient le temps de peindre leurs chapelles, ils ne pouvaient abandonner les tombeaux de leurs morts sans y laisser au moins quelque signe de reconnaissance, quelque trace de leur deuil et de leur piété. La sculpture chrétienne y commence par des hiéroglyphes, par des figures ébauchées, sans proportions, sans grâce, sans autre valeur que la pensée qu'elles représentent. Une feuille exprime la fragilité de la vie; une barque à la voile la rapidité de nos jours; la colombe portant le rameau annonce les approches d'un monde meilleur; le poisson rappelle les eaux baptismales, en même

¹ Près du palais Barberini, à Rome, est le grand couvent des capucins. Toute l'église est pavée de pierres tumulaires et d'épithaphes souvent sublimes. *Hic jacet pulvis, cinis et nihil*; c'est un cardinal Barberini, grand bienfaiteur du couvent. Un autre cardinal : « *Général de l'ordre des Frères-Mineurs, évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du Sacré-Collège, maintenant poussière.* » C'est Micara.

temps que le mot grec qui le désigne rassemble dans une anagramme mystérieuse les titres augustes du Fils de Dieu, Sauveur. Sur une sépulture où l'on ne lit point de nom, on voit un poisson et les cinq pains de la multiplication miraculeuse : on comprend qu'ici repose un homme qui a cru dans le Christ, que le baptême a régénéré, et qui a pris part au banquet eucharistique. A mesure que le paganisme se retire, le ciseau chrétien devient plus libre et plus fécond. Au lieu de ces timides emblèmes qu'il esquissait sur la brique, il fouille hardiment le marbre, il en fait jaillir les bas reliefs de ces sarcophages qui décorent les musées de Rome et les églises de Ravenne. On y retrouve les sujets bibliques déjà traités aux catacombes ; mais d'autres scènes s'y ajoutent ; le symbolisme le plus riche et le plus transparent annonce que le temps des persécutions est fini, et que la discipline du secret ne voile plus les saints mystères. Les tombeaux de Ravenne ne parlent pas de la mort ; tout y rappelle l'immortalité que l'Eucharistie donne aux chrétiens : ce sont des vignes becquetées par des oiseaux, des colombes qui s'abreuvent dans un calice, de beaux agneaux qui se nourrissent des fruits d'un palmier.

Mais le dessin, désespérant de rendre la

pensée tout entière, avait appelé la parole à son secours, et d'abord elle prit peu de place. Les premières inscriptions sont d'une brièveté qui a aussi son éloquence : Τόπος Φιλήμονις : « C'est la place de Philémon. »

Les chrétiens disaient de leurs frères défunts, dans les épitaphes qu'ils gravaient sur leurs tombes : *dormit, quiescit*, il dort, il se repose; les païens se servaient de ces expressions : *abreptus est, reddidit naturæ debitum*, il a été enlevé, il a payé à la nature sa dette. Le deuil et l'affliction des chrétiens à qui la mort a ravi un parent bien-aimé ne se trahit, dans les inscriptions des premiers siècles, que par des paroles modérées et contenues; le mot *dolens* est la plus énergique expression de la douleur des survivants. Les païens se répandaient en reproches amers, et dans leur délire levaient les mains contre les dieux qui les avaient privés des plus chers objets de leur affection. Un autre caractère distinctif des épitaphes chrétiennes, c'est l'absence totale de tous ces titres indiquant le rang et la dignité dont les monuments païens sont ordinairement surchargés. Les mots *servus, libertus*, et d'autres équivalents qui rappellent cette grande division sociale de l'ancien monde en hommes libres et en esclaves, se lisent très-fréquemment sur les

tombeaux païens ; on ne les trouve jamais dans les épitaphes chrétiennes. Le plus ordinairement, ces épitaphes portent le nom du défunt seul, ou accompagné de la formule chrétienne *in pace*, dans la paix, ou *in Deo*, en Dieu. Si quelque chose est ajouté, afin de désigner plus particulièrement celui qui repose sous la pierre, on n'y voit pas ces panégyriques extravagants, ces énumérations de vertus qui peut-être n'ont jamais existé et déparent trop souvent les modernes monuments funèbres, mais un mot de souvenir simple et bref dicté par l'amour et exprimant des sentiments de foi et d'espérance : « bien méritant, » « fidèle » serviteur de Dieu.

Les inscriptions funéraires des premiers siècles nous prouvent la haute antiquité de certaines prières liturgiques. Au *memento* des morts, à la messe, le prêtre demande pour les âmes des défunts « un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix, *locum refrigerii, lucis et pacis.* » Nous retrouvons sur les tombeaux des premiers chrétiens cette triple demande. Rien de plus fréquent que ce souhait : « *in pace*, qu'il repose dans la paix. » On lit souvent des prières semblables à celles-ci : « Victoria, puisse ton âme se rafraîchir dans le bien, » c'est-à-dire en Dieu ; « Calemira, puisse

Dieu rafraîchir ton âme avec celle de ta sœur Hilara; *Kalemira, Deus refrigeret spiritum tuum una cum sororis tuæ Hilaræ.* » La lumière éternelle est bien souvent demandée pour les défunts. « Seigneur, ne laissez pas l'âme de votre serviteur séjourner dans les ténèbres. » — « Que la lumière éternelle luise pour toi, Timothée, dans le Christ; *æterna tibi lux, Timothee, in Christo.* » Nous n'avons pas besoin de faire remarquer avec quelle force ces inscriptions funéraires prouvent que la croyance au purgatoire faisait partie du christianisme primitif.

Quelques-unes multiplient les expressions tendres et consolantes comme celle-ci : *Florentius, Felix agneglus* (sic) *Dei* : « Florentius, heureux petit agneau de Dieu. » Ou bien encore : « Vous êtes tombée trop tôt, Constantia, miracle de beauté et de sagesse; » *Nimum cito decidisti, Constantia, mirum pulchritudinis atque idoneitati* (sic). Cependant Constance était morte martyre, et la fiole teinte de sang désignait sa tombe à la vénération des fidèles. Mais la jeune sainte n'avait que dix-huit ans, et l'Église pardonna le cri des entrailles paternelles. Quelquefois on sent dans ce peu de mots toute la terreur des jugements divins; comme dans la prière

suivante que le chrétien Benirosus avait tracée sur la tombe de son père : « Seigneur, ne venez pas nous surprendre quand notre esprit est couvert de ténèbres; » *Domine, ne quando adumbretur spiritus veneris.* D'autres fois, la pensée de la résurrection éclate au milieu du deuil et des pleurs; la famille du chrétien Severianus invoque pour lui Celui qui fait revivre les semences enfouies dans le sillon :

Vivere qui præstat morientia semina terræ,
Solvere qui potuit lethalia vincula mortis!

On le voit, les inscriptions recueillies dans les catacombes attestent avec quelle confiance les premiers chrétiens imploreraient les confesseurs dont l'âme venait de retourner à Dieu, et dont ils avaient enseveli les restes avec une piété toute fraternelle. A côté des branches de palmier, emblème du martyr, ou de la couronne, prix de la victoire, un ami écrivit ces mots sur la tombe de Sabbatius : « Douce âme, prie et intercède pour tes frères et tes compagnons. » — « Atticus, dit une autre inscription, ton âme est dans le bonheur, prie pour tes parents. » Que j'aime cette expression de l'espérance d'un père qui se console d'avoir perdu son fils, parce que cet enfant prie pour les siens : « Il a vécu sept ans, mais

il prie pour sa sœur ! » Ecoutez encore les paroles suivantes, et ayez assez de foi pour les graver au-dessous des noms que vous aimez :

Roges pro nobis, quia scimus te in Christo.

« Prie pour nous, parce que nous savons que tu es avec le Christ. »

Il est des inscriptions purement optatives, exprimant un vœu, un souhait de salut, de délivrance :

*Puisses-tu vivre en Dieu, dans le Seigneur
Jésus-Christ.*

Certaines inscriptions recommandent explicitement l'âme du défunt à la miséricorde divine, comme les suivantes :

*Seigneur, je te prie qu'il puisse voir le paradis
de la lumière.*

Que Dieu se souvienne de lui dans les siècles.

Quelques inscriptions sollicitent pour le défunt son admission au ciel, et implorent en même temps son secours pour d'autres personnes :

*Jean, puisses-tu vivre dans le Seigneur, et fais
profiter ta sœur des premiers effets de ton crédit
auprès de Dieu.*

Ailleurs l'épithaphe réclame en faveur de celui qui repose sous la pierre sépulcrale les prières des passants :

Quiconque des frères lira (cette épithaphe), qu'il prie Dieu pour que la sainte et innocente âme soit reçue auprès de Dieu.

A sainte Agnès hors des murs, à Rome, sur le tombeau d'un fils pleuré par sa mère, on lit :

Le devoir funèbre que j'attendais de toi, hélas! c'est ta pieuse mère qui l'accomplit à ton égard.

Voici des inscriptions moderne qui se recommandent par la délicatesse de leur forme, l'énergie et la concision de l'expression.

ERNESTINE G..., DIX-HUIT ANS.

Sur terre elle était exilée,
Dieu l'appela,
Son âme au ciel s'est envolée,
Son corps est là!

ALPHONSE DE G..., TREIZE ANS.

Va compléter la céleste phalange,
Alphonse, Dieu t'appelle, il lui manquait un ange.

B..., VINGT ANS.

Il repose aux pieds de sa mère. Que Dieu lui accorde la même faveur dans le ciel!

CAROLINE P..., QUATRE ANS.

Du paisible sommeil de la douce innocence,
 Dans ce triste berceau, tu dors, ô mon enfant !
 Ecoute, c'est ta mère, ô ma seule espérance !
 Réveille-toi, jamais tu ne dors si longtemps...

AUGUSTIN D..., TRENTE-HUIT ANS.

Depuis qu'abandonnant la terre,
 Avant l'heure il s'est indormi,
 Les malheureux pleurent un père,
 Son épouse pleure un ami.

Une des meilleures formes de l'épithaphe consiste dans une phrase brève, qui renferme soit une idée triste, soit une pensée religieuse ; en voici quelques exemples :

MADELEINE, SEIZE ANS.

Priez... Nous pleurons.

Les larmes d'abord, la prière ensuite, c'est la route que suit toute douleur véritable.

MADAME R...

Un fils à sa mère.

Nous nous reverrons, car nous avons vécu dans la même foi, et je veux mourir dans la même espérance.

Nous avons été bien touché en lisant sur le marbre blanc qui couvre, au cimetière

Montmartre, à Paris, la dépouille mortelle d'une femme distinguée par son esprit, ces paroles, qui sont l'expression de ses dernières volontés :

On mettra sur ma tombe une croix pour seul ornement.

(M^{me} Delphine Gay de Girardin, décédée en juin 1855.)

Dans des temps plus chrétiens que le nôtre on savait allier l'éloge du défunt et les titres les plus glorieux avec l'humilité chrétienne. Ainsi, par exemple :

*Ici repose le corps du haut et puissant seigneur,
messire Anne de Montmorency,
connétable de France, etc.
Priez pour lui, pauvre pécheur.*

Les plus pieuses et les plus touchantes inscriptions que l'on puisse mettre sur la pierre tumulaire se trouvent dans les saints Livres, qui expriment si bien les misères de l'homme et ses destinées immortelles. Nous en citerons quelques exemples.

Quoi de plus attendrissant que de lire, sur le marbre blanc qui recouvre le corps d'un jeune enfant mort avec toute l'innocence de son baptême, ces paroles du Sauveur :

Laissez venir à moi les petits enfants.

Voici des inscriptions empruntées à l'An-
cien Testament.

*De qui est ce tombeau ?
C'est le sépulcre d'un homme de Dieu.*
(Les Rois, iv, 23.)

*Mon Dieu, souvenez-vous de moi dans votre misé-
ricorde.*
(Esdras, xiii.)

*Que le Seigneur te comble de joie après tant d'af-
flictions que tu as eues.*
(Tobie, vii.)

Femme sainte et craignant le Seigneur.
(Judith, viii.)

*Ne faites rien, si ce n'est de prier le Seigneur notre
Dieu pour moi.*
(Judith, xvi.)

*Ma chair reposera dans l'espérance, car vous
n'abandonnerez pas mon âme dans le
tombeau, Seigneur.*
(Psaume xv.)

Voici quelques versets du Nouveau Tes-
tament :

*Religieux, et craignant le Seigneur Dieu,
avec toute sa maison,
faisant beaucoup d'aumônes au peuple,
et priant Dieu sans cesse.*
(Actes des Apôtres, x, 2.)

*Quoique le corps soit mort à cause du péché,
l'esprit est vivant à cause de la justice.*

(Épître aux Corinthiens.)

La nuit est passée et le jour va parattre.

(Aux Romains.)

Jésus-Christ est ma vie, et la mort m'est un gain.

(S. Paul.)

Nous avons lu avec émotion, dans le cimetière de Dieppe-sur-Mer, ces lignes gravées sur le marbre blanc qui couvre les restes mortels d'une jeune personne :

*A minuit on entendit un grand cri :
Voici l'époux qui vient, et les vierges qui
étaient prêtes entrèrent avec lui.*

(S. Matth., xxv.)

A Nandax, dans la Loire, on lit sur le tombeau d'une jeune fille cette touchante épitaphe, empruntée aux catacombes de Rome :

†

Dans la paix éternelle du Christ, ici repose dans l'attente bienheureuse des enfants de Dieu et l'avènement du Seigneur, notre fille et sœur très-innocente, Eugénie, vierge, qui a beaucoup aimé Jésus-Christ et les pauvres. Elle a vécu vingt ans, six mois et vingt et un jours, et elle a émigré dans la patrie.

On trouverait aussi, dans de courtes prières, enrichies d'indulgences, des inscriptions utiles aux défunts et aux vivants.

Ainsi, par exemple :

Mon Jésus, miséricorde !

(100 jours d'indulgences chaque fois, applicables aux défunts.)

Doux cœur de Marie, soyez mon salut.

(300 jours d'indulgences chaque fois.)

V.

COMBIEN

LES DERNIÈRES VOLONTÉS D'UN MOURANT SONT SACRÉES.

I. Il est un autre devoir sacré à remplir envers les morts (et celui-là vous intéresse tous, enfants chrétiens), c'est d'accomplir fidèlement les dernières volontés de vos parents; c'est de vous montrer scrupuleux exécuteurs de toutes leurs recommandations, soit qu'elles vous aient été exprimées de vive voix, soit qu'ils les aient consignées dans un testament.

La dernière volonté d'un mourant fut toujours une chose sacrée. Chez toutes les nations de la terre, on envisagea comme un crime la violation des dispositions dernières. Les législateurs de toutes les époques les environnèrent de leur protection, et tel était le respect des anciens pour ce privilège des morts qu'ils avaient élevé la parole du testament jusqu'à la dignité de la loi. *Dixit testator, lex esto.*

Si l'on veut se rendre bien compte de ce

qu'est le testament, il faut se reporter à la définition donnée par le droit romain, que le Code civil a essayé de reproduire : « Le testament est l'expression légale de notre volonté sur ce qu'on doit faire après notre mort. » Les dispositions qu'une personne prend relativement à ses obsèques rentrent évidemment mieux dans les termes de la loi romaine que dans ceux de la loi française. Mais, comme on l'a très-judicieusement remarqué, le mot lui-même définit la chose. Le testament, *testamentum*, c'est l'attestation de notre pensée, *testatio mentis*, c'est pour ainsi dire notre propre témoin.

Les Romains voyaient dans le testament un acte religieux, un acte de droit public, et non de droit privé. Il était tellement entré dans les mœurs qu'on attachait la plus grande importance à ne pas mourir intestat. On avait pour les dernières volontés du défunt un profond respect. Mais je doute fort qu'on fût inspiré par ce motif bien médiocre, quoi qu'en dise Quintilien, que « les mourants n'ont pas d'autre consolation. » Si les Romains s'inclinaient devant le testament, c'est que nul acte à leurs yeux ne portait mieux l'empreinte de la majesté du droit.

Ces traditions de la Grèce et de Rome ne se sont jamais effacées chez nous. Nos ancêtres avaient conservé au testament son

caractère religieux, et il est très-remarquable que les dispositions pieuses en étaient presque toujours l'objet principal. Le plus souvent, en effet, le testateur commençait par une invocation à la Sainte-Trinité. Puis il recommandait son âme à Dieu, désignait le lieu de sa sépulture, ordonnait de réparer le tort qu'il avait pu causer au prochain, prescrivait des prières et des aumônes pour le salut de son âme, récompensait ses vieux serviteurs et nommait des exécuteurs testamentaires chargés d'assurer la réalisation de ses volontés.

De tout temps nous avons considéré comme naturel et légitime le droit de disposer au-delà des limites de la vie. De tout temps nous avons professé le plus grand respect pour les volontés suprêmes de ceux que nous avons perdus. Leur accomplissement ne cesserait de s'imposer à nous que si elles s'écartaient des règles éternelles de la justice¹.

Hélas! avons-nous hérité de ce respect pour la volonté des morts? Ces précautions multipliées que jadis on employait pour en assurer l'exécution, est-il inouï qu'on les fasse servir à l'é luder? Et croyez-vous qu'il soit rare, le spectacle d'enfants impies qui

¹ *Le droit en matière de sépulture* (1875), par L. Roux, avocat.

ne rougissent pas d'abuser de l'autorité sacrée de la loi pour anéantir des dispositions qui froissent leurs intérêts? Spectacle étrange au sein d'une société régénérée par l'Évangile, et nourrie depuis dix-huit siècles des pures et saintes doctrines du droit chrétien! D'infortunés parents auront consacré une vie tout entière de peines, de travaux, de privations peut-être, pour assurer un héritage honnête à leur famille; mais, afin de perpétuer leurs bienfaits, ils voulaient qu'une partie de leur fortune si laborieusement acquise servît à soulager la misère des seuls amis qu'ils laissaient ici-bas, les pauvres. Maîtres généreux et reconnaissants, ils voulaient assurer une vieillesse heureuse et paisible au domestique fidèle qui avait épuisé sa vie à leur service; chrétiens pieux et convaincus, ils voulaient laisser au monde et à l'Église un témoignage public de leur foi, en consacrant à la religion une légère portion de leur fortune, ils voulaient s'assurer après leur mort des secours spirituels. Que dirons-nous encore? Trop justement alarmés, peut-être, sur la légitimité de leurs biens, ils voulaient la purger de ce levain d'iniquité qui s'attache presque toujours aux richesses les mieux acquises : vains efforts! précautions inutiles! Ce droit sacré leur sera con-

testé ou ravi ; ils ne pourront pas même se mettre, pour cette faible portion, au nombre de leurs héritiers. Les mesures qu'ils auront prises pour assurer l'exécution de leurs volontés, ne tiendront point contre les artifices d'une odieuse chicane, et quelque bien constatées que soient leurs dispositions dernières, elles seront méconnues¹.

¹ Si l'on voulait, dit le comte de Montalembert, retracer l'histoire des instincts les plus généreux et des émotions les plus pures qui aient jamais remué le cœur humain, elle serait facile à faire : il n'y aurait qu'à transcrire les préambules des actes de fondation et de donation qui ont constitué la propriété monastique. Là comparaissent tour-à-tour, pour être sanctifiées, purifiées et perpétuées, toutes les affections de l'homme et toutes les douleurs : la dévotion envers Dieu, envers sa Mère, envers ses saints, l'adoration et l'humilité, le repentir et la reconnaissance, l'amour conjugal, filial, paternel, l'amour du prochain dans toute l'inépuisable variété de ses inspirations, et, par-dessus tout, le désir de contribuer au salut de ceux qu'on avait aimés sur la terre, et de les rejoindre dans le ciel.

Dans des actes publics et solennels destinés à éloigner tout soupçon de manœuvres frauduleuses ou occultes, ces généreux chrétiens ont énuméré les motifs de leurs sacrifices : ils déclarent se les imposer tantôt pour expier un crime, un malheur ou un accident dont ils avaient été la cause involontaire ; tantôt pour homologuer *leur renonciation à des biens mal acquis*, à d'injustes prétentions, ou à des inimitiés invétérées ; tantôt encore pour remercier Dieu d'une grâce éclatante, d'un danger évité, d'un

Enfants malheureux, héritiers ingrats, pourquoi osez-vous ainsi contrister l'âme de votre père? Était-ce là ce qu'il devait attendre d'une reconnaissance sur laquelle il avait trop aveuglément compté; et quand sa mort vous transmettait un opulent héritage, fallait-il que votre avidité lui disputât jusqu'à la faible part qu'il avait réservée pour le soulagement de son âme? Ingrats, si vous ne respectez plus l'autorité d'un père, craignez du moins sa malédiction : elle vous poursuivra jusqu'au tribunal où siège le Juge inflexible des vivants et des morts.

Et c'est là, en effet, que vous êtes attendus, enfants dénaturés, qui faites cet outrage à la mémoire de vos pères : Dieu en tirera vengeance. En vain, vous retrancheriez-vous derrière l'autorité de la loi : faite surtout pour régler les actions extérieures de l'homme, elle n'est pas toujours un sûr rempart contre les réclamations de la conscience : et, sachez-le, les arrêts de la justice des hommes ne vous protégeront pas contre les arrêts de la justice éternelle. Connaissez-vous, d'ailleurs, toute l'étendue du crime que vous commettez, quand vous éludez ainsi la volonté d'un mourant? Vous croyez user d'un droit, en réduisant à de retour heureux d'un pèlerinage ou d'une croisade, etc.

légitimes proportions des libéralités, selon vous, exagérées. Vous accusez votre père de trop de générosité envers le malheur, de trop de munificence envers la religion ; mais, quand vous le croyez prodigue, peut-être n'était-il que juste. Qui sait si ce que vous regardez comme un excès de charité envers le pauvre n'était pas une triste et rigoureuse restitution cachée sous le voile de l'aumône ? Je l'ignore, direz-vous. Et voilà précisément ce qui fait votre crime. En présence d'un doute aussi grave, la présomption était pour l'acte solennel qui venait de se passer entre Dieu et le mourant. Dans aucun cas, nulle volonté sur la terre n'a le droit de se substituer à la volonté d'un homme qui vient de paraître devant Dieu.

Ce droit sacré des mourants, dont les législateurs de tous les pays se sont hautement déclarés les protecteurs, nous pourrions l'appuyer sur de graves autorités et de nombreux exemples ; nous nous contenterons d'en citer un seul, et nous l'empruntons de préférence à la société romaine sur son déclin, alors que, dégradée dans ses mœurs, elle était cependant grande encore par la sagesse de ses lois, si renommées qu'elles méritèrent d'être appelée *la raison écrite*. Pline le Jeune se trouvait en con-

currence avec la ville de Côme, sa patrie, pour recueillir un opulent héritage. Les droits de l'illustre Romain étaient incontes-
tables, ceux de la ville étaient douteux. Avocat éloquent et accrédité, jurisconsulte
profond, ministre puissant d'un empereur
qui lui accordait son amitié, Pline pouvait,
sans manquer à l'honneur, s'adjuger le
bénéfice de la loi ; mais, supérieur à ces
considérations vulgaires, le ministre de
Trajan n'écoute que la voix de la con-
science, et lègue à la postérité ces belles pa-
roles que nous livrons aux méditations des
chrétiens : « Si j'interroge la loi, le legs
» fait à la ville de Côme est nul ; si je con-
» sulte la volonté du défunt, il est valide.
» Je respecte profondément le sentiment
» des jurisconsultes ; mais, quoi qu'ils en
» pensent, la volonté d'un mourant l'em-
» porte à mes yeux sur l'autorité de la loi.
» Elle sera donc respectée, et il ne sera
» pas dit qu'après avoir donné à sa patrie
» une large portion de sa fortune person-
» nelle, Pline lui dispute honteusement
» quelques lambeaux d'une fortune étran-
» gère. »

Elles sont bien remarquables ces paroles
d'un païen qui, privé des clartés de l'Évan-
gile, ne jugeait ces graves questions qu'aux
pâles lueurs de la loi naturelle.

II. Si nous considérons cette obligation sacrée par rapport aux âmes qui sont dans le purgatoire, nous trouverons des motifs si engageants à nous acquitter de ce devoir avec zèle que nous ne manquerons point de faire tout notre possible pour leur donner tous les secours dont nous sommes capables. Quand il n'y aurait que les liens du sang et de l'amitié qui nous unissent avec elles, en faudrait-il davantage pour nous porter à le faire généreusement et sans aucun délai ? Car pouvons-nous différer de retirer d'une fournaise ardente des parents de qui nous tenons la vie, et tout le bien que nous possédons ?

N'imitons donc pas la cruauté des frères de Joseph. Il est rapporté dans le livre de la Genèse que Joseph étant allé porter à manger à ses frères qui gardaient les troupeaux de Jacob, au lieu de lui faire des remerciements de ce qu'il avait parcouru tout le désert avant de les trouver, ils le dépouillèrent et le jetèrent dans une vieille citerne, où ils le laissèrent pleurer et gémir pendant qu'ils mangeaient et buvaient sur le bord le pain et le vin qu'il leur avait apportés, en se divertissant des cris lugubres de leur frère, qui les priait avec larmes et des soupirs déchirants de le retirer de cet abîme. L'insensibilité de ces frères

dénaturés a paru si horrible au prophète Amos, qu'il n'a point trouvé de comparaison plus forte pour reprocher aux Juifs leur ingratitude à l'égard de leur Père céleste. Le prophète ne peut s'empêcher de faire des imprécations contre les frères dénaturés de Joseph, qui faisaient bonne chère avec ce qu'il leur avait apporté, ne se contentant pas de fermer leurs oreilles à ses plaintes, mais encore ayant assez peu de cœur pour en rire et s'en divertir.

Il y a bien peu d'enfants qui pleurent leur mère comme saint Augustin pleura la sienne. Aussi on peut bien dire d'une mère abandonnée dans les feux du purgatoire ce que Jérémie disait de Jérusalem. Elle a beau pleurer jour et nuit avec tant d'amertume qu'elle est baignée dans ses larmes; il n'y a personne de ses amis qui la console. Il n'y a pas même jusqu'à sa propre fille qui, occupée de ses plaisirs et de ses mondanités, ne l'ait oubliée. Elle a eu grand soin de recueillir la succession, mais elle n'en a pas donné la moindre chose, afin de faire prier Dieu pour sa mère : elle ne le prie pas elle-même, et elle ne fait à son intention ni aumônes, ni prières, ni communions, ni aucune autre bonne œuvre. Si cette pauvre âme est ainsi délaissée par ses proches, à qui s'adressera-t-elle donc

pour avoir du secours? Sera-ce donc aux étrangers? Ce sera inutilement qu'elle leur criera avec le prophète : O vous qui passez, arrêtez-vous un peu, je vous en conjure, et considérez s'il y a douleur semblable à la mienne? Le Seigneur m'a moissonnée au jour de sa colère, et il m'a envoyée dans un feu qui me pénètre jusque dans le plus intime de moi-même. Après m'avoir enchaînée dans ce feu brûlant, il m'y a abandonnée; je suis dans l'accablement et plongée dans l'amertume. J'ai déjà perdu les yeux à force de pleurer.

Jugez donc de la pitié qu'on doit avoir de moi. Tous mes amis m'ont délaissée, et ceux que j'aimais m'ont trahie, après m'avoir frappée d'une plaie mortelle et épouvantable à voir.

Quand même ces étrangers, dont cette âme implore le secours, auraient quelque sensibilité, toutes ces plaintes ne serviraient tout au plus qu'à les faire ressouvenir de leurs parents et de leurs amis défunts qui sont dans le même état, et s'ils avaient quelques secours à donner, il les leur appliqueraient préférablement à ceux qui ne leur appartiennent point. Ainsi, il faut donc que cette pauvre âme abandonnée se console dans les feux, puisqu'elle n'a point d'autre espérance d'être soulagée, jusqu'à

ce que Dieu la retire de ses tourments. Ce qui n'arrivera point que sa justice ne soit entièrement satisfaite ; car si ce Juge inexorable abandonna Jésus-Christ, son fils unique, à toutes les rigueurs de la Passion, parce qu'il s'était engagé à satisfaire à sa justice pour les péchés d'autrui, et s'il ne lui rabattit rien de tout ce qu'il devait souffrir, quoi qu'il l'en priât, en lui disant : Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi, peut-on croire qu'il diminuera la peine d'une âme qui expie ses propres fautes, et à laquelle personne ne s'intéresse ! il faudra donc qu'elle endure ses maux jusqu'à ce que Dieu soit entièrement satisfait.

J. M. J.

LE MOIS CONSOLATEUR
DES AMES DU PURGATOIRE.



SECONDE PARTIE.



MÉDITATIONS
pour le mois de Novembre.

Lecture préparatoire.

1. L'esprit de vérité qui assiste l'Eglise est surtout esprit d'amour et de charité, et comme esprit de vérité, il l'éclaire pour que sa charité s'étende à tous les besoins et qu'elle ne se trompe pas dans les moyens de subvenir à toutes les infirmités et à toutes les misères. Cette charité qui anime les fidèles, et sans laquelle il n'y a pas de vrais catholiques, agit chez tous, mais ne se manifeste point de la même manière,

afin d'opérer toute espèce de biens. Selon le don particulier que chacun a reçu, elle distribue le pain et le vêtement matériels, elle assiste les infirmes, ou elle parle de vive voix et par écrit pour instruire les ignorants; elle signale les séducteurs, elle lutte contre les impies qui veulent entraîner les individus et les peuples dans l'apostasie; ou bien encore elle donne ce qu'elle possède, elle s'alarme et va exposer sa vie pour défendre la sécurité et l'indépendance de Celui qui est l'infaillible interprète de l'Esprit de vérité et d'amour.

Mais si la charité est d'autant plus admirable que ses œuvres sont plus cachées et plus impénétrables à tous les regards, que dire de celle qui s'attache au soulagement des membres de l'Eglise souffrante, de celle qui agit et s'exerce uniquement sous l'inspiration de la foi? N'est-elle pas le propre des âmes les plus parfaites, et ne pourrait-on pas dire qu'elle est d'autant plus pratiquée par elles qu'elles avancent davantage dans la perfection? Voilà pourquoi on trouve tant de mauvais chrétiens qui ne remplissent que très-imparfaitement ce devoir sacré.

« Hélas! disait saint François de Sales, nous ne nous souvenons pas assez de nos morts, de nos fidèles trépassés. Aussi

l'Eglise, comme une bonne mère, nous rappelle nos chers défunts quand nous les avons oubliés. C'est ainsi qu'elle consacre le mois de novembre au culte des morts. Voici ce que dit à ce sujet un écrivain moderne :

Cette pieuse et salutaire pratique de prier pendant un mois entier, pour les défunts, a ses racines dans les temps les plus reculés de l'histoire de l'Eglise. C'est un usage traditionnel qu'elle a toujours encouragé par ses paroles et quelquefois enrichi de ses faveurs les plus précieuses.

Nous voyons que, sous l'ancienne loi, *le mois des Morts* était une des formes les plus générales et les plus usitées de la prière pour les défunts, un des rites enfin les plus remarquables sous lesquels nous apparaît, chez les Juifs, le culte des morts. — Ce peuple, en effet, qui seul possédait alors, au milieu de toutes les nations de la terre, le véritable esprit de Dieu, et qui était lui-même, dans sa doctrine et dans son culte, comme une ébauche du peuple chrétien et de la religion catholique, ne se contenta pas de proclamer dans ses livres divins *que c'était une sainte et salutaire pensée de prier pour leurs morts*, mais il voulut encore, pour donner à ce devoir de la piété filiale comme une consécration nouvelle,

régler le temps et la durée de cette prière. — Et c'est pourquoi il fut établi qu'après la mort d'un des membres de la famille, le reste des parents porterait le deuil pendant *trente jours*, et, pendant tout ce temps, ne cesserait d'offrir des sacrifices pour l'âme du défunt. Aussi, voyons-nous qu'à la mort du patriache Jacob, ses fils le pleurèrent pendant *trente jours*. Il en fut de même à la mort du grand-prêtre Aaron et de son frère Moïse : on renouvela ce deuil de *trente jours*, et le peuple d'Israël ne crut pas devoir mieux témoigner sa reconnaissance à ces deux grands hommes qu'en offrant à Dieu des suffrages pendant *un mois entier*.

Cette pieuse coutume de prier sans interruption pour les défunts pendant *un mois*, s'enracina tellement chez le peuple choisi que, dans les saintes Ecritures, il est dit que le deuil est achevé quand le mort a été pleuré pendant *trente jours*. Ce terme, dit l'historien Josèphe, a été reconnu par tous les sages comme juste et convenable pour pleurer la perte de ceux qui nous étaient chers. Aussi, l'Eglise catholique, qui, dès les temps apostoliques, a montré tant de sollicitude pour ses enfants morts, ne cessant jamais de prier pour eux, a-t-elle particulièrement encouragé ce deuil d'un mois, qui est comme la première expression et le

tribut le plus empressé de la compassion des survivants pour ceux qui ne sont plus. De là ce rite sacré qu'on appelle *le mois des Morts*, auquel les auteurs liturgiques donnent des interprétations mystiques, que saint Grégoire rendit plus important en y ajoutant la célébration de *trente messes en trente jours consécutifs*, et que le pape Innocent XI enrichit d'indulgences. Rangé par les moines de Cluny parmi les pieuses pratiques, il fut adopté par les fidèles pendant plusieurs siècles et recommandé par Benoît XIII ¹.

¹ Dans la cent huitième lettre de saint Boniface, qui vivait au commencement du XII^e siècle, on trouve cette formule : « Nous vous avons envoyé les » noms de ceux de nos frères qui sont récemment » décédés, afin que, d'après l'usage reçu, vous vous » souveniez d'eux dans vos saintes oraisons, et que » vous envoyiez par écrit ces mêmes noms à d'autres » monastères, comme nous le faisons aussi chaque » fois que nous recevons de votre part ou des » autres monastères les noms d'un frère défunt. » Dans une lettre de l'évêque Cineheard, qui se trouve parmi les lettres de saint Boniface, on lit ce passage : « Nous vous envoyons les noms du seigneur » Romain, évêque, pour lequel chacun de vous » chantera trente messes, ainsi que les psaumes » indiqués, et jeûnera d'après notre constitution. » De même, chacun chantera dix messes pour deux » laïques, Megenfrith et Araban. » Il y avait, dans le même but, des confréries ou sodalités composées de membres de différents monastères.

Le savant pape Benoît XIV désirait le voir revivre dans sa première vigueur pour l'avantage des vivants aussi bien que des morts. Les lois ne manquèrent pas à ce sujet. Dans un concile de Bavière, il fut statué qu'à la mort de l'un des évêques ou abbés de cette province, chacun des survivants dirait trente messes, et que les évêques et abbés en feraient dire autant pour chaque prêtre ou moine défunt. Dans le synode de Chelsit, on prescrivit la récitation de plusieurs prières pendant un mois, pour faire entrer plus promptement les défunts dans le royaume de la béatitude; et dans les capitulaires des rois de France, il est ordonné qu'à l'intention des amis et des parents défunts, on fasse pendant trente jours des oblations et des jeûnes.

La piété des fidèles, encouragée par tant de témoignages, s'appliqua toujours, bien qu'en diverses manières, à consacrer un mois à la mémoire des défunts qui leur étaient chers. Ainsi le pratiqua le clergé de Metz pour son évêque Cléodulphe, en offrant pour lui pendant trente jours des messes, des pénitences, des oraisons et des aumônes; ainsi le saint abbé Pierre de Cluny recommandait à tous les prieurs de son ordre d'en faire autant pour sa mère Rain-

garde. Charlemagne déploya sa munificence impériale dans la fondation qu'il fit, dans un chapitre de chanoines, de la récitation de trente psautiers par an et de la célébration d'autant de messes pour le repos et la paix de son bien-aimé fils Roland, qu'il avait perdu; et la sérénissime infante Isabelle-Claire-Eugénie, outre la célébration de quatre mille messes, fit faire pendant trente jours de suite des prières publiques et privées pour l'âme de son époux défunt, l'archiduc Albert. Saint Louis Bertrand se livra pendant le même espace d'un mois à de rigoureuses pénitences. et à de très-ferventes prières à l'intention d'un de ses frères en religion, qu'il eut la consolation de voir monter au ciel le trentième jour. Saint Pierre Damien rapporte que dans un monastère on offrait pendant tout un mois le divin sacrifice, auquel assistait toute la communauté, pour chaque moine qui venait à mourir. A l'abbaye de Fulde, pendant le même espace de temps, on considérait le défunt comme présent au réfectoire, et sa portion était chaque jour donnée aux pauvres, pour le bien de son âme. Saint Norbert voulut que, dans son ordre de Prémontré, on observât cette double pratique de dévotion pour les trépassés, et chez les frères-prêcheurs, où l'on est si charitable

envers les défunts, la règle du grand patriarche saint Dominique veut que, pour chaque frère ou sœur enlevé par la mort, il soit récité pendant trente jours cent *Pater noster* par les convers, les psaumes de la pénitence par les clercs, et que les prêtres disent trente messes. C'est le même nombre de messes dites pendant trente jours consécutifs que demanda l'âme d'un défunt à l'évêque Théobald pour sa rédemption, et saint Pascal Baylon assura une pieuse dame que trente messes, célébrées dans le même espace de temps, suffiraient pour faire passer du purgatoire au ciel l'âme d'un de ses parents. Dans l'archiconfrérie établie à Rome sous l'invocation de Jésus, de Marie et de Joseph, pour soulager les âmes qui ont le plus besoin de secours, les statuts prescrivent la célébration de trente messes pour chaque confrère défunt. Parmi les zélés missionnaires qui allaient arroser les terres du Maduré de leurs sueurs apostoliques, il fut réglé que chacun d'eux dirait également trente messes pour ceux qui succomberaient, et plusieurs historiens rapportent que l'usage de dire trente messes pour les âmes des défunts était religieusement observé parmi ceux au milieu desquels ils vivaient. Sans nous arrêter aux dispositions des particuliers qui assurèrent

à leur âme les suffrages de trente messes après leur mort, nous rappellerons seulement le bref du pape Pie VII, qui voulut récompenser par l'indulgence plénière la dévotion de tout fidèle qui, pendant trente jours consécutifs, ferait à l'intention des âmes des défunts le pieux exercice proposé par Augustin, évêque d'Arezzo ¹.

II. C'est de là qu'est venue la pieuse pratique de consacrer le mois de novembre au soulagement des âmes du purgatoire.

Chacun, au reste, peut choisir le mois qui lui convient le mieux pour faire ces saints exercices. Une époque convenable serait à la mort d'un parent, d'un ami, ou au temps où l'on célèbre l'anniversaire de leur décès.

Les pratiques sont bien simples : faire chaque jour sa lecture et autant que possible sa méditation sur le sujet indiqué ; entendre la sainte messe pour le repos des âmes du purgatoire, y communier dévotement, si l'on a obtenu la permission. Il faut, pendant ce mois, faire des aumônes, quelques mortifications, des chemins de Croix, gagner des indulgences à l'intention des défunts.

¹ P. Vitali, traduction de M. l'abbé de Valette.

On peut, en commençant, réciter cinq *Pater, Ave* et *Requiem* en mémoire de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, suppliant le Père éternel d'avoir pitié des âmes du purgatoire en vue du sang répandu par son divin Fils, et pour cela répéter cinq fois l'oraison jaculatoire : MISÉRICORDE, Ô PÈRE ÉTERNEL, PAR LE TRÈS-PRÉCIEUX SANG DE JÉSUS. *Pater, Ave, Requiem*¹.

— Après la méditation on peut réciter le *De profundis*, le psaume des larmes et de la douleur.

« Jamais l'âme de l'homme, dit Lamartine, ne s'est répandue devant l'homme et devant Dieu en expressions et en sentiments si tendres, si sympathiques, si déchirants. Tous les gémissements du cœur humain ont trouvé leur voix et leurs notes sur les lèvres et sur la harpe du Roi-Prophète. »

Celui qui sait combien il y a de flots dans la mer et combien de larmes dans l'œil de l'homme, Celui qui voit les soupirs du cœur quand ils ne sont plus, Celui-là seul pour-

¹ A la récitation de ces prières, est attachée pour chaque fois l'indulgence de 300 jours, et l'indulgence plénière pour ceux qui, les ayant récitées pendant un mois entier, se confesseront et communieront. (*Bref de Pie VII, du 7 février 1817.*)

rait dire combien de pieux mouvements, combien de vibrations célestes a produits et produira dans les âmes le retentissement de ces merveilleux accords, de ces cantiques prédestinés, lus, médités, chantés à toutes les heures du jour et de la nuit, sur tous les points de la *vallée des larmes*.

Ces psaumes de David, dit M^{sr} Gerbet, sont comme une harpe mystique suspendue aux murs de la vraie Sion. Sous le souffle de l'esprit de Dieu, elle rend des gémissements infinis, qui, roulant d'écho en écho, d'âme en âme, réveillant dans chacune d'elles un son qui s'unit au chant sacré, se répandent, se prolongent et s'élèvent comme l'universelle voix du repentir. Et pourquoi ne penserions-nous pas que ces hymnes saints ne sont pas seulement à l'usage de ceux qui vivent sous le soleil, et qu'ailleurs ils sont connus aussi et goûtés? Pourquoi croirions-nous que les âmes sorties de la terre d'épreuve, mais retenues encore dans celle de l'expiation, aient oublié les expressions inspirées que leur avait apprises le Prophète de la pénitence? Pourquoi, sans articuler les mots des langues terrestres, qui sont l'enveloppe mortelle de la pensée, ces âmes ne conserveraient-elles pas comme une prononciation idéale de ces divins gémissements? J'aime à croire qu'ils n'ex-

pirent qu'à la porte de ce séjour où la nature humaine étant purifiée de toutes les suites des convoitises déréglées de l'orgueil, tout désordre et toute douleur s'évanouissent à jamais dans l'harmonie, inexplicable en pensées terrestres, du sacrifice et des chastes voluptés, de l'humilité et de la gloire.

Voici une gracieuse légende sur l'excellence du *De profundis*, empruntée à l'Histoire de l'ordre des théatins.

Le P. D. Giampaolo Montorfano, théatin, pour démontrer un jour à un esprit trop mondain le prix des suffrages pour les morts, prit une grosse somme d'argent et la versa dans un des plateaux d'une balance ; sur l'autre il mit le psaume *De profundis*, écrit sur une petite feuille de papier, et aussitôt, au grand étonnement des assistants, cette matière si légère l'emporta sur le lourd et précieux métal et fit pencher la balance de son côté. Que cela nous excite à réciter souvent ce psaume pour nos morts, et que, depuis le premier jusqu'au dernier jour de ce mois, le *De profundis* couronne notre saint exercice. (P. D. Joseph Silos, *Hist. ord. theat.*, 1 part., lib. XV, ad ann. 1580.)

De profundis.

De profundis clamavi ad te, Domine : * Domine, exaudi vocem meam.

Fiant aures tuæ intendentes * in vocem deprecationis meæ.

Si iniquitates observaveris, Domine : * Domine, quis sustinebit ?

Quia apud te propitiatio est : * et propter legem tuam sustinui te, Domine.

Sustinuit anima mea in verbo ejus : * speravit anima mea in Domino.

A custodia matutina usque ad noctem, * speret Israel in Domino.

Quia apud Dominum misericordia, * et copiosa apud eum redemptio.

Et ipse redimet Israel * ex omnibus iniquitatibus ejus.

†. Requiem æternam dona eis, Domine;

Du fond de l'abîme, j'ai crié vers vous, Seigneur; Seigneur, écoutez ma voix.

Que vos oreilles soient attentives à la voix de ma prière.

Si vous exigez, Seigneur, un compte sévère de nos iniquités, qui pourra subsister devant vous, ô mon Dieu ?

Mais vous aimez à pardonner : aussi, appuyé sur votre loi, j'attends, Seigneur, votre secours.

Mon âme l'attend, fondée sur vos promesses; mon âme se confie dans le Seigneur.

De la veille du matin jusqu'au soir, qu'Israël espère dans le Seigneur.

Car le Seigneur est plein de miséricorde, et l'on trouve en lui une abondante rédemption.

C'est lui qui rachètera Israël de toutes ses iniquités.

†. Seigneur, donnez-leur le repos éternel,

R. Et faites briller pour eux la lumière qui ne s'éteint jamais.

ÿ. Des portes de l'enfer

R. Arrachez leurs âmes, ô Seigneur!

ÿ. Qu'ils reposent en paix. *R.* Ainsi soit-il.

ÿ. Seigneur, exaucez ma prière.

R. Et que mes cris s'élèvent jusqu'à vous.

R. Et lux perpetua luceat eis.

ÿ. A porta inferi

R. Erue, Domine, animas eorum.

ÿ. Requiescant in pace. *R.* Amen.

ÿ. Domine, exaudi orationem meam.

R. Et clamor meus ad te veniat.

Prions.

O mon Dieu, Créateur et Rédempteur de tous les fidèles, accordez aux âmes de vos serviteurs et de vos servantes la rémission de tous leurs péchés, afin qu'elles obtiennent, par nos très-humbles prières, le pardon qu'elles ont toujours attendu de votre miséricorde; vous qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

ÿ. Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel.

R. Et faites briller sur eux la lumière qui ne s'éteint jamais.

ÿ. Qu'ils reposent en paix. *R.* Ainsi soit-il.

Oremus.

Fidelium Deus omnium Conditor et Redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum remissionem cunctorum tribue peccatorum, ut indulgentiam, quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur: qui vivis et regnas in sæcula sæculorum.

Amen.

ÿ. Requiem æternam dona eis, Domine.

R. Et lux perpetua luceat eis.

ÿ. Requiescant in pace. *R.* Amen.

I.

LA TOUSSAINT.

L'Eglise catholique est sainte, et seule elle fait des saints. C'est sa gloire inimitable, c'est son incomparable couronne. Ces âmes sublimes de grandeur et de beauté, ces âmes qui ravirent le ciel et la terre, et qui passèrent ici-bas parmi les bénédictions des hommes, n'ont fleuri qu'au jardin de l'Eglise.

Aussi, mère heureuse et fière, voyez comme elle se pare de la gloire de ses enfants! Comme elle embaume leur mémoire dans ses fêtes et ses cantiques! Chaque jour, reviennent sur ses lèvres leurs noms et leur souvenir. Elle charme et console chaque pas de son pèlerinage en racontant leur vie, en chantant leurs louanges, et quand la couronne de l'année catholique va s'achever, elle rassemble dans son cœur et son amour tous les fils qu'elle a donnés à l'éternelle vie, toute la grande famille de ses élus, pour leur faire un triomphe solennel, et réjouir la famille d'ici-bas, en

mêlant le ciel et la terre dans une fraternité pleine d'espérance et d'amour¹.

L'Eglise de la terre se réjouit d'abord avec l'Eglise du ciel ; puis elle accorde un souvenir pieux à l'Eglise souffrante.

Aujourd'hui tout parle d'amour, de repos, de lumière, de bonheur. Tout sourit ici-bas, comme tout chante au paradis. L'homme, dont les regards sont trop souvent fixés à terre, lève enfin son visage, qui est fait pour contempler les cieux, et il sent s'épanouir dans son âme une immense espérance. C'est qu'aujourd'hui il est fête générale dans l'Eglise de Dieu. C'est la Toussaint !

Qu'elle est belle et qu'elle est nombreuse, la société des élus, des amis de Dieu ! « Je les ai vus, s'écrie l'apôtre saint Jean, et je

¹ Frédéric Ozanam écrivait à un de ses amis ces touchantes paroles : « Que je vous plains d'être privé de votre mère. Mais si mon ange gardien est sur la terre, le vôtre est au ciel ; si le mien est plus près de moi, le vôtre est plus près de Dieu. Ce que je dois à ses conseils, vous le devez à ses intercessions. Vous savez le grand mystère de la communion des saints, vous savez que ce mystère ne nous permet point de nous croire seuls ici-bas, et qu'il nous environne des âmes les plus excellentes et les plus chères comme d'autant de témoins et de patrons glorieux, afin que le cœur ne nous défaille pas dans nos épreuves. »

ne saurais en dire le nombre. Il y en avait douze mille de la tribu de Juda, et douze mille de la tribu de Ruben, et douze mille de la tribu d'Azor, et encore ... et encore. Et j'en vis une grande multitude que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, de toute langue. »

Là sont les enfants qui n'ont fait qu'apparaître dans la vie, et qui ont quitté la terre avec la robe de leur baptême. Leurs mères les pleurent encore ici-bas; mais eux, dans le sein de Dieu, s'abreuvent aux sources mêmes de l'amour, et ils prient pour leurs mères; — là sont les âmes vierges qui ne se sont pas souillées au contact du siècle; *elles suivent l'Agneau partout où il va*, en chantant le divin cantique qu'*elles seules* peuvent dire; — là sont les hommes forts, les rudes travailleurs qui ont vaincu le monde et rempli les austères devoirs de la vie chrétienne; — là sont les martyrs, héroïques athlètes qui ont défié le glaive des bourreaux et les bêtes fauves de l'amphithéâtre; — là ... mais pourquoi essayer de dire ce qui est innombrable? — Saints de la jeunesse, de l'âge mûr et de la vieillesse; — saints du monde, si agité et si souvent mauvais; — saints du cloître austère et silencieux; — saints de la fa-

mille..., peut-être notre père..., notre mère peut-être, ou un enfant, ou une sœur...; — saints de toutes les conditions; leur multitude *ne peut se compter*. Partis de tous les points du globe, des plaines arides et des déserts brûlants de l'Afrique, des îles de l'Océan ou des grandes et populeuses cités d'Europe, ils se sont rencontrés au centre de toutes choses; et là, « ils se tiennent debout devant le Trône et devant l'Agneau, et disent à haute voix : « Gloire à notre Dieu, ainsi soit-il; gloire, honneur, puissance, bénédiction à notre Dieu, à travers les siècles sans fin. »

Voilà le spectacle auquel l'Eglise nous convie. Elle nous engage ainsi à rendre grâces à Dieu, si magnifique dans ses récompenses, pour les biens dont il a comblé ses élus; — elle nous exhorte à invoquer le secours des bienheureux, et à réclamer, en notre faveur, leur commune intervention; — mais surtout elle veut exciter notre espérance et soutenir notre courage par la vue de leur félicité.

Grâce, en effet, aux mérites de Jésus-Christ, le ciel doit être un jour aussi notre patrie. C'est le rendez-vous assigné à toute la famille chrétienne; et chacun de nous peut dire avec vérité : Je vais au ciel. Mais pour y arriver plus sûrement, il est bon et

salutaire de fixer nos regards sur ceux qui nous ont devancés. C'est pourquoi, comme ces anciennes familles où l'on montrait aux enfants les portraits des aïeux, en leur disant : *Noblesse oblige*, l'Eglise catholique, aujourd'hui nous entr'ouvre le ciel, et, nous montrant nos pères dans la foi, elle s'écrie : « Marchez à leur suite, avec courage et confiance, les yeux fixés sur leurs exemples : *Sainteté oblige*. »

Enfants de l'Eglise, frères bien-aimés des saints, que leur fête nous soit une fête toute de cœur et de douce joie, et redisons avec ceux qui ont le mieux su louer leur mémoire : « O saints et saintes de Dieu, quelle gloire est semblable à la vôtre!... Quel souvenir humain est chéri, conservé, consacré comme votre souvenir! N'eussiez-vous recherché que cette gloire humaine dont le mépris est votre plus beau titre, jamais vos plus ardents efforts n'auraient pu vous élever à celle que vous avez acquise en la foulant aux pieds! Les conquérants, les législateurs, les grands écrivains, les hommes de génie, sont oubliés; ils n'ont brillé qu'un temps dans la vacillante mémoire des hommes. Vous, au contraire, ô bienheureux enfants de la terre que vous glorifiez, et du ciel que vous peuplez, vous

êtes connus et aimés de tout chrétien, car tout chrétien a au moins l'un de vous pour son ami, son patron, le confident de ses meilleures pensées, le dépositaire de ses espérances, le protecteur de son bonheur, le consolateur de ses tristesses. — Associés à l'éternelle durée de l'Eglise, vous êtes, comme elle, impassibles et inébranlables dans votre gloire ; chaque année, une fois au moins, le soleil se lève sous votre invocation, et sur tous les points de la terre, des chrétiens se saluent et se félicitent par la seule raison qu'ils ont le bonheur de porter votre nom ; et ce nom sacré est célébré, chanté, proclamé dans tous les sanctuaires de la foi, par des milliers de voix innocentes et pures, voix de vierges sans tache, voix d'héroïnes de la charité, voix de lévites et de prêtres ; enfin, par toute la hiérarchie sainte, depuis le Pontife suprême jusqu'à l'humble religieux dans sa cellule, qui répondent ainsi tous ensemble, par le plus solennel et le plus bel écho qui soit sur la terre, aux concerts des anges dans les cieux.

Ceux qui habitent encore la vallée des larmes prennent courage en pensant que c'est à travers les chagrins et les pleurs que leurs devanciers sont parvenus au

repos céleste, et ils se disent : Ils ont été comme nous, soyons comme eux.

Pour bien parler de la fête de tous les saints, il faudrait pouvoir peindre leur gloire, leur félicité, leurs extases sans fin. Et comment faire? Ce que l'œil n'a pas aperçu, ce que l'oreille n'a pas ouï, ce qui n'est jamais entré dans le cœur de l'homme ne peut être décrit.

Tout ce que nous pouvons dire avec Bossuet, c'est que, pour rendre les saints heureux, « Dieu n'emploiera pas sa puissance ordinaire : il fera plus, il étendra son bras, il ne s'attachera plus à la nature des choses, il ne prendra plus la loi que de sa puissance et de son amour; il ira chercher dans le fond de l'âme l'endroit par où elle sera plus capable de félicité; la joie y entrera avec abondance et l'inondera de délices.

» Les élus seront tellement embellis des présents de Dieu, qu'à peine l'éternité leur suffira-t-elle pour se reconnaître. Est-ce là ce corps autrefois sujet à tant d'infirmités? Est-ce là cette âme qui avait des facultés si bornées?... Dans la céleste Jérusalem, il n'y aura plus d'erreur, parce qu'on y verra Dieu; il n'y aura plus de douleur, parce qu'on y jouira de Dieu; il n'y aura pas de crainte ni d'inquiétude, parce qu'on y reposera en Dieu. »

J'entasserais bien d'autres citations du grand orateur, car Bossuet s'est plu à parler de la gloire des élus ; mais je m'arrête, car je trouve qu'un des meilleurs moyens de faire concevoir les délices du ciel, c'est de montrer les misères de la terre. *Là-haut, un océan de bonheur ! ici-bas, quelques petites gouttes de joie. Sur la terre, dit l'Ecclésiaste, on ne sourit qu'en tremblant.*

Voilà comment Bossuet peignait devant Louis-le-Grand la misère du bonheur du monde, et il n'avait trouvé la terre si pauvre que parce qu'il venait de regarder la félicité des élus ! Quand, d'un soleil radieux, vous reportez vos yeux sur les objets qui vous environnent, ils vous semblent tous obscurs.

TRAIT.

Rinlinde de Biseck et son mari, jeune et preux chevalier, s'aimaient tendrement ; mais Dieu, parlant à leur cœur, leur demanda l'imitation du sacrifice de quelques grands saints, de se consacrer à lui dans la religion. Obéissante à cette voix, Rinlinde servit le Seigneur et la sainte Vierge avec un zèle qui ne se trouva jamais en défaut. Aussi, lorsque ses yeux se fermèrent au jour d'ici-bas, son confesseur avait-il à peine commencé les prières funèbres, que la défunte

lui apparaissait revêtue du costume de l'ordre, et le visage reflétant un calme et une sérénité célestes. Le Seigneur a jeté sur moi, dit-elle, un regard plein de miséricorde à l'heure de ma mort, et tel est le torrent de douceur et de joie dont il m'inonde, que si, portant à moi seul toutes les douleurs de l'humanité, j'endurais tous les supplices des martyrs, cette heure de volupté suprême me récompenserait divinement. Il n'est aucun bonheur imaginable qui ne pâlisse devant cette joie. Et cependant, tel doit être l'inconcevable pureté des âmes appelées à s'unir à leur céleste Epoux, qu'avant d'entrer en jouissance de mon Créateur, vingt-sept jours de préparation expiatoire me sont imposés... Ce laps étant enfin expiré, la sainte apparut une seconde fois devant celui qui avait été son père spirituel; son visage et ses vêtements brillaient d'une splendeur qui eût effacé l'éclat du soleil, et le dominicain ne put en supporter la vue. C'était le moment où elle prenait son essor vers la céleste patrie.

PRATIQUE. — Invoquez aujourd'hui les bienheureux, surtout ceux qui ont eu des rapports avec vous, en faveur des âmes du purgatoire qui vous sont unies par les liens du sang ou de la charité.

J. M. J.

II.

LE JOUR DES MORTS.

Mais voici que le jour baisse ; la grande fête des élus touche à sa fin ; si belle, si touchante qu'elle soit, ce n'est encore pour nous qu'une fête de la terre : elle doit donc s'évanouir. En même temps, une autre commence, grave et mystérieuse : c'est la fête des Morts ; touchante inspiration de l'Eglise catholique, qui place à côté des chants de triomphe et des acclamations de la victoire les appels de la douleur et les soupirs de l'espérance.

C'est le moment où, dans chaque famille, on regarde autour de soi pour compter avec tristesse les places vides et les membres absents. Quelle ample moisson la mort a faite, cette année, dans nos rangs !

C'est le moment où la voix des cloches, le matin si solennelle, est empreinte de mélancolie et de tristesse. Plaintive, elle semble redire sans cesse et à tous, comme le gémissement de ceux qui ne sont plus : « Pensez à nous ! Priez pour nous ! »

C'est le moment où ceux-mêmes qui voudraient ne connaître de la vie que le rire et la joie se sentent dominés par des pensées graves et chrétiennes. Ils rentrent en eux-mêmes, pour se poser, dans le silence de leur âme, des questions inaccoutumées : « Où sont ceux que nous avons aimés et qui ont disparu ? Où allons-nous, nous-mêmes, poussés en avant, sans relâche et sans retour ? »

C'est le moment où ceux qui ont désappris d'incliner leurs fronts devant la divine Majesté retrouvent, avec étonnement, une larme dans leurs yeux, des souvenirs chrétiens dans leur cœur, et une prière sur leurs lèvres.

Oui, c'est le jour des morts qui commence, le jour des âmes ; jour de supplications et de souvenirs ; jour de pensées graves et de salutaires leçons. L'Eglise, en instituant la Commémoration des fidèles trépassés, s'est surtout proposé un double but : nous rappeler la pensée des membres de notre famille et des amis que nous avons perdus, et nous avertir en même temps de notre mort prochaine.

Au milieu des préoccupations du monde, des affaires et des plaisirs, on oublie vite ceux qui ont disparu, quand leur présence n'est plus là pour ranimer leur souvenir.

Si on excepte quelques mères désolées qui, à l'exemple de Rachel, ne peuvent retrouver leur joie, parce que ceux qu'elles ont aimés ne sont plus, on perd vite la pensée des amis et des proches. On habite la maison qu'ils ont bâtie; on s'assied à leur place; on jouit des champs qu'ils ont cultivés; on porte leur nom; au pied de leur couche funèbre on a promis, en pleurant, de se souvenir et de prier. Mais bientôt, le temps a fait un pas, ô légèreté du cœur humain! et l'oubli est venu... Heureusement, l'Eglise n'oublie pas; elle est mère. Aujourd'hui elle adresse à tous ses enfants d'ici-bas ses plus touchantes supplications, en faveur des âmes de ceux qui ne sont plus. Elle évoque pour ainsi dire ses chers défunts, et leur met dans la bouche de douces plaintes. Ecoutez : c'est la voix d'un père, d'une mère, d'un ami qui répètent en soupirant : *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei* : Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous au moins qui m'avez aimé.

Le Jour des Morts. C'est la fête de ceux qui ne sont plus, de tous ceux qui ont laissé, en partant pour l'éternité, une place vide au foyer de la famille. Le 2 novembre est la date du pieux pèlerinage à ces

tombes qui renferment la meilleure partie de nous-mêmes, de notre cœur, en un mot; car les affections perdues ne se remplacent pas, et lorsqu'elles tombent dans le gouffre commun du tombeau, fauchées comme les fleurs des prés, le printemps de notre cœur est fini, il n'y a pas de floraison nouvelle¹.

Hier, dans la belle fête de la Toussaint, l'Église ouvrait aux regards de l'espérance cette cité triomphante où la vertu couronnée jouit enfin du fruit de ses combats; elle ouvre aujourd'hui à ceux de la pitié ce lieu d'expiation où la vertu, redevable encore à la justice divine, achève de se purifier par des souffrances passagères avant de monter dans la gloire. A ces chants de victoire, à ces hymnes d'allégresse qui nous venaient du ciel et qui semblaient retentir jusqu'à nous des profondeurs de l'éternité, succèdent les voix plaintives, les cris déchirants qui remplissent les régions désolées du purgatoire. Heureuse et sublime idée de rapprocher ainsi nos frères souff-

¹ *Le Jour des Morts.* — Que ce jour est différent des autres : à l'église, dans l'âme, dehors, partout ! Ce qu'on sent, ce qu'on pense, ce qu'on voit, ce qu'on regrette ne peut se dire. Il n'y a d'expression à tout cela que dans la prière.

frants de nos frères glorieux, de nous suspendre, pour ainsi dire, entre l'admiration pour les uns et la compassion pour les autres, et de lier par une chaîne d'amour ces trois Eglises, dont l'une combat, dont l'une souffre et dont l'autre triomphe ! Ah ! sans doute, elle est divine cette religion qui connaît si bien les routes du cœur et qui sait l'attendrir et le rendre meilleur par des rapprochements si doux et des harmonies si touchantes¹ ! Admirez quelle connaissance a la religion du cœur humain ! Elle a voulu faire prier ses enfants pour les morts ; mais, pour qu'à la vue de tant de cercueils, la tristesse et la douleur n'absorbassent pas trop leurs âmes, elle montre les rayons du ciel à côté des ombres du sépulcre, la résurrection auprès de la mort.

¹ Un libre penseur a écrit les lignes suivantes, sorties de son cœur, qui démentait son esprit, en opposition avec l'Eglise :

« J'aime ces soins affectueux et ces tendres hommages rendus aux morts chéris. J'aime qu'on les honore et qu'on les bénisse comme s'ils étaient là pour respirer ce doux encens du souvenir et de l'affection, et que des anniversaires, si douloureux pour nous, soient comme un jour de fête pour les nobles libérés de la vie. Du milieu plus pur et plus heureux qu'ils habitent désormais, il leur plaît peut-être de jeter les yeux, ce jour-là, sur leurs anciennes demeures et d'écouter parler leurs fidèles amis. »

Le jour de la *Fête de tous les Saints*, elle n'a parlé que du bonheur des élus, que de leurs délices sans fin, que de leur gloire, afin que, le lendemain, nous priassions avec plus de ferveur, avec plus d'instances, pour que le Dieu des vivants et des morts donne à notre père, à notre mère, à nos amis, ce repos et cette félicité que l'Eglise nous a fait entrevoir.

« La religion, non satisfaite de donner des prières et des bénédictions à chaque cercueil, a couronné les choses de l'autre vie par une cérémonie générale, où elle réunit la mémoire des innombrables habitants du sépulcre, vaste communauté des morts, où le grand est couché près du petit; république de parfaite égalité, où l'on n'entre point sans ôter son casque et sa couronne pour passer par la porte abaissée du tombeau.

» Dans ce jour solennel, où l'on célèbre les funérailles de la famille entière d'Adam, l'âme mêle ses tribulations pour les anciens morts aux peines qu'elle ressent pour ses amis nouvellement perdus. La religion seule était capable d'élargir assez le cœur de l'homme pour qu'il pût contenir des soupirs et des amours égaux en nombre à la multitude qu'il avait à honorer. »

Dans ce jour, l'Eglise, comme une sainte

mère, appelant nos regards vers le lieu de l'expiation, nous invite à compatir avec elle aux souffrances des âmes de nos parents, de nos amis et de tous ceux qui se sont endormis avec le signe de la foi. Elle nous dit que *la pensée qui nous porte à prier pour les morts est sainte et salutaire*. Elle favorise cette sainte pratique en dispensant, pour nous et pour les âmes souffrantes, les indulgences, c'est-à-dire les trésors des mérites de Jésus-Christ et des saints, dont le divin Maître lui a laissé la disposition.

Dieu est si compatissant pour nous, pour nos douleurs, qu'il a voulu nous donner un moyen de nous rapprocher des amis qui nous ont quittés. Ce moyen, c'est la prière.

Quand, au moment de la mort, toutes nos fautes ne sont pas expiées, Dieu a pitié de sa faible créature; il la place dans un lieu d'attente, où le regret d'être encore éloignée ajoute à ses peines et achève de la purifier et de la rendre digne du ciel. Nous pouvons, par nos bonnes actions et nos vœux, hâter cette heure de la délivrance; nous pouvons, au nom du sacrifice sublime de la croix, demander grâce pour ceux qui ont souffert près de nous; nous pouvons rappeler à Dieu les douleurs de leur agonie et ce déchirement de cœur qu'ils sentirent en disant adieu à tout ce qu'ils aimaient.

La certitude de leur être utile, ce lien d'amour et de prière que la mort n'a pas rompu, est une consolation immense. On sent que c'est une absence de quelques jours que l'on déplore; on sent que dans le sein de Dieu il n'y a pas de mort, et que la réunion éternelle doit suivre le temps des épreuves, dit un célèbre orateur¹.

« Qu'y a-t-il, en effet, de plus suave au cœur que ce culte pieux qui nous rattache à la mémoire et aux souffrances des morts? Croire à l'efficacité de la prière et des bonnes œuvres pour le soulagement de ceux que l'on a perdus; croire, quand on les pleure, que ces larmes versées sur eux peuvent encore être secourables; croire

¹ Voici deux passages, indiquant la continuation des anciennes relations. Saint Cyprien écrivait à un confesseur de Jésus-Christ : « Si l'un de nous, dit-il, par la grâce de Dieu, sort le premier de ce monde, que notre charité dure toujours auprès du Seigneur, et que nos prières ne cessent point auprès de sa miséricorde pour nos frères et sœurs. » Je rappellerai également les paroles qu'Origène adressait à un père de famille pour l'exhorter au martyre : « Après votre départ de ce monde, lui disait-il, votre épouse, vos enfants et vos frères recevront de vous plus de secours que si vous fussiez demeuré avec eux. Vous saurez mieux alors comment il faut les aimer, et vous prierez pour eux plus sagement lorsque vous saurez qu'ils sont non-seulement vos enfants, mais encore vos imitateurs. »

enfin que, même dans ce monde invisible qu'ils habitent, notre amour peut encore les visiter par ses bienfaits : quelle douce, quelle aimable croyance ! et, dans cette croyance, quelle consolation pour ceux qui ont vu la mort entrer sous leur toit et frapper tout près de leur cœur ! Si cette croyance et ce culte n'existaient pas, le cœur humain, par la voix de ses plus intimes besoins et de ses plus nobles instincts, dit à tous ceux qui le comprennent, qu'il faudrait les inventer, ne fût-ce que pour mettre de la douceur dans la mort et du charme jusqu'en nos funérailles. Rien, en effet, ne transforme et ne transfigure l'amour qui prie sur une tombe ou pleure dans des funérailles, comme cette dévotion au souvenir et aux souffrances des morts. Ce mélange de la religion et de la douleur, de la prière et de l'amour, a je ne sais quoi d'exquis et d'attendrissant tout ensemble. La tristesse qui pleure y devient un auxiliaire de la piété qui prie ; la piété, à son tour, y devient pour la tristesse le plus délicieux arôme, et la foi, l'espérance et la charité ne se rencontrent jamais mieux pour honorer Dieu en consolant les hommes, et mettre dans le soulagement des morts la consolation des vivants !

Ce charme si doux que nous trouvons

dans notre commerce fraternel avec les morts, combien il devient plus doux encore, lorsque nous venons à nous persuader que Dieu, sans doute, ne laisse pas ces chers défunts ignorants tout-à-fait du bien que nous leur faisons ! Qui n'a souhaité, lorsqu'il priait pour un père ou un frère trépassé, qu'il fût là pour regarder ! Qui ne s'est dit en essuyant ses larmes près du cercueil d'un parent ou d'un ami perdu : « Si, du moins, il pouvait m'entendre ! lorsque mon amour offre pour lui avec des larmes la prière et le sacrifice, si j'étais sûr qu'il le sait et que son amour comprend toujours le mien ! Oui, si je pouvais croire que non-seulement le soulagement que je lui envoie arrive jusqu'à lui, mais si je pouvais me persuader aussi que Dieu daigne députer un de ses anges pour lui apprendre, en lui portant mon bienfait, que ce soulagement vient de moi, oh ! Dieu bon pour ceux qui pleurent, quel baume dans ma blessure, quelle consolation dans ma douleur. »

Cette faculté de conserver un lien avec ceux qui ne sont plus est belle, précieuse ; elle témoigne de l'infinité de notre destin. C'est notre droit et notre devoir de ne pas laisser notre affection et nos regrets se perdre dans une morne inutilité. Pourquoi

donc, lorsque quelqu'un nous est ravi par l'ordre de Dieu, lorsque s'est établie cette absence momentanée que le genre humain nomme la mort, pourquoi ne pensons-nous pas davantage au lien sacré de cette vie et de l'autre vie. Que ne relevons-nous dans notre souvenir ces figures touchées par la mort, mais où ne se peut détruire la trace puissante de Dieu? Que n'effaçons-nous tout deuil dans la splendeur de la foi? Est-ce que l'amertume de la séparation n'est pas adoucie par l'intermédiaire de la correspondance? N'est-ce pas le droit et le devoir, pour ceux qui demeurent, de s'unir par des liens invisibles à ceux qui sont partis, de les accompagner par la pensée et par la prière à travers leur mystérieux voyage, afin de hâter, selon nos forces, leur introduction dans l'éternelle patrie? Le Seigneur Jésus laissa un jour tomber de ses lèvres divines une parole que le christianisme a recueillie avec un pieux amour; le Sauveur des hommes laissa monter une prière de son cœur vers son Père céleste: il demandait l'*union* entre tous ceux qui croient à sa parole, une union éternelle, sans distinction d'Eglise visible et d'Eglise invisible des morts, la même union efficace et durable qui règne entre lui et son Père céleste.

Ainsi, quand une existence s'est évanoüie, quand un père, une mère, un frère, une sœur, un ami nous ont quittés, nous n'en sommes pas réduits à délibérer, devant leurs restes inanimés, quels sentiments nous pouvons nous permettre : la perpétuelle pratique de l'Eglise chrétienne autorise notre cœur à continuer aujourd'hui ce que nous faisons hier.

Nous ne connaissons rien de plus significatif et de plus touchant que la formule de prière consacrée par l'usage général dans l'Eglise, et qui fait partie des oraisons de la messe pour le *Memento* des morts : « Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes qui nous ont devancés avec le sceau de la foi et se sont endormis dans la *communion* de l'Eglise. Nous vous supplions, Seigneur, de leur donner, comme à tous ceux qui reposent en Jésus-Christ, le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix. »

Soyez donc fidèles, en ce jour consacré à la mémoire de vos chers défunts, à prier pour eux, et à faire une pieuse visite à leurs tombeaux.

TRAIT.

Saint Odilon fut le premier qui régla les prières pour les morts. Il avait eu grand soin, dès les

premières années de sa prélature, de prescrire dans son ordre beaucoup de prières, de jeûnes et d'aumônes, d'offrir souvent et de faire offrir le sacrifice non sanglant du corps et du sang de Jésus-Christ, pour ces âmes souffrantes et accablées sous le poids de la justice de Dieu. Mais sa compassion pour elles croissant de jour en jour, et voulant les pourvoir, pour les siècles à venir, d'un secours ordinaire et qui ne pût pas si facilement être interrompu ; étant d'ailleurs excité par des révélations qui furent faites à un saint ermite et à quelques-uns de ses religieux, il fit enfin cette belle ordonnance, qui est rapportée tout au long dans la bibliothèque de Cluny, portant que tous les ans, le second jour de novembre, qui est le lendemain de la fête de tous les saints, on ferait, dans tous les monastères de son obédience, la Commémoration de tous les fidèles défunts, et que ce jour serait entièrement appliqué à procurer auprès de Dieu la rémission de leurs peines et leur entrée bienheureuse dans le royaume des cieux : ce que l'Eglise universelle a si bien approuvé, qu'elle s'est appropriée cette ordonnance et qu'elle en a fait une loi pour tous les fidèles, comme il est expressément remarqué dans le Martyrologe romain.

PRATIQUE. — Faites célébrer la messe, si vous le pouvez, pour vos chers défunts.

J. M. J.

III.

L'EXISTENCE DU PURGATOIRE.

Il n'est pas de vérité mieux établie que l'existence du purgatoire et la vertu des prières pour les morts. Cette croyance universelle repose sur le témoignage de la sainte Ecriture et de toute la tradition.

Les prières pour les morts ne sont pas une nouveauté. Dans tous les temps, dans tous les lieux, dans toutes les religions, chez tous les peuples de la terre, on a cru que les morts sont soulagés par les suffrages des vivants. Quelle témérité n'y a-t-il donc pas chez les hérétiques, adversaires de ce dogme? C'est en réalité s'insurger contre l'humanité et lui donner un démenti; c'est opposer à la croyance du genre humain l'erreur de quelques-uns, et le délire d'un jour à la foi des siècles¹.

¹ L'antiquité païenne avait découvert le dogme si raisonnable du purgatoire, par la seule lumière de la raison. Ainsi s'exprime Platon, le plus sublime de ses sages : « Ceux qui ont vécu d'une manière » qui n'est ni tout-à-fait criminelle, ni absolument

La croyance du purgatoire, professée par les Juifs, a passé chez les chrétiens avec le christianisme lui-même. Calvin confesse que, sous les yeux et sous l'inspiration des

» innocente, souffrent des peines proportionnées à
» leurs fautes, jusqu'à ce que, purifiés de leurs
» souillures, ils soient mis en liberté et reçoivent la
» récompense de leurs bonnes actions. » — Voilà le langage du plus grand des philosophes.

Saint Augustin cite deux endroits de l'*Enéide* de Virgile, qui font voir qu'une lumière naturelle avait fait entrevoir à ce poète quelque chose de ce que la foi nous enseigne sur le purgatoire. Dans le premier de ces endroits, cet auteur profane dit que les âmes qui sont sorties de cette vie sans être entièrement lavées de la corruption qu'elles ont contractée dans leurs corps, en sont purifiées par des voies admirables, et qu'elles sont diversement tourmentées pour leurs crimes. Dans le second endroit, il décrit les Champs-Elyséens, que les païens regardaient comme le siège des bienheureux ; et il y met non-seulement ceux qui y sont arrivés par leurs propres mérites, mais encore ceux qui, par leurs bons offices, ont obligé les vivants à se souvenir d'eux après leur mort.

Je pourrais citer encore Cicéron, Pline, Ovide, Térence, pour prouver que comme la nature a donné quelque idée d'un Dieu juste à ces gentils, elle leur a aussi enseigné que sous ses yeux la vertu ne peut être sans récompense, ni le péché sans punition, et que, par conséquent, il faut dans l'autre vie des peines passagères pour expier des péchés dont on n'a point fait une satisfaction entière dans ce monde. Telle a été la croyance de la plupart des philosophes païens.

apôtres, les fidèles intercédèrent pour les défunts. Luther lui-même a dit : « Je crois fermement, et je sais de science certaine que le purgatoire existe ; que les âmes y souffrent, qu'elles peuvent être soulagées par nos œuvres et par nos prières¹. » L'Eglise universelle a professé ce dogme pendant quinze siècles. Tous les conciles le proclament, tous les monuments le confirment, toutes les liturgies le prouvent, tous les écrits le démontrent. Les Pères de tous les siècles chrétiens et qui sont considérés par l'Eglise comme les interprètes de la parole divine, comme les dépositaires fidèles de la vraie doctrine, comme les témoins intègres de la tradition, comme les vrais maîtres de la foi, comme les vrais modèles de la piété chrétienne, ces hommes de tous les talents se seraient-ils illusionnés au point de prendre la superstition pour la religion, le langage de l'homme pour celui de Dieu ? auraient-ils été des maîtres d'erreurs et de mensonges, tandis que les hérétiques seuls auraient connu la vérité² ?

¹ Au cimetière des protestants, à Lyon, et à celui des anglicans, à Dieppe-sur-Mer, nous avons lu sur un bon nombre de tombeaux ces paroles : *Priez Dieu pour son âme.*

² « Rien de plus rationnel, de plus conforme que ce dogme à ce sentiment d'une âme naturellement

C'est ainsi que l'Eglise a toujours pensé, non-seulement dans le Nouveau, mais encore dans l'Ancien Testament. D'après son enseignement inspiré, non-seulement il existe un purgatoire, mais les âmes que l'expiation y retient dans la souffrance peuvent être soulagées par les suffrages des fidèles, c'est-à-dire par leurs prières, leurs aumônes, leurs œuvres de piété, et par le sacrifice de la messe, toujours agréé d'en haut. Les siècles chrétiens n'ont qu'une voix pour proclamer le dogme du purgatoire, et leur conduite uniforme c'est de prier pour les justes sortis de cette vie sans avoir pleinement satisfait à Dieu. Ils disent que la prière, l'aumône et la messe rendent propice aux défunts Celui qui est

chrétienne, comme l'appelle un auteur des premiers siècles ! Car, si tel dogme ou tel mystère seuble au-dessus de la raison de l'homme, cependant il ne la choque en rien.

— C'est tellement vrai, que j'ai souvent admiré cette parole d'un enfant à sa mère, sur ce point si important du purgatoire. Cet enfant était le fils d'un ministre anglican ; il disait un jour à sa mère, qui fut fort embarrassée de lui répondre, comme vous pensez bien, il lui disait dans l'expansion d'une âme naïve et pure : « Je ne me crois pas assez bon pour aller tout droit au ciel, en sortant de ce monde, je ne me crois pas non plus assez méchant pour avoir mérité l'enfer ; où donc irai-je pour expier mes petites fautes d'enfant ? »

charité et miséricorde, qui nous ordonne de prier pour notre prochain, et qui ne refuse pas de se montrer indulgent et bon envers les uns, à cause de la foi et de l'intercession des autres. Ils proclament que nos suffrages peuvent venir en aide aux morts aussi bien qu'aux vivants, et exercer une action réelle sur les âmes des trépassés, si cependant, unis à l'Eglise et à Jésus-Christ, ils ont emporté dans l'autre monde, avec l'amitié de Dieu, les principes et le germe de la vie éternelle et bienheureuse, qui se développeront pleinement sous l'influence de nos prières, fécondées par la bénédiction céleste. Ils nomment tradition apostolique et citent comme usage reconnu et pratiqué partout dans l'Eglise, la Commémoration des morts, et ils prouvent, la liturgie à la main, qu'il n'y a pas d'époque où l'on n'ait rappelé le souvenir des défunts et recommandé leurs âmes dans le plus saint et le plus efficace de tous nos actes religieux. Ils montrent les pages de nos Ecritures où nous sommes invités à prier l'un pour l'autre et pour tous nos frères, où l'on nous enseigne que la prière du juste peut beaucoup quand elle est faite au nom de Jésus-Christ, médiateur entre le ciel et la terre ; que comme il a sauvé le monde par le sacrifice de la croix, en s'im-

molant d'une manière sanglante, de même dans le sacrifice de l'autel son corps sans tache est livré pour la vie du monde et son sang précieux coule pour la rémission des péchés; en sorte que, selon la tradition des apôtres, on offre l'hostie eucharistique non-seulement pour les péchés, les peines, les satisfactions et les autres besoins des vivants, mais aussi pour les fidèles morts en Jésus-Christ et pas encore entièrement purifiés.

Tel est l'enseignement de notre foi : si, par la grâce de la justification, les péchés sont remis avec la peine éternelle qui leur est due, néanmoins une peine temporelle reste ordinairement à subir, et il est nécessaire que cette expiation s'accomplisse, soit ici-bas, soit ailleurs.

En effet, hors du baptême, qui remet tout châtiment avec toute offense, Dieu ne nous pardonne pas sans exiger quelque satisfaction ; et c'est en même temps justice et sagesse. D'abord une indulgence absolue nous donnerait sans doute occasion de regarder nos fautes comme légères et d'en commettre bientôt de plus graves, au mépris des sacrements et au péril de notre salut. D'ailleurs l'obligation de satisfaire à Dieu par des peines temporelles a cet avantage, fondé sur les instincts de l'homme,

qu'elle nous détourne du mal, intimide nos passions, nous rend plus attentifs et plus vigilants pour l'avenir, détruit les restes de nos péchés et corrige nos habitudes vicieuses, en nous portant à des actes répétés de vertu. Enfin, par le travail d'une satisfaction pénible et pleine de repentir, nous devenons conformes à Notre-Seigneur, qui lui-même a bien voulu payer notre rançon, et dont les mérites communiquent à nos œuvres tout leur prix, en sorte que nous avons, dans notre ressemblance actuelle avec Jésus-Christ souffrant, un gage assuré de notre ressemblance future avec Jésus-Christ triomphant.

Ainsi donc nos fautes doivent être expiées par des satisfactions personnelles, qui complètent ce que la Passion du Sauveur a commencé, et qui sont notre part dans l'œuvre de la rédemption. Par conséquent, si, pour quelque cause que ce soit, nous n'avons pas rempli cette obligation avant la mort, c'est-à-dire si nous sortons de ce monde avec des péchés véniels qui n'ont pas été remis, ou bien sans avoir suffisamment expié des péchés mortels d'ailleurs pardonnés quant à l'offense et à la peine éternelle, une situation nous sera faite ailleurs où nous achèverons d'acquitter notre dette envers Dieu ; car rien de souillé

n'entrera dans son royaume. Cette situation temporaire, c'est le purgatoire, dont nous devons secourir les habitants.

Ne sommes-nous pas tous, en effet, les enfants d'une même famille, les membres d'un même corps? Hommes, chrétiens et prêtres, à ces trois titres, comment refuser de secourir nos semblables, autant du moins qu'il nous est possible? Nous ne voudrions pas les abandonner froidement dans leurs misères et leurs détresses corporelles, eussent-ils les torts les plus graves, parce que, après tout, ce sont des frères, et qu'une compassion instinctive nous émeut sur leur sort et nous incline à les soulager; comment donc abandonner dans leur captivité douloureuse, dans la situation redoutable où la mort les place devant Dieu, les âmes des justes, de ceux-là mêmes que la nature et la grâce ont fait deux fois nos frères? Comment les laisser seuls au milieu des angoisses et de la souffrance, lorsque tout nous presse d'intervenir en leur faveur par nos prières : oui, tout, la sympathie, la pitié, l'affection, la reconnaissance peut-être et la justice, la foi certainement et la charité, on pourrait dire encore l'intérêt personnel et le sentiment de nos propres besoins? Car enfin Dieu, qui est miséricorde et justice, nous tiendra compte

de notre religieuse sollicitude et nous traitera comme nous aurons traité nos frères; d'autre part, les âmes délivrées par nos suffrages ressentiront pour nous la charité que nous aurons eue pour elles, et leur intercession nous protégera dans nos luttes de la terre comme nos prières et nos bonnes œuvres les auront protégées dans leurs épreuves du purgatoire.

Ainsi deviendra plus étroite encore parmi nous cette douce réciprocité de prières et de services qui doit exister entre tous les enfants de l'Eglise. Ainsi se manifestera par cet acte l'unité de cette Eglise, qui triomphe au ciel, qui souffre dans le purgatoire et qui milite sur la terre : trois parties d'un seul tout, distinctes, mais non séparées; trois parties d'un même édifice, dont Jésus-Christ est la pierre angulaire et dont la charité est le lien et le ciment.

TRAIT.

M^{me} la comtesse de Strafford, avant de se convertir à la religion catholique, voyait de temps en temps M^{sr} de la Mothe, évêque d'Amiens, et les entretiens qu'elle avait avec lui faisaient toujours une vive impression sur son âme; mais ce qui la toucha le plus, ce fut un sermon qu'il prêcha le jour de saint Jean-Baptiste, aux Ursulines d'Amiens. Après l'avoir entendu, elle sentit

dans son cœur un vif désir de croire comme le prédicateur qui l'avait tant édifiée. Il lui restait pourtant encore quelques doutes sur le sacrifice de la messe et le purgatoire ; elle vint les proposer au saint évêque, qui, sans disputer avec elle, et sans attaquer de front ses préjugés, crut devoir lui parler ainsi pour la détromper : Madame, vous connaissez l'évêque anglican de Londres et vous avez confiance en lui. Eh bien ! je vous prie de lui mander ce que je vais vous dire :

« L'évêque d'Amiens m'a dit une chose qui doit m'étonner : c'est que si vous pouvez nier que saint Augustin ait dit la messe et prié pour les morts, et particulièrement pour sa mère, il se fera lui-même protestant. »

Ce conseil fut suivi ; l'évêque de Londres ne répondit pas, mais il se contenta de dire, à celui qui lui remit la lettre, que M^{me} de Strafford avait respiré un air contagieux qui l'avait séduite, que ce qu'il pourrait lui écrire ne remédierait probablement point au mal... Ce silence d'un homme qui avait eu toute sa confiance acheva d'ouvrir les yeux de M^{me} de Strafford, et peu de temps après elle fit abjuration entre les mains de M^{sr} d'Amiens. (*Vie de M^{sr} de la Mothe.*)

De Maistre a pu dire (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, VIII^e entretien) : « Le purgatoire est le dogme du bon sens. Ce dogme est si plausible qu'il s'empare, pour ainsi dire, de la raison et n'attend pas la révélation. Un des grands motifs de la brouillerie du XVI^e siècle fut précisément le purgatoire. Les insurgés ne voulaient rien ra-

battre de l'enfer pur et simple. Cependant, lorsqu'ils sont devenus philosophes, ils se sont mis à nier l'éternité des peines, laissant néanmoins subsister un *enfer à temps*, uniquement pour la bonne police, et de peur de faire monter au ciel tout d'un trait Néron et Messaline, à côté de saint Louis et de sainte Thérèse. Mais un enfer temporaire, qu'est-ce autre chose que le purgatoire? En sorte que, après s'être brouillés avec nous parce qu'ils ne voulaient point de purgatoire, ils se brouillent de nouveau parce qu'ils ne veulent que le purgatoire. »

A ne consulter que le sens commun, on comprend qu'il y a un milieu entre mourir dans une violente opposition à Dieu, et mourir dans une grande sainteté; cette mort intermédiaire ne suppose-t-elle pas un état intermédiaire dans l'autre vie? Pendant la vie, les uns pratiquent le bien durant toute leur carrière mortelle, existences supérieurement vertueuses. D'autres ont vécu de longs espaces de leur vie dans le désordre, dans la licence commode des passions; cependant l'heure de leur conversion vient à sonner avant l'heure de leur mort : faudra-t-il que ces derniers soient aussi facilement et *aussi promptement* admis au bonheur éternel qu'un juste qui a persévéré toute sa vie dans la pratique de la vertu? Ce serait contre l'équité naturelle.

PRATIQUE. — *Avant de vous coucher, dites une courte prière pour les défunts.*

J. M. J.

IV.

QU'IL EST DOUX DE POUVOIR SOULAGER LES ÂMES
DU PURGATOIRE.

Il est de foi qu'il existe un purgatoire où les âmes achèvent de se purifier avant d'entrer dans le ciel. Il est aussi de foi catholique que nous pouvons, par nos suffrages et nos bonnes œuvres, les aider à acquitter leurs dettes.

Le concile de Trente a défini que les fidèles qui sont ici-bas dans les voies de la grâce, peuvent, par la prière, par les bonnes œuvres, et surtout par l'offrande du sacrifice adorable de nos autels, venir au secours des âmes qui gémissent dans ces flammes expiatoires, les soulager, ou bien même hâter leur délivrance¹.

¹ Sur quoi Bossuet s'exprime ainsi : « Ceux qui sortent de cette vie avec la grâce et la charité, mais toutefois redevables encore des peines que la justice divine a réservées, souffrent encore ces peines dans l'autre vie. C'est ce qui a obligé toute l'antiquité chrétienne à offrir des prières, des aumônes, des sacrifices pour les fidèles qui sont décédés en la

Ne vous laissez pas, dit saint Paul, abattre par la tristesse et la douleur comme les infortunés qui n'ont point d'espérance, *non contristemini, sicut et cæteri qui spem non habent*. Vous pouvez, sans doute, couvrir de vos pleurs la tombe de vos parents et de vos amis ; mais ne vous bornez pas à des larmes stériles et impuissantes. Eh ! quel fruit doivent retirer les morts d'un sentiment purement naturel qui peut satisfaire un instant vos cœurs sans soulager leurs âmes ? Que leur importe une vaine et oisive douleur ? Il faut joindre aux devoirs prescrits par la nature ceux que la religion a consacrés : or, quels sont ces devoirs que la religion attend de votre piété ? Les prières pour les morts et les œuvres de sanctification.

Vous le savez, les âmes du purgatoire ne peuvent plus rien pour leur bonheur : le temps des mérites est passé ; elles sont tombées dans cette nuit profonde où personne

paix et la communion de l'Eglise, avec une foi certaine qu'ils peuvent être aidés par ces moyens. Voilà ce que le concile de Trente nous propose de croire touchant les âmes détenues dans le purgatoire, sans déterminer en quoi consistent leurs peines, ni beaucoup d'autres choses semblables, sur lesquelles ce saint concile demande une grande retenue, blâmant ceux qui débitent ce qui est incertain et suspect. (*Expos. de la Doctr.*)

ne peut plus opérer le bien. Seules dans une région étrangère, elles sont au pouvoir de leur Juge jusqu'à ce qu'elles aient payé la dernière obole ; *non exies inde donec reddas novissimum quadrantem*. Or, c'est à vous qu'il est réservé d'acquitter leurs dettes et de racheter leurs âmes. Ah ! si vous aviez la cruauté de les délaisser dans cet enfer passager, ce serait trahir tous vos devoirs et tromper tous les desseins de Dieu : car ce Dieu, qui est toujours père et qui en a toute la tendresse, a remis leur sort entre vos mains ; il fait dépendre de vos cœurs leur délivrance, comme pour resserrer les liens qui vous unissent. Son amour, admirable dans ses moyens, a cru devoir ainsi suppléer aux secours qu'il leur refuse par le secours si facile de l'assistance de vos prières ?

Qu'il est beau d'entendre saint Ambroise : tantôt au milieu des funérailles de son frère, lui adresser ces tendres paroles : « O mon » frère, je m'oublierai plutôt moi-même » que de vous oublier jamais dans mes » prières ; non, ni la mort, ni le temps ne » pourront vous arracher de mon cœur ; » tantôt, en parlant de l'empereur Théodose : « Je l'ai aimé, comme mon fils, sans » cesser de le respecter comme mon maître, » et voilà pourquoi je ne cesserai jamais

» d'offrir pour lui mes vœux et mes prières;
 » je ne le quitterai plus, jusqu'à ce que je
 » l'aie introduit dans la région des vivants,
 » où ses mérites l'appellent. »

Au quatrième livre de ses *Dialogues*, saint Grégoire-le-Grand s'exprime ainsi : « Le saint sacrifice a coutume d'être aussi très-utile aux âmes après la mort, et si utile que les âmes des défunts semblent même le désirer. » — Au iv^e chapitre, il dit : « Il est très-salutaire à ces défunts qui ne sont pas chargés de fautes graves, que, lorsqu'ils ont été enterrés dans la communion de l'Eglise, leurs proches, en visitant ces lieux bénits, pensent à ceux dont ils voient les tombes et prient Dieu pour eux. »

Après tant d'illustres exemples, votre piété envers les morts pourrait-elle être vaine et illusoire? Ah! que d'autres ornent leurs cercueils de lis et de roses; qu'ils répandent des fleurs, à pleines mains, sur leurs tombes, ou qu'ils les couvrent d'inscriptions! Pour vous, vous répandrez sur leurs cendres, avec vos larmes, l'encens et le parfum de vos prières; vous intercéderez auprès de Dieu pour leurs fautes, triste effet de la fragilité humaine, et vous viendrez vous associer aux prières communes de vos frères, afin que leur ferveur donne plus de force à la faiblesse des vôtres.

Eh ! qui vous empêcherait même, au premier son de la cloche de la dernière agonie ou du glas des morts, de tomber à genoux, au pied de vos oratoires, pour invoquer le Dieu des miséricordes ? Pourquoi ne feriez-vous pas, dans le jour, ce que vos pieux ancêtres faisaient autrefois dans la nuit, lorsqu'une voix lugubre et sépulcrale, circulant dans les rues, au milieu des ténèbres, venait interrompre leur sommeil et réclamer leurs prières pour les trépassés ?

Quelle douce consolation pour le mourant, au souvenir de ses péchés, de pouvoir penser que ses frères intercéderont pour lui ? Quelle douce joie pour ceux qui lui survivent, de savoir qu'ils peuvent efficacement soulager leur frère et hâter le moment de son bonheur ? sentiment si naturel, si profond, que, dans les élans spontanés de la douleur, il fait souvent fléchir le genou de l'impie et lui fait pousser jusqu'au ciel le cri de grâce et de miséricorde en faveur de ceux que son cœur avait aimés ? Admirable commerce, dit l'illustre auteur du *Génie du christianisme*, entre le fils vivant et le père décédé, entre la mère et la fille, entre l'époux et l'épouse, entre la vie et la mort ! Que de choses attendrissantes dans cette doctrine ! Ma vertu, à moi chétif mortel, devient un

bien commun pour tous les chrétiens; et de même que j'ai été atteint du péché d'Adam, ma justice est passée en compte aux autres. Amis chrétiens, les prières de ceux que vous aimiez vous atteindront au-delà du tombeau. Riches de la terre, vous pourrez partager votre superflu avec le pauvre, et, pour le plaisir que vous aurez eu à faire cette action si douce au cœur, Dieu vous récompensera encore en retirant votre père et votre mère d'un lieu de peines. C'est une belle chose d'avoir, par l'attrait de l'amour, forcé l'homme à la vertu, et de penser que le même denier qui donne le pain du moment au misérable, donne peut-être à une âme délivrée une place éternelle à la table du Seigneur. Quelle consolante religion que celle qui fait une obligation du *souvenir* et une vertu de l'*espérance*, qui les consacre et qui les vivifie par des rites aussi touchants et aussi moraux ! Les anciens embaumaient les corps des morts, le catholicisme embaume leur mémoire; il l'empêche de se corrompre et de se dissiper, en l'enveloppant de ses commémorations, de ses prières, de ses espérances éternelles. Chose admirable! il amortit le premier coup de la douleur que nous causent la séparation des êtres qui nous sont chers, et il nous les rappelle quand nous les avons oubliés ;

il en perpétue le regret en même temps qu'il le tempère; il ôte à la fois à notre deuil et ce qu'il a de trop sombre et ce qu'il a de trop fugitif.

Et que serait donc l'amitié entre les hommes, ô mon Dieu, si vous ne leur aviez pas donné la prière¹?

Remercions le Seigneur de nous avoir permis, dans sa miséricorde, de poursuivre de notre tendresse au-delà du tombeau tous ceux qui nous furent unis sur cette terre par les liens si doux du sang et de l'amitié.

¹ Plusieurs protestants, s'inspirant aux sources de la charité catholique, disaient avec le théologien Collier (2^e partie, p. 100) : « La prière pour les morts ravive la croyance à l'immortalité de l'âme, enlève le voile noir qui couvre la tombe et établit des rapports entre ce monde et l'autre. Si elle avait été conservée, nous n'aurions pas eu parmi nous tant d'incrédulité. Je ne conçois pas pourquoi notre Eglise, qui est si éloignée des temps primitifs du christianisme, a pu abandonner ou dédaigner une coutume qui ne fut jamais interrompue, qui fut pratiquée dans le siècle apostolique, dans le temps des miracles et des révélations, introduite parmi les articles de la foi, et jamais rejetée, si ce n'est par Arius.

« Si nous ne faisons rien pour nos morts, si nous omettons de nous occuper d'eux et de prier pour eux, comme autrefois dans la sainte cène, nous rompons tout commerce avec les saints, et si nous rompons de cette manière avec la plus noble partie de l'Eglise universelle, ne pourra-t-on pas dire que

TRAIT.

Il y a, dans cette pensée que la prière pour nos amis morts peut assurer leur éternel bonheur, un si grand attrait, une si forte consolation, que nous avons vu des protestants attirés à la religion catholique par cette seule idée.

J'ai connu un luthérien, dit le comte Wals, que notre croyance du purgatoire a rendu catholique.

Il avait perdu un frère chéri au milieu d'une fête, et il se souvenait sans cesse, pour tourmenter son cœur, de ce passage si brusque d'un festin au cercueil; son âme avait besoin d'être rassurée; il savait toute la pureté qu'il faut pour le ciel, et, dans son culte, il ne trouvait pas de lieu intermédiaire entre les parvis célestes et les profondeurs de l'abîme. On lui ordonna de voyager; ses amis se joignirent à son médecin, et le jeune Ecossais vint sur le continent.

Un jour il me révéla ce qui avait répandu tant de tristesse sur ses jeunes années, la mort de son frère, et ses inquiétudes sur les destinées éternelles d'un être tant aimé!...

« Ah! me dit-il, un *Jour des Morts*, par amour pour mon frère, je vais adopter votre rite!... Oh! quand je pourrai prier pour mon frère, je respirerai, je vivrai pour demander chaque jour

nous mutilons notre croyance et que nous repoussons un des articles de la foi chrétienne? » (*Doctrine chrétienne en exemples*, d'après le Catéchisme du R. P. Jean Deharbe, de la Compagnie de Jésus.)

du bonheur dans le ciel pour celui que j'ai tant chéri sur la terre!... Votre culte fait que l'on peut encore s'entr'aider après la mort; vos prières ôtent au sépulcre son terrible silence. Vous, vous conversez encore avec ceux qui sont partis de la vie; vous, vous avez connu la faiblesse humaine, cette faiblesse qui n'est pas le *crime*, mais qui n'est pas la *pureté*; et entre les limites du ciel et de l'enfer, Dieu vous a révélé un lieu d'expiation. Mon frère y est peut-être; je me fais catholique pour l'en délivrer, pour me consoler ici-bas, me soulager de ce poids qui m'opprime; ce poids, je ne l'aurai plus quand je pourrai prier. »

La prière, c'est la respiration de l'âme, surtout près des tombeaux. Là, les choses de la mort, la terre tombant sur le cercueil, le marbre scellé pesant sur le trépassé, les vers, la corruption, venant malgré tous nos efforts, malgré les châsses de bois, de chêne et de plomb, dévorer le peu qui nous reste de nos proches et de nos amis; toutes ces choses nous briseraient le cœur. Mais la prière soulève ce poids écrasant de dessus nos âmes.

La prière est comme une blanche aurore qui se lève sur nos chagrins pour en dissiper les ténèbres et pour faire voir le ciel aux yeux noyés de larmes.

PRATIQUE. — Invoquez aujourd'hui les bienheureux, surtout ceux qui ont eu des rapports avec vous, en faveur des âmes du purgatoire qui vous sont unies par les liens du sang ou de la charité.

J. M. J.

V.

COMBIEN LA FOI AU PURGATOIRE EST CONSOLANTE.

Quand on médite attentivement les vérités de la foi, on trouve qu'elles font toutes ressortir la miséricorde de Dieu. C'est ainsi que la doctrine de l'Eglise sur le purgatoire est éminemment consolante pour trois espèces d'âmes, surtout au moment de la mort. Elle est embrassée avec amour par les âmes saintes, à qui elle permet d'être tranquilles sur leur salut, sans être condamnées à l'orgueilleuse pensée qu'elles sont parfaitement pures. Rien n'est si fort et si doux particulièrement alors qu'une confiance qui se sait humble; Fénelon l'éprouva à son dernier jour. C'est ainsi que l'on peut, dans le catholicisme, rendre le dernier soupir la tête appuyée sur ces deux oreillers dont parle saint François de Sales : l'humilité et la confiance. On peut dire à Dieu : Seigneur, j'ai beaucoup péché, je le sais, mais je resterai, s'il le faut, au purgatoire jusqu'à la fin du monde. Mes dettes sont bien grandes, mais Jésus-Christ

les a acquittées, et sa rédemption est surabondante. Cette doctrine est rassurante pour les âmes qui craignent d'avoir trop peu fait pour expier de grandes fautes. Leibnitz a remarqué qu'elle ne fut pas d'une médiocre consolation pour Philippe II mourant. Certains souvenirs de sa vie se dressaient sans doute autour de son lit de mort, et pour apaiser la formidable apparition, il sentit qu'il était bon pour lui qu'il y eût quelque chose de plus dur que le repentir et de moins cruel que le remords.

Enfin, cette doctrine offre un refuge désirable à ces âmes qui ont passé presque toute leur vie dans les ténèbres de l'orgueil et des voluptés, et pour qui l'étoile du repentir ne semble se lever que dans les ténèbres de la dernière heure. Byron, en face de la mort, s'écria : Que la foi catholique au purgatoire est consolante !

Cette croyance du purgatoire est si naturelle, que tout notre être semble se révolter à la seule pensée que les liens qui ont uni deux âmes pendant cette vie terrestre puissent être entièrement brisés par la mort. Ce n'est point à une dépouille froide et défigurée que s'attache notre affection ; c'est à cet esprit immortel qui vient de s'envoler et qui vit dans un autre monde. Nous pouvons, par nos prières et nos bonnes

œuvres, secourir et soulager efficacement ceux que nous avons entourés, dans leur dernière maladie, de tous les secours les plus tendres. Qu'y a-t-il de plus consolant, après la perte des personnes qui nous sont chères, que la persuasion que la mort n'a point rompu tous les liens d'affection qui nous attachaient à elles; qu'elles se sont éloignées, mais non séparées de nous; qu'elles nous ont quittés, mais que nous ne les avons pas entièrement perdues; que nous pouvons les servir encore après leur mort, et que, par nos suffrages, nous leur donnons des preuves de notre souvenir et de notre affection!

La foi au purgatoire contribue à nous les rappeler sans cesse; et, pendant que nous prions pour leurs âmes, il semble que nous sommes encore dans leur société, que nous les voyons et que nous les entretenons. Cette croyance ôte au tombeau son horreur, à la mort son empire, à la séparation corporelle son amertume.

La croyance au purgatoire ne console pas moins ceux qui partent que ceux qui restent. L'âme vraiment catholique tire ses consolations en mourant, non-seulement de l'espérance en la miséricorde de Dieu, mais encore de la pensée de la charité des hommes. Mes parents, se dit-elle, mes

amis prieront pour moi. Elle s'assure même des suffrages avant de mourir; elle se recommande aux prières de tout le monde, comme elle promet de prier pour tous; et, tout en se séparant de corps, elle a la confiance de demeurer unie en Dieu avec ceux qu'elle quitte. Qui pourra dire les consolations que ces pensées et cette espérance inspirent au chrétien mourant?

Plus d'une fois, parmi les protestants, la douleur d'une mère, dit M. de Bonald, a imploré, malgré les dogmes réformateurs, les miséricordes divines pour les objets de ses regrets, et elle a senti que cette pieuse communication avec ceux dont la mort nous a séparés, cette continuation, dans le sein de Dieu, d'affections et de services entre les âmes qui se sont aimées, en même temps qu'elle fortifie la croyance de la survivance des esprits, est pour le cœur une vérité de sentiment, si elle n'est pas encore pour la raison un dogme de foi!

La croyance du purgatoire, n'eût-elle d'autre avantage que de lier les vivants avec les morts et conserver sur la terre l'amour et le souvenir pour ceux qui ne sont plus, serait digne de toute notre admiration. N'aimez-vous pas en effet cette belle union établie entre les saints du ciel, les habitants de la terre et les âmes du purga-

toire? N'admirez-vous pas cette charité qui nous lie à tout le corps mystique de Jésus-Christ, et qui nous fait partager les misères et les afflictions, ainsi que le bonheur et les consolations de tous ceux qui y sont compris? Ce commerce mutuel entre tous les membres de Jésus-Christ, cet échange mystérieux de prières et de bienfaits entre ceux qui combattent, ceux qui souffrent et ceux qui se reposent, ne sont-ils pas le fruit le plus agréable de la venue du Sauveur? Otez la croyance du purgatoire, vous ôtez à l'homme cette douce sensibilité qui se reporte avec tant d'abandon sur les morts; vous tarissez dans le cœur de ceux qui vivent tout sentiment de tendresse et d'amour : le fils oubliera son père, la fille sa mère, l'épouse son époux. Au contraire, par la doctrine du purgatoire, vous perpétuez vos souvenirs, votre attachement; vous adoucissez la séparation de la mort; vous forcez le frère à penser à son frère, l'ami à son ami; vous rendez la confiance à ceux qui la perdent dans le moment d'un dernier adieu, parce que vous leur apprenez qu'ils peuvent, même après la mort, faire du bien aux objets de leurs regrets.

N'est-ce pas la prière qui nous permet de continuer à nos chers défunts les bons offices que nous aimions à leur rendre

quand ils étaient encore sur la terre ? Plaignons les hérétiques : ils peuvent bien comme nous penser à leurs amis morts, mais ils ne peuvent ni les aider, ni en être aidés. L'hérétique n'a rien en lui qui puisse braver la mort, et son amitié meurt forcément quand son ami meurt.

Le christianisme du protestant n'admet pas qu'il y ait plus rien de commun entre des âmes qui, sur la terre, étaient tendrement unies, mais que la mort à séparées. Le christianisme véritable, celui de tous les temps, le christianisme des apôtres, est le culte de l'union vivante ; il n'a jamais vu dans la mort l'interruption du lien des âmes. Nous pouvons nous rendre encore des services réels à travers le tombeau et entretenir au moins des relations de cœur avec ceux que nous avons perdus ; c'est ce que pratiquait récemment un homme admirable, qui jugeait la question des morts à la vraie lumière du christianisme antique et immuable. Après avoir perdu dans une même catastrophe son épouse et ses sept enfants, il disait dans la force de sa foi profonde : « Je n'ai pas cessé mes relations intellectuelles avec les miens ; je les consulte : le cœur, qui est devenu le seul organe, voit leurs résolutions, entend leurs réponses. »

Ah ! bénissons Dieu de ce qu'il nous a

donné une foi, non-seulement sainte et soumise, mais encore édifiante et consolante ; remercions-le de nous avoir appelés à une religion où le zèle et la charité s'étendent au-delà des bornes de notre mortalité ; estimons-nous heureux d'être les enfants d'une Eglise qui, après nous avoir fermé les yeux, prend encore soin de nous assister. Celle des hérétiques les abandonne à la mort, et dès qu'elle cesse de les voir, elle cesse de penser à eux : comme il n'y a point pour eux de purgatoire, et qu'étant dans la voie du schisme, ils sont hors de la voie du salut, c'est une conséquence de leur erreur qu'elle les traite ainsi. Mais l'Eglise de Jésus-Christ ayant pour nous d'autres espérances et d'autres vues, tient aussi une conduite toute différente : elle ne cesse point de s'intéresser en notre faveur qu'elle ne nous ait portés dans le sein de notre béatitude ; jusque-là elle est en peine de notre état : preuve évidente qu'elle est notre véritable mère. Or, quelle consolation de savoir que, quand nous serons dans cet affreux passage du jugement de Dieu à l'éternité, toute l'Eglise sera pour nous en prière, comme elle y était pour saint Pierre tant que le saint apôtre fut dans la prison ! Quel avantage de pouvoir se promettre que tout ce qu'il y a de fidèles au monde s'em-

plaira pour notre délivrance ; que , sans qu'ils y pensent eux-mêmes, nous aurons part à leurs bonnes œuvres et à leurs sacrifices ; que comme nous rendons aujourd'hui à nos amis et à nos proches ce tribut que notre religion prescrit, on nous rendra un jour le même office ; que notre mémoire ne périra pas comme celle de l'impie, mais qu'elle sera, selon la parole du Saint-Esprit même, dans une éternelle bénédiction, puisque, jusqu'à la fin des siècles, on se souviendra de nous dans les mystères divins ! Voilà, mon Dieu, ce que j'espère et ce que j'attends, et voilà ce qui me soutient et ce qui me fortifie. Sans cette espérance, je tomberais dans l'abattement, et vos jugements, déjà pour moi trop redoutables, achèveraient sans ressource de me consterner. Quelque témoignage que je pusse me rendre de m'être justifié auprès de vous, et d'avoir recouvré par vos sacrements la grâce que j'avais perdue, les dettes de mes péchés, multipliées à l'infini, me rempliraient de terreur ; car je sais, ô mon Dieu, que rien de souillé ne sera reçu dans votre royaume ; je sais qu'on ne sortira point des mains de votre justice qu'on n'ait payé jusqu'à la dernière obole ; je sais que, par cette règle, la plus exacte sainteté ne doit point faire de fond sur elle-même, et c'est

ce qui me jetterait dans un secret désespoir. Mais quand je fais réflexion, Seigneur, aux miséricordes que la foi me découvre en vous ; quand je viens à considérer que si je suis assez heureux pour mourir dans votre grâce, quelque redevable que je sois à votre justice, j'aurai de quoi m'acquitter ; que toute votre Eglise, par ses prières viendra à mon secours ; que le trésor des satisfactions de votre Fils me sera ouvert ; que les mérites de sa passion et de sa mort me suivront même après le trépas, et que je pourrai encore alors puiser avec joie dans les précieuses sources de mon Sauveur : ah ! Seigneur, si je ne cesse pas absolument de craindre, au moins je commence à espérer ; cette espérance me console, elle me rassure, elle me ranime ; ne la séparant point d'une sincère et solide pénitence, j'y trouve un ferme et véritable appui ; et voilà pourquoi, à l'exemple de votre serviteur Job, je conserve chèrement cette espérance dans mon cœur : *Reposita est hæc spes mea in sinu meo.*

TRAIT.

On lit dans *les Fleurs dominicaines* le trait suivant :

Un jour une religieuse, douée des charmes

d'une voix angélique, rendait à Dieu son âme, et Gertrude de Colmar, qui se trouvait au chœur, vit la défunte s'enfoncer dans les flammes du purgatoire, où l'attendaient de cruels tourments. Emue de ce spectacle, elle versait un torrent de larmes, lorsque Dieu lui dit : Cette sœur expie un double péché : l'orgueil et la paresse. Toujours lente à se rendre au chœur, elle était prompte à le quitter ; et fière de la beauté de sa voix, elle recherchait sa vaine satisfaction plutôt que sa gloire. Au lieu de me rapporter ce qui doit me revenir, elle se le rapportait à elle-même. Et Gertrude se rappela l'anathème porté dans l'Évangile contre les orgueilleux : En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense en ce monde. — Que de leçons nous prodiguent les cloîtres !...

PRATIQUE. — *Priez pour les pauvres mères abandonnées dans le purgatoire.*

J. M. J.

VI.

COMMENT DIEU EXERCE SA JUSTICE

DANS LE PURGATOIRE.

La miséricorde infinie de Dieu se règle sur sa sagesse ; elle se conforme à sa sainteté et à sa justice, qui sont aussi infinies. Quand Dieu pardonne, il pardonne en Dieu, en Dieu miséricordieux qui sauve le pécheur ; mais étant juste, il sévit contre le péché. Ainsi, en pardonnant à un cœur contrit et humilié ses fautes tout entières, il ne lui remet pas toute la peine. Une miséricorde qui, en pardonnant le péché, dispenserait le pécheur de toute pratique de pénitence, ne serait plus la miséricorde d'un Dieu trois fois saint, qui hait l'ombre même du péché, mais la faiblesse d'un homme indifférent. Aussi le Saint-Esprit nous fait un devoir *de continuer à craindre, même pour les péchés pardonnés*. Voyez David, Ezéchias, Pierre, Madeleine, qui, après avoir reçu de Dieu même l'assurance de leur pardon, n'en persévèrent pas moins dans la pénitence jusqu'à la mort, afin de

nous apprendre que la plénitude du pardon divin ne nous dispense aucunement des rigueurs de la pénitence. Hélas ! qu'il y en a peu qui, durant leur vie, se punissent eux-mêmes en proportion des licences qu'ils se sont permises ! qui satisfassent à la justice divine en proportion de leurs fautes ! qui, avant de partir de ce monde, aient payé au Juge éternel jusqu'à la dernière obole de leurs dettes !

Les Livres saints nous offrent la figure anticipée de ces sentiments de Dieu envers les âmes souffrantes, sentiments en apparence contradictoires. Darius, roi des Perses, aimait tendrement le prophète Daniel. L'ayant trouvé coupable d'une transgression légale qui emportait avec elle la condamnation à être dévoré par des lions ; il en ressentit un vif chagrin, et mit tout en œuvre pour le dispenser de ce châtiement. Néanmoins, pour ne pas se mettre en contradiction avec la loi qu'il avait portée lui-même, il consentit, à regret, à ce que son prophète chéri fût livré aux bêtes. C'est ainsi que Dieu, malgré son amour pour les âmes trépassées en état de grâce, les trouvant redevables pour des fautes non expiées durant la vie, se voit contraint par sa justice de les abandonner aux tourments du purgatoire. C'est l'Eglise elle-même qui

a donné cette explication du fait que nous avons cité. Voici en quels termes elle invoque Dieu :

« Délivrez, Seigneur, les âmes des fidèles défunts des horreurs de la fosse et de la voracité des lions. »

Nous trouvons aussi écrit de ce bon roi Darius, qu'en laissant traîner Daniel à la fosse aux lions, il lui dit : « Allez, Daniel ; ce que je ne puis faire moi-même sans manquer à ma justice, votre Dieu le fera : il vous délivrera dans sa miséricorde. » En livrant les âmes aux ardeurs du feu du purgatoire, Dieu semble, à son tour, leur parler ainsi : « Allez, il y a pour ainsi dire un autre Dieu constitué par moi, qui s'empressera de vous tirer de ces flammes. » Quel est ce Dieu : c'est saint Pierre, à qui les clefs du ciel ont été remises ; c'est nous tous, enfants de la véritable Eglise, nous tous unis à Pierre, qui, comme d'autres Moïses, avons été constitués dieux par la bonté divine, dans cette Egypte ténébreuse et funeste du purgatoire ; c'est encore Pierre qui a reçu en ses mains la verge miraculeuse de la croix, la puissance d'appliquer les mérites infinis du Crucifié, de faire jaillir avec abondance, dans ce désert horrible, le torrent des miséricordes, les eaux rafraîchissantes, c'est-à-dire la grâce

de Jésus-Christ, propre à désaltérer ces pauvres âmes et à leur ouvrir, au milieu de cet océan de feu, un chemin facile et sûr conduisant à la vraie terre promise, au bonheur éternel, après lequel elles soupiraient. C'est nous qui, par nos prières, nos aumônes, nos pénitences, ennoblies et élevées par la grâce de Jésus-Christ, pouvons éteindre l'ardeur de ces flammes, abrégé, pour ces nobles épouses de Jésus, l'expiation et la détention; c'est nous qui pouvons faire, par esprit de charité, ce que la rigueur de la justice défend à Dieu.

C'est donc en nous que ces âmes malheureuses placent tout leur espoir; c'est de nous qu'elles attendent tout leur secours; leur destinée est toute entre nos mains; c'est en vain qu'elles versent des larmes, si nous n'y mêlons les nôtres. La vue de leur misère, si elle n'est accompagnée de nos supplications, ne saurait désarmer la justice divine. La source de leur soulagement n'est pas au ciel, mais sur la terre, Dieu nous ayant confié spécialement, comme à d'autres dieux, le moyen de les soulager.

Combien notre ministère est noble et sublime! Au milieu de nos propres besoins, nous n'en sommes pas moins leurs protecteurs; tout en étant dans l'exil, nous pouvons les introduire dans la patrie; nous

pouvons hâter l'accomplissement de leur heureuse destinée, tout en ignorant la nôtre; prisonniers de notre corps, nous pouvons abattre le mur de division qui les sépare de ce Dieu après qui elles soupirent avec tant d'ardeur. Liés à la terre, nous pouvons briser les chaînes qui les empêchent d'entrer en possession des cieux. Pareille à la voix toute-puissante de Dieu, qui, en retentissant dans les tombeaux, appelle les morts à une vie nouvelle, la voix charitable de nos suffrages, en résonnant dans cette région des morts, peut en retirer ces âmes et les faire passer à la vie immortelle. Placés au-dessus des anges, constitués médiateurs entre la justice et la miséricorde de Dieu, nous sommes comme autant d'autres dieux, capables de faire couler la miséricorde divine sur ces âmes, victimes de la divine justice.

TRAIT.

La récitation du saint Rosaire est un des moyens les plus efficaces d'obtenir le repos aux défunts, en leur procurant des grâces très-abondantes.

Une certaine Alexandrine d'Aragon, associée à la confrérie du Saint-Rosaire, étant tombée dans le purgatoire, le saint patriarche Dominique et tous les confrères s'empressèrent de lui appliquer

tant de suffrages qu'ils parvinrent bientôt à la délivrer. Reconnaissante d'un si grand bienfait, l'âme apparut au fondateur pour le remercier, et avec lui toute la pieuse confrérie, du secours qu'elle en avait reçu, et en même temps pour l'encourager à prêcher et à étendre dans tout le monde la dévotion du saint Rosaire, en vertu de laquelle tant d'âmes sont délivrées du purgatoire.

— Sachant combien il est agréable à Dieu qu'on travaille à délivrer les âmes du purgatoire, le P. Jean Fabricius, de la Compagnie de Jésus, parvint, à force de prières et de sollicitations, à obtenir des supérieurs du Collège de Munster qu'ils fissent un jour de chaque mois célébrer dans leur église un service solennel pour les défunts, avec des messes de *Requiem* et d'autres pieux suffrages. S'il n'est pas possible à tous d'imiter un tel luxe de dévotion, tous du moins nous pouvons destiner un jour par mois à de bonnes œuvres, tels que : réciter plus de prières, entendre la messe avec plus de dévotion, pratiquer quelque mortification du corps ou de l'esprit, nous approcher des sacrements, gagner des indulgences, appliquer, en un mot, toute la journée au soulagement des fidèles défunts. Formons donc aujourd'hui la résolution de consacrer un jour par mois à cette intention.

PRATIQUE. — *Evitez aujourd'hui les plus légères fautes, afin de mériter davantage pour les âmes du purgatoire.*

J. M. J.

VII.

COMBIEN LA DÉVOTION AUX AMES DU PURGATOIRE
EST AGRÉABLE A DIEU.

On nous a dit cent fois que les âmes qui souffrent dans le purgatoire y sont dans un état de violence, parce qu'elles y sont privées de la vue de Dieu : la chose est évidente ; mais peut-être n'avons-nous pas assez compris que le purgatoire fût un état de violence pour Dieu même, et c'est ce que les saints docteurs nous déclarent de sa part. Que la privation ou la séparation de Dieu soit un état violent pour une âme juste, il n'y a là rien d'étonnant ; mais que, par un effet réciproque, ce soit un état violent pour Dieu, c'est ce qui doit nous surprendre, et ce que l'intérêt de Dieu ne nous permet pas de regarder avec indifférence. Or, en quoi consiste cet état de violence par rapport à Dieu ? Le voici : c'est que, dans le purgatoire, Dieu voit des âmes qu'il aime d'un amour sincère, d'un amour tendre et paternel, et auxquelles, néanmoins, il ne peut faire aucun bien ;

des âmes remplies de mérite, de sainteté, de vertu, et qu'il ne peut toutefois encore récompenser; des âmes qui sont ses élues et ses épouses, et qu'il est forcé de frapper et de punir.

Il aime ces âmes et il en est aimé; il désire s'unir à elles; son cœur souffre de leur triste exil et de leur douloureuse séparation du bien suprême; mais sa justice, qui a ses droits aussi bien que sa bonté, les retient dans la prison jusqu'à ce qu'elles aient payé jusqu'à la dernière obole. C'est un père qui se refuse aux embrassements de son fils, qui lui interdit sa présence, avec un visage sévère tant qu'il n'aura pas réparé sa faute par ses regrets et par ces larmes.

C'est ce qui a fait dire à saint Grégoire que Dieu châtie ceux qu'il aime. Les peines qu'il leur fait ressentir viennent plutôt d'une amoureuse indignation que d'une vraie colère. Si sa justice l'oblige à les punir, son amour souhaite en même temps de trouver quelqu'un qui le désarme.

Mais c'est à nous, dit l'abbé Rupert, de faire cesser cette violence : et comment? En délivrant ces âmes de leur prison, en leur ouvrant par nos prières le ciel qui leur est fermé : car c'est là qu'elles se réuniront à Dieu, et où Dieu, pour jamais,

s'unira à elles ; il répandra sur elles tous les trésors de sa munificence, et son amour agira dans toute son étendue. Dans le purgatoire, cet amour de Dieu est comme un torrent de délices prêt à les inonder, mais arrêté par l'obstacle d'un péché, dont la dette n'est pas encore acquittée. Que ferons-nous ? Nous lèverons l'obstacle, en satisfaisant pour elles. Dieu s'est lié les mains, pour ainsi dire : nous les lui délierons ; il s'est mis dans une espèce d'impuissance de faire du bien à des créatures bien chères : nous lui en fournirons le moyen. Dieu, dans l'ordre surnaturel, a deux sortes de biens : les biens de la grâce et les biens de la gloire. Or, du moment que ces âmes prédestinées sont sorties de ce monde, il n'y a pas de grâce pour elles, n'étant plus en état de mériter ; et il ne peut pas encore leur donner la gloire, parce qu'elles ne sont pas suffisamment pures pour la posséder. Il est donc réduit à la nécessité de les aimer, parce qu'elles sont justes, et cependant de ne leur faire nul bien, parce qu'elles ne sont pas encore capables de jouir du souverain bien, et qu'étant séparées de lui, elles sont incapables de tout autre bien. Je dis plus : toutes prédestinées qu'elles sont, il est comme obligé de les traiter avec plus de rigueur qu'il ne traite les pécheurs de

la terre, ses plus déclarés ennemis. Pourquoi? parce qu'il n'y a point de pécheur sur la terre à qui, dans ses désordres mêmes, Dieu ne fasse encore des grâces pour mériter et pour satisfaire, au lieu que, dans le purgatoire, quelque sainte que soit une âme, elle est exclue de ces sortes de grâces : et voilà comment son état est violent pour Dieu.

Mais Dieu cependant y a pourvu d'ailleurs; et par où? par le pouvoir qu'il nous a donné d'intercéder pour ces âmes. Comme s'il nous avait dit : c'est par vous que ces âmes affligées recevront du soulagement dans leurs souffrances ; c'est par vous que, malgré les lois de ma justice rigoureuse, elles éprouveront les effets de ma miséricorde; c'est vous qui serez les négociateurs et les sollicitateurs de leur liberté, et votre charité à les secourir sera un motif de la mienne. Ainsi Dieu semble-t-il nous avoir parlé. Quand donc, en effet, usant de ce pouvoir, nous délivrons par nos prières une de ces âmes, non-seulement nous procurons à Dieu une gloire très-pure, mais nous lui donnons une joie très-sensible; non-seulement nous faisons triompher sa bonté, mais nous nous conformons aux dispositions secrètes de sa justice : et la raison en est bien claire, parce que la justice que Dieu exerce envers les

âmes du purgatoire n'est qu'une justice pour ainsi dire forcée, une justice aisée à fléchir et qui ne demande qu'un intercesseur pour l'apaiser. Quand Dieu voulait autrefois punir les Israélites, il défendait à Moïse de s'y opposer. *Dimitte me, ut irascatur furor meus contra eos* : Laissez-moi faire, Moïse, lui disait-il, et ne m'empêchez pas d'exterminer ces rebelles ; livrez-les moi, afin que ma colère s'allume contre eux. Mais Dieu en use ici tout autrement : car, quoique ces âmes souffrantes soient actuellement les victimes de sa justice, il souhaite que nous agissions pour elles ; et tandis qu'il leur fait sentir le poids de ses jugements, c'est alors qu'il se plaît davantage à être prié en leur faveur. Au lieu de nous dire, comme à Moïse : *Dimitte me, ut irascatur furor meus*, il nous dit, au contraire : Opposez-vous à ma vengeance et n'abandonnez pas à ma colère ces âmes que j'aime et que vous devez aimer ; ne souffrez pas que ma justice exige d'elles, sans rémission, tout ce qui lui est dû ; tout inexorable qu'elle est, vous l'adoucierez, vos prières la désarmeront, elle cédera à vos bonnes œuvres. Serions-nous assez durs pour résister à une telle invitation ?

« J'ai cherché, dit-il, dans les saintes » Écritures, j'ai cherché, au jour de ma

» justice, quelqu'un qui la désarmât, et
» qui, par ses prières, élevât une muraille
» entre mes coups et les coupables, et je
» ne l'ai point trouvé. » Quelle parole ! Et
si le cœur d'un père est le meilleur miroir
de la divinité, qui ne reconnaît le Dieu vé-
ritable à ce mouvement paternel.

Quelle joie pour ce bon Père, et combien
ses entrailles sont émues, si un ami, un
médiateur, s'interposant entre le châtement
et la faute, vient désarmer sa rigueur, lui
faire agréer des excuses et le réconcilier
avec l'enfant de sa tendresse ! Nous sommes
ces amis, ces médiateurs, qui pouvons ob-
tenir grâce aux âmes éprouvées par la
justice divine ; Dieu ne demande pas mieux
que de nous exaucer ; il nous sait gré de
nos prières ; il nous invite même à le pres-
ser, à le conjurer, à lui arracher le pardon
par la sainte importunité de nos supplica-
tions pieuses. Si donc nous aimons Dieu,
nous ne négligerons pas un moyen si facile
et si doux de contribuer à sa gloire. Cette
gloire, je le sais, se manifeste par les ri-
goureux de sa justice et les jalousies de sa
sainteté, comme par les effusions de sa ten-
dresse ; mais il est permis de dire aussi que
la bonté est la première de ses perfections
et celle qu'il aime surtout à manifester :
Misericordiam volet et non sacrificium.

Rappelons-nous Abraham prêt à sacrifier son cher Isaac. Dieu envoya un ange pour détourner le coup et délivrer la victime, au moment où elle allait être immolée. Voilà notre fonction. Dans cette action, Dieu, dit un docteur, fut le plus affligé : *In hoc sacrificio, solus Deus patuit*, car personne n'est aussi père que lui : *Nemo tam pater*.

TRAIT.

Si nous avons négligé les œuvres de miséricorde envers les morts qui ont eu confiance en nous, donnons-leur une juste compensation, que nous redoublerons par notre ferveur.

Un novice des chartreux étant mort, vint reprocher au V. Denis, du même ordre, de n'avoir pas récité à son intention les deux psautiers qu'il lui avait promis ; et, comme le religieux cherchait à excuser son oubli, l'esprit lui dit en gémissant : « Oh ! si tu souffrais la plus légère partie des souffrances qui me torturent, tu n'admettrais certainement pas toutes ces excuses ! » Et alors le chartreux récita non-seulement les deux psautiers qu'il avait promis, mais encore beaucoup d'autres prières qu'il y ajouta pour réparer sa négligence. Examinons si nous n'avons pas omis ou différé ce que nous devons aux morts à titre de promesses ou de justice, et si par malheur nous avons imité le chartreux dans sa négligence, imitons-le dans sa prompte réparation, et, par de plus abondants suffrages,

compensons généreusement le tort que nous avons fait à nos chers défunts. (P. Godefrid.)

PRATIQUE. — *En disant, dans le Pater, que votre règne arrive, priez pour les défunts.*

J. M. J.

VIII.

DIEU AIMÉ COMME IL MÉRITE DE L'ÊTRE.

Si nous étions aussi parfaits que nous devons l'être, toute notre occupation serait de chercher les moyens les plus propres à procurer la gloire de Dieu ; or, le plus excellent de tous, c'est de l'aimer de tout notre cœur, de ne respirer que lui et pour lui, comme les chérubins, qui se consomment d'amour en sa présence. Toutefois, malgré notre zèle et nos saintes ardeurs, nous n'aimerons Dieu que très-imparfaitement ici-bas. En effet l'amour provient toujours de la connaissance des bontés et des perfections de ce qu'on aime ; plus on les connaît, plus on aime celui qui les possède. Or, dans ce monde, nous ne connaissons point les perfections de Dieu telles qu'elles sont en elles-mêmes ; c'est au ciel que ce bonheur nous est réservé. Ainsi, tout l'amour que nous pouvons avoir pour cet Être infini est très-imparfait en comparaison de celui dont sont embrasés pour lui les bienheureux dans le ciel. Suppléons donc à ce qui manque à

notre amour, et faisons faire par d'autres ce que nous ne pouvons accomplir par nous-mêmes. Le seul moyen qui nous reste pour exécuter un acte si héroïque, c'est de retirer une ou plusieurs âmes du purgatoire, et de les envoyer au ciel, afin qu'elles aiment Dieu, pour elles et pour nous, de la manière la plus parfaite qu'il puisse être aimé, et par conséquent de lui procurer un degré de gloire infiniment au-dessus de tous ceux qu'il peut recevoir des habitants de cette vallée de larmes¹.

En agissant ainsi, nous ferions une plus belle œuvre que de ressusciter un mort, car en lui rendant le jour, nous ne faisons que lui donner une vie temporelle et l'assujétir à une seconde mort; mais en retirant une âme du purgatoire, nous lui donnons une vie éternelle et nous la mettons en état d'aimer Dieu autant qu'il désire d'être aimé, parce que s'il désirait de l'être davantage, il élèverait cette âme à un plus haut degré de gloire. Voilà comment, en délivrant les âmes des fidèles trépassés du purgatoire, on glorifie Dieu de la manière la plus parfaite que l'on puisse le faire dans ce monde, en le faisant glorifier dans l'autre

¹ La sœur Thérèse de Jésus, carmélite, disait : « Le plus petit saint du paradis rend plus de gloire à Dieu là-haut que tous les justes ici sur la terre. »

infiniment au-dessus de tout ce que l'on peut s'imaginer.

Quelle joie ne devons-nous donc pas éprouver de penser que les âmes que nous avons délivrées du purgatoire s'acquittent pour nous de cet emploi, et que, pendant que nous sommes encore sur la terre, elles ont commencé déjà cet acte d'adoration qui doit durer toujours? Il est hors de doute que les âmes qui ont le bonheur d'être admises dans le paradis ne soient plus saintes que la nôtre et plus propres à la contemplation de Dieu. Si donc nous sommes parvenus à introduire une âme dans le ciel, nous avons procuré à Dieu plus de gloire que nous ne pourrions lui en donner nous-mêmes; tandis que nous mangeons, que nous buvons, que nous dormons, que nous travaillons sur la terre, il y a dans le ciel, ô pensée consolante! il y a dans le ciel des âmes que nos prières y ont introduites, qui ne cessent de glorifier l'adorable majesté du Très-Haut avec une assiduité et une perfection qui surpassent toute imagination.

Soyons donc bien convaincus qu'en soulageant des âmes du purgatoire nous entrons dans les vues, dans les désirs de Dieu. Travaillons donc à répondre à sa tendresse, à son amour, à son empresse-

ment à les voir soulagées par nos œuvres. L'Écriture appelle sainte l'action de secourir les morts, *sancta cogitatio*. C'est là, en effet, non-seulement une œuvre de religion fort agréable à Dieu ; c'est un acte de sincère amour pour lui ; c'est un acte de latrie, de culte rendu à la bonté divine, *sancta cogitatio*. Tâchons donc d'exercer le sublime ministère de Dieu dont nous sommes investis, de tirer les âmes saintes de leurs souffrances expiatoires, principalement en vue de Dieu, qui le veut et l'attend de nous. Travajllons à les rendre à Dieu, qui en est le père ; à Jésus-Christ, qui en est l'époux ; à Marie, qui en est la mère ; aux anges, qui en ont été les gardiens ; aux saints, qui en sont les avocats ; au ciel, dont elles sont les pierres choisies, et dont, par leur avènement, elles accroîtront le bonheur et compléteront la gloire.

Nous venons de le voir, la miséricorde exercée envers les saintes âmes du purgatoires est une des plus méritoires. L'aumône qu'on y fait au prochain, c'est Dieu même, non pas Dieu caché, ni aperçu à distance, ou pouvant disparaître après être apparu, mais Dieu vu face à face et possédé à jamais. En outre, c'est au ciel tout entier qu'on fait une charité insigne. On verse une joie immense en cet abîme de joie ; on

fait poindre un nouveau soleil en ce monde de lumières; on ajoute une mélodie vivante à ce concert de vie. Dante a un mot sublime. Il montre une âme entrant au paradis : aussitôt les élus s'écrient : « Voici qui accroîtra nos amours. » Qui tire une âme du purgatoire fait pousser ce cri aux bienheureux. Il réjouit les neuf chœurs des anges; il paie Marie de ses larmes; il fait fleurir la croix et rayonner le Calvaire. Il glorifie le précieux Sang et met un degré de plus au trône de l'Agneau céleste. Il donne à l'Humanité sainte un surcroît de voix pour louer le Père; enfin, et c'est tout dire, il complète à Dieu son Jésus. Il n'y a pas de plus grand bienfait.

TRAIT.

On lit dans l'intéressant ouvrage *les Fleurs dominicaines*, le trait suivant :

— Adelaïde de Rheinfelden, l'une des prieures de Rheinterlinden, femme riche et d'illustre naissance, avait épousé Rodolphe, noble et jeune cavalier. Deux enfants leur étaient nés, et les deux époux, inspirés à la fois d'en haut, s'étaient séparés pour emmener avec eux, dans leur cloître, l'un son fils, l'autre sa fille... « Splendide colonne de sainteté, Adélaïde atteignit du premier coup le faite de la perfection. » Le Seigneur la comblait de faveurs miraculeuses; plusieurs fois il la communia lui-même, et le prodige de lumières

extraordinaires accompagnait cette participation eucharistique... Un jour, elle vit apparaître au milieu des flammes du purgatoire Rodolphe, le père de ses deux enfants, fixant sur elle un regard triste et suppliant. Elle redoubla donc de prières et de mortifications, et quelques jours après elle le revit, mais rayonnant de lumières et de bonheur. Enfin, à quelque temps de là, son ange la conduisit elle-même en purgatoire, lui donnant à contempler le spectacle d'une innombrable quantité d'âmes en proie à d'atroces souffrances. Elle voyait chaque péché rencontrer sous ses yeux un châtiment spécial, et qui se proportionnait avec intelligence à sa nature et à sa gravité, car toute faute grave ou légère veut être expiée; ainsi l'exige la justice divine, et les tourments du purgatoire égalent en intensité ceux de l'enfer. Voilà ce qu'il lui fut donné de voir; mais elle vit en même temps que les âmes souffrantes éprouvent dans ce terrible séjour d'expiation une satisfaction sincère; elles se sentent heureuses des tourments dont l'effet est de détruire en elles la rouille du péché, ce hideux obstacle qui les éloigne et les repousse du bien suprême.

A la suite de ce triste et consolant spectacle, Jésus daigna l'assurer que sa correspondance à la grâce l'exempterait de séjourner dans cet abîme de douleurs.

PRATIQUE. — *En disant dans le Pater : que votre nom soit sanctifié, ayons l'intention de prier pour les défunts.*

J. M. J.

IX.

LE CŒUR DE JÉSUS CONSOLÉ PAR LA DÉLIVRANCE
DES AMES DU PURGATOIRE.

Quand nous rappelons, dans le secret de nos oraisons, tout ce que notre divin Sauveur a bien voulu souffrir par amour pour nous, notre cœur éprouve un besoin immense de lui en témoigner une vive reconnaissance. Mais, dans l'impuissance où nous sommes, dans cette vallée de larmes, de pouvoir lui rendre quelques services personnels, nous devons saisir avec empressement les occasions favorables de le soulager et de le consoler dans ses membres souffrants.

C'est ainsi qu'en travaillant, par nos prières, nos sacrifices et nos bonnes œuvres, à la délivrance des âmes du purgatoire, nous portons la joie dans le cœur de Jésus, qui aime ces âmes de l'amour le plus tendre et le plus ardent.

Car, quoique Jésus-Christ, en qualité de juge, y punisse les âmes qui y sont renfermées, il les aime tendrement en qualité de

Sauveur ; il prend part à leurs peines, elles souffrent pour lui et avec lui ; il souffre encore dans ces âmes prédestinées, parce que son esprit repose au milieu d'elles ; elles souffrent en lui par l'union étroite qui les rend inséparables.

Ainsi, celui qui délivre une âme du purgatoire la rend à Jésus-Christ, qui l'avait rachetée par son sang.

Quand Notre-Seigneur Jésus-Christ vit le paralytique sur le bord de la piscine, où il languissait depuis trente-huit ans, faute d'un homme qui le plongeât dans l'eau, son cœur en fut touché ; il abandonna les autres malades pour guérir celui qui était délaissé de tout le monde et incapable de s'aider lui-même. C'est l'état des âmes du purgatoire ; n'imiterons-nous pas à leur égard la charité de notre Sauveur ?

Notre divin Maître nous déclare expressément, dans le saint Evangile, qu'il regardera comme fait à lui-même tout ce que nous ferons, pour son amour, au plus petit d'entre les siens.

Par conséquent, lorsque, pressés par la grâce, nous nous efforçons de porter des adoucissements aux tourments de ces âmes infortunées, qui achèvent, au milieu des flammes dévorantes, de se purifier de leurs fautes, nous soulageons le Fils de Dieu lui-

même souffrant dans un de ses membres, comme il le fit autrefois dans la fournaise de Babylone¹.

« Lorsque par nos suffrages, » dit sainte Brigitte, « nous délivrons une âme du purgatoire, nous faisons à Jésus-Christ, son époux, une chose aussi agréable et aussi précieuse que s'il était lui-même racheté; et dans son temps il nous restituera intégralement le bien que nous lui avons fait, et dont nous recueillerons alors les avantages. » Ces paroles frappèrent tellement le pape Benoît XIII, mort en odeur de sainteté, que, comme il le confesse lui-même dans un de ses sermons, il fut sur le point de faire publiquement en chaire la dona-

¹ Les souffrances des âmes du purgatoire ont un grand rapport avec celles de Jésus. Ce divin Sauveur a vu s'appesantir sur lui trois mains de Dieu, si l'on peut parler ainsi : la main de sa grandeur, qui l'a humilié; celle de sa justice, qui l'a blessé; et enfin celle de sa sainteté, la plus pesante et la plus sévère, qui l'a comme broyé et anéanti, selon les expressions du prophète. C'est de cette dernière qu'il se plaint par la bouche de Job : *La main du Seigneur m'a frappé*. La sainteté est la plus redoutable de toutes les perfections divines; elle ne peut souffrir l'ombre ni l'apparence même du péché, et c'est elle qui a le plus affligé Jésus sur la croix; ainsi les âmes du purgatoire, en leurs souffrances, sont tout à la fois humiliées par la grandeur de Dieu, tourmentées par sa justice, opprimées par sa sainteté.

tion totale de ses biens spirituels aux saintes âmes du purgatoire.

L'apôtre saint Jean rapporte dans son Evangile que, quand notre divin Sauveur se trouva devant le sépulcre de Lazare, il frémit en lui-même et il fut troublé. La pensée de son ami renfermé dans le tombeau et déjà en proie à la corruption fit couler ses larmes. Alors, élevant les yeux vers son Père céleste, Jésus s'écria : *Lazare, viens dehors* ; il ordonna ensuite à ses apôtres de le délier aussitôt. Enfin, pour témoigner toute la joie de son cœur à l'ami qu'il venait de rappeler à la vie, Jésus voulut aller chez lui, afin de se réjouir avec ses sœurs, en partageant le modeste repas de la famille.

Ah ! nous causons un plaisir infiniment plus doux au cœur si bon de Jésus, quand, pour lui plaire, nous travaillons à délivrer, par nos prières et nos aumônes, tant de saintes âmes, ses épouses bien-aimées, qu'il désire introduire aux noces de l'Agneau immaculé. L'Écriture rapporte que Nabuchodonosor, considérant attentivement ce qui se passait dans la fournaise, pendant que Sydrach, Misach et Abdenago étaient dans les flammes, aperçut une quatrième personne qui se promenait et chantait avec eux les louanges de Dieu. Ce roi,

surpris de ce spectacle, dit à ses officiers : On n'a mis que trois enfants dans la fournaise, et voilà que j'en vois un quatrième semblable au Fils de Dieu. Saint Bonaventure dit que ce dernier figurait Jésus-Christ, qui accompagne tous ceux qui souffrent en son nom, et qu'il souffre avec eux. Or, il n'y a personne qui souffre plus au nom de Jésus-Christ que les âmes du purgatoire ; on ne peut donc pas douter que Jésus-Christ ne souffre avec elles. En effet, il est comme dans un état de contrainte et de violence causé par le délai de leur bonheur et le retardement de leur gloire. Nous devons donc regarder Jésus-Christ dans les âmes de nos frères captifs qui brûlent dans les flammes, et croire qu'en les soulageant nous soulageons le Sauveur lui-même, résidant en elles ¹.

¹ Combien n'est-il pas miséricordieux envers nous et tous nos frères ? Ah ! voulons-nous le savoir ? Sortons des portes de Jérusalem : là il répand un torrent de larmes en songeant aux calamités qui doivent fondre sur la cité sainte ; allons au Jardin des Olives, nous l'entendrons s'écrier que son âme est triste jusqu'à la mort. Et pourquoi cette ineffable tristesse ? Il est triste parce que les hommes ont à souffrir sur la terre ; mais il est triste surtout des souffrances de tant d'âmes fidèles. Le purgatoire s'ouvrit devant ses yeux et il voyait des milliers d'âmes au milieu des flammes ardentes, non-seule-

Si vous en doutez, montez sur le *Calvaire* et écoutez la plainte du Sauveur avant d'expirer : *Sitio*, « j'ai soif. » Et quelle est cette soif si pressante, demandent les Pères, si ce n'est celle des âmes pour lesquelles il meurt et répand tout son sang? Ah! quelles louanges, quelles bénédictions, quelles récompenses ne donna pas David à ses sujets fidèles qui, dans la chaleur du combat, à travers une armée de Philistins, allèrent lui chercher de quoi soulager sa soif. Il nous en coûtera bien moins pour étancher celle du Seigneur. Il ne s'agit point de passer dans un camp ennemi pour lui gagner des cœurs infidèles. En voici, sans aller plus loin, de mieux disposés. Réunissez-les par vos prières et vos bonnes œuvres à Jésus-Christ. Et si, selon ses divines promesses, un seul verre d'eau froide donné en son nom ne sera pas sans récompense, de quel prix ne paiera-t-il pas le délicieux rafraîchissement que vous lui aurez procuré en soulageant des âmes si chères à son cœur¹?

ment les âmes qui étaient alors purifiées, mais toutes celles qui devaient y être purifiées encore jusqu'à la fin des temps, et ce spectacle lui arrachait une sueur et des larmes de sang.

¹ Le cœur de Jésus est le cœur et la vie de l'Eglise souffrante. Et qui pourrait endurer les flammes dévorantes qui la purifient, qui les pourrait

*O Jésus,
votre sang
dans leurs flammes
ne peuvent avoir
l'air de secours
âmes vous aiment,
grâce et soumises à
Laissez-vous toucher et
aussi qu'à présent nous
tience, et, autant que po
impnissance où elles sont*

TRAIT.

On connaît les rapports intimes de la vénérable Marguerite de Lorraine avec l'enfant Jésus, et toutes les faiblesses qu'il avait. Quelquefois, c'était lui-même qui pressait Marguerite

endurer avec la joie ineffable de l'amour, l'amour même du cœur, des liens de la mortalité, elles ont aimé, elles désirent l'absence, cet unique bien; elles désirent de leur délivrance, J'ai adoucir la rigueur de leur douleur, elles la faim et la soif insatiable leur fait endurer leurs tortures, que ce divin Sauveur endure le croix, pour sauver la gloire par le péché.

O Jésus! répandez quelques gouttes de votre sang précieux pour les rafraîchir dans leurs flammes, puisqu'elles n'ont et ne peuvent avoir recours qu'à vous, ni tirer de secours que de vos mérites. Ces âmes vous aiment, elles sont dans votre grâce et soumises à vos ordres rigoureux. Laissez-vous toucher en leur faveur; faites aussi qu'à présent nous imitions leur patience, et, autant que possible, l'heureuse impuissance où elles sont de vous offenser.

TRAIT.

On connaît les rapports intimes et familiers de la vénérable Marguerite de Beaune avec le divin Enfant Jésus, et toutes les faveurs qu'elle en obtenait. Quelquefois, c'était le saint Enfant Jésus lui-même qui pressait Marguerite de prier pour

endurer avec la joie ineffable des martyrs? si un feu plus ardent ne consumait ces âmes à demi béatifiées : l'amour, l'amour même du cœur de Jésus. Délivrées des liens de la mortalité, elles l'ont vu sans voiles, elles ont aimé, elles désirent aimer sans fin, sans obstacle, cet unique bien; et en attendant l'heure désirée de leur délivrance, Jésus-Christ même, pour adoucir la rigueur de leurs tourments, excite en elles la faim et la soif insatiables de la justice qui leur fait endurer leurs tortures dans le même esprit que ce divin Sauveur endurait les rigueurs de la croix, pour sauver la gloire du Père céleste outragé par le péché.

des âmes dont il lui révélait les besoins. Ainsi l'état déplorable d'un grand prince lui fut montré quatre mois avant qu'il mourût. Le saint Enfant lui annonça le jour et l'heure de sa mort, et voulut qu'elle se trouvât en esprit près de lui pour l'assister à son heure dernière. Marguerite communiqua cet avertissement à la prieure, à qui elle raconta également plus tard tous les détails de la mort de son protégé, détails qui furent confirmés de point en point. On ne saurait dire ce que ce pécheur endurci lui coûta de larmes et de tourments. Son purgatoire fut terrible, épouvantable. « Il y souffrait, dit Marguerite, des tourments qui ne sauraient s'exprimer, et il avait son esprit plongé dans une si grande obscurité qu'il ne savait s'il était en purgatoire ou en enfer. » Marguerite ne suspendit ni ses prières, ni ses pénitences, jusqu'à ce que l'âme de ce prince, ayant été délivrée par l'effet de ses prières et des suffrages de l'Eglise, vint remercier sa protectrice.

PRATIQUE. — Appliquons à l'âme la plus dévouée au cœur de Jésus les cent jours d'indulgences accordés à cette invocation : Mon Jésus, miséricorde !

J. M. J.

X.

COMBIEN

MARIE S'INTÉRESSE AUX AMES DU PURGATOIRE ¹.

Marie, la meilleure et la plus excellente des mères, ne se contente pas, dans son amour, de veiller sur nous pendant notre vie, de nous assister efficacement à l'heure décisive de la mort, mais encore elle vient

¹ Voici un passage bien consolant du livre de la *Hierarchia Mariana*, par Barthélemy de Los Rios, de l'ordre des Augustins.

« Je ne prouverai pas ici, dit-il, ce qui est assez probable cependant, qu'il n'y a pas un seul réprouvé qui ne sente une atténuation dans ses douleurs grâce à la bonté de Marie.

» Il est certain, en effet, qu'aucun de ces réprouvés ne souffre des tourments en rapports exacts avec les fautes qu'il a commises ; et cela de ce que Marie, entretenant sans cesse la miséricorde de Dieu, l'incline à exercer une sévérité moins grande à leur égard.

» Une comparaison va expliquer ma pensée : quand le soleil n'éclaire plus notre hémisphère, tout caché qu'il est pour nous, il ne laisse pas cependant de nous faire jouir, jusqu'à un certain point, des bienfaits de sa lumière jusque dans les ténèbres ; car,

à notre secours au milieu des flammes expiatrices du purgatoire.

Marie a révélé elle-même cette consolante vérité à sainte Brigitte et à plusieurs de ses fidèles serviteurs, entre autres au P. Jérôme Carvaglia Patrig. Tandis que, effrayé par l'appréhension des peines du purgatoire, il se recommandait avec ferveur à Marie, cette Mère de la divine miséricorde lui dit ces paroles pleines de douceur : *Je suis l'avocate de mes pauvres enfants, non-seulement dans cette vie, mais surtout dans l'autre.* Et comment, en effet, le cœur maternel de Marie pourrait-il abandonner ceux qui l'aiment, alors qu'incapables de se soulager eux-mêmes, ils ont un plus grand besoin de son secours. Aussi cette tendre Mère ne néglige aucune occasion et n'oublie aucun moyen de consoler et d'assister les âmes du purgatoire qui s'adressent à

quand même ses rayons se sont éteints pour ce monde, leur lointaine influence rend nos nuits moins sombres.

Telle est l'action de la miséricorde en Marie. Quand même cette miséricorde ne laisse plus tomber ses rayons bienfaisants dans les âmes des réprouvés, puisqu'elle ne s'exerce plus dans les régions qu'ils habitent, elle réussit cependant à atténuer l'horreur de leur captivité, parce que Marie est l'aurore précurseur de la justice, dont ils ne voient plus les rayons, mais dont ils sentent les effets. »

elle dans leur extrême détresse. La très-sainte Vierge inspire aux fidèles la bonne pensée d'offrir à Dieu, en faveur des défunts, des prières, des aumônes, des pénitences, et surtout l'adorable sacrifice de la Messe. L'auguste Mère de Dieu rappelle à Notre-Seigneur les paroles qu'il adressait à ses disciples : *Où je serai, là aussi sera mon serviteur*, et elle ajoute : « Mon Fils, je vous en conjure, que je puisse dire de même de tous les enfants que vous m'avez donnés, et qui souffrent cruellement loin de vous et loin de moi. »

Marie obtient aux défunts la grâce de pouvoir eux-mêmes réclamer du secours, comme il arriva à Innocent III, qui apparut à sainte Lutgarde, afin de lui demander des prières. Si l'on pouvait remonter à l'origine de tant de pieuses institutions et de confréries établies pour le soulagement des trépassés, on verrait que la pensée en est due à cette bonne Mère, qui ne peut voir languir sans secours dans le purgatoire des âmes bien chères à son cœur ¹.

Marie ne se contente pas d'inspirer à ses serviteurs de travailler à la délivrance des

¹ Le pieux Olier, afin d'être agréable à Marie, faisait tous les jours célébrer une messe pour l'honorer comme la reine et la consolatrice de l'Eglise souffrante.

âmes du purgatoire, mais elle est fidèle à venir elle-même les secourir, diminuer leurs souffrances et abrégier le temps de leurs épreuves. Saint Bernardin de Sienne nous assure, dans son troisième sermon sur le nom de Marie, qu'elle a un certain domaine sur cette prison où la justice divine épure les âmes ; elle use de son crédit auprès de Dieu pour adoucir leurs peines et en abrégier la durée. Combien donc il nous importe de servir fidèlement cette auguste Reine, puisqu'elle n'oublie pas les siens quand ils sont dans les flammes du purgatoire ! « Oh ! comme elle est bonne pour eux, dit saint Vincent Ferrer, comme elle tempère leurs douleurs ! Un pauvre malade, en proie à des douleurs aiguës, est moins soulagé par des paroles de consolation que les âmes du purgatoire au seul nom de Marie ! Ce nom d'espérance et de salut, qu'elles aiment à redire fréquemment, attire sur elles les regards de la bonne Mère. Alors, offrant à Dieu ses prières pour leur soulagement, Marie fait descendre sur ces pauvres âmes une rosée de consolations célestes qui calment leurs douleurs ¹. »

¹ Le frère Hyacinthe Choque, l'un des saints belges de l'ordre des prêcheurs, raconte de Henri de Castro, du même ordre que lui, le trait suivant : « Etant sur le point de mourir, l'un de ses frères, qui connaissait

Marie dit elle-même à sainte Brigitte : « Je suis la reine du ciel, la mère de miséricorde, l'échelle des pécheurs. Il n'y a nulle peine en purgatoire qui, par mon secours, ne soit rendue plus douce et plus facile à supporter. » Dans une autre circonstance, elle ajouta : « Je suis la mère de tous ceux qui sont en purgatoire, parce que toutes les peines qui sont infligées aux pécheurs pour l'expiation de leurs fautes sont adoucies à ma prière. » Et Notre-Seigneur lui-même, parlant à Marie, lui dit, comme le rapporte encore sainte Brigitte : « Vous êtes ma mère et la consolation de tous ceux qui sont en purgatoire. »

Voici un passage bien consolant du docte et pieux Barthélemy de Los Rios :

l'intimité sainte dans laquelle il avait vécu avec la Mère de Dieu, lui demanda s'il espérait échapper aux tourments du purgatoire et aller directement au ciel. Henri lui répondit qu'il ne doutait pas qu'au moment de sa mort, Marie ne vint pour conduire elle-même son âme au séjour de l'Éternel. Il ajouta qu'il était également convaincu qu'au même moment plus de trois cents âmes sortiraient du purgatoire et l'accompagneraient au ciel ; et qu'enfin, si quelques-uns de ses frères devaient y demeurer encore pour achever l'œuvre de leur purification, l'auguste Vierge n'oublierait point ses obligations de mère, et qu'elle irait les visiter plus souvent, les consoler et adoucir chaque jour leurs peines par les effusions de sa miséricorde.

« On peut croire qu'au moment de son immaculée conception, Marie, cette incomparable Vierge, se voyant inondée de tant de grâces et de vertus, offrit ces immenses trésors à son divin Fils, le suppliant de ne pas laisser ces richesses inutiles, mais de les utiliser immédiatement. Il me semble qu'alors elle parcourut du regard l'immensité du monde, afin de découvrir les malheureux qui pouvaient avoir besoin de son secours, et que, pénétrant dans cette sombre prison qui nous occupe, elle y apporta tout l'éclat de sa miséricorde et toute la puissance de son intercession. Quelle immense joie éprouvèrent ces malheureux captifs ! Soudain ils se relevèrent ranimés par l'espérance ..., semblables à ces malades qui, après une nuit longue et ténébreuse, cessent de gémir, calmés par l'apparition des premiers rayons du soleil; car, alors même que ces rayons n'ont pas pénétré jusqu'à eux, ils en sentent la douce influence.

» Oui, c'est ainsi que ces saintes âmes, privées momentanément de la félicité et qui l'attendaient dans les limbes et dans le purgatoire, éprouvèrent une consolation immense quand Marie eut prié pour elles. Sans doute aussi qu'un grand nombre, comprenant l'évènement qui venait de se passer, proclama que l'aurore attendue depuis

si longtemps venait enfin de se lever sur le monde.

» Depuis ce jour, on peut l'affirmer sans crainte, Marie a constamment dirigé vers le purgatoire ses regards miséricordieux ; car elle n'a pu oublier qu'elle a été constituée par Dieu mère du genre humain, et que cette dignité l'oblige à veiller sur nous, à guérir nos douleurs, à nous soulager dans nos peines ; or, puisqu'elle est mère, ses regards se tourneront toujours de préférence vers ceux de ses enfants qui réclament le plus d'amour et de bonté.

» Dans l'immense famille confiée à sa tendresse, ceux des siens qui se trouvent dans le purgatoire reçoivent les premiers les consolations dont ils ont besoin. Elle les aime si profondément qu'elle préférerait souffrir leurs tourments que de ne pas les en délivrer.

» Tous ceux qui, après le combat de la vie, ont acheté le triomphe au prix des blessures que l'on ne guérit qu'au purgatoire, où ils retrouvent la pureté, tous ceux-là ont participé à ses bienfaits. Mais sa bonté est quelquefois plus industrieuse et plus grande encore, et ceux de ses enfants qui en ont senti les effets sont là pour affermir la conscience des autres.

» La puissance des faveurs et des grâces qu'elle obtient de son Fils est allée quel-

quefois jusqu'à la rémission de tous les tourments que ses serviteurs auraient eu à subir, et leur délivrance a été si complète que non-seulement la rigueur des flammes a été adoucie, mais que ces flammes elles-mêmes ont été éteintes.

» Car ce n'est pas assez pour la Reine des saints de consoler et de soulager ses serviteurs dans le purgatoire ; elle leur en ouvre encore les portes, et les délivre par son intercession.

» Le peuple chrétien, dit le pape saint Pie V, peut croire pieusement que la bienheureuse Vierge aide de son intercession, de ses mérites et de sa protection spéciale, principalement le samedi après leur mort, les âmes des confrères du Mont-Carmel, pourvu qu'ils aient quitté la vie sans avoir de péché mortel sur la conscience, porté le saint scapulaire, observé la chasteté que demande leur état, et récité l'office de la sainte Vierge. »

On lit dans l'office de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel que, suivant une pieuse croyance, la sainte Vierge console avec la tendresse d'une mère les confrères du Carmel dans le purgatoire, et que, grâce à ses prières, elle ne tarde pas à les conduire dans la céleste patrie¹.

¹ Voici les paroles de l'office du Mont-Carmel, d'a-

Plusieurs doctes et pieux auteurs nous disent que tous les samedis et toutes les fêtes de la sainte Vierge sont salués par le purgatoire comme des jours de délivrance, et qu'un grand nombre d'âmes, à la voix de leur protectrice, sortent de ce lieu de souffrance pour s'envoler dans le séjour de la gloire¹? La vénérable sœur Paul de Sainte-Thérèse, de l'ordre des dominicaines du monastère de Sainte-Catherine, à Naples, avait une grande dévotion envers l'Eglise souffrante du purgatoire, et elle en fut récompensée dès ici-bas par des visions miraculeuses.

Elle avait coutume, le samedi, de s'adresser spécialement à la divine Marie toujours en faveur de ces âmes si dignes de notre compassion. Or, un jour elle fut ravie en extase au milieu du purgatoire. Mais quel ne fut pas son étonnement de le trouver transformé comme en un paradis de délices, éclairé par une lumière douce et

près lesquelles on peut croire que la sainte Vierge délivre au plus tôt les âmes de ses serviteurs : *In cœlestem quantocius patriam pie creditur efferre.*

¹ Plusieurs graves docteurs enseignent avec saint Liguori qu'aux fêtes de Marie un grand nombre d'âmes sont délivrées du purgatoire : *Facile autem crediderim in quocumque Virginis solemnibus festo plures animas ab illis pœnis eximi.* (Novar., apud Lig.)

bienfaisante au lieu des flammes et des ténèbres qui en font le supplice habituel ! Comme elle se demandait la raison de cet heureux changement, elle aperçut Marie, entourée d'une infinité d'anges, auxquels elle ordonnait d'aller délivrer les âmes qui lui avaient été dévotes et de les amener au ciel. Et cette vue, dit l'auteur qui rapporte ce fait, lui causa une allégresse profonde.

« Le pieux Gerson accorde à bon droit à la Mère de Jésus, dans son assomption, la gloire que l'Apôtre saluait dans le Rédempteur du monde montant au ciel le jour de son ascension et y conduisant triomphalement les âmes des patriarches arrachées aux limbes : *Ascendens in altum captivam duxit captivitatem*. Elle se présente au ciel, dit-il, suivie d'une nombreuse multitude d'âmes du purgatoire, et chaque année, à pareil jour, elle en délivre une troupe nouvelle. »

Denis le Chartreux assure que la même chose a lieu à la fête de la Nativité et à celle de la Résurrection de Jésus-Christ.

Pourquoi n'espérerions-nous pas les mêmes faveurs si nous avons une véritable dévotion à cette bonne Mère ? Et même, pourquoi n'espérerions-nous pas, si nous lui sommes particulièrement dévoués, d'aller droit au ciel après notre mort, sans

passer par le purgatoire? Cette faveur insigne, ainsi que le rapporte saint Liguori, fut promise par la sainte Vierge au bienheureux Godefroy. Elle lui fit dire par une sainte âme : « Avance dans la vertu, et tu appartiendras à mon Fils et à moi, et quand ton âme se séparera de ton corps, je ne permettrai pas qu'elle tombe dans le purgatoire, mais je la recevrai et la présenterai à mon divin Fils¹. »

Saint Bernardin nous représente Marie occupée à visiter le purgatoire et à discerner au milieu des flammes les âmes de ses dévots, afin d'adoucir leurs tourments : *Subveniens necessitatibus et tormentis de votorum meorum.*

TRAIT.

Un prêtre romain, très-dévoth aux âmes du purgatoire, fut transporté en esprit dans l'église

¹ Bon nombre d'âmes pieuses déposent entre les mains de la très-sainte Vierge toutes les indulgences qu'elles peuvent gagner, en la priant d'en disposer selon son bon plaisir et sa naturelle compassion en faveur des âmes du purgatoire. Et cette pratique, on peut le dire, a l'approbation du Saint-Siège, car elle est formellement exprimée et même recommandée dans la dernière édition (1855) de la *Raccolta di Indulgenze*, revêtue, comme en le sait, de l'approbation de la Congrégation des Indulgences.

de Sainte-Cécile, au-delà du Tibre, où la très-sainte Vierge Marie lui apparut entourée d'une cour nombreuse d'esprits célestes et assise sur un trône éclatant. Un profond silence régnait dans cette glorieuse assemblée, au milieu de laquelle il vit se prosterner, devant l'auguste Vierge, une mendiante couverte de vêtements déchirés, mais portant sur les épaules une fourrure de grand prix. Cette suppliante versait des larmes abondantes et implorait miséricorde pour l'âme d'un citoyen romain mort depuis peu d'instant. C'était Jean Patrizi, seigneur très-charitable, mais condamné au purgatoire pour quelques légères fautes. « Cette fourrure précieuse que je porte, disait la pieuse femme, je l'ai reçue de lui, ô Marie, pour l'amour de vous, sur les marches de votre basilique, où je grelottais de froid. Un si grand don ne peut rester sans récompense, un acte si généreux doit porter votre cœur à le secourir. Venez-lui donc en aide, Mère de miséricorde, en ce moment où il en a le plus grand besoin ; revêtez-le de gloire, comme il m'a revêtue en votre honneur de cette précieuse fourrure. » Cette prière fut répétée trois fois, les anges et les saints l'appuyèrent de leurs supplications, et Marie ordonna que Jean fût amené devant elle. Il vint chargé de chaînes pesantes, et attendit humblement ce qu'elle allait décider. La Reine du ciel fit signe alors qu'elle accordait la grâce ; les liens tombèrent, le pénitent fut accueilli par Marie comme un fils, par les saints comme un compagnon et un frère, et ces esprits célestes le conduisirent, avec l'expres-

sion de la joie la plus vive, dans la gloire éternelle du paradis. La vision disparut. L'exemple de cette pieuse mendiante nous enseigne comment nous devons prier la sainte Vierge et employer la médiation des anges et des saints pour obtenir la délivrance des âmes du purgatoire. (D. Petr. Dom.; opus. xxxiv, cap. iv.)

PRATIQUE. — *Chaque samedi, offrons nos prières pour les âmes qui ont le plus aimé Marie.*

J. M. J.

XI.

LES AMES DU PURGATOIRE SECOURUES PAR LES
SAINTS ANGES.

Quoique les saints anges soient fort au-dessus de nous par leur dignité naturelle, il ne laisse pas d'être véritable que nous sommes égaux en ce point : que ce qui rend les anges heureux fait aussi le bonheur des hommes; que nous buvons les uns et les autres à la même fontaine de vie, la vérité éternelle, et nous pouvons tous chanter ensemble, dans un admirable concert, ce verset du divin Psalmiste : *Mihi autem adhærere Deo bonum est* : « Tout mon bien, c'est d'être uni à mon Dieu » par de chastes embrassements, et de mettre en lui mon repos.

Sur ce fondement, il est aisé d'établir la société de l'homme et de l'ange : car c'est une loi immuable que les esprits qui s'unissent à Dieu se trouvent en même temps tous unis ensemble. Ceux qui puisent dans les ruisseaux, et qui aiment les créatures, se partagent en des soins contraires, et

divisent leurs affections, dit Bossuet. Mais ceux qui vont à la source même, au principe de tous les êtres, c'est-à-dire au souverain bien, se trouvant tous en cette unité et se rassemblant à ce centre, y prennent un esprit de paix et un saint amour les uns pour les autres; tellement que toute leur joie, c'est d'être associés éternellement. dans la possession de leur commun bien; ce qui fait, dit saint Augustin, qu'ils font tous ensemble un même royaume et une même cité de Dieu. D'où il est aisé de conclure que les hommes, non moins que les anges, étant faits pour jouir de Dieu, ne composent les uns et les autres qu'un même peuple et un même empire, où l'on adore le même prince, où l'on est régi par la même loi, je veux dire par la charité, qui est la loi des esprits célestes et la loi des hommes mortels, et qui, se répandant du ciel en la terre et dans le purgatoire, fait une même société des habitants de ces trois Eglises.

C'est pour cette raison que vous les voyez monter et descendre : *Ascendentes et descendentes*. Ils descendent de Dieu aux hommes, ils remontent des hommes à Dieu, parce que la sainte alliance qu'ils ont renouvelée avec nous les charge d'une double ambassade. Ils sont les ambassadeurs de Dieu

vers les hommes, ils sont les ambassadeurs des hommes vers Dieu. Quelle merveille, nous dit saint Bernard ! Chrétiens, le pourrez-vous croire ? Ils ne sont pas seulement les anges de Dieu, mais encore les anges des hommes. « Oui, Seigneur, nous dit ce saint homme, ils sont vos anges ; et ils sont les nôtres. » Anges, c'est-à-dire envoyés : ils sont donc les anges de Dieu, parce qu'il nous les envoie pour nous assister, et ils sont les anges des hommes, parce que nous les lui envoyons pour l'apaiser. Ils viennent à nous chargés de ses dons ; ils remontent pour porter à Dieu nos désirs et nos bonnes œuvres. Tel est l'emploi et le ministère de ces bienheureux gardiens ; c'est ce qui les fait monter et descendre : *Ascendentes et descendentes*. Vous voyez la double assistance que nous recevons par leur entremise.

Ce qui attire les anges, ce qui les fait descendre du ciel sur la terre et dans le lieu d'expiation, c'est le désir d'y exercer la miséricorde. Car ils savent, ces esprits célestes, que, sous un Dieu si bon et si bien-faisant, dont les infinies miséricordes éclatent magnifiquement par-dessus tous ses autres ouvrages, il n'y a rien de plus grand que de secourir les misérables. Que feront-ils, qu'entreprendront-ils ? Ils n'en trouvent

point dans le ciel, ils en viennent chercher dans le purgatoire. Au ciel, ils ne voient que des bienheureux : ils quittent ce lieu de bonheur afin de rencontrer des affligés. Apprenons de quel prix sont les œuvres de miséricorde. Il manque, ce me semble, quelque chose au ciel, parce qu'on ne peut pas les y pratiquer. Encore qu'on y voie Dieu face à face, encore qu'il y enivre les esprits célestes du torrent de ses voluptés, toutefois leur félicité n'est pas accomplie, parce qu'il n'y a point de pauvres que l'on assiste, point d'affligés que l'on console, point de faibles que l'on soutienne, enfin, point de misérables que l'on soulage. Mais ils ne découvrent pas autre chose en ce lieu d'exil ; c'est pourquoi vous les voyez accourir en foule. Ils pressent les cieus de s'ouvrir, et ils descendent impétueusement du ciel dans le purgatoire : *Videbitis celos apertos*, tant ils trouvent de contentement à exercer les œuvres de miséricorde¹.

¹ Quand Darius, roi de Perse, demanda à Daniel comment les lions ne l'avaient pas mis en pièces, et comment la puissance de Dieu avait été assez grande pour l'arracher à une mort inévitable, celui-ci répondit : « Roi, vivez éternellement ; mon Dieu a envoyé son ange qui est venu me consoler ; il a lié la gueule des lions affamés prêts à me dévorer, et leur a défendu de rien attenter contre ma personne. Jamais je ne me trouvai plus heureux que dans ce lieu de

Si nous sommes fidèles pendant notre vie à honorer ces célestes gardiens, ils ne nous abandonneront pas après notre mort. Si, n'ayant pas suffisamment expié nos fautes, nous sommes condamnés au purgatoire, ces charitables amis viendront nous consoler par leur présence et ranimer notre courage et nos espérances, en nous faisant connaître les prières qui se font à notre intention dans l'Eglise militante.

Quelques Pères nous représentent les anges puisant sur l'autel, dans des coupes d'or, le précieux sang de Jésus-Christ, pour aller le répandre, comme une rosée bien-faisante, sur les flammes du purgatoire; et, à tous les instants, des âmes purifiées par cette effusion expiatoire s'envolent dans le ciel.

Sainte Marguerite de Cortone, priant avec larmes Notre-Seigneur pour tous ses

désespoir et de mort; le ciel est partout où l'on trouve Dieu et ses anges. » — Croyez que l'ange gardien, aigle du paradis, voyant au milieu des flammes l'âme qu'il a si constamment protégée, se lance souvent du haut du ciel dans les prisons du purgatoire pour la consoler et l'entretenir de pensées si bonnes et si saintes, que cela tempère grandement son affliction et ses souffrances. Ajoutez que le saint ange renouvelle ces visites autant de fois que Dieu le permet; il vient dire à l'âme entièrement purifiée : Allons au ciel!

(P. Binet, édition du P. Jennessaux.)

amis morts, ils lui apparurent environnés de flammes et dans un état si pitoyable qu'elle ne pouvait en soutenir la vue ; mais le divin Rédempteur lui dit : Les peines qu'ils souffrent sont excessives ; elles le seraient incomparablement plus, s'ils n'étaient visités et consolés par mes anges, dont la vue leur sert de soulagement dans leurs souffrances et de rafraîchissement dans leurs ardeurs (*Boll.*, 22 feb.). Oh ! quelle consolation pour ceux qui les auront aimés ! Que nous serions aises, dans ces prisons de feu, d'être visités par ces charitables consolateurs ! Que souvent nous leur dirions ces paroles que Job, accablé d'une infinité de maux, leur adressait, selon la pensée de saint Augustin : *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me !* Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous au moins, mes très-chers et très-fidèles amis, parce que la main vengeresse de Dieu m'a touché !

Oh ! que la justice de Dieu est terrible, puisqu'elle afflige si terriblement et si longtemps ses enfants ! Qui le croirait ? « Un saint homme à qui Dieu fit voir les peines du purgatoire, reconnu au milieu de ces brasiers un de ses amis, qui témoignait une joie extraordinaire. Interrogé sur la cause de son contentement, il répondit : Mon bon

ange vient de m'apprendre la naissance d'un enfant qui aura le bonheur d'être prêtre un jour, et qui me retirera de ce lieu de tourments par le premier sacrifice de la messe qu'il offrira à Dieu. » (Lacerda, *De excel. cœl. spir.*, XLIII.)

Un des bons offices que les anges gardiens rendent aux âmes du purgatoire, c'est d'inspirer aux fidèles sur la terre la pensée de prier pour elles, de faire célébrer des messes à leur intention.

Car, quel que soit le pouvoir des prières de l'Eglise triomphante, l'Eglise militante a mission spéciale de secourir les fidèles trépassés, et elle possède pour eux, comme pour ses enfants, la source inépuisable de toutes les miséricordes, le divin sacrifice, depuis que son Chef adorable, tout ensemble prêtre et victime, a dit à ses premiers ministres : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Ainsi, la terre est aussi riche que le ciel, avec ce trésor toujours ouvert, où la piété peut sans cesse puiser à pleines mains tous les mérites, toutes les indulgences, toutes les faveurs, toutes les grâces de Jésus-Christ, souverain juge des vivants et des morts. Unies et comme identifiées avec l'holocauste éternel, les bonnes œuvres, les aumônes et les supplications du pèlerinage

terrestre ont donc une vertu consacrée par la parole du Rédempteur.

Aussi, du haut de la gloire, les élus nous supplient d'user de nos divines richesses, et pour notre sanctification et pour obtenir un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix à nos frères du purgatoire ; et cet échange d'inspirations célestes et de pieuses réponses, entre les habitants des cieux et les fidèles de la terre, se fait encore nécessairement par l'entremise toujours bénie et toujours empressée des anges.

Recueillons ces belles réflexions de Bossuet :

« Afin que vous entendiez combien cette entremise des esprits célestes est utile pour notre salut, je vous dirai seulement ce mot : c'est qu'encore que les oraisons soient d'une telle nature qu'elles s'élèvent tout droit au ciel, ainsi qu'un encens agréable que le feu de l'amour divin fait monter en haut, néanmoins le poids de ce corps mortel leur apporte beaucoup de retardement. Trouvez bon ici que j'appelle le témoignage de vos consciences. Quand vous offrez à Dieu vos prières, quelle peine d'élever à lui vos esprits ! Au milieu de quelles tempêtes formez-vous vos vœux ! Combien de vaines imaginations, combien de pensées vagues et désordonnées, com-

bien de soins temporels qui se jettent continuellement à la traverse, pour en interrompre le cours? Etant donc ainsi empêchées, croyez-vous qu'elles puissent s'élever au ciel, et que cette prière, faible et languissante, qui, parmi tant d'embarras qui l'arrêtent, à peine a pu sortir de vos cœurs, ait la force de percer les nues et de pénétrer jusqu'au haut des cieux? Chrétiens, qui pourrait le croire? Sans doute elles retomberaient de leur propre poids, si la bonté de Dieu n'y avait pourvu. Je sais bien que Jésus-Christ, au nom duquel nous les présentons, les fait accepter. Mais il a envoyé son ange, que Tertullien appelle l'ange d'oraison; c'est pourquoi Raphaël disait à Tobie : « J'ai offert à Dieu tes prières : » *Obtuli orationem tuam Domino*. Cet ange vient recueillir nos prières, et « elles montent, dit saint Jean, de la main de l'ange jusqu'à la face de Dieu. » Voyez comme elles montent de la main de l'ange; admirez combien il leur sert d'être présentées d'une main si pure. Elles montent de la main de l'ange, parce que cet ange, se joignant à nous et aidant par son concours nos faibles prières, leur prête ses ailes pour les élever, sa ferveur pour les animer.

» Que nous sommes heureux d'avoir des amis si officieux, des intercesseurs si fidèles,

des interprètes si charitables ! Mais ils ne se contentent pas de porter nos vœux, ils offrent nos aumônes et nos bonnes œuvres ; ils recueillent jusqu'à nos désirs ; ils font valoir devant Dieu jusqu'à nos pensées. Surtout qui pourrait assez exprimer combien abondante est leur joie, quand ils peuvent présenter à Dieu, ou les larmes des pénitents, ou les travaux soufferts pour l'amour de lui, en humilité et en patience ?

» Anges célestes, venez tous ensemble consoler dans le purgatoire les âmes infortunées qui vous implorent au milieu de leurs misères. Vous ne pouvez trouver des malheureux dans le ciel, on n'y peut exercer de miséricorde, parce qu'il n'y a point de misères : *Ibi nulla miseria est in qua fiat misericordia*. Peut-on consoler les affligés où toutes les larmes sont essuyées ? peut-on secourir ceux qui travaillent où tous les travaux sont finis ? peut-on visiter les prisonniers où tout le monde jouit de la liberté ? peut-on recueillir les étrangers où nul n'est reçu que les citoyens ? Ici toutes les misères abondent ; c'est leur pays, c'est leur lieu natal. Il n'y a que des misérables incapables de se secourir eux-mêmes. Esprits bienheureux, qui buvez à la source même des voluptés divines, rafraîchissez les ardeurs qui les dévorent, donnez-leur quel-

ques gouttes de cette céleste rosée, en attendant que vous puissiez les introduire dans le royaume de la lumière et de la paix. *Amen.* »

TRAIT.

Dans le couvent de Sainte-Catherine, à Naples, on avait la pieuse habitude de terminer la journée au dortoir par la récitation des vêpres des morts. Or, il arriva une fois que les religieuses, ayant passé la journée, jusqu'à la dernière heure, occupées à un travail pressé, allèrent se reposer sans payer aux défunts leur tribut accoutumé. Lorsqu'elles furent endormies, des anges, en même nombre que les religieuses, parurent dans le dortoir, et, s'étant placés sur deux rangs, chantèrent avec une céleste mélodie l'office qu'elles avaient omis. Une des sœurs qui seule veillait à cette heure, la vénérable Paule, croyant entendre la psalmodie de ses sœurs, quitta vite sa cellule pour unir sa voix à la leur. Mais quel fut son étonnement, lorsqu'elle vit ces esprits célestes psalmodiant les vêpres des morts, afin que les âmes du purgatoire ne fussent pas privées des secours attachés à cet office. La servante de Dieu sentit depuis lors sa charité s'accroître pour ces saintes âmes, et lorsqu'elle eut fait part à ses compagnes de ce fait merveilleux, elles formèrent la résolution de ne jamais plus omettre par leur faute la récitation de cet office. (*Vie de la V. Paule.*)

PRATIQUE.—*Récitons le De profundis avec piété.*

J. M. J.

XII.

COMBIEN LA DÉLIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
RÉJOUIT LES ANGES ET LES SAINTS.

En offrant nos satisfactions personnelles pour les âmes du purgatoire, nous faisons une chose très-agréable à Dieu, à Marie, aux anges et aux saints, qui désirent si ardemment de voir ces âmes bénies associées à leur bonheur, et nous en retirons nous-mêmes des avantages inappréciables pour la vie présente et pour la vie future.

Les rapports qui unissent les anges et les saints patrons aux âmes qui leur sont confiées ne se terminent pas avec la vie. Ces bienheureux continuent à s'intéresser, après la mort, à tout ce qui peut être avantageux à leurs chers pupilles.

« Si vous êtes fidèle à secourir les âmes du purgatoire, leurs anges gardiens ne manqueront pas de vous savoir gré de vos services. Ils prieront Dieu pour vous, ils vous aimeront d'un amour spécial, puisque vous secondez leur zèle à délivrer des âmes dont le malheur les touche, qui ne sont

retenues que par un fil dans leur prison, et qui seront bientôt heureuses comme eux, et leurs compagnes dans la gloire. Un soupir échappé du fond du cœur peut rompre leurs liens, et leur faire chanter avec vérité ces paroles de David : *Notre âme a été dégagée des filets, comme le passereau, et a pris son vol droit au ciel. Béni soit le nom du Seigneur ! Bénis ceux qui l'ont invoqué en notre faveur !* »

Nous lisons dans une des révélations de sainte Brigitte combien sont bénis des anges et des élus ceux qui prient généreusement pour les défunts. Cette sainte, favorisée de lumières surnaturelles, vit un jour, ouvert devant elle, le lieu où les âmes sont purifiées, comme l'or dans le creuset, avant de monter au séjour de l'éternel repos.

Elle y entendit la voix d'un ange qui disait avec force : « Béni soit celui qui, vivant encore sur la terre, aide les âmes de ses oraisons et de ses bonnes œuvres ! car l'inflexible justice de Dieu exige que tous ceux qui ne sont pas purs soient purifiés par les tourments du purgatoire ou délivrés par les bonnes œuvres de leurs amis. »

S'il est écrit qu'il y a une grande joie dans le ciel pour la conversion d'un pécheur délivré du fardeau de ses iniquités, quelle

ne doit pas être la sainte allégresse des bienheureux, en voyant une âme entièrement purifiée arriver dans le royaume céleste, pour y bénir à jamais le Dieu des miséricordes¹.

Les anges sont heureux de voir leurs protégés remplir les trônes vacants et les places laissées vides par la défection de Lucifer et des esprits rebelles. Tous les saints partagent cette félicité à cause de

¹ Lorsqu'une âme descend en purgatoire, son ange l'accompagne, dit sainte Françoise Romaine (*Vie*, 2^e vol., p. 281); il se place en dehors de cette prison, au côté droit de la porte, et se tient là jusqu'à ce que cette âme soit entièrement purifiée. C'est lui qui recueille les suffrages offerts pour elle sur la terre, et les présente à la justice de Dieu, qui les lui rend, afin qu'il les applique à cette pauvre âme, comme un remède dont la vertu puissante adoucit ses maux. Il présente aussi à Dieu toutes les bonnes œuvres qu'elle a faites pendant sa vie mortelle. Ajoutons qu'il stimule en sa faveur la charité de ceux qui peuvent la soulager, la console des reproches que lui font les démons, par ses exhortations, et de leur aspect affreux, par son aimable présence.

Si l'âme, objet de sa tendresse, est appelée au souverain bonheur, il ne la suit pas seulement, il la porte, c'est le mot de l'Évangile, qui dit que le pauvre Lazare « fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. » Or, s'il fut porté par les anges, qui peut douter que le sien n'ait pris une part particulière à ce transport solennel et bienheureux? C'est lui sans doute aussi qui la présente à Dieu et l'introduit dans la gloire éternelle.

l'étroite union qui est entre eux. En effet, jamais une âme ne passe du purgatoire dans le ciel que tous les élus n'en aient une joie extraordinaire, tant parce qu'ils voient leur nombre s'augmenter de jour en jour, que parce qu'ils ont plus de compagnons pour chanter les louanges de Dieu, et qu'enfin la charité qu'on a pour ces âmes prédestinées, tandis qu'elles sont dans les tourments, ne plaît pas moins à Notre-Seigneur que si c'était Notre-Seigneur même qu'on en délivrât. Les élus sont tellement unis ensemble que le bien qu'on fait au moindre d'entre eux, en avançant de quelques jours ou de quelques heures le temps de son entrée dans la gloire, est un bien commun que tous ressentent également. C'était la pensée de saint Augustin :

« Dans le ciel, dit-il, chaque bienheureux » a autant d'amour pour les autres que » pour lui-même, et il se réjouit du bon- » heur des autres comme du sien propre. »

Un grand nombre de saints patrons sont personnellement intéressés à la délivrance d'une multitude d'âmes souffrantes qui ont reçu leurs noms sur les fonts du baptême¹.

¹ Baronius raconte dans ses *Annales* (année 667), que le roi Dagobert I^{er} avait puissamment contribué à augmenter le culte de saint Maurice et de saint Denys. Après sa mort, il fut révélé à un grand servi-

Les rapports affectueux qui les unissaient naguère à leurs protégés, non-seulement subsistent toujours, mais une tendresse plus grande s'est emparée d'eux, en raison des souffrances aiguës qu'ils endurent, et leur intérêt s'est pour ainsi dire ranimé à la vue de la victoire qui a couronné tant de lutttes. Ils voient leur ouvrage dans le triomphe de ces âmes, ils découvrent le fruit de leurs bons exemples et de leurs ferventes prières, le succès de leur patronage, et la belle couronne, en un mot, qui est le résultat de leurs charitables efforts. Toutes ces observations s'appliquent avec une force des plus remarquables aux fondateurs des ordres et des congrégations. Ces saints, ces pieux fondateurs, sont les enfants bénis du sacré Cœur; ils ont été conçus dans ses plus intimes replis; ils ont été allaités de son sang le plus pur, sang plus doux que le lait, et plus généreux que le vin de la vigne d'Engaddi; leur charité a saisi le secret de tous ses mouvements; qui peut donc s'imaginer l'ardeur avec laquelle les fondateurs aspirent après le moment où leurs enfants seront soustraits

teur de Dieu qui priaient pour le repos du monarque, que ces saints martyrs ne l'oublèrent point dans les flammes ardentes du purgatoire, et qu'ils le conduisirent avec eux en grand triomphe dans le ciel.

à ces feux expiatoires? Ces âmes les ont honorés pendant leur séjour sur la terre; elles ont vécu dans les maisons de leur père, de leur fondateur; sa voix retentissait sans cesse à leurs oreilles; ses fêtes étaient des jours de bénédiction et de bonheur spirituel; ses reliques étaient leur bouclier; sa règle était pour eux comme un second Evangile; ses paroles et ses actions étaient les objets continuels de leurs conversations; son habit leur était cher, comme le vêtement d'un roi d'Orient l'est à son favori; il était parmi eux à tous les instants de la journée; ils l'aimaient d'un amour extraordinaire. Et lorsqu'ils furent sur le point de quitter ce monde, son nom seul, uni à ceux de Jésus, de Marie et de Joseph, fut capable d'apaiser leurs troubles intérieurs et de leur faire accepter la mort avec cette crainte pleine de confiance qui remplit à cette heure suprême le cœur des prédestinés. Comment, après cela, leurs saints fondateurs ne se réjouiraient-ils pas en les voyant arriver dans le ciel pour y grossir les glorieuses phalanges de ceux qui, après avoir combattu sous le même étendard, ne cessent pas, dans la splendeur des saints, d'être unis par des liens particuliers, et de former une famille distincte des autres.

TRAIT.

Sainte Françoise, dame romaine, eut plusieurs visions dans lesquelles Dieu lui montra la joie des anges et des saints, et les souffrances des âmes du purgatoire.

Elle raconte qu'elle fut témoin du passage des âmes à la gloire éternelle et de ce qui arrive, quand elles sont conduites à la place qu'elles ont méritée dans le ciel. Dans les chœurs où elles passent, tous les anges qui les composent manifestent leur joie et chantent leur triomphe ; mais la joie la plus grande est celle du chœur où cette âme doit être placée. Là, on rend de ferventes actions de grâces et on exalte les louanges du Dieu tout-puissant. Cette fête s'y prolonge aussi plus longtemps que dans les autres chœurs. Quand cette sainte voulait exprimer à son père spirituel toute la joie des anges pour l'arrivée d'une âme dans la patrie, elle croyait entendre le céleste concert des esprits et des âmes bienheureuses chantant, avec une suavité, une mélodie, un transport qu'aucune langue humaine ne saurait exprimer, les louanges du Créateur et les magnifiques transformations de son amour ; et alors son visage s'enflammait ou plutôt semblait fondre comme la cire devant un feu ardent.

Un jour son père spirituel lui demanda, au nom de la sainte obéissance, quels étaient les plus parfaits des anges et des âmes qu'elle voyait dans ses visions.

Elle répondit que les plus parfaits dans la

gloire étaient les esprits humains, parce qu'ils sont plus susceptibles d'acquérir des mérites.

— Cependant, ajouta-t-elle, les esprits angéliques sont plus purs et plus beaux, et ils ont une intelligence plus grande des choses divines; leurs chants sont plus sonores; ils louent et bénissent Dieu avec une mélodie plus harmonieuse; mais les chants de la Reine du ciel dépassent de beaucoup toutes les mélodies des esprits humains et angéliques.

A la vue de la gloire qui environnait l'âme des saints, la malheureuse se méprisait d'habiter une chair mortelle et d'avoir une intelligence si peu pénétrante. Car, quand elle se considérait dans le miroir divin, elle s'étonnait de ne pouvoir comprendre la profondeur de la divinité, tandis qu'elle était frappée d'admiration en considérant l'activité et la pénétration des esprits séraphiques pour sonder les profondeurs de l'abîme divin. Quelle admirable puissance que celle qui a su créer et qui gouverne ces intelligences sublimes!

PRATIQUE. — Priez votre bon ange de visiter et de consoler les âmes que vous chérissez le plus.

J. M. J.

XIII.

LE PLUS SUBLIME DES APOSTOLATS.

Qui de nous, dans des moments de zèle et de ferveur, n'a pas regretté de ne pouvoir glorifier Dieu comme les apôtres et ces hommes pleins de zèle qui lui gagnent des âmes et des peuples entiers par la prédication de l'Évangile? Mais nous pouvons, si nous le voulons, exercer un apostolat aussi glorieux à Dieu et aussi fructueux pour le ciel. Il ne s'agit pas ici de cette gloire essentielle qui lui est propre, qu'il trouve en lui-même et dans la contemplation de ses perfections infinies, mais de cette gloire extérieure qui lui revient des louanges et des bénédictions de ses créatures. Or, pouvons-nous mieux lui procurer cette gloire dont il est jaloux, qu'en lui donnant, par nos prières, des âmes prédestinées qui le béniront sans fin et chanteront éternellement ses miséricordes?

La passion de Dieu, ce sont les âmes. Nous ne pouvons, nous, lui montrer notre charité qu'en entrant dans ses inclinations

et qu'en soulageant ainsi son propre cœur, en lui donnant des âmes. Voilà ce qui fait l'excellence du zèle.

Voici des âmes délaissées, un peuple de justes qu'il s'agit non pas de convertir, mais de libérer de leurs dettes; non pas d'amener à la foi, mais d'établir dans la possession du bonheur céleste. Vous n'aurez point à traverser les mers, à percer les forêts, à étudier des langues inconnues; une prière, une aumône, suffit à ces faciles conquêtes. Vous n'aurez point à redouter pour vos prosélytes l'écueil de la persévérance finale : vous les fixerez pour jamais dans la jouissance de Dieu et de sa gloire.

C'est ainsi que vous pouvez, par votre charité envers les âmes du purgatoire, procurer à Dieu un accroissement de gloire, et peut-être un des plus grands qu'il soit capable de recevoir. Ah ! nous avons quelquefois du zèle pour Dieu; mais notre ignorance, aussi grossière qu'inexcusable dans les choses de Dieu, fait que nous n'appliquons pas ce zèle aux véritables sujets où l'intérêt de Dieu est engagé. Par exemple, nous admirons ces hommes apostoliques qui, poussés par l'Esprit saint, passent les mers, et vont dans les pays barbares pour y gagner à Jésus des infidèles : aussi est-ce quelque chose d'héroïque dans notre reli-

gion. Mais savons-nous bien ce qu'enseigne Pierre de Blois, fondé sur la plus solide théologie? que la dévotion pour le soulagement des âmes du purgatoire et pour leur délivrance est une espèce de zèle qui, par rapport à son objet, ne le cède pas à celui de la conversion des païens, et le surpasse même en quelque sorte. Pourquoi? Parce que les âmes du purgatoire étant des âmes saintes et prédestinées, des âmes confirmées en grâce, elles sont incomparablement plus nobles devant Dieu que celles des païens; elles sont plus aimables et plus chéries de Dieu que celles des païens; elles sont actuellement dans un état bien plus propre à glorifier Dieu que celles des païens. Savons-nous bien que c'est Jésus-Christ lui-même qui a voulu nous servir de modèle, et qui nous a donné, dans sa personne, l'idée de cette dévotion ou de ce zèle pour les âmes du purgatoire, et cela, ajoute Pierre de Blois, lorsqu'il descendit aux enfers, c'est-à-dire dans cette prison où, selon l'Écriture, les âmes des anciens patriarches étaient retenues, et qu'il y descendit pour les y consoler par sa présence, et pour les en tirer par sa puissance? D'où vient que saint Pierre, dans sa première Epître canonique, ne nous parle de cette descente aux enfers que comme d'une mission divine qu'y fit le

Sauveur du monde : *In quo et his qui in carcere erant spiritibus veniens prædicavit.* Savons-nous qu'il ne tient qu'à nous d'imiter ainsi Jésus-Christ, et que, sans descendre comme lui dans ces prisons souterraines, où sa charité et son zèle le firent entrer, nous pouvons, à son exemple, délivrer des âmes aussi parfaites et aussi saintes, et qu'en le faisant comme lui, et le faisant en vue de la gloire qui doit en revenir à Dieu, de quelque condition que nous soyons, nous participons à cet esprit apostolique dont il a été la source. Sans doute, il est bien admirable le zèle des apôtres qui travaillent à la conversion des pécheurs et des infidèles, mais il n'est pas toujours fécond.

L'homme peut bien donner son travail ; il n'appartient qu'à Dieu de faire tomber la rosée qui donne l'accroissement. D'ailleurs, les pécheurs, maîtres de leur libre arbitre, ne résistent que trop à la grâce en rendant inutiles tout le zèle et les pieuses industries des hommes apostoliques, qui peuvent dire souvent comme les disciples : Voilà que nous avons travaillé toute la nuit sans avoir rien pris. Tandis qu'au contraire, en vous dévouant au soulagement des âmes du purgatoire, vous exercez un apostolat dont le succès est infaillible. Par vos bonnes œuvres et par vos prières, vous êtes sûrs de déli-

vrer ces âmes ; vous êtes sûrs de les faire entrer plus tôt dans le ciel. Et remarquez les deux autres avantages qu'a cet apostolat si facile sur l'apostolat si laborieux des missionnaires : eux, en donnant à Dieu des infidèles, sans doute ils donnent des âmes bien précieuses et bien chères, mais ils donnent des âmes grossières et qui, trop souvent, restent imparfaites jusqu'à la mort ; vous, vous donnez des âmes parfaites, vous donnez des âmes qui, par un seul acte d'amour dans le ciel, rendront plus de gloire à Dieu qu'ici-bas nous ne saurions lui en rendre par tous nos mérites réunis. Et de plus, les hommes apostoliques, en donnant à Dieu des âmes, donnent des âmes qui sont en possession, et pour leur malheur, de leur liberté ; des âmes qui aiment aujourd'hui et qui demain peuvent n'aimer plus ; des âmes qui sont à lui ce soir et qui demain peut-être seront au monde et au démon, et qui peuvent se perdre pour une éternité. Mais vous, lorsque, par vos bonnes œuvres, par vos sacrifices, par vos prières, vous avez délivré une de ces âmes qui gémissent dans les flammes expiatoires, alors votre conquête est immuable. Elle aime, cette âme : c'est pour toujours ; elle possède Dieu : c'est pour toujours ; elle glorifie Dieu : c'est pour tou-

jours ; elle est heureuse : c'est pour l'éternité.

Voilà l'apostolat qui procure le plus de gloire au Très-Haut. Ah ! si vous saviez combien il est cher au cœur de Dieu, cet apostolat ! Ah ! si vous saviez comme le Père de ces âmes souffre violence, lorsqu'il voit sa justice enchaîner les mains de sa miséricorde ! Ce sont ses images, et ce n'est qu'une tache légère qui les défigure ; ce sont ses membres, et ce n'est qu'un peu de poussière qui les souille et les ternit ; ce sont ses enfants, et ce ne sont que quelques infidélités légères qui séparent les enfants du père..... Non ! jamais, jamais nous ne saurons comprendre ce qu'il y a de violence dans le cœur de Dieu et ce qu'il y a de violence dans ces âmes. Là, dans cette vie de l'éternité, elles ne sont plus distraites de Dieu et partagées par les créatures ; là, elles n'ont plus toutes les illusions du temps et du monde ; là, elles sont délivrées de l'embarras des sens et des organes ; là, dans toute la puissance de l'esprit, dans toute la force de leur nature immortelle, elles saisissent Dieu par la foi, elles comprennent enfin ce que c'est que Dieu ; elles comprennent que Dieu c'est leur tout, que Dieu c'est la vie de leur vie, l'être de leur être ; que Dieu c'est leur idéal, c'est cette

félicité enivrante qu'elles pressentaient en toutes choses ; que Dieu c'est l'unique repos de leur cœur, le seul objet de leur félicité. Alors elles s'élancent d'un élan impétueux vers cet objet suprême : et voilà que ces âmes viennent à heurter contre la barrière d'airain... Eh bien ! ce que Dieu ne peut pas, vous le pouvez. Vous pouvez prier, vous pouvez offrir vos bonnes œuvres, le sacrifice de la messe ; en un mot, vous pouvez rendre ces âmes à leur Dieu et rendre Dieu à ces âmes, et vous donnez satisfaction à cette passion du cœur de Dieu. C'est ainsi que, par la prière pour les âmes du purgatoire, vous pratiquez une charité parfaite à l'égard de Dieu.

TRAIT.

On lit dans la Vie de sainte Madeleine de Pazzi le trait suivant, qui prouve bien que l'on ne doit pas facilement laisser ses communions.

Un jour qu'elle priait devant le très-saint Sacrement, elle vit sortir de terre l'âme d'une autre de ses sœurs, captive encore dans les prisons du purgatoire ; elle était couverte d'un manteau de feu qui cachait une robe d'une éblouissante blancheur, et elle demeura une heure entière au pied de l'autel, adorant, dans un anéantissement impossible à dire, le Dieu caché sous les espèces eucharistiques. Madeleine ayant désiré savoir tout

ce que cela signifiait, Dieu lui fit connaître que cette âme avait été condamnée à venir faire chaque jour une heure d'adoration, sous un manteau de feu, pour la punir d'avoir souvent perdu des communions par sa faute, et que cette robe, d'une blancheur si vive, était une parure que lui avait valu sa virginité et dont la vue lui donnait de grandes consolations. Cette heure d'adoration que Madeleine lui voyait faire étant la dernière de sa pénitence, elle la vit, à l'expiration, prendre son vol vers le ciel.

PRATIQUE. — Quand on est tenté d'omettre la sainte communion, se rappeler le dommage que l'on causerait aux âmes du purgatoire.

J. M. J.

XIV.

DES RIGUEURS DU PURGATOIRE.

Afin de concevoir une plus vive compassion des âmes que la justice divine purifie dans les flammes expiatrices, essayons, en consultant les saints docteurs, de nous en faire une idée.

Quelle est la nature et la qualité des peines du purgatoire? Respectons le silence de l'Église; ne mêlons point à ses dogmes nos faibles conjectures; et surtout n'exagérons pas une vérité déjà effrayante par elle-même. Cependant, pour nous la rendre plus sensible, comparons les peines du purgatoire avec les peines de cette vie, quoique saint Augustin nous assure que les maux de la vie présente n'ont rien de comparable avec les maux du purgatoire. Ce saint évêque, un jour, entendit de jeunes insensés, qui, dans leur délire, osaient s'écrier : « Peu importe le purgatoire, pourvu qu'on n'aille pas en enfer. » Malheureux, leur dit-il, taisez-vous, et apprenez que,

lors même que vous réuniriez ensemble tous les maux qui affligent l'humanité souffrante, tout ce que les pénitents de la primitive Église ont subi d'humiliations et de pénitences, tout ce que les solitaires de la Thébaïde ont exercé sur leurs corps de macérations et d'austérités, tout ce que les bourreaux ont fait souffrir de supplices aux criminels les plus scélérats, tout ce que les tyrans ont inventé de tourments pour assouvir leur rage et leur fureur sur les membres des martyrs, enfin tout ce que l'esprit humain a pu imaginer de tortures pour désoler et pousser à bout la patience humaine, rien de tout cela ne peut entrer en comparaison avec les épreuves du purgatoire ¹.

¹ Écoutons saint Césaire d'Arles : Mais, dira quelqu'un, peu importe la durée des peines du purgatoire, puisque j'arriverai enfin à la vie éternelle.

Mes frères, continua-t-il, que personne parmi vous ne tienne un pareil langage ; car ce feu du purgatoire est plus cruel que tout ce que l'on peut imaginer, voir ou sentir en ce monde. Et lorsqu'il est écrit du jour du jugement qu'il sera plus terrible que mille jours, qui sait s'il ne devra point passer dans le feu du purgatoire des jours, des mois, des années ? ou si un seul jour dans ces flammes ne réunira pas toutes les rigueurs correspondantes à mille jours. Que celui donc qui ne voudrait pas mettre seulement un de ses doigts au feu, tremble à temps et à propos, en présence de ce feu terrible du purgatoire.

Rappelons à notre souvenir les temps de la primitive Eglise; contemplons ces pénitents humiliés et repentants, séparés de la masse des fidèles, exclus de l'assistance aux saints mystères, prosternés aux portes du temple, couverts de cendre et de cilices, baignés dans leurs larmes, et condamnés à toutes les rigueurs austères d'une pénitence de plusieurs années! Faible image des épreuves du purgatoire!!! Oh! si les âmes qui y gémissent pouvaient échanger leurs souffrances pour de si légères pénitences, elles se croiraient dans un paradis anticipé.

Parcourons les supplices des martyrs dans les cachots, dans les amphithéâtres et sur les échafauds : le plomb fondu dans leurs veines ouvertes, les ongles de fer dans leurs chairs meurtries, l'huile bouillante sur leurs plaies vives, tous leurs membres ensanglantés sous les coups du fouet, transpercés par les pointes aiguës des roues dentelées, lacérés et mutilés par le tranchant des glaives, broyés sous la dent meurtrière des lions et des léopards, ou enflammés par la piqure venimeuse des serpents, jetés enfin sur des grils ardents, ou au milieu des feux dévorants des fournaises embrasées : voilà le plus grand effort de la cruauté des tyrans et le plus haut de-

gré de la barbarie des hommes. Eh bien ! tous ces tourments, dont le seul récit nous fait frissonner, comparés aux douleurs des âmes du purgatoire, seraient encore, dit saint Cyrille, comme un soulagement à leurs maux. Oh ! qu'il est donc horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant ! Voilà pourquoi saint Cyprien écrivait à Antonin « qu'il est plus doux d'expier des » péchés par le martyre, que d'attendre à » en être purifié dans l'autre vie par le » cruel supplice du feu. »

Il ne faut pas croire que l'imagination exagère les douleurs du purgatoire. La pensée de l'homme ne peut s'en former une idée, dit saint Augustin : comment pourrait-elle les exagérer ! Les tourments du purgatoire égalent ceux de l'enfer même, ajoute saint Cyrille, et ils n'en diffèrent que par l'espoir de les voir finir un jour.

Que de salutaires pensées ne doit pas nous inspirer la méditation des rigueurs du purgatoire, soit pour réformer notre vie, soit pour ne rien négliger afin de secourir efficacement les âmes souffrantes ? dit le P. Faber.

Et d'abord, pour ce qui nous regarde, de quel œil nous fait-elle envisager la paresse, la tiédeur, l'amour de nos aises ? Quelles réflexions ne nous suggère-t-elle pas sur

notre manière d'accomplir nos dévotions comme par force ou par routine ? Quel changement tout cela ne peut-il pas amener dans notre vie ? Quel soin dans nos examens, dans nos confessions, dans nos communions et dans nos prières ! Il semble que la grâce des grâces, pour laquelle nous ne devrions pas cesser d'importuner Notre-Seigneur, soit de haïr le péché d'une haine semblable à celle dont il le hait lui-même dans le jardin de Gethsémani. Oh ! la pureté de Dieu n'est-elle pas quelque chose de terrible, d'indicible, d'adorable ! Lui qui est un acte simple, il a continué d'agir et d'accumuler ses actes depuis la création, et cependant aucune tache ne le souille ! Il est toujours d'une condescendance des plus admirables avec ce qui est au-dessous de lui, et aucune tache ne le souille ! Il aime ses créatures d'un amour incomparablement plus ardent que ne l'est la misérable passion à laquelle on donne ce nom sur la terre, et aucune tache ne le souille ! Il est tout-puissant, mais il n'a point le pouvoir de se laisser entacher de la moindre imperfection ! Il est si pur que sa seule vue produit une pureté et une félicité éternelles ! La pureté de Marie n'est que l'ombre légère de la sienne. Que dis-je ! Notre-Seigneur peut seul offrir au Très-Haut un hommage

digne de lui, et nous devons habiter éternellement dans son sein ! Nous devons vivre à jamais au centre de cette pureté incréée ! Oh ! jetons un coup d'œil sur notre vie ; suivons, ne fût-ce que pendant un jour seulement, tous les mouvements de notre cœur, et remarquons combien d'intentions suspectes, de respect humain, d'amour-propre et de pusillanimité souillent nos actions et même nos dévotions ; et le feu du purgatoire, fût-il six fois plus ardent, pût-il être supporté jusqu'au jour du dernier jugement, ne nous semblera plus qu'un doux noviciat qui nous disposera à la vision du Saint des saints ¹.

¹ L'extrême sévérité des peines du purgatoire ne saurait se concevoir, si nous n'admettons pas une immense multitude d'âmes sauvées, et sauvées avec des dispositions même très-imparfaites. Le purgatoire explique les énigmes de ce monde autant qu'aucune des choses établies par Dieu. C'est là qu'une foule de difficultés trouvent leur solution, et les saints ont jeté une lumière si pleine sur ces régions embrasées, que la géographie nous en semble aussi familière que celle du globe terrestre, que nous connaissons parfaitement. Les charitables pratiques de la dévotion catholique nous amènent si souvent à nous transporter par l'esprit et à nous arrêter au milieu des admirables souffrances de ce lieu d'expiation, qu'il est pour nous comme les salles d'un hôpital favori, où les figures connues s'illuminent de joie et saluent à notre entrée les paroles de consolation que nous leur

Mais il est des personnes qui s'irritent à la pensée du purgatoire. Elles ne peuvent supporter l'idée qu'après avoir fait tous nos efforts pour bien servir Dieu pendant notre vie, nous n'ayons heureusement franchi le terrible passage de la mort que pour tomber au milieu d'un feu ardent, pénétrant, et d'une intensité incomparable. Hélas ! chères âmes, votre colère ne changera point les faits. Avez-vous suffisamment réfléchi à la nature de Dieu ! Avez-vous cherché à vous faire une idée de sa sainteté et de sa pureté par de fréquentes méditations ? Existe-t-il une séparation bien profonde entre vous et le monde, que vous savez être le plus grand ennemi de Dieu ? Avez-vous épousé le parti de Dieu ? Avez-vous pris ses intérêts à cœur ? Soupirez-

apportons. C'est le même feu que celui de l'enfer, réflexion terrible ! Les révélations des saints nous en dépeignent les tortures comme redoutables à l'excès. Ils s'accordent tous sur la longueur du temps que les âmes doivent passer dans cet état de châtement, et leur accord autorise pleinement la pratique de l'Eglise dans les anniversaires et les fondations de messes à perpétuité. La plus légère infidélité à la grâce y est expiée par les plus vives souffrances. Dieu lui-même a obligé les saints à honorer, par une crainte religieuse et un profond respect, les rigueurs de sa justice et les exigences de sa sainteté dans cette terre d'amer et de long exil. (P. Faber.)

vous après sa gloire? Avez-vous rapproché le péché de la Passion de Notre-Seigneur, et les avez-vous mesurés l'un par l'autre? Si vous vous étiez acquittés de tous ces devoirs, le purgatoire vous paraîtrait l'invention la plus inattendue et la plus tendre d'un amour obstiné, qui a résolu, dans sa miséricorde, de vous sauver en dépit de vous-mêmes.

La main de Dieu est infiniment plus pesante que celles de toutes les créatures; comme il est grand dans ses récompenses, il est grand aussi dans ses châtimens, et, s'il donne une gloire éternelle pour un verre d'eau donné à un pauvre en esprit de charité, il ne faut pas s'étonner qu'il punisse avec tant de sévérité une offense, même légère, commise contre le respect et l'obéissance dus à sa divine majesté.

Rappelons-nous les paroles si simples et si fortes en même temps d'une âme souffrante à la sœur Françoise : « Oh ! que ceux qui sont encore sur la terre savent peu ce qu'ils auront à expier pour la vie qu'ils mènent ! »

Il nous suffit de savoir qu'un jour dans le purgatoire est pour ces âmes souffrantes comme mille années de douleur ici-bas pour les malheureux mortels : *In purgatorio erit dies unus tanquam mille anni.*

TRAIT.

L'exercice continuel des plus éclatantes vertus religieuses, et plus encore les macérations et les pénitences les plus austères, avaient porté Fr.-Antoine Corso, de l'ordre des capucins, à un degré de perfection qui le faisait considérer comme un grand saint. Cependant, étant venu à mourir, il ne put monter directement au ciel, mais fut retenu dans les cruelles prisons du purgatoire, d'où, sortant par la permission de Dieu, il se fit voir dans le plus lamentable état à l'infirmer du couvent. Celui-ci, s'étant remis de sa première surprise, lui dit : « Comment, frère Antoine, dans le purgatoire? vous que nous croyons entré dans la gloire. Et quelle peine souffrez-vous? — Je souffre une double peine, répondit le défunt; celle du sens est plus grave et plus cruelle qu'on ne pourrait l'exprimer; mais celle qui n'a pas d'égale et que l'esprit ne saurait comprendre, c'est la peine du dam, qui me prive de la vision béatifique du Bien suprême. Privé d'elle, tout me manque, et je serai la plus malheureuse des créatures tant que je serai éloigné de mon Dieu. Recommandez-moi donc à tous nos frères en religion, afin qu'ils m'aident de leurs suffrages. »

O Dieu! ô Dieu! faites-nous une fois comprendre ce que c'est que d'être loin de vous, afin qu'évitant dans cette vie tout ce qui pourrait nous exposer à vous perdre, nous puissions, dans

l'autre, nous unir à vous sans retard. (*Ann. P. P. Capucc.*, an. Ch. 1418.)

PRATIQUE. — *Quand on souffre beaucoup, offrir à Dieu sa peine pour éviter le purgatoire.*

J. M. J.

XV.

LA MALICE DU PÉCHÉ.

Le purgatoire, c'est l'ouvrage de la justice d'un Dieu offensé : c'est le temps de la pénitence des prédestinés ; c'est le lieu des épreuves de l'autre vie ; c'est enfin une espèce de milieu entre le paradis et l'enfer. Pour peu qu'on approfondisse ces notions communes du purgatoire, peut-on ne pas être effrayé de ses supplices. C'est l'ouvrage de la justice d'un Dieu irrité ! Qu'il est terrible de tomber entre les mains d'un Dieu vengeur : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis!* Que ce rigide exacteur des moindres dettes met bientôt un débiteur naturellement insolvable dans un état digne de pitié ! Témoin Moïse, mort à la vue de la terre de promesse, pour avoir, avec défiance, touché deux fois la pierre du rocher d'où devaient couler des sources d'eau vive. Témoin les Israélites dans le même désert, investis, tourmentés, assaillis de serpents furieux, pour de simples murmures dans

leur soif pressante. Témoin ces enfants venus à la rencontre d'Elisée, mis en pièces, dévorés par des bêtes farouches, pour une raillerie qui semble assez pardonnable à leur âge. Témoin Ananie et Saphyre, tombés aux pieds des apôtres, sans mouvement et sans vie, pour un mensonge qu'ils se figuraient indifférent et sans conséquence; et tant d'autres exemples aussi effrayants.

Que les âmes du purgatoire se trouveraient heureuses, si elles n'avaient à souffrir que des maux équivalents, et si la justice divine se contentait d'exiger d'elles ce qu'elle exige ici-bas de ses plus déplorables victimes! Mais, hélas! quelle différence! C'est que Dieu, dans cette vie, ne punit qu'en père, quelque rigoureux que soient ses châtimens. C'est lui-même qui nous le dit : *Je visiterai, dit-il, les pécheurs, la verge à la main, et ma miséricorde en réglera tous les coups; « Visitabo in virga iniquitates, misericordiam autem non dispergam. »* Tandis qu'au purgatoire, Dieu punit toujours en juge : c'est Jésus-Christ qui nous l'apprend. *Le Juge, dit-il, vous livrera un jour à sa vengeance, et, la balance en main, sa justice pèsera vos mérites et non vos forces; « Judex tradet te ministro. C'est qu'ici, selon l'oracle du Sau-*

veur, on satisfait à Dieu par voie d'accommodement et de remise : *Accordez-vous, ajoute-t-il, avec votre partie pendant la vie; « Esto consentiens adversario tuo dum es in vita. »* Au purgatoire, au contraire, on satisfait à Dieu en rigueur de justice : *Vous ne sortirez point de ses mains, conclut-il, que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole; « Non exies inde, donec reddas novissimum quadrantem. »* Or, qu'est-ce que satisfaire à Dieu, pour la moindre faute, en rigueur de justice? Le concevons-nous, et pouvons-nous le dire? C'est souffrir non-seulement ce qu'on a souffert, mais de plus tout ce que le péché mérite; c'est payer non-seulement toutes les peines qu'il nous a attirées, mais aussi toutes les grâces dont il nous a privé; c'est expier, non-seulement tout ce qu'il a d'injustice et de malice, mais encore tout ce qu'il a fait d'injures et d'outrages à Dieu ¹.

¹ Si Dieu est bon, il n'en est pas moins saint; si Dieu est miséricordieux, il n'en est pas moins juste; et même si son Fils unique est mort sur un bois infâme, parce qu'il s'était chargé de nos péchés, c'est une preuve évidente que le péché ne reste jamais impuni, et que le châtement doit en être incompréhensible. Quand je contemple la croix et que j'y vois mon divin Sauveur cloué, je cesse de m'étonner des peines du purgatoire. En effet, si Jésus innocent a tant souffert pour expier nos crimes, les âmes cou-

Le purgatoire est le lieu où Dieu achève de purifier les justes dans l'autre vie, mais sans mérite et sans gloire. Hélas ! que le Seigneur ici-bas éprouve étrangement ses élus : *Mirabiliter me crucias*, disait un de ses plus fidèles serviteurs ; Dieu semble mettre sa grandeur et sa toute-puissance à me faire souffrir : *Imples amaritudinibus*. Il me plonge chaque jour dans un nouveau torrent de fiel et d'amertume ; il me traite en ennemi déclaré. Il m'a mis en butte à tous ses traits, et tous ses coups portent : *Concidit me vulnere super vulnus*. Il ajoute plaies sur plaies, ulcères sur ulcères, afflictions sur afflictions, et il ne me donne pas seulement le loisir de respirer un moment : *Non concedit spiritum meum requiescere*.

Affreuse et désolante peinture des plus rudes épreuves où Dieu met ici-bas la vertu. Après tout, si je n'en avais point d'autres à vous représenter, en vain peut-être espérerais-je de vous toucher. Eh ! pourquoi redouteriez-vous des maux pour lesquels les saints eux-mêmes ne se croyaient pas à plaindre ; qu'ils portaient, non-seule-

pables souffriront-elles moins, à présent qu'elles sont seules responsables de leurs actes ? Toute faute, grande ou petite, dit saint Augustin, doit nécessairement s'expier, soit par l'homme qui fait pénitence, soit par Dieu qui le châtie.

ment avec résignation, mais encore avec actions de grâces, parce qu'ils leur donnaient lieu de mériter; qu'ils souffraient de ne pas souffrir, et dont ils tâchaient, par leur exemple, d'allumer dans les cœurs l'amour et le désir en vue de leurs récompenses. Celui même dont nous avons emprunté ce triste récit, Job, cet holocauste vivant d'un Dieu jaloux du pur amour, ne finit-il pas la lamentable histoire de ses malheurs par cette demande héroïque : Qui m'accordera l'unique objet de mes vœux ! *Quis det ut veniat petitio mea?* Que Celui qui a commencé achève de me briser ! *Qui cœpit ipse me conterat!* Qu'il étende sa main et me frappe sans pitié ! *Solvat manum suam, et succidat me!* et que j'aie la consolation de n'en être point épargné dans les douleurs dont il m'accable ? *Et hæc mihi sit consolatio, ut affligens me dolore, non parcat.* Il n'en est pas de même des épreuves de l'autre vie. Montrez-moi un seul saint, soit de l'ancienne loi, soit du Nouveau Testament qui les ait demandées, qui les ait désirées, qui ait même témoigné pour elles cette funeste intrépidité et cette coupable indifférence si commune aujourd'hui dans le christianisme ? Tous, au contraire, ne les ont-ils pas regardées pour eux, et proposées aux autres, comme un objet de

frayeur et de fuite? David ne disait-il pas à Dieu, et ne dites-vous pas tous les jours avec lui : *Seigneur, ne me châtiez pas dans votre fureur ni même dans votre colère, c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, sur ce psaume : « Seigneur, rendez-moi tel que je ne mérite ni ce feu qui désespère, ni ce feu même qui purifie : Talem me reddas, cui emendatorio igne opus non sit. »* Feu plus formidable que ne le peuvent être toutes les épreuves de la vie. *Gravior erit ille ignis quam quidquid potest homo pati.*

On comprend très-bien qu'après avoir médité ces terribles vérités, saint Augustin s'écriât : « Seigneur, frappez-moi ici-bas sans ménagements; coupez, brûlez tout ce qui vous déplaît en moi, pourvu que vous me fassiez grâce et m'épargniez dans l'autre vie. »

O mon adorable Sauveur, convertissez-moi et je serai converti. Ecartez de mon âme cette fausse délicatesse qui m'effraie à la vue des œuvres de la pénitence dans cette vie, et qui m'ôte la crainte des châtimens terribles que vous exercez sur les pécheurs dans l'autre monde. Ces armes que vous tenez pour me punir après ma mort, déposez-les, Seigneur, à présent entre mes mains. Que je ne passe aucun moment

de ma vie sans les tourner contre moi ; que je m'éprouve, que je me purifie moi-même, ô mon Dieu, avec tant d'exa^{ct}itude et de rigueur que je n'aie plus besoin du feu de votre jugement pour me rendre digne de vous. Que je ne cesse d'exercer votre justice contre moi que lorsque, mêlant des cris de joie avec mes derniers soupirs, je commencerai à chanter vos miséricordes, pour continuer ce sacrifice de louanges pendant les années éternelles. *Amen.*

TRAIT.

La visite des églises a beaucoup d'efficacité pour délivrer les âmes du purgatoire ; ne négligeons pas de la pratiquer aujourd'hui à leur intention.

Léonard Coline, de Dole, qui depuis dix-sept ans souffrait en purgatoire, pria sa nièce Huguette Boi de visiter trois fois à son intention trois églises de la sainte Vierge, situées en Bourgogne ; ce qu'ayant fait la pieuse nièce, l'âme de sa tante fut aussitôt délivrée. Nous nous proposerons de visiter aujourd'hui trois églises à l'intention des âmes du purgatoire, et, les considérant comme une image de l'Eglise universelle de Jésus-Christ, nous y prierons pour la réciproque communion des saints, afin que l'Eglise triomphante, la souffrante et la militante, se prêtant un mutuel secours, chacune puisse pleinement atteindre sa

fin, se voir préservée des dangers, délivrée des châtimens, réunie dans la divine gloire. (P. Theoph. Raynald., *Heter. spirit.*, p II, lect. III, punct. 5, q. IX.)

PRATIQUE. — *Veillez bien sur vous-même, afin d'éviter le péché véniel, si terriblement puni en purgatoire.*

J. M. J.

XVI.

LA VISITE DES PRISONNIERS.

Au dernier jour, quand Jésus-Christ, le juge des vivants et des morts, viendra, environné de ses anges, pour rendre à chacun selon ses œuvres, il dira aux prédestinés ces paroles si touchantes : *J'étais prisonnier et vous m'avez visité*, et c'est pour récompenser votre charité envers moi que je vous introduis aujourd'hui dans mon royaume.

Cette parole du Sauveur a rendu sacrée la personne même du prisonnier, et le précepte qu'elle renferme n'est que l'abrégé de la vie de Jésus-Christ. S'il s'est incarné, c'est pour délivrer les hommes de la captivité et de la servitude du démon. C'est pour consoler ces mêmes captifs qu'il a parcouru les villes et les campagnes, en prêchant l'Évangile de la délivrance; c'est pour les racheter qu'il a répandu son sang sur la croix; c'est pour consoler ceux de l'Ancien Testament qu'il est descendu dans les

limbes. Notre-Seigneur affectionnait tellement les prisonniers qu'il déclare qu'en les visitant nous le visitons lui-même. C'est de là, sans doute, que vient la tendresse dont l'Eglise environne ceux qui sont dans les fers. C'est parce qu'ils voyaient en eux Jésus-Christ lui-même, que de saints pontifes employaient à les racheter les vases des autels, ne croyant pas déroger au saint usage auquel ils étaient destinés. Combien d'autres sont allés sur des rives inhospitalières affronter la peste, l'esclavage et la mort même, pour racheter, au poids de l'or, des captifs qui leur étaient inconnus, dans le seul espoir de rendre à leur patrie des chrétiens malheureux !

Saint Vincent de Paul, cet ange de la charité, n'a pas craint de se mettre à la place d'un galérien pour le rendre à sa famille.

Et nous, nous à qui l'on n'impose ni de longs voyages, ni de pénibles mortifications, à qui l'on ne demande ni de grandes privations, ni de vives souffrances, nous, de qui Dieu n'attend peut-être qu'une courte prière, qu'une larme, qu'un soupir, qu'une faible aumône, pour briser les chaînes de tant d'âmes captives, dont les intérêts ne peuvent nous être étrangers, aurions-nous le triste courage de les abandonner dans leur extrême détresse, sans les secourir ?

Ah! ces âmes infortunées sont aussi à plaindre que les victimes de la justice des hommes.

Et en effet, un prisonnier, enfermé dans un sombre et humide cachot, est privé de la bienfaisante lumière du soleil, qui vivifie et réjouit toutes les créatures¹.

La nuit inspire des craintes et des frayeurs aux cœurs les plus mâles. Il semble toujours que l'on va rencontrer quelque malfaiteur ou tomber dans un précipice. Pharaon sentit son sang se glacer dans ses veines quand il se vit tout-à-coup, au milieu du jour, enveloppé de ténèbres si épaisses qu'elles étaient palpables. Ah! qui pourrait dire la peine des âmes du purgatoire en se voyant comme perdues au milieu des ombres et des ténèbres les plus affreuses! Quels regrets remplissent ces enfants de la lumière, qui avaient comme entrevu le ciel, quand ils se trouvent ensevelis dans la nuit la plus effrayante! il leur serait si doux de contempler la ravissante figure de Marie, l'humanité glorifiée du divin Sauveur! Quelle

¹ Lorsque l'ange Raphaël apparut pour la première fois au juste Tobie, il le salua en ces termes : Que la joie soit toujours avec vous (*Tob.*, v, 2); à quoi le pauvre aveugle répondit tristement : Quelle joie peut-il y avoir pour moi qui suis dans les ténèbres et qui ne vois point la lumière du ciel?

joie puis-je avoir, disait le vertueux Tobie, puisque je suis privé de la belle lumière des cieus.

Un prisonnier, séparé de ses concitoyens, n'a de conversation qu'avec ses compagnons d'infortunes; les âmes du purgatoire, exilées de la société de Dieu, n'ont pour compagnes que celles qui partagent leurs souffrances. Un prisonnier n'a plus de liberté; on lui mesure et l'air qu'il respire et le pain qui le soutient; on cherche plutôt à l'empêcher de mourir qu'à le faire vivre; une âme du purgatoire n'a pas le libre essor vers les cieus où tendent ses désirs; elle n'a pour nourriture que l'espérance de voir un jour son Dieu. Le prisonnier n'a pas de patrie, et un grand nombre d'années peut-être doivent s'écouler pour lui avant qu'il revoie le foyer paternel et ces lieux où il passa les beaux jours de son enfance; l'âme du purgatoire, aussi, est éloignée de sa patrie, du ciel, après lequel peut-être longtemps encore il faudra qu'elle soupire. Le prisonnier est séparé de son père, de sa mère, de sa famille; l'âme du purgatoire est privée des saints embrassements de Dieu, son père, de Marie, sa tendre mère, de Jésus-Christ, son rédempteur, des anges et des saints, ses frères bien-aimés.

La prison, quand elle est complète, solitaire, dure et longue, est un grand supplice ! être seul avec ses pensées, son amour et sa douleur ; seul, loin de la lumière, qui ne vous visite plus ; loin des hommes, qui ne vous connaissent plus ; loin des cœurs, qui ne compatissent plus ; et là, entre ces quatre murailles, où l'on n'a pour compagnons que la solitude, l'obscurité, le silence et l'ennui, souffrir, encore souffrir, toujours souffrir ; mesurer le temps par ses soupirs comme la pendule par ses oscillations ; oh ! dites-moi, comprenez-vous ce supplice ?

« Comme il dure, comme il se prolonge le temps pour le malheureux qui souffre beaucoup ! Ce ne sont pas des heures qui passent, ce sont des siècles, ce sont des époques. Le malade qui ne peut plus tolérer et supporter son mal, demande cent fois, mille fois à quel point en est la nuit, qui lui semble avoir commencé depuis des années, et chaque réponse qui laisse encore bien loin le retour du jour est pour lui comme une nouvelle douleur, comme un nouveau supplice.

« On a vu des personnes qui, du jour au lendemain, avaient considérablement vieilli. Quelques heures avaient suffi pour les changer complètement ; c'est que ces heures furent atroces, horribles, épouvantables. »

TRAIT.

Voici un trait historique qui parle mieux qu'un long discours. Un homme, depuis bien des années, gémissait enfermé dans une prison célèbre : un jour, las de souffrir, il conçut une pensée de délivrance. Une femme était puissante en ce temps-là ; elle se trouvait le crédit assez grand et la main assez forte pour briser les fers du prisonnier et mettre fin à sa souffrance. Voici, dit l'histoire, en quels termes éloquents le malheureux lui adressait sa supplique : « Madame, le 25 de ce mois 1760, il y aura cent mille heures que je souffre, et il me reste deux cent mille heures à souffrir encore. » Je ne sais pas ce qui arriva. Le cœur de cette femme se trouva-t-il assez dur pour résister à cette éloquence ? je l'ignore ; mais il me semble qu'on n'en peut mettre davantage en si peu de mots : *Il y a cent mille heures que je souffre ; il m'en reste deux cent mille à souffrir encore !... Il y a cent mille heures !... Il les avait comptées !* Oui, comme nous comptons un à un les battements d'une horloge pendant une nuit longue et triste où la souffrance nous tient éveillés.

Or, s'il en est ainsi des prisonniers de la terre, que dire des prisonniers de ce monde invisible ? Qui nous dira ce qu'est pour ces souffrants d'un autre monde le passage de la durée ? Car la durée pour nous, ce n'est pas le temps qui passe, c'est celui que nous sentons passer, et la lenteur de

son passage augmente pour ceux qui souffrent en proportion de la douleur. C'est là ce qui, pour les âmes du purgatoire, met de longs jours dans leurs minutes, de longues années dans leurs jours, et dans leurs années des siècles qui semblent ne pouvoir finir, dit le P. Félix.

— Le P. Yves, de l'ordre de Saint-Dominique, provincial de la Terre-Sainte, tenant en main la sainte hostie, priait Dieu en cette sorte : « Mon Seigneur et mon Dieu, si le Turc avait un prisonnier, et que l'un de ses serviteurs le lui demandât, offrant un présent de telle valeur que celui que je tiens en mes mains, assurément il le délivrerait.

» Ah ! mon Dieu, vous n'êtes pas moins libéral. Donnez-moi donc telle ou telle âme que je vous demande, et la délivrez du purgatoire. » Belle et devote pratique, qu'on peut faire tous les jours, à la messe, lorsque le prêtre élève la sainte hostie.

Il est donc juste que nous offrions le tribut de notre pitié à ces chères prisonnières, et qu'à la suite de Jésus-Christ et de son Eglise, nous descendions dans ces cachots par nos prières et nos bonnes œuvres, afin que notre visite donne à ces infortunées un jour de consolation ; qu'elles sachent du moins qu'il est encore des âmes sensibles à leurs tourments, et qui se penchent pour les embrasser comme des sœurs ; car ce sont des sœurs, en effet, puisqu'elles se sont assises comme nous à la table du père de famille, qu'elles ont vécu près de nous et partagé nos travaux et nos jouissances, et que peut-être nous avons contri-

bué à leur malheur : après cela, pourrions-nous demeurer dans une cruelle indifférence à leur égard ?

PRATIQUE. — *Visitez, en esprit, les âmes retenues dans le purgatoire.*

J. M. J.

XVII.

LE SUPPLICE DU FEU¹.

Tous les éléments concourent dans ce monde à vengér les insultes que les hommes font à Dieu. Tantôt, c'est la terre qui s'ouvre pour engloutir les coupables, comme elle fit à Coré, Dathan et Abiron, et à leurs sectateurs; tantôt, c'est l'air qui excite les orages et fait gronder le tonnerre pour les foudroyer, comme il arriva à Pha-

¹ De même, dit le pape saint Grégoire, que Lucifer et les anges rebelles, quoiqu'ils soient de purs esprits, sont tourmentés par le feu de l'enfer, ainsi les âmes des hommes séparées des corps le peuvent être et le sont en effet, avant le jugement universel, et dans le purgatoire et dans l'enfer. Le feu des abîmes est un instrument de la justice de Dieu, qui a la puissance de punir une âme par le moyen d'un corps, comme il a celle d'animer un corps par le moyen d'un esprit. Le ressort de cette action, bien qu'étonnant et secret pour nous, n'en existe pas moins, conclut saint Bernardin de Sienne; et ce serait une impardonnable présomption de vouloir, avec les vues bornées de l'homme, sonder les œuvres merveilleuses de la puissance divine. *Ex igne visibili ardor ac dolor invisibilis trahitur.* (S. GREG., *Dialog.*, lib. IV, c. IX.)

raon; d'autres fois, ce sont les eaux qui débordent pour les abîmer, comme nous le voyons dans le déluge; enfin, c'est le feu qui descend du ciel et qui sort des entrailles de la terre pour les réduire en cendres, comme nous le prouve l'exemple de l'embrasement de Sodome, Gomorrhe, Adama et Séboïme. Mais il semble que de tous les éléments, Dieu ne s'est réservé que le feu, comme le plus cruel, pour exercer sa justice dans l'autre monde : un feu qui agit d'autant plus vivement que sa toute-puissance lui a imprimé une vertu et un caractère que la nature ne lui a point donnés. Il augmente sa force, il redouble son activité, il accroît sa vigueur afin qu'agissant sur les âmes, il les tourmente, et qu'en les tourmentant, il ne les détruise pas : *Accipientes ex ignibus pœnam, et non dantes ignibus vitam* (Aug., I, XXI, *De civit. Dei*, c. x), mais seulement qu'il les purifie dans le purgatoire, comme dit excellemment saint Augustin :

« Le feu de cette vie dure peu de temps, il s'éteint bientôt de lui-même, ou prive de tout sentiment ceux qui sont soumis à son action. Mais le feu du purgatoire, ô mon Dieu ! associé à votre puissance, ne consume point ses victimes et ne se consume pas lui-même. Son activité est toujours la

même, et le sentiment de la douleur qu'il produit ne s'affaiblit ni en se prolongeant, ni en se propageant; il déchire et conserve tout à la fois.

» Le feu de cette vie agit d'une manière aveugle et toute matérielle, il ne met aucune différence entre l'innocent et le coupable; mais le feu du purgatoire est doué d'une intelligence surnaturelle : il découvre dans l'âme jusqu'aux moindres souillures, il distingue le nombre et les circonstances de toutes les infidélités qui ont été commises; il éclaire l'esprit et lui rappelle le temps, le lieu, les personnes et tout ce qui en augmente l'énormité. »

Quand Dieu punit sur la terre, on peut dire qu'il imite les hommes en ses châtimens, et qu'il proportionne sa puissance à la faiblesse de ceux qu'il châtie; il se venge plutôt en homme qu'en Dieu; mais dans l'autre vie, il donne à ses lois toute l'étendue de sa justice, et il élève ses instruments au-dessus de leur force naturelle; ainsi il fait qu'un feu matériel brûle des esprits, qui, étant dégagés de leurs corps, devraient ne point craindre ses atteintes, ni sentir ses effets. Ce feu, s'élevant au-dessus de lui-même, ne considère plus ce qu'il est, mais seulement le ministère auquel il est destiné. Il devient si pénétrant qu'il em-

brase des âmes, qui naturellement ne sont point sujettes à ses ardeurs; il s'attache à elles, et il leur fait sentir toutes ses rigueurs; il forge des chaînes qui retiennent en prison des créatures que les cachots d'acier et de bronze ne sauraient arrêter; l'on peut dire que le feu du purgatoire n'agit plus comme élément, mais comme instrument de la puissance divine; il frappe les âmes d'une certaine horreur qu'elles ressentent vivement : *Miris, sed veris modis etiam spiritus incorporeos posse pœna corporalis ignis affligi* (ibid.); il se les assujétit pour les tourmenter; il se lie à toutes leurs facultés pour les affliger. L'âme dans le purgatoire souffre, dit saint Augustin, les impressions miraculeuses, mais véritable, d'un feu qui lui tient lieu de supplice. *Torquetur miris, sed veris modis*; d'un feu d'autant plus vif, dans son action, qu'il sert d'instrument à un Dieu vengeur, et vengeur du péché; d'un feu, ajoute ce saint docteur, en comparaison duquel ce feu que nous voyons sur la terre n'est rien : d'un feu dont l'âme pénétrée, de quelque manière qu'elle soit, souffre plus elle seule que tous les martyrs, ressent des douleurs plus aiguës que celles de toutes les maladies compliquées dans un même corps : c'est de quoi les théologiens con-

viennent. Or il n'y a pas de barbare qui ne fût touché de ce que je dis, s'il le comprenait et s'il en était persuadé comme nous. En effet, que serait-ce si Dieu, dans ce moment, faisait paraître devant vous ces âmes affligées, et que vous fussiez témoins de leurs tourments? que serait-ce si vous entendiez leurs gémissements et leurs plaintes, et si, du fond de leurs cachots, elles poussaient jusqu'à vous ce cri lamentable *Miseremini mei*¹?

Le feu du purgatoire s'attache étroitement aux âmes; il leur forme un corps de flammes qui leur cause mille fois plus de douleurs que ne feraient à nos corps les fournaises les plus ardentes, quand même Dieu les y conserverait longtemps sans mourir, et qu'on continuerait d'entretenir ce feu de tout ce

¹ Saint François se trouvant un jour en danger de perdre la vue, à force d'avoir versé des larmes de repentir et d'amour, les médecins jugèrent utile de lui faire une cautérisation très-douloureuse; comme on s'appretait à l'opérer, le saint s'adressa au feu : « O feu, s'écria-t-il, soyez avec moi clément à cette heure; je prie ce grand Dieu qui vous a créé d'adoucir votre ardeur, afin que je puisse vous supporter! » Voilà ce que disait du feu de la terre et d'un fer rougi qui devait à peine l'effleurer, un homme accoutumé à la plus dure pénitence; mais qu'eût-il dit du feu qui dévore les âmes? Ah! ayez pitié, ayez pitié des âmes souffrantes! *Miseremini! miseremini!*

qu'il y a de plus combustible, de plus chaud et de plus pénétrant. Quels tourments ne ressentirait point un homme dans un état si pitoyable ? Ces flammes dévorantes, après avoir pénétré sa chair, entreraient dans ses entrailles ; ses os embrasés n'auraient plus que la forme d'un fer rouge qui sort du fourneau ; son corps tout en feu en jetterait partout les étincelles. Son sang, plus brûlant que le plomb fondu et l'huile bouillante, répandrait dans tous ses membres une chaleur horrible, qui ferait bouillonner la moelle de ses os, devenus des charbons ardents ; tout son corps ne serait qu'une masse de feu. Il n'y aurait pas enfin un moment où ce malheureux ne souffrît les tourments de mille morts sans mourir une seule fois.

Ah ! que les supplices qu'une âme endure dans le purgatoire sont encore bien plus cruels, parce que le feu le plus brûlant de ce monde n'est qu'un feu en peinture, en comparaison de celui-là ! Notre feu n'a été fait que pour servir à nos commodités, et non pour nous tourmenter ; mais Dieu a créé exprès celui du purgatoire pour nous punir dans toute la sévérité de sa justice. Notre feu ne brûle qu'à demi, à cause des parties grossières qui y sont mêlées, et qui en empêchent l'activité ; mais celui du pur-

gatoire étant toujours pur, il n'a rien qui en ralentisse l'activité et la violence. En un mot, nos fourneaux les plus embrasés seraient des bains rafraîchissants pour les âmes du purgatoire. L'âme est beaucoup plus sensible que le corps; car plus les parties affligées sont délicates, plus elles souffrent des douleurs. Que l'on touche une plaie vive, tout le corps en frémit. Il est rare que le corps souffre en même temps dans toutes ses parties; mais comme l'âme est indivisible, *anima tota punitur* (saint Thom., *in Supplem.*, q. c, art. 30), elle souffre partout en même temps. Ce qui a fait dire à saint Thomas que l'âme est punie tout entière. Avant d'être admise au ciel, il est nécessaire que les âmes y soient purifiées comme l'or dans la fournaise. Comme rien n'est plus propre à purifier qu'un feu très-actif et très-pénétrant, il ne faut donc plus s'étonner si le feu du purgatoire est si brûlant, et si la peine du sens que les fidèles trépassés y endurent est si rigoureuse, et pour ainsi dire si cruelle.

Mais une chose dont il faut s'étonner, c'est de savoir que ces tourments nous attendent, et que nous ne prenions pas plus de précautions pour les éviter. Peut-on croire fermement que l'on en sera exempt

malgré sa tiédeur et sa négligence à faire pénitence ? Si on n'a pas pitié de soi-même, comment aura-t-on pitié des autres, et portera-t-on compassion à ceux qui sont déjà ensevelis dans les flammes du purgatoire ? On ne saurait trop déplorer l'aveuglement des hommes sur une vérité si terrible, et qui les regarde de si près. Bien loin d'éviter les supplices du purgatoire, ils ne pensent pas même à se mettre à couvert de ceux de l'enfer.

TRAIT.

On lit dans la Vie de saint Michel des Saints le trait suivant :

Ses prières et ses mortifications avaient pour objet la délivrance de l'âme de son père, qui pouvait être en purgatoire. Michel n'avait point oublié ce père tendrement aimé ; et, s'il avait été capable de l'oublier, les mauvais traitements, les traverses qu'il avait éprouvés depuis sa mort, n'auraient pas tardé à le faire revivre dans sa mémoire. Il pensait donc souvent à lui. Peut-être, hélas ! ce bon père, malgré ses vertus et ses mérites, était-il encore retenu dans les prisons de la justice divine pour achever de payer sa dette. Michel offrait donc, pour cette âme bien-aimée, ses prières, ses larmes et les rigueurs qu'il exerçait contre lui-même. Un jour qu'il était en oraison devant une image de Notre-Dame, qu'on vénérât et qu'on

vénière encore près de la porte de Garb, pendant qu'il demandait à Marie de tendre une main secourable à l'âme de son père, cette âme lui apparut sous la forme et avec l'air bienveillant et doux qu'avait son père en son vivant. Michel n'osa lui parler, mais il entendit la voix de son père qui lui recommandait de persévérer dans ses pratiques pieuses et dans la résolution de se faire religieux, et qui lui demandait en outre très-instamment le secours de ses prières et l'application de ses œuvres expiatoires pour sa délivrance.

PRATIQUE. — *Faites aujourd'hui une mortification à l'intention de vos chers défunts.*

J. M. J.

XVIII.

LA PERTE DE DIEU.

Qui pourrait dire, ô mon Dieu, la douleur d'une âme qui, délivrée du poids de la mortalité et entrée dans la région de l'éternité, connaît que vous êtes le seul bien capable de remplir l'étendue de ses désirs et de faire son bonheur, sans pouvoir cependant vous posséder, qui se porte tout entière vers vous par l'inclination la plus sincère et la plus violente, et qui, dans ce mouvement rapide qui l'entraîne, rencontre toujours un obstacle, se sent continuellement repoussée par une main qui l'arrête et qui l'éloigne¹ !

On peut dire que la peine du dam, qui

¹ Sainte Lidwine eut un jour une vision : devant elle s'élevait une haute montagne, autour de laquelle circulaient une foule d'âmes, les unes au pied, les autres plus haut, d'autres encore un peu plus haut ; toutes voulaient gravir la montagne, mais en vain : elles en étaient repoussées par une main invisible ; c'était la main de Dieu qui leur apprenait qu'elles n'étaient pas encore assez pures pour paraître en sa présence.

consiste dans la privation de Dieu, est, en un sens, plus grande dans les âmes du purgatoire que dans celles des damnés : car, comme les âmes réprouvées ont une haine implacable contre Dieu, et qu'elles savent que Dieu les déteste, elles désirent plus ardemment l'anéantissement qu'elles ne souhaitent de voir Dieu et de le posséder. On n'aime point naturellement à se trouver dans la compagnie de celui à qui on porte une haine mortelle, et dont on sait qu'on est haï. Cette haine réciproque est infiniment plus grande entre Dieu et les damnés qu'elle ne peut l'être entre les hommes : par conséquent, l'aversion éternelle qui sera toujours entre eux, fera qu'ils n'auront jamais aucun désir de se voir. Il ne vient pas la moindre pensée aux réprouvés de se repentir de leurs péchés, ni à Dieu de leur faire miséricorde : il n'y a donc aucun désir de réconciliation entre eux.

Les âmes du purgatoire, au contraire, ont un très-grand amour de Dieu ; car, étant dégagées des liens du corps, elles comprennent parfaitement tous les motifs qui les portent à aimer leur Créateur de toutes leurs forces ; elles brûlent du désir le plus ardent de le posséder ; mais comme elles s'en voient séparées pour un temps,

cette cruelle séparation leur cause des douleurs inconcevables.

Nous ne souffrons pas beaucoup ici-bas de ne pas voir Dieu, de n'être point avec Dieu : nous ne le connaissons que par la foi ; nous ne voyons ses perfections que comme à travers une glace. Mais les âmes dans le purgatoire le voient, pour ainsi dire, tel qu'il est. Elles connaissent les perfections qui sont en lui ; elles sentent bien que tout leur bonheur est d'y être attachées, et qu'elles souffriront toujours tant qu'elles ne seront point avec lui. De là cette ardeur incroyable de le voir ; ardeur qui, n'étant point satisfaite, leur cause une douleur inexprimable.

Les âmes du purgatoire savent que Dieu est leur souverain bien, toutes leurs affections, tous leurs désirs les portent vers lui ; elles ne voient, elles ne connaissent, elles n'aiment plus que lui ou pour lui ; leur amour est comme un poids qui les entraîne sans cesse vers cette beauté toujours ancienne et toujours nouvelle. Or, cet amour étant toujours mortifié, ces désirs, ces élancements étant repoussés, ces âmes saintes peuvent-elles ne pas souffrir au-delà de ce que l'on peut s'imaginer.

On n'a dans ce monde qu'une très-légère connaissance des perfections divines, on ne

les voit que très-imparfaitement, et comme au travers d'un voile; Dieu étant un pur esprit ne frappe notre entendement que par les lumières de la foi. Pour ce qui est de la volonté, elle est partagée par tant d'affections, occupée de tant de désirs, tellement attachée aux choses du monde, qu'elle ne se porte vers Dieu que très-faiblement, et comme vers un bien qu'elle sait, à la vérité, être très-grand, mais qu'elle ne connaît point parfaitement tel qu'il est en lui-même. Au contraire, les âmes du purgatoire, qui connaissent dans un degré éminent toutes les perfections de Dieu, pensent continuellement au bien infini dont elles sont privées et aux maux excessifs qu'elles souffrent; et cette pensée leur occupe tellement l'esprit que plus elles y font attention, plus elles l'impriment dans la mémoire. Quand même elles voudraient en éloigner la pensée, elle ne le peuvent pas, car elles ont toujours présent à l'esprit le souvenir de la perte qu'elles ont faite pour un temps, et le malheur où elles sont tombées par leur propre faute. Peut-on rien concevoir de plus affligeant, de plus douloureux et de plus accablant?

Perdre Dieu! Dieu le bien suprême : ne fût-ce que pour un temps, c'est une perte inénarrable; c'est le comble du malheur, et

voilà pourquoi la peine du dam est la peine la plus rigoureuse des âmes souffrantes. Elles aiment Dieu d'un amour naturel et d'un amour surnaturel, et cet amour leur cause un supplice : l'amour naturel les entraîne vers Dieu, leur créateur, leur père, leur dernière fin. Une âme vient de s'élaner vers le ciel, et la porte du ciel lui est fermée : *clausa est janua* ; elle aspire à voir Dieu, son père, et Dieu lui dérobe sa présence ; elle voudrait se jeter dans les bras de Dieu, et elle est repoussée impitoyablement.

Le saint homme Job renfermait dans son cœur l'espérance de voir et de contempler Dieu face à face ; cependant ses cris d'impatience et ses élans passionnés d'amour étonnent et surprennent. Mes yeux, dit-il, mes yeux cherchent le Seigneur, avec des larmes d'impatience et d'amour. Mon cœur languit, mon âme soupire ; pourquoi vous dérober ainsi à ma tendresse, Seigneur ? Vous me tourmentez le plus étrangement qu'il vous soit possible en contrariant de la sorte mes affections.

Ainsi, et bien plus énergiquement encore, s'expriment et se désolent les âmes du purgatoire ; elles ne trouvent rien de plus fort, de plus amer, de plus insupportable que les peines du dam.

Si Absalon, en pleine santé et dans l'affluence de tous les biens, étant éloigné de la présence de son père, s'écriait : Qu'il me soit accordé de voir la face de mon père, ou, s'il se souvient encore de ma faute, qu'on me fasse mourir, si on ne veut pas me laisser périr de regret ; il m'était bien moins insupportable d'être éloigné de lui que d'en être proche sans le voir : que doit-on penser de la douleur des âmes du purgatoire, qui sont bannies de la présence de leur père, qui cependant leur paraît toujours proche, sans qu'elles puissent le posséder¹.

Ah ! qu'on ne me parle plus de la douleur d'un enfant arraché au sein maternel, du désespoir du patriarche Jacob à la nouvelle de la mort de son bien-aimé Joseph, des tristesses ineffables de l'infortunée Rachel, qui pleure sans consolation parce que ses enfants ne sont plus. L'éloignement de Dieu, ah ! c'est bien plus que la perte d'un fils ou de la mère la plus

¹ Saint Thomas, en parlant de cette peine, dit qu'elle est incomparablement plus terrible que celle du sens. En effet, comme une seule heure de la vision de Dieu ne serait pas trop achetée par des millions de siècles des plus cruels supplices, il ne faut pas s'étonner si la privation de ce bonheur, pendant plusieurs jours, plusieurs mois ou plusieurs années, cause plus de peine aux âmes du purgatoire que tous les tourments du monde.

tendre. Quand on aime comme cette âme, et qu'un tel amour n'est pas satisfait, on trouve dans son amour même une source intarissable de gémissements et de larmes. Aimer Dieu, être aimé de Dieu et se voir séparé de Dieu, quel tourment ! Jamais captifs sur la terre étrangère n'appela par de plus vifs désirs le moment heureux qui devait le rendre à sa famille et à sa patrie. Pour elle, les heures sont des siècles ; aussi, pour exprimer son attente et ses brûlants désirs, l'Église n'a pas cru exagérer l'impatience qui la consume, en lui prêtant les sentiments du Messie désirant d'un grand désir le moment où il pourrait enfin s'immoler pour le monde : *Exspectans, exspectavi Dominum*. « Il est écrit de moi que je » ferai votre volonté, oui, mon Dieu, je l'ai » voulu, et j'ai placé votre loi au milieu de » mon cœur. Mais vous, Seigneur, ne différez plus vos tendresses ; votre miséricorde et votre vérité m'ont toujours » soutenu. A la vue des maux sans nombre » qui sont venus fondre sur moi, jetez sur » ma misère un regard de miséricorde.

» De même que le cerf altéré cherche l'eau » des fontaines, ainsi mon cœur, ô mon » Dieu, soupire après vous ; mon âme » brûle de soif pour le Dieu fort, pour le » Dieu vivant. Quand irai-je, quand paraî-

» trai-je en présence de mon Dieu? Jour
 » et nuit je me nourris d'un pain de larmes,
 » en entendant les pécheurs me dire : Où
 » est donc ton Dieu? »

Quel exil! et la souffrance de cet exil qui pourrait en mesurer l'étendue? Quand les enfants d'Israël, emmenés captifs loin de la patrie, ne voyaient plus de leurs yeux que les rivages de l'Euphrate, ils s'asseyaient tristes sur cette terre étrangère, et ils pleuraient au souvenir de Jérusalem absente.

Ah! sans doute, lorsque les âmes de nos frères, retenues par la justice loin de cette patrie que leur amour appelle, arrivent au bord de l'abîme où l'expiation les condamne à un douloureux exil, elles s'arrêtent sur ces rivages mille fois plus désolés que tous les rivages de la terre; et là, toutes pleines de la pensée de la céleste patrie, elles se prennent, elles aussi, à pleurer son absence, mais avec des soupirs, avec des larmes qui diffèrent de nos larmes et de nos soupirs, comme le Ciel diffère de la terre, et le temps de l'éternité.

TRAIT.

Sœur Catherine Palluzzi avait employé tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour soulager l'âme de son père défunt; elle eut même une certaine confiance que, par ses soins, l'auteur de ses

jours était entré en possession de l'éternelle félicité. Mais quelle fut sa surprise, lorsque, ayant été dans un ravissement conduite en purgatoire par le Sauveur et par sa patronne sainte Catherine de Sienne, elle aperçut l'âme de son père plongée dans un abîme de tourments ! Elle entendit sa voix qui implorait sa piété filiale. A cette vue, toute baignée de larmes, elle se prosterne aux pieds de son céleste Epoux et le conjure, par la vertu de son précieux sang, de délivrer son malheureux père ; puis, se tournant vers sainte Catherine, elle la supplie de joindre ses prières aux siennes et s'écrie : « O mon Dieu ! je me charge des fautes de mon père, je les expierai par les souffrances qu'il vous plaira de m'imposer : mais que mon père soit sauvé, que mon pauvre père soit délivré ! » Et c'est ainsi qu'elle eut la consolation de le tirer soudain des prisons du purgatoire.

(D. M. MARCHESIUS, 19 octob.)

PRATIQUE. — *Faites un acte de contrition de tous vos péchés qui vous ont mérité d'être privé de Dieu.*

J. M. J.

XIX.

LE VER RONGEUR.

La pensée que les âmes du purgatoire ont toujours présente, c'est que leur éloignement de Dieu est une disgrâce qu'elles ont méritée en provoquant sa juste colère qui les rejette de sa présence. Cette vue augmente infiniment leur douleur et les remplit des regrets les plus cuisants. Chacune de ces âmes se dit en elle-même : c'est par ma faute, ô mon Dieu ! que je suis privée du bonheur de vous voir. Il ne tenait qu'à moi d'assurer ma félicité pendant que j'étais sur la terre : j'en avais tous les moyens ; je pouvais racheter toutes mes dettes par une légère pénitence. Une aumône, un jour de jeûne, une injure soufferte avec patience, une visite faite à un malade, un pauvre soulagé, un affligé consolé, une petite mortification, suffisaient pour mon bonheur : et m'en voilà privée longtemps par ma négligence ! Où êtes-vous donc, ô mon Dieu ? qu'êtes-vous devenu ? plus je vous cherche, plus vous

semblez vous éloigner de moi. Si, au moins, je ne vous étais pas désagréable, je ne souffrirais qu'à demi. Mais quand je me rappelle que c'est parce que je vous ai offensé que vous refusez de vous présenter à moi, c'est là le plus rigoureux de tous mes tourments.

Dans ces cuisants chagrins, dans ces affligeantes pensées, dans ces regrets mortels, dans ces importuns souvenirs, ces saintes âmes deviennent elles-mêmes leurs propres bourreaux, et semblent être ingénieuses à augmenter leurs peines. Elles se reprochent d'avoir obligé Dieu à les éloigner de lui; elles ne souffrent que ce qu'elles ont mérité. Elles n'ignorent pas qu'elles ont des droits incontestables au royaume des cieux, qu'elles sont les héritières du Père éternel, les héritières de son Fils, et elles se voient obligées de vivre dans un horrible cachot, éloignées de leur patrie et bannies de la présence du plus tendre de tous les pères. La charité et l'amour les élèvent vers le ciel, mais les chaînes de leurs péchés non suffisamment expiés les retiennent. Dieu, comme père, les appelle; mais, comme juge, il les rejette. Elles s'en éloignent, parce qu'elles lui déplaisent; elles vont à lui, parce qu'elles l'aiment. Quelle plus fâcheuse contrariété que d'être attiré d'une

main et repoussé de l'autre ! Avoir toujours devant les yeux des charmes ravissants, et ne pouvoir les posséder ? Etre toujours à la porte du paradis, et ne pouvoir y entrer qu'après avoir longtemps gémi !

Elles voient les taches et les dettes du péché, et voilà ce qui cause leur douleur : douleur d'avoir outragé un Dieu si grand ; douleur d'avoir été ingrates envers un bienfaiteur si magnifique ; douleur d'avoir préféré le néant à un trésor si riche.

Dans le purgatoire, les âmes sont bien plus éclairées que les saints mêmes dans ce monde : elles voient combien Dieu est grand ; elles conçoivent par conséquent la grandeur de l'injure qu'elles lui ont faite par le péché.

Dans le purgatoire, les âmes connaissent combien Dieu a été bon à leur égard ; toutes les grâces qu'il leur a faites sont présentes à leurs yeux, et de là vient le vif regret de l'avoir méprisé et outragé jusque dans ses miséricordes.

Dans le purgatoire, les âmes de nos frères voient la grandeur et la douceur des récompenses qui leur sont différées à cause du péché.

Ce ver rongeur est si déchirant et si pénétrant, ses coups sont si fréquents qu'une âme peut bien dire : Je n'ai aucun

repos, ni jour ni nuit, et je ne puis en avoir : ma faute m'est toujours présente ; le regret de ne l'avoir pas réparée me presse vivement, je reste entièrement privée de consolation. David le disait au milieu d'une cour brillante, où il pouvait, par toutes sortes de divertissements, détourner le souvenir de son péché. C'est en vain, s'écriait-il dans l'amertume de son cœur, que je cherche du repos à ma conscience : je vois toujours mon péché s'élever contre moi. Pendant que tout mon royaume est enseveli dans un profond sommeil, je suis dans le trouble de l'agitation ; je passe les nuits entières dans la tristesse, mes yeux répandent continuellement des ruisseaux de larmes, et en si grande abondance que mon lit en est baigné ; un ver cruel et rongeur, au-dedans de moi, ne cesse de me tourmenter ; il ne me reste plus que la peau sur les os. Je sens, ô mon Dieu, la vérité de vos paroles quand vous avez dit que le pécheur serait affligé de beaucoup de tribulations. Comment, après cela, pourrait-on se faire une juste idée des souffrances d'une âme dans le feu du purgatoire, plus cruellement tourmentée par le seul souvenir de ses fautes que par l'ardeur des flammes dévorantes !

L'homme, séparé ici-bas de Dieu par le

péché, est semblable à un petit enfant privé du plus tendre de tous les pères sans en ressentir d'affliction, parce qu'il ne connaît pas la grandeur de sa perte, à cause de l'ignorance où il est des bontés et de la tendresse de ce père et du besoin qu'il avait de lui. De même nous ne pouvons pas, dans ce monde, apprécier notre malheur tel qu'il est quand nous avons perdu Dieu et sa grâce. Mais les âmes du purgatoire voient et sentent combien c'est une chose affreuse et amère que d'être privé de la vue de Dieu. Un immense désir de lui être au plus tôt réunies les dévore. Ces saintes âmes, si Dieu leur accordait la moindre de ses faveurs, sans doute le temps leur paraîtrait court, parce qu'elles seraient tellement occupées de leur bonheur que le feu n'aurait plus d'ardeur, le ver d'aiguillon, et tous les tourments leur seraient insensibles au milieu des délices où elles seraient abîmées. Enfin le purgatoire ne serait plus une prison obscure, mais un paradis lumineux et rempli de tous les biens désirables. Hélas! il n'en est pas ainsi de ces saintes âmes; elles savent, il est vrai, qu'elles sont aimées de Dieu, qu'elles l'aiment, et qu'un jour viendra où il se donnera tout entier à elles, et qu'elles seront tout entières à lui; mais c'est le délai de ce bonheur qui les

touche le plus vivement, et en comparaison duquel tous les feux ne sont rien. Quoi de plus affligeant, dit le Saint-Esprit, que d'espérer longtemps un bonheur promis et assuré? Les moments qui nous en approchent semblent nous en éloigner. Nous désirons ardemment ce bonheur; nous aimons Celui qui nous le promet et qui nous le donnera bien certainement; mais nous n'aimons pas le temps qui nous le diffère, ni la peine qu'il y a à attendre. C'est pourquoi saint Thomas dit, après saint Grégoire, que les âmes du purgatoire n'aiment point leurs souffrances à cause d'elles-mêmes, mais seulement à cause de Dieu, qui en est la fin, et dont la volonté est qu'elles souffrent avant d'arriver à lui. Elles regardent les peines du purgatoire comme un malade regarde le fer et le feu qu'on va appliquer sur sa plaie, et sans lesquels il ne peut recouvrer la santé. Il voudrait de tout son cœur pouvoir acquérir un bien si inestimable sans souffrir les douleurs qu'on lui prépare, mais le désir du bien qu'on lui promet le fait se soumettre à tout pour y arriver. Les peines du purgatoire sont nécessaires aux âmes qui y sont détenues pour arriver à la vie éternelle, et c'est cette dure nécessité qui les leur fait devenir volontaires.

Voyez si ces saintes âmes ne sont pas dignes de notre compassion? elles brûlent, elles voudraient bien absolument ne pas brûler, mais elles y consentent, parce que sans ce tourment elles ne sauraient arriver à leur bonheur. Elles aiment Celui qui les fait brûler, elles soupirent toujours vers lui, et elles ne peuvent s'y réunir. Dieu même attend avec une sorte d'impatience le moment auquel elles doivent le posséder, mais il ne l'avancera pas d'un instant. C'est à nous qu'un si grand pouvoir est réservé. Il ne tient qu'à nous de procurer à Dieu ce qu'il souhaite, et aux âmes ce qu'elles attendent et ce qu'elles nous demandent depuis si longtemps. En priant et en faisant le bien à cette intention, nous délivrerons ces âmes de leurs tourments; nous les porterons sur les ailes de la charité, et nous les mettrons en état de glorifier Dieu de la manière la plus parfaite dont il puisse être glorifié.

Nos intérêts nous engagent donc à prier pour ces âmes saintes : leurs anges tutélaires recueilleront les prières, les aumônes que nous ferons pour elles; ils les présenteront au Seigneur, afin de nous mériter, comme à Tobie, des grâces qui nous délivrent de la tentation et du démon. Ces âmes elles-mêmes sont pénétrées de recon-

naissance envers nous. Lorsqu'elles seront entrées au ciel selon nos vœux, elles prieront le Seigneur, et elles n'oublieront rien pour nous procurer le même bonheur dont elles jouiront. C'est prêter à intérêt que de faire de bonnes œuvres pour ces âmes saintes.

TRAIT.

Deux jeunes personnes de bonne maison, Gertrude et Marguerite, firent profession dans un monastère de l'ordre de Cîteaux. Quoique bonnes et vertueuses, elles manquaient souvent au silence si sévèrement prescrit par leur règle, et de là une infinité de fautes, de la part de Gertrude surtout, qui était toujours la première à ouvrir la conversation. Elle mourut, et Dieu permit qu'elle apparût à sa sœur Marguerite.

« Oh ! si tu savais, lui dit-elle, combien je souffre ? Je suis tout environnée de flammes, ma langue surtout en est consumée sans que je trouve le moindre soulagement. Ma sœur bien-aimée, profite de mon exemple, mets un frein à tes lèvres, sinon un supplice pareil te serait réservé. »

Marguerite fut si frappée de cette apparition et des paroles de sa sœur, qu'elle tomba malade, mais au grand profit de son âme, car elle devint d'une si scrupuleuse exactitude à la loi du silence qu'on aurait pu lui appliquer ce mot du Prophète royal : « Je me suis promis de veiller sur moi,

pour ne point pécher par ma langue, et j'ai mis une garde à mes lèvres. » — Ps. xxxviii.

(Chron. Cisterc.)

PRATIQUE. — *Evitez avec soin l'immortification, afin de ne pas vous exposer au purgatoire.*

J. M. J.

XX.

DE LA DURÉE DES PEINES DU PURGATOIRE.

Quoique l'Eglise n'ait rien décidé, comme de foi, sur cette question, il y a cependant des choses incontestables admises par les théologiens ¹.

Ainsi, il est certain que les peines du purgatoire ne sont pas éternelles comme celles de l'enfer. Il est également certain qu'elles finiront avec le jugement dernier. Dieu fera souffrir en intensité aux âmes ce qu'elles auraient dû supporter en durée.

Il est également indubitable que les souffrances ne sont ni également longues, ni également grandes pour toutes les âmes du

¹ Saint Augustin a dit : « Que nul ne s'avise jamais de placer la borne des peines du purgatoire en deçà du jour final et redoutable du jugement universel ! » Et il paraît tenir pour certain qu'Adam, qui versa tant de larmes pendant toute sa longue vie, dut continuer encore sa pénitence après sa mort, jusqu'au moment où le divin Sauveur, ayant payé sa rançon sur la croix, descendit dans ces lieux qu'il habitait au milieu des peines et des douleurs.

purgatoire. Chacune sera traitée selon ses œuvres.

L'Écriture nous apprend que Dieu examinera un jour les justices mêmes, qu'il mettra une exacte proportion entre la punition et l'énormité et le nombre des péchés. *Secundum magnitudinem operis, et visitatio eorum.* Dans ce monde, où il juge les hommes avec plus de miséricorde que de justice, il rend souvent au pécheur le double, et même le centuple de ses iniquités. *Reddam primum duplices iniquitates et peccata eorum.* Un an de punition pour un jour d'iniquité ! Que sera-ce donc lorsqu'il jugera les hommes avec plus de justice que de miséricorde ? Combien ceux de nos frères qui ont passé presque toute leur vie dans le crime seront-ils de temps dans les peines ?

On est porté à penser que le purgatoire ne sera pas très-long, parce que l'on oublie trop facilement la malice du péché, qui offense une Majesté infinie. Saint Cyprien ne craint pas d'assurer qu'il y a des âmes qui demeureront dans le purgatoire jusqu'à la fin du monde, parce que les péchés méritent d'être punis longtemps, tant à cause de la grandeur de la Majesté que l'on a offensée, que de la facilité avec laquelle on a péché, et de la négligence qu'on

a eue de faire pénitence¹. Il fallait, dit saint Augustin, que la peine fût plus longue que le péché, de peur que l'on s'imaginât que le péché n'était pas un grand mal si la peine ne durait pas davantage. Sur ce principe, combien d'années demeurera dans le purgatoire une âme qui est tombée sans aucun scrupule dans des milliers de fautes, à la vérité légères devant les hommes, mais détestables devant Dieu ! puisqu'il les punit si sévèrement ! Pourquoi l'Eglise accorde-t-elle des indulgences pour deux ou trois mille ans ? si ce n'est parce qu'il y a des pécheurs qui méritent de faire une aussi longue pénitence ; car il y a plusieurs péchés que les saints canons punissent de dix ans de pénitence. Or, il y a des personnes qui sont tombées plus de mille fois

¹ Cet enseignement doit nous paraître moins surprenant, quand nous nous rappelons que les justes de l'Ancien Testament sont demeurés plusieurs siècles dans les limbes, soupirant après la venue du Messie, qu'ils ont attendu jusqu'au jour de son Ascension glorieuse, où ils l'ont accompagné dans le ciel.

Des auteurs graves pensent qu'il y aura des pécheurs qui resteront en purgatoire jusqu'à la fin du monde. On est moins étonné de cette opinion quand on pense que ceux qui se sont rendus coupables de plusieurs péchés mortels ont par là mérité plusieurs fois les peines éternelles de l'enfer ; or, le purgatoire est comme une compensation et une commutation des peines de l'enfer.

dans ces péchés pendant leur vie, tels que les parjures, les blasphémateurs qui commettent plusieurs fois par jour ces sortes de fautes, et dont ils ont le bonheur d'obtenir le pardon au lit de la mort, parce que Dieu, par un effet de sa miséricorde, leur a touché le cœur. Dix mille ans de pénitence canonique n'auraient pas été suffisants pour expier la peine temporelle due à une si grande multitude de péchés. Quelle pénitence ne reste-t-il donc pas à faire en l'autre monde à ces pécheurs ? Pourquoi encore, dit un savant personnage, tant de fondations à perpétuité, si on ne croyait pas qu'il pût y avoir des âmes qui demeureront dans le purgatoire jusqu'à la fin du monde ? Il y a mille ans que l'on prie et que l'on offre des sacrifices pour certains fondateurs, et pour lesquels on priera jusqu'au jugement. On présume donc que, pendant tout ce temps-là, ils peuvent avoir besoin de secours, par conséquent, qu'ils peuvent être dans le purgatoire, qui est le seul lieu dans l'autre monde dont les vivants puissent secourir les habitants.

Comme fruit de cette méditation si effrayante pour notre faiblesse, nous devons prendre des résolutions bien salutaires. Et d'abord, de n'être pas sans inquiétude, selon le conseil du Saint-Esprit, sur les pé-

chés qui nous ont été pardonnés ; il faut aussi savoir profiter de toutes les circonstances favorables pour faire pénitence et gagner les indulgences que l'Église met à notre disposition, évitant soigneusement désormais de commettre volontairement les plus légères fautes, si rigoureusement punies dans le purgatoire.

Nous devons aussi continuer à prier sans jamais nous lasser, *oportet semper orare*, pour tous nos chers défunts ; et afin d'être plus fidèles à cette sainte pratique, il faut renouveler nos bonnes résolutions et notre zèle à certaines époques déterminées ¹, ainsi, par exemple, au commencement de l'année. Les jours où nous célébrions la fête de nos parents et de nos amis, nous ne manquions jamais, à ces anniversaires, de leur offrir nos vœux les plus affectueux, et d'y joindre quelques présents et de pieux souvenirs ; pourquoi ne continuerions-nous pas de leur renouveler en ces jours le témoignage de notre inaltérable dévouement en visitant leurs tombeaux, et surtout en faisant célé-

¹ Dans toutes les familles chrétiennes bien réglées, on fait toujours la part des pauvres dans le budget de l'année. Pourquoi oublierait-on les défunts, plus misérables, plus malheureux, plus incapables de se secourir eux-mêmes que le dernier et le plus abandonné des mendiants ?

brer le saint sacrifice de la messe à leur intention? Ah! ne soyons pas de ceux qui perdent facilement la mémoire du cœur et qui oublie bien vite tous leurs parents, leurs bienfaiteurs et leurs amis. Mêlons leur souvenir à toutes nos prières et à nos bonnes œuvres, afin qu'après avoir été toujours unis de cœur, malgré la séparation inévitable de ce misérable monde, nous ayons le bonheur de nous retrouver à jamais dans la véritable terre des vivants. *Amen.*

TRAIT.

On lit dans la Vie de la B. Catherine de Racogni, que le Seigneur la favorisait d'un grand nombre de visions. Un jour elle reçut une preuve sensible de la violence du feu du purgatoire. Elle avait une dévotion très-grande aux saintes âmes qui y gémissaient, et elle s'imposait en leur faveur de grandes pénitences.

Etant malade et dévorée par l'ardeur de la fièvre, elle s'excitait à la patience, au souvenir des tourments de l'autre vie. Bientôt elle fut ravie en extase : Dieu lui fit voir les flammes du purgatoire, et afin qu'elle conçût une dévotion encore plus grande pour les âmes qui en étaient les victimes, il voulut qu'elle en fit l'expérience personnelle.

Pendant qu'elle considérait avec terreur cet immense brasier, une étincelle se détacha et vint

tomber sur sa joue gauche. La douleur que lui causa cette étincelle fut si violente que tout son visage en demeura enflé pendant plusieurs jours. Les personnes qui l'assistaient furent témoins de ce prodige. Elle assurait qu'en comparaison des douleurs cuisantes que cette simple étincelle lui causait, toutes les souffrances de cette vie n'étaient absolument rien.

PRATIQUE. — *Priez pour tous vos aïeux décédés.*

J. M. J.

XXI.

IL FAUT PRIER MÊME POUR LES AMES LES PLUS SAINTES.

Rien d'impur ne peut entrer dans le royaume des cieux, car le regard du Dieu trois fois saint est blessé de la moindre souillure. Dans plusieurs circonstances, le Seigneur a fait voir combien il avait d'aversion pour tout objet impur. Quand Moïse fut sur le point de s'entretenir avec lui sur la montagne, il reçut ordre de ne pas s'avancer et de quitter sa chaussure, parce que le lieu où il se trouvait était saint.

Nous lisons encore dans la Bible que le Seigneur ayant fait venir son peuple au pied du mont Sinaï, figure de la montagne céleste, dit à Moïse : « Allez, ordonnez au peuple de se sanctifier aujourd'hui et demain ; qu'il nettoie ses vêtements, et qu'il se tienne prêt pour le troisième jour... Vous veillerez à ce qu'il ne gravisse point la montagne, dont il ne devra pas même approcher la main, sous peine de mort. »

Josué, voulant faire passer le Jourdain

aux Israélites pour prendre possession de la Terre promise, leur dit à tous : « Purifiez-vous, car demain le Seigneur fera pour vous des choses merveilleuses. »

Ces exemples nous instruisent suffisamment sur ce que nous avons à faire pour mériter d'entrer un jour dans le ciel, véritable Terre promise; car, s'il a fallu aux Juifs tant de pureté pour obtenir un royaume terrestre, combien n'en exigera-t-on pas des hommes destinés à jouir du royaume de Dieu?

La justice divine ne laisse aucune faute impunie et aucun bon désir sans récompense. La lumière de la gloire est si pure et si excellente que l'œil de l'âme ne peut en supporter l'éclat, s'il est obscurci par un grain de poussière. Il faut que l'homme recouvre toute l'innocence baptismale avant de se présenter devant le Saint des saints pour en recevoir la couronne immortelle. Le péché le plus léger offense Dieu : il faut donc lui en offrir une juste satisfaction; il souille l'âme et ternit la beauté de l'image divine, qui la rend semblable aux anges : il faut donc en effacer toutes les taches, dans cette vie ou dans l'autre.

Dieu dit dans le prophète Zacharie, en parlant d'une âme juste qui a besoin encore de se purifier : Je retoucherai cette image

que j'avais gravée, et j'en ôterai tous les défauts. Chaque âme chrétienne est déjà ciselée dans cette vie par la pénitence qui l'a réconciliée avec son Créateur; mais, parce qu'elle n'a pas entièrement satisfait à la peine temporelle, il faut que Dieu la retouche, afin de lui donner tous les traits de sa ressemblance, et c'est dans le purgatoire qu'il achève de perfectionner son ouvrage. Cette âme, pendant la vie, n'avait point pénétré jusqu'à ses imperfections pour les arracher dans leurs racines. Les traits de la pénitence n'étaient pas assez entrés dans tous les replis du cœur pour le rendre aussi pur que Dieu le désirait : il faut donc qu'il punisse ces légers défauts, et il se sert pour cela d'un feu dévorant qui brûle et consume tout ce qu'il y trouve de défectueux. Et cette âme ne sortira point de ces flammes qu'elle ne soit devenue une image accomplie de la sainteté de Dieu, car rien d'imparfait n'entrera dans le royaume des cieux ¹.

¹ Plusieurs graves docteurs croient que les âmes les plus saintes sont plus affligées de leurs peines que les autres, parce que chacune, dit Suarez, agit selon l'étendue et la portée de sa vertu. Elles sont privées d'une plus grande gloire, qu'elles apprécient mieux que les âmes imparfaites, à cause des lumières extraordinaires dont elles sont favorisées.

La sainteté infinie de Dieu et les rigueurs de sa justice doivent nous porter à prier pour les âmes mêmes qui nous semblaient les plus parfaites. Le Seigneur trouve des taches dans le soleil, et ses yeux découvrent des défauts jusque dans les anges qui environnent son trône.

Hélas ! qu'il est petit le nombre de ceux qui, sortant de ce monde, n'ont plus rien à expier de leur vie passée, et dont l'âme est exempte de toute imperfection qui la dépare.

Hélas ! combien d'âmes qui gémissent dans le purgatoire, privées des secours dont elles ont besoin, à cause de la réputation de sainteté dont elles jouissent sur la terre ! On croirait leur faire injure en doutant de leur bonheur.

Saint Augustin, éclairé des plus pures lumières de la foi, agissait d'une manière bien plus sûre. Témoin pendant de longues années de la piété et des vertus héroïques de sainte Monique, il ne laissait pas de la recommander à Dieu et de réclamer des suffrages en sa faveur vingt ans après sa mort. Qu'il est beau de l'entendre s'écrier, les yeux pleins de larmes : « Dieu de mon cœur, ma gloire et ma vie, je ne pense point aux perfections de ma mère, pour lesquelles je suis heureux de vous rendre

grâce; c'est pour ses péchés que je vous prie. Pardonnez-lui, Seigneur, pardonnez-lui; n'entrez point en jugement avec elle; souvenez-vous qu'étant près de sa fin, elle ne songea point à son corps, elle ne demanda pas les honneurs funèbres. Tout ce qu'elle souhaita, ce fut que l'on fit mémoire d'elle au saint autel où l'on offre l'auguste Victime qui efface la cédule de notre condamnation. Inspirez, ô mon Dieu, à tous mes frères, vos serviteurs, qui liront ce que j'écris, de se souvenir, à l'autel, de Monique, votre servante, afin qu'elle trouve, non-seulement dans mes prières, mais aussi dans celles des autres, l'accomplissement de ses dernières volontés. »

A l'exemple du grand évêque d'Hippone, ne négligeons pas de prier pour le repos de nos parents et de nos amis, quels que soient les exemples de sainteté qu'ils nous ont donnés. Ayons le soin de nous recommander nous-mêmes aux supplications de ceux qui nous sont unis par les liens du sang et de la charité. Si nous faisons de sérieuses réflexions, si nous examinons notre vie et la sainteté de Dieu, si nous nous rappelons les enseignements des docteurs, et ce que nous avons lu dans la Vie des saints, nous serons convaincus que peu d'entre nous éviteront le purgatoire, et

qu'il faudra même un grand miracle de la miséricorde divine pour que nous puissions y aller, et ainsi éviter l'enfer, que nous avons si souvent mérité¹.

Si nous lisons les révélations de sœur Françoise de Pampelune, nous trouverons que sur plusieurs centaines d'âmes, la grande majorité souffraient trente, quarante, soixante ans. Voici quelques-uns des faits qu'on y trouve². Un saint évêque qui

¹ On lit dans la Vie de la V. sœur Françoise de Saint-Joseph, carmélite, le passage suivant :

Sœur Françoise, persuadée par toutes les apparitions qu'elle avait eues, que la justice de Dieu punit avec rigueur dans l'autre vie les plus petits manquements qui n'ont pas été expiés, était fidèle à prier pour toutes les âmes qu'on venait lui recommander, fussent-elles décédées en odeur de sainteté. Les jugements de Dieu, disait-elle, sont bien différents de ceux des hommes. Nous jugeons selon les apparences, souvent trompeuses, et Dieu juge selon la vérité. Elle ajoutait : Sans doute, il faut penser et parler favorablement de tout le monde, sans manquer cependant de prier charitablement pour tous.

² Comme nous tenons à être exact avant tout, et à ne rien exagérer dans une question si grave, nous croyons devoir faire ici, avec Suarez et d'autres théologiens, une observation très-importante : il faut éviter d'appliquer à toutes les âmes du purgatoire ce que des révélations particulières peuvent nous apprendre, et il est nécessaire d'user d'une grande réserve à l'égard de ces visions. Dieu peut bien, par un jugement secret, châtier d'une manière spéciale certaines âmes infidèles qui ont été comblées de grâces ; mais on doit

s'était rendu coupable de quelques négligences dans l'accomplissement de ses hautes fonctions, était depuis cinquante-neuf ans en purgatoire quand il apparut à la sainte. Un autre évêque, qui avait été si prodigue de ses revenus qu'il avait été surnommé *le distributeur d'aumônes*, passa cinq années dans le purgatoire, pour avoir ambitionné sa dignité ; un autre y avait été quarante ans. Un prêtre dont la négligence avait laissé mourir plusieurs malades sans sacrements y resta quarante ans ; un autre y souffrit pendant quarante-cinq ans pour avoir rempli sans assez de respect les fonctions de son ministère. Un homme du monde y passa cinquante-neuf ans à cause d'un certain attachement aux vanités du siècle. Un autre soixante-quatre ans, à cause du trop vif plaisir qu'il avait de jouer aux cartes pour de l'argent. Un autre encore trente-cinq ans, à cause de sa vanité¹.

Saint Pierre Damien rapporte sur le même sujet de nombreux exemples, et le cardinal Bellarmin en cite également plu-

éviter de tirer d'un fait particulier une conséquence générale.

S'il convient de respecter ces choses extraordinaires, sans cependant y ajouter une foi aveugle, on doit éviter de les étendre plus qu'il ne faut.

¹ P. Faber,

sieurs. Quelques légers sentiments de vaine complaisance, de petites inattentions dans la récitation de l'office divin, et d'autres fautes de ce genre, sont les seules fautes qui ont valu à beaucoup d'entre eux les flammes du purgatoire. La sœur Françoise cite le cas d'une jeune fille de quatorze ans qui se trouvait en purgatoire pour n'avoir pas reçu la mort avec une entière soumission à la volonté de Dieu, à cause de son jeune âge. Et une âme lui dit : « Ah ! les hommes pensent bien peu à ce que leur coûteront ici des fautes qu'ils remarquent à peine sur la terre. » Elle vit aussi des âmes cruellement châtiées, parce qu'elles avaient été scrupuleuses pendant leur vie ; car, après tout, le scrupule provient ou d'une certaine opiniâtreté de volonté, ou d'un certain manque d'obéissance.

Des notions erronées sur les petites fautes peuvent nous conduire à négliger les morts ou à cesser trop tôt nos prières, ou à perdre enfin pour nous-mêmes une utile leçon ¹.

¹ Sainte Thérèse nous parle de religieux qui, après avoir consacré toute leur existence à la prière, à la pénitence, à la pratique de toutes les vertus, ont dû subir plusieurs heures, plusieurs jours, plusieurs semaines de purgatoire. Le cardinal Bellarmin, religieux aussi et doué d'une éminente piété, ne croyait pas qu'il entrerait au ciel sans passer par le purgatoire.

Déflons-nous de tout ce qui peut refroidir notre zèle ; gardons-nous de croire que le sort de nos amis est déjà décidé, et que nos vœux leur seraient désormais inutiles. Qui nous a révélé l'état de ces âmes ? Qui nous a établi le juge des morts ? Est-ce à nous à demander les secrets de la prédestination éternelle ? Faibles mortels, ne jugez personne, et moins encore les morts : ils sont sous la main du Juge suprême.

D'ailleurs, si nos prières ne sont plus nécessaires à ceux auxquels nous voulions les appliquer, elles serviront à d'autres ; car rien ne se perd dans l'Eglise de Jésus-Christ. Votre prière, quoique faite pour un mort qui n'en a pas besoin, sera utile à d'autres auxquels vous ne pensiez pas, mais que Dieu connaît, de même que le flambeau allumé dans un appartement pour une personne prête sa lumière à tous ceux qui sont en état de la recevoir.

TRAIT.

Sainte Gertrude, voulant faire comprendre à ses religieuses l'extrême pureté qu'exige le divin Epoux des âmes avant de les admettre aux noces éternelles, leur rapporta une admirable vision.

Une jeune religieuse du monastère, qui, par sa ferveur et sa piété en faisait l'édification,

venait de mourir. Gertrude, très-sensible à cette perte, pria un jour pour le repos de son âme, lorsque Jésus lui permit de l'apercevoir devant son trône, couronnée de la plus éclatante lumière, couverte de vêtements magnifiques et de bijoux précieux. Mais quelle ne fut pas sa surprise en remarquant en elle une sorte de préoccupation, lui voyant les yeux baissés, comme si la honte l'eût empêchée de les lever vers l'adorable Majesté.

Emue de voir sa fille spirituelle trembler ainsi devant le céleste Epoux, elle se tourna vers lui et lui dit : « Très-doux Jésus, pourquoi votre bonté n'invite-t-elle pas cette âme, qui s'est donnée tout à vous, à jouir sans crainte de la joie de votre présence ? »

Aussitôt le Seigneur, avec un sourire d'ineffable tendresse, fit signe à la bonne religieuse de s'avancer vers lui. Mais, plus troublée encore, elle hésita, trembla, et enfin, après une profonde inclination, se retira.

L'étonnement de Gertrude était à son comble. « Comment, ma fille, lui dit-elle, vous vous éloignez de votre Epoux qui vous appelle ? » La bonne religieuse répondit : « Ah ! ma mère, je ne suis pas encore digne de lever les yeux sur l'Agneau immaculé : il me reste encore quelques taches que vous n'apercevez point. Il faut être si pur pour s'unir au divin Soleil de justice ! »

PRATIQUE. — Priez pour les âmes les plus saintes du purgatoire.

J. M. J.

XXII.

ON NE DOIT EXCLURE AUCUN PÉCHEUR
DE SES PRIÈRES.

Si nous devons prier pour le repos des âmes les plus saintes, afin de les aider à s'acquitter de leurs dettes, dans le cas où elles n'auraient pas encore expié toutes leurs fautes, à plus forte raison encore il ne faut pas exclure de nos suffrages ceux qui sont morts dans des dispositions, hélas ! bien propres à donner de vives inquiétudes à leurs frères. Car qui nous dira qu'une bonne pensée, qu'un sentiment de repentir bien parfait n'aura pas trouvé place entre leur dernière parole et leur dernier soupir ? Qui nous dira tous les secours de la miséricorde d'un Dieu qui ne veut pas la ruine du pécheur, mais sa conversion ? (Ezéch., xxxiii, 1.) Qui nous dira enfin tout ce que peut produire dans l'âme du mourant la vue d'une éternité qui commence, et l'approche d'un Juge juste dans les mains duquel on sent alors qu'il est terrible de tomber ?

Il y a dans certaines morts des mystères cachés de miséricorde et des coups de grâce où l'œil de l'homme ne voit que des coups de justice. A la lueur du dernier éclair, Dieu se révèle à des âmes dont le plus grand malheur avait été de l'ignorer; et leur dernier soupir, compris de Celui qui sonde les cœurs, peut être un gémissement qui appelle le pardon.

Ignoreriez-vous qu'une heure, qu'une seconde suffit à Dieu pour illuminer une intelligence obscurcie, pour toucher un cœur endurci? Au moment où nulle voix humaine ne parvient plus au mourant, la voix de Dieu pénètre et le convainc. Qui oserait mettre des bornes à l'infinie miséricorde? Ici-bas, il n'allume point toute sa colère, et il ne déploie pas toute la force de son bras. Même lorsqu'il est le plus irrité, il a pitié et compassion de ceux qui sont affligés. Il connaît parfaitement notre misère et l'infirmité de notre chair. La miséricorde de Dieu est si infinie qu'il ne dédaigne pas les hommages et les repentirs de la dernière heure.

Il y aurait une présomption coupable à attendre ces miracles de grâce, mais Celui qui défend de les attendre se plaît quelquefois à les faire.

Jacob pleurait la mort de Joseph; il

croyait qu'une bête féroce avait dévoré son fils, et Joseph respirait encore. Il gémissait dans la captivité, et Dieu lui préparait le sort le plus glorieux. De même, cette âme que vous croyez frappée d'une mort éternelle est peut-être une âme prédestinée, elle languit dans le purgatoire, et Dieu lui réserve une place dans le ciel. Mon Dieu, vous nous défendez donc de désespérer du salut des plus grands pécheurs !

Dieu donne à l'Eglise le pouvoir de désigner quelques-uns de ses vrais amis, les saints ; mais il ne lui a pas donné de connaître ses ennemis définitifs. Dieu est un père, on l'oublie trop ; et il ne donne à aucun homme, pas même à l'Eglise catholique, son épouse inspirée, de connaître le déshonneur et la honte éternelle de ses enfants, et cela pour que nous puissions tous espérer ici-bas sans une seule exception ¹.

¹ L'Eglise catholique n'a jamais désigné aucun homme, sauf Judas, en disant : « Cet homme est réprouvé. » Dans quelque état de crime, d'hérésie, d'incrédulité, de scélératesse, de blasphème apparent qu'un homme meure sous nos yeux, jamais l'Eglise ne dit ni ne peut dire : Cet homme est réprouvé. Elle dit : J'ignore le jugement de Dieu ; de sorte que l'Eglise catholique n'a jamais condamné un seul homme.

Connaissez-vous la réponse de saint François de Sales à celui qui demandait si Luther est damné. Saint François répondit : Nous ne savons. Un catho-

Il y avait à Rome un saint prêtre qui faisait des miracles. Un scélérat, condamné à mort pour ses crimes, avait refusé toute pénitence et ne cessait de blasphémer. Pendant trois jours, le Saint, comme l'appelait le peuple, s'attacha à cet homme, épuisant toutes les ressources de son zèle et le conjurant de ne pas mourir dans l'impénitence finale. Tout est inutile. Le condamné monte sur l'échafaud, le prêtre l'y poursuit, mais il est encore repoussé. « Peuple, s'écrie » alors le prêtre, venez voir mourir un ré- » prouvé. » Or, voici quel fut l'effet de cette parole. Quarante ans après, on entreprit le procès de la canonisation de ce vénérable prêtre. Les miracles étaient constatés. Mais on opposa aux miracles le mot prononcé sur l'échafaud du criminel impénitent, et la canonisation n'eut pas lieu. Le mot n'était pas d'un saint...

N'excluons personne de nos suffrages et remercions le Seigneur de nous avoir laissé

lique ne peut pas répondre autrement. Prenez l'impie le plus illustre, le plus grand ennemi de l'Eglise, demandez à l'Eglise : Cet homme est-il un réprouvé ? L'Eglise dira toujours : Je ne sais. Essayez de trouver un seul prêtre qui vous affirme que Voltaire est damné. Plusieurs pourront vous dire : Je le suppose. Pas un seul ne dira : Au nom de la foi catholique, je l'affirme.

l'espérance, comme un ange consolateur, pour relever notre courage dans les circonstances douloureuses où la mort de nos parents et de nos amis pourrait nous placer¹. Prions avec d'autant plus de ferveur que ceux que nous avons perdus doivent en avoir un plus grand besoin à cause des mauvaises dispositions où ils étaient quand la mort les a surpris. Dans tous les cas, rappelons-nous que la prière ne reste jamais, quand elle est bien faite, sans produire de salutaires effets.

N'excluons personne de nos suffrages privés, ni schismatiques, ni hérétiques, ni idolâtres ; car il se peut que Dieu ait parmi eux aussi des serviteurs fidèles, non recon-

¹ Dans ces derniers temps, l'archiduchesse Sophie, mère de l'empereur d'Autriche, a donné un bel et sublime exemple de charité chrétienne. Lorsqu'on annonça à cette princesse l'exécution à mort de Lebenyi, qui, comme on sait, avait attenté à la vie du jeune et chevaleresque empereur François-Joseph et l'avait grièvement blessé, elle dit : « Dans ce vaste empire quelqu'un pensera-t-il à prier pour l'âme de ce malheureux ? Eh bien ! je veux prendre sur moi ce devoir que prescrit notre sainte religion ; j'oublie qu'il m'a causé la plus grande douleur qui puisse atteindre le cœur d'une mère inquiète pour la vie de son fils, et, comme chrétienne, j'ai résolu de faire célébrer, à dater d'aujourd'hui, des messes anniversaires pour l'âme de ce malheureux. »

(Journal du peuple.)

nus comme catholiques et n'appartenant pas à l'Eglise visible, mais qui sont pourtant ses enfants par le cœur et par l'esprit. Dans tous les cas, il est bien certain que Dieu ne condamnera personne pour une ignorance où il n'y a pas de faute; car Dieu aime toutes les âmes : *Domine qui amas animas* (Sap., xi, 27), même celles des païens et des sectes étrangères au catholicisme, et il prend soin du salut de toutes. N'est-il pas leur créateur et leur père? Son divin Fils n'est-il pas mort sur la croix pour sauver tous les hommes! *Dieu veut que tous les hommes se sauvent*, dit le grand Apôtre (Tim., ii, 4), *et parviennent à la connaissance de la vérité*. Savons-nous ce qui se passe dans le cœur de certains hommes, même au milieu de l'idolâtrie; même au milieu de l'hérésie, surtout à l'heure de la mort! Dieu n'est-il pas tout-puissant? n'est-il pas miséricordieux? et si une âme placée dans ces conditions, si un pécheur même endurci jusqu'alors dans le crime, implorent leur pardon avec sincérité, croyez-vous que Dieu rejette leur prière? Non, Dieu ne repousse point un cœur contrit et humilié. Mais si ces âmes obtiennent le salut par la grâce du Seigneur, par la connaissance de la vérité, par l'amour de Dieu et par un repentir

suffisant de leurs péchés, sont-elles alors assez pures pour entrer dans la gloire? ne devront-elles pas passer d'abord par le purgatoire? Et pour combien de temps peut-être! Elevées au sein de l'hérésie, sans sacrements, sans messes, sans indulgences, ont-elles pu satisfaire suffisamment à la gloire de Dieu, ces âmes pour lesquelles il n'est pas d'amis ni d'héritiers qui offrent des prières, qui sont inconnues des vrais fidèles et pour lesquelles on n'offre point de messes ni d'aumônes particulières?

TRAIT.

Il est rapporté dans la Vie de sœur Catherine de Saint-Augustin que, dans le lieu qu'habitait cette servante de Dieu, se trouvait une femme nommée Marie, qui s'était livrée au désordre dans sa jeunesse, et qui, dans un âge avancé, s'obstinait tellement dans le mal que les habitants du pays, ne pouvant souffrir cette peste au milieu d'eux, la chassèrent honteusement. Elle ne trouva pas d'autre retraite qu'une grotte, où elle mourut à moitié pourrie et abandonnée de tout le monde. On enterra son corps dans un champ comme celui d'une bête.

La sœur Catherine, qui avait coutume de recommander à Dieu, par des prières ferventes, les âmes de tous ceux dont elle apprenait la mort,

ayant été informée de celle de la pécheresse Marie, ne songea point à prier pour elle, croyant avec tout le monde qu'elle était damnée. Quatre mois après, sœur Catherine entend une âme du purgatoire qui lui dit : « Sœur Catherine, quel malheur est le mien ! vous recommandez à Dieu l'âme des autres, et il n'y a que la mienne dont vous n'avez pas pitié. — Qui êtes-vous donc ? » répondit la servante de Dieu. — Je suis cette pauvre Marie, morte dans la grotte. — Comment ! vous êtes sauvée ? — Oui, je le suis par la miséricorde de Marie. Lorsque je me vis sur le point de mourir, épouvantée de la multitude de mes péchés et de mon abandon, je me tournai vers la Mère de Dieu et je lui dis : — « Vierge sainte, vous êtes le refuge de tous les délaissés ; je suis en ce moment abandonnée du monde entier ; vous êtes mon unique espérance ; vous seule pouvez me secourir ; ayez pitié de moi. La sainte Vierge fut assez bonne pour écouter ma prière : elle m'obtint la contrition parfaite de mes fautes, avec le désir de les confesser si je le pouvais. Je rentrai ainsi dans l'amitié de Dieu ; je mourus et j'échappai à l'enfer. Mais il m'a fallu aller dans le purgatoire pour y faire pénitence. Mon temps serait abrégé et j'en sortirais bientôt si l'on disait quelques messes pour moi ; faites-les moi dire, ma bonne sœur, et je vous promets de prier toujours Dieu et Marie pour vous. » Sœur Catherine se hâta de faire célébrer ces messes, et, après quelques jours, cette âme lui apparut de nouveau, plus brillante que le soleil, et lui dit : « Je vous remercie, sœur Catherine, je vais au para-

dis chanter les miséricordes de Dieu et prier pour VOUS. »

PRATIQUE. — *Priez pour les âmes les plus abandonnées.*

J. M. J.

XXIII.

DE L'IMPUISSANCE OÙ SONT LES AMES DU PURGATOIRE DE SE SOULAGER ELLES-MÊMES.

Il y a une grande différence entre les dettes que nous contractons à l'égard de Dieu en cette vie, et celles dont les âmes du purgatoire sont chargées. En effet, quelque redevables que nous soyons, nous sommes entre les mains de la divine miséricorde, qui nous traite avec beaucoup de douceur, et qui est toujours disposée à nous pardonner et à recevoir pour ainsi dire avec indulgence nos plus légères satisfactions. Dieu commande au prophète Ezéchiel de déclarer à l'impie que, s'il veut cesser de lui faire la guerre et concevoir une douleur sincère de ses iniquités, il les mettra toutes en oubli, et le regardera d'un œil favorable. « Mon enfant, dit-il aux pécheurs par la » bouche de l'Écclésiastique, vous avez été » assez malheureux que de m'offenser, » faites réflexion que le péché vous a réduit » à la dernière nécessité ; cependant vous » pouvez, quelque misérable que vous

» soyez, payer votre dette, parce que ma
» miséricorde se laissera fléchir, si vous
» l'implorez avec humilité. » Dieu nous
donne la liberté d'agir pour nous-mêmes, il
nous est facile de le satisfaire, nous sommes
en quelque façon nos propres médiateurs.
Il n'en est pas ainsi des âmes du purga-
toire; elles n'ont plus la liberté de se sou-
lager, elles sont dans une prison qui tient
moins du temps que de l'éternité, elles sont
sous la clef de la justice, et on leur dit, dès
leur entrée dans le purgatoire : Vous avez
péché, vous n'êtes plus en état de mériter
la rémission et la diminution des peines
auxquelles vous êtes condamnées; il faut
que Dieu se satisfasse par un châtement
proportionné à vos dettes, ou bien qu'un
ami charitable offre au Seigneur la valeur
de la somme pour laquelle vous êtes em-
prisonnées. Mais on doit avouer que ces
amis sont rares dans le monde, et la plu-
part en usent à l'égard des âmes du purga-
toire comme les riches avarés à l'égard des
pauvres qui se présentent à eux pour être
secourus dans leur misère : ils se contentent
d'une modique aumône pour les éloigner
de leur vue et de leur pensée.

On croit faire beaucoup pour ces âmes
infortunées en récitant de courtes prières,
en pratiquant quelques dévotions aisées et

commodes, incapables de leur procurer de grands soulagemens.

Personne ne met en doute l'obligation rigoureuse où nous sommes tous de secourir les pauvres réduits à la dernière nécessité. La chose paraît si évidente aux saints docteurs, qu'ils ne craignent pas de dire : Ce pauvre que vous n'avez pas nourri quand il mourait de faim, vous lui avez vous-même donné la mort : *non pavisti, occidisti*. Mais peut-on imaginer des âmes dans une plus grande misère que celles qui endurent dans le purgatoire des peines inouïes sans pouvoir se procurer le moindre soulagement ! Saint Jean Chrysostome disait que le mauvais riche était inexcusable de n'avoir pas assisté le pauvre Lazare, qui l'en priait par autant de bouches qu'il avait de plaies et d'ulcères sur son corps.

Mais qu'étaient toutes ces blessures de Lazare en comparaison des tourmens qu'endurent les âmes du purgatoire plongées dans un étang de feu ? Elles ne peuvent plus rien pour leur bonheur ; le temps des mérites est passé ; elles sont tombées dans cette nuit profonde où personne ne peut plus opérer le bien. Seules dans une région étrangère, elles sont au pouvoir de leur Juge jusqu'à ce qu'elles aient payé la dernière obole : *Non exies inde donec reddas*

novissimum quadrantem. Or, c'est à nous qu'il est réservé d'acquitter leurs dettes et de racheter leurs âmes. Ah ! si nous avions la cruauté de les laisser dans cet enfer passager, ce serait trahir tous nos devoirs et tromper tous les desseins de Dieu ; car ce Dieu, qui est toujours père, et qui en a toute la tendresse, a remis leur sort entre nos mains : il fait dépendre de nos vœux leur délivrance, comme pour resserrer les liens qui nous unissent. Son amour, admirable dans ses moyens, a cru devoir suppléer aux secours qu'il leur refuse par le secours si facile de l'assistance de nos prières !

Ah ! si nous connaissions l'effroyable excès de leurs peines, il n'y aurait cœur si glacé qui ne devînt tout brûlant de zèle pour les soulager. L'abbé Alosius a écrit qu'un certain religieux ayant vu, durant une assez longue extase, les horribles peines du purgatoire, en demeura si épouvanté qu'il lui fut impossible d'en raconter la moindre partie ; mais il dit seulement : Si j'avais le plus grand ennemi du monde, et que je le visse près d'être condamné à souffrir les peines du purgatoire, j'en aurais une telle compassion que j'aimerais mieux moi-même endurer la mort que de lui voir souffrir de si grands tourments ;

car les derniers supplices qu'on inflige aux plus criminels, et tout ce qui peut tomber dans la pensée d'un homme mortel, n'est presque rien en comparaison.

Dans leurs souffrances cruelles, ces pauvres âmes tournent leurs espérances vers vous.

Pour vous en faire une idée, représentez-vous ces esclaves chrétiens relégués sur les côtes de la Barbarie, qui, sitôt qu'ils ont aperçu le pavillon d'un État catholique, concevant tout-à-coup le doux espoir de leur prochaine délivrance, le saluent de loin par des cris de joie, le suivent de l'œil avec inquiétude, lui font signe de la main, et lui tendent avec effort leurs bras chargés de chaînes. Ainsi les âmes du purgatoire : à peine entendent-elles ouvrir les portes de leur obscure prison par l'ange libérateur, que, s'imaginant voir l'envoyé céleste de vos prières et de vos sacrifices, elles se précipitent au devant de lui dans la douce persuasion que l'heure de la douce liberté est venue ; mais, ô espérance trompeuse ! elles voient sortir et voler vers le ciel des âmes heureuses que la piété de leurs familles a délivrées, et se refermer sur elles les portes inexorables. Quelle douleur pour ces âmes, quelle sainte jalousie ! quelle accablante déception.

Entendez les cris d'une de ces âmes :

Malheureuse que je suis ! je languis encore dans ce triste exil, seule, abandonnée, oubliée du ciel et de la terre ! N'ai-je pas laissé dans le monde des parents, des enfants, des frères ? Ah ! j'expie maintenant le zèle que j'ai mis à leurs avantages terrestres ; je me suis retranché, pour les nourrir, mon pain de chaque jour ; j'ai refusé le sommeil à mes yeux pour veiller à leurs intérêts ; le soin de leur maison, de leur fortune m'a fait négliger les devoirs de la piété. Ingrats, je brûle ici pour vous, et vous ne me rafraîchissez pas de la rosée de vos suffrages ! Si vous vous souvenez encore de moi, ne pas me secourir est une cruauté, une ingratitude ; si vous m'avez oubliée, vous, ma chère épouse, vous, tendres enfants, vous, mes frères bien-aimés, vous tous, ô mes chers parents, ô ma famille, si longtemps objet de ma tendresse ! ah ! telles n'étaient pas les promesses que vous me faisiez dans ma dernière maladie, quand vous entouriez, en pleurant, mon lit de douleur ; telles n'étaient pas les espérances que vous me donniez quand je me séparai de vous ! Ah ! prenez pitié de moi, ô mes amis ; si je ne reçois point de secours de vous, je ne sais plus de qui l'attendre. *Miseremini mei,*

saltem vos amici mei. Prenez pitié de moi parce que la main du Seigneur m'a frappée : *Quia manus Domini tetigit me.*

TRAIT.

Le docte et pieux Louis de Blois raconte, dans un de ses ouvrages, que l'âme d'un défunt apparut à un fidèle serviteur de Dieu, environnée de flammes, disant qu'elle endurait de cruels tourments pour avoir mis un peu de tiédeur et de négligence à la réception de l'Eucharistie ; elle ajouta que s'il voulait seulement communier une fois à son intention, elle serait aussitôt délivrée des souffrances du purgatoire. Ce saint homme, touché du déplorable état de cette âme infortunée, se rendit à ses désirs. Le lendemain, l'âme pour laquelle il avait communié lui apparut de nouveau, brillante comme le soleil et nageant au sein des plus pures délices ; après lui avoir promis de ne pas l'oublier dans ses prières, elle s'envola vers le ciel. (Lud. Blos., *Monil. Spir.*, cap. vi.)

PRATIQUE. — *Faites la sainte communion pour les âmes les plus dévotes à l'Eucharistie.*

J. M. J.

XXIV.

COMBIEN LES AMES DU PURGATOIRE SONT DIGNES
DE NOTRE INTÉRÊT.

Les morts, dans le purgatoire, n'ont pas cessé de nous être tendrement chers en Jésus-Christ, comme étant toujours de notre famille. *Quoiqu'ils aient quitté notre vallée de larmes*, dit saint Augustin, *ils ne sont pas séparés de l'Eglise, le royaume du Sauveur*. D'où il suit que nous pouvons leur venir en aide en nous intéressant à eux devant Dieu. Admirable destinée ! Si les saints au ciel n'ont rien à recevoir de nous, si les damnés dans les enfers ne sauraient non plus éprouver l'effet de nos prières, par la miséricorde de Notre-Seigneur, il nous est donné de faire en faveur des défunts ce que ce divin Maître a fait lui-même pour toutes les misères des hommes quand il a daigné apparaître parmi eux. Non-seulement il guérissait les malades et arrachait aux tombeaux les victimes que la mort y avait englouties ; il

descendait avec une amoureuse charité dans le séjour des morts, après son propre trépas, pour répandre sur eux la céleste onction de sa grâce.

Nous devons travailler de tout notre cœur au soulagement et à la délivrance des âmes du purgatoire, parce que ce sont des âmes saintes et pleines de reconnaissance envers leurs bienfaiteurs. Sainte Catherine de Gênes, dans son beau *Traité sur le purgatoire*, nous donne une idée de leur sainteté : « Ce sont, dit-elle, des âmes totalement incapables d'avoir aucun désir qui se rapporte à leur intérêt propre, parce qu'elles sont affermies dans un parfait amour et dans une pure charité.

» Elles ne peuvent ni vouloir, ni désirer autre chose que l'accomplissement de la volonté de Dieu, qui est lui-même cette pure charité dans laquelle elles sont, et de laquelle elles ne peuvent s'éloigner, puisqu'elles sont dans une entière impuissance de pécher ainsi que de mériter.

» Elles sont si totalement abîmées en Dieu, qu'elles ne peuvent, ni en bien, ni en mal, former la moindre pensée d'elles-mêmes ou des autres, qui puisse ajouter quelque chose à leurs tourments.

» Elles ressentent une si grande joie de se voir dans l'ordre de Dieu, accomplissant

en elles tout ce qu'il lui plaît, qu'elles ne peuvent plus s'appliquer à elles-mêmes par aucune pensée de nature à augmenter leurs souffrances.

» Elles s'occupent uniquement à considérer avec quel excès de bonté Dieu se conduit envers les hommes pour les attirer à lui.

» Je ne crois pas qu'après le souverain honneur des saints qui jouissent de la gloire, il y ait un contentement pareil à celui de ces âmes. Et, ce qui est remarquable, ce contentement augmente toujours, parce que l'écoulement continu de Dieu en elles va toujours en augmentant à mesure que les empêchements à ces communications bienheureuses se détruisent.

• • • • •

» Quant à leur volonté, leur charité ardente la tient si étroitement soumise aux ordres et à la disposition de Dieu dans laquelle elles se voient, qu'elles sont trop contentes de souffrir, et ne regardent pas leurs peines comme de véritables maux. »

Ces âmes saintes sont les fiancées, les membres, les cohéritières de Dieu le Fils, fait homme pour nous, et elles le seront dans toute l'éternité. Dans beaucoup d'endroits de la sainte Ecriture les âmes en état de grâce sanctifiante sont appelées les épouses, les membres de Jésus-Christ ; mais il y a

une grande différence entre les âmes justes de ce monde et les âmes du purgatoire. Les âmes unies à Jésus-Christ sur la terre sont comme ses douces fiancées ; mais le lien de leur union peut encore se rompre facilement par le péché mortel ; les âmes du purgatoire, au contraire, sont unies à Jésus-Christ, comme des épouses véritables et fidèles, par les liens d'une charité insoluble et d'un amour éternel : ce sont les pupilles des anges gardiens, les plus chères amies de tous les saints de Dieu, enfin les enfants de prédilection de la bienheureuse Vierge.

Ces âmes saintes sont pleines de reconnaissance pour leurs bienfaiteurs. Avant même d'être introduites dans le ciel, elles prient en leur faveur et conjurent le Seigneur de leur rendre au centuple tout le bien qu'elles en ont reçu. Vous le voyez, en priant pour les âmes du purgatoire, vous faites un acte excellent de charité envers vous-mêmes. D'abord, vous acquérez ce mérite qui est inséparable de tout acte de zèle. Vous vous ménagez pour le présent les secours les plus précieux et les plus efficaces, et enfin vous vous donnerez des titres à la pitié et à la charité dans l'avenir.

Votre piété envers les morts sera pour vous une source abondante de bénédictions ;

si vous vous êtes attendris sur les souffrances de ces pauvres âmes, si vous les avez secourues dans leur malheur, vous serez comme elles aidés dans vos besoins; car la mesure de votre miséricorde à leur égard, dit le Saint-Esprit, sera la mesure de la miséricorde de Dieu pour vous : *Faciât vobiscum Dominus misericordiam, sicut fecistis cum mortuis.*

L'ingratitude est le vice de la terre, mais la reconnaissance est le partage des saints : elle est une partie essentielle de leur caractère. Plus fidèles que l'officier de Pharaon, oublieux des services que lui avait rendus Joseph, ces âmes dont vous aurez rompu les liens seront embrasées du zèle le plus ardent pour votre félicité¹. Qu'il sera con-

¹ En l'année 1700, une confrérie pour la bonne mort fut établie à Hauteville par une bulle de Clément XI, sous le vocable des âmes du purgatoire. Le Rituel de Belley dit : « Ces paroles : sous l'invocation des âmes du purgatoire, émanées du Saint-Siège, méritent une attention toute particulière, et doivent accréditer une opinion répandue parmi les fidèles, que les âmes du purgatoire peuvent intercéder pour nous auprès de Dieu; puisque nous voyons dans l'Evangile que même un réprouvé s'intéresse au sort de ses frères et ose prier Abraham de leur envoyer Lazare pour les prévenir qu'ils marchent dans une mauvaise voie, nous pouvons tenir pour certain que les âmes du purgatoire s'intéressent à nous, qu'elles font des

solant pour vous de penser qu'il y a dans le séjour des bienheureux une âme qui vous est redevable en partie de son bonheur, une âme que vous avez mise en possession de sa béatitude, une âme spécialement engagée à prier pour vous ! Avec quelle confiance vous aurez recours à elle et lui recommanderez l'affaire si importante de votre salut¹ !

Lorsque ces âmes auront été délivrées par vos prières, croyez-vous que, dans cette région de la charité parfaite, elles puissent rester indifférentes envers ceux qui furent l'instrument de leur délivrance ? Est-ce que le ciel n'est pas la patrie de la reconnaissance ? Oh ! comme l'âme délivrée conjure Dieu de ne pas oublier ses bienfaiteurs ! Comme, dans sa gloire, elle jette les yeux sur tous vos périls ! Comme, du haut de son trône, elle prie, elle intercède pour vous !

vœux ardents et qu'elles ne cessent point de prier pour nous. »

¹ Les prières des âmes du purgatoire ne sont point accompagnées des défauts qui rendent si souvent les nôtres infructueuses. Les âmes du purgatoire prient sans distractions, avec ferveur et persévérance, pour ceux qui les assistent. Mais si nous pouvons tout obtenir par leurs prières, dans le temps même où elles sont éloignées de Dieu, que ne feront-elles pas pour notre salut lorsqu'elles seront admises dans le séjour des récompenses !

Oh ! dans vos tentations, quel secours ! dans vos prières, quel auxiliaire ! à votre agonie, quel soutien ! Et, au jour de votre jugement, lorsqu'il faudra rendre compte de votre mission à Celui qui vous a envoyés sur la terre, quel avocat et quel intercesseur vous vous préparez d'avance par votre charité ! Croyez-le donc, en faisant tout pour ces âmes, vous faites tout pour vous-mêmes. Et puis, lorsque viendra votre tour de quitter ce monde, et qu'il vous faudra aussi passer par l'expiation avant d'arriver à la gloire, comme vous vous saurez gré de votre charité d'aujourd'hui ! Alors, ces âmes qui oublient les morts et qui ne savent point tirer de leur cœur ni un souvenir, ni une prière, Dieu permettra qu'on les oublie à leur tour. Mais, âmes compatissantes, sur vous s'accomplira la parole du Fils de Dieu : Il vous sera fait ainsi que vous aurez vous-mêmes fait aux autres. Votre mémoire restera vivante dans le cœur des fidèles, comme le souvenir des trépassés est resté vivant dans votre pensée ; on prononcera votre nom au saint autel, comme vous aurez prononcé le nom de vos prédécesseurs dans vos prières. Ah ! que vous vous réjouirez alors d'avoir écouté les conseils de l'Eglise ! Oh ! comme vous vous applaudirez de ces pratiques si faciles et qui auront été pour

vous si fécondes ! C'est ainsi que, par un seul acte de charité, vous contenterez le cœur de votre Dieu, vous exercerez la miséricorde envers vos frères ; vous ferez à l'égard de vous-mêmes un acte de charité parfaitement entendu, et par cela vous mériterez, quand le jour suprême sera venu, d'entendre de la bouche du Juge ces paroles consolantes : Venez les bénis de mon Père ; j'étais nu, et c'est vous qui m'avez donné le vêtement ; j'étais dans les larmes, c'est vous qui avez essuyé mes pleurs ; j'étais captif, c'est vous qui avez consolé ma captivité ; j'étais dans l'abandon, c'est vous qui avez visité ma détresse ; venez et possédez mon royaume, qui, dès le commencement du monde, a été préparé pour mes serviteurs et mes élus.

O mon Dieu ! qu'il est consolant de se retrouver ainsi uni par des liens de charité et d'espérance avec ceux qui sont entrés dans le tombeau, et combien je serais aveugle si je négligeais une dévotion qui doit me procurer de si précieux avantages ! Ne le permettez pas, Seigneur, mais réveillez sans cesse dans mon cœur les pensées de la foi et le souvenir de la vie future, afin que je m'applique à seconder les vues de votre clémence, en priant avec ferveur pour les fidèles défunts.

TRAIT.

On lit dans les *Annales de la Visitation de Dijon* le trait suivant :

La sœur Marie-Bernarde Chicolier, qui s'est élevée à une si haute sainteté, fut prévenue, dès ses jeunes années, de grâces particulières; elle conçut de bonne heure le dessein de se consacrer à Dieu. Elle fut admise au saint habit et à la sainte profession sous le gouvernement de notre mère Anne-Lidwine Boulier. La mère Chahu, qui lui succéda, soutint cette chère sœur au milieu des grandes épreuves par lesquelles il plut au Seigneur de la faire passer. En effet, Dieu imprima dans son cœur l'horreur la plus vive pour les moindres imperfections, en permettant qu'une âme du purgatoire lui apparût et lui fût en quelque sorte toujours présente. Notre mère, à qui cette chère sœur découvrit ce qu'elle souffrait, la fit examiner par M. Chaudot, notre supérieur, et par le R. P. Jaquinot, provincial de la Compagnie de Jésus, lesquels jugèrent, après un sérieux examen, qu'il n'y avait en cela ni illusion ni imagination. Il fut donc décidé que la communauté ferait célébrer un grand nombre de messes et réciterait tous les jours un *De profundis* pour le repos de cette âme, et que la sœur Chicolier aurait la liberté de faire des pénitences particulières à cette intention. Cette chère sœur pratiqua de grandes austérités, offrant d'ailleurs pour cette âme toutes ses bonnes œuvres, qui étaient en grand nombre, et ne se permettant pas un seul

mouvement naturel ni la plus légère satisfaction. Le prêtre chargé de célébrer les messes était un religieux capucin d'une grande sainteté, qui ignorait complètement ce qui s'est passé. Il vint un jour trouver notre mère Chahu, et l'assura que l'âme pour laquelle elle faisait prier depuis longtemps était entrée en possession de la gloire de Dieu.

PRATIQUE. — *invoquez dans vos besoins les âmes du purgatoire que vous avez soulagées par vos prières.*

J. M. J.

XXV.

LES LAMENTATIONS DES AMES DU PURGATOIRE.

Si les touchantes considérations que vous avez faites sur les souffrances inouïes des âmes du purgatoire et sur les motifs de les secourir, n'avaient pas fait une assez vive impression sur vos cœurs, recueillez-vous, et, dans le silence de la nuit et des passions, prêtez une oreille attentive aux gémissements et aux plaintes douloureuses qui montent du fond de cet abîme de douleur jusqu'à vous : *De profundis clamavi*. Ces voix lamentables ne vous sont pas inconnues. Ce sont des âmes souffrantes et délaissées qui invoquent votre justice et votre reconnaissance. Ce sont peut-être les complices de vos erreurs. Hélas ! les fautes qu'ils expient sont le fruit de vos mauvais exemples. C'est vous qui les avez précipités dans ce déluge de maux : plus vous leur avez été chers, plus ils ont eu de liaisons et de rapports avec vous, et plus votre amitié leur a été funeste. Entendez leurs

accents plaintifs et douloureux : *Je souffre violence, répondez pour moi.* Ame infortunée, à qui t'adresses-tu ? eh ! que pourra répondre pour toi celui-là même qui fut l'artisan de ton malheur ? Vois comme il a abusé de ta crédulité pour te condamner ensuite à l'oubli. Ah ! tu peux bien dire : *Je suis maintenant comme un vase brisé dont on ne fait plus de cas et que l'on jette dans la boue.*

Ce sont des chrétiens qui vous demandent si vous avez oublié l'heureuse union que Dieu a établie entre les vivants et les morts. Sortis du même sein, enfants de la même Eglise, tous frères en Jésus-Christ et membres d'un même corps sous un même chef, chacun réclame les secours consolants de cette sainte Eglise dans laquelle il eut le bonheur de vivre et de mourir. « Quelle main, dit-il, a pu rompre cette communion de l'Eglise militante et de l'Eglise souffrante ? Si un membre souffre, tous les autres ne souffrent-ils pas aussi ! Pourquoi donc suis-je étranger au milieu de mes frères et comme un inconnu parmi les enfants de ma mère ? » *Extraneus factus sum fratribus meis et peregrinus filiis matris meæ.*

Ce sont des bienfaiteurs généreux qui, non contents d'avoir ouvert la main en

faveur de l'indigent, ont voulu encore perpétuer leurs bienfaits après leur vie. Oh ! quels regrets ils doivent avoir, si Dieu leur fait connaître l'injustice et l'ingratitude des hommes ! Indèles serviteurs, avez-vous jamais pensé à ces maîtres si attentifs à tous vos besoins, qui, au milieu des douleurs les plus aiguës, pensaient à votre sort futur pour en adoucir les rigueurs par leurs largesses : leurs bienfaits vous ont suivis au-delà du tombeau, et votre reconnaissance a expiré avec eux dans le même sépulcre.

Et vous, pauvres de Jésus-Christ, vous aussi (je le dis avec une amère douleur), à peine avez-vous accompagné le deuil funèbre autour du tombeau, et fait retentir le chant des funérailles, que vous oubliez aussitôt ceux que vous avez pleurés, comme si leur souvenir devait disparaître et s'engloutir avec eux. Pourquoi ne vous voit-on jamais sur leurs tombes, ou au pied des autels ? Que vos vœux seraient puissants ! que vos voix seraient éloquentes ! si vous montriez à Dieu, et les vêtements dont ils vous ont couverts, et le pain dont ils vous ont nourris, et vos enfants mêmes, qu'ils ont sauvés de la mort. Ah ! ne soyez pas étonnés d'entendre sortir du fond des tombeaux ce cri d'indignation :

« Cœurs muets, ils passent auprès de nos tombes sans daigner seulement invoquer sur nous la paix et la bénédiction de Dieu. »
Et non dixerunt qui præteribant : Benedictio Domini super vos.

Ce sont aussi des amis dont la présence faisait le charme de votre vie ; ce disciple surtout, l'ami de votre jeunesse, formé à la même école, élevé sous le même toit, nourri à la même table... Vous lui aviez juré un attachement éternel : vos larmes et vos serments semblaient être l'expression de la plus vive tendresse. Hélas ! avec quelle cruelle facilité vous avez abjuré l'amitié pour ne plus songer qu'à vos plaisirs ! Il a beau vous répéter ces lamentables paroles : « O vous du moins, mes amis, ouvrez vos cœurs à la pitié, parce que la main du Seigneur m'accable. » *Miseremini mei, saltem vos, amici mei, quia manus Domini tetigit me.* Cris superflus ! plaintes inutiles ! Il peut bien dire avec vérité : *Ils m'ont laissé dans l'oubli ; je suis mort dans leur souvenir comme dans leurs cœurs.* Ce sont enfin des parents que les liens du sang doivent vous rendre plus chers, si vous n'avez pas encore fait taire la voix de la nature au fond de votre cœur. Ici, c'est un enfant délaissé après sa mort, comme un étranger. Comment un père peut-il

oublier son enfant? Comment une mère peut-elle ne pas avoir pitié du fils de ses entrailles?... Il me semble le voir lever ses mains suppliantes vers le ciel pour implorer l'assistance de Celui qui se dit le Père des orphelins; puis, étouffant ses plaintes (comme par respect pour ne pas accuser l'auteur de ses jours); vaincu par la force de la douleur, il dit au dedans de lui-même : « Mon père et ma mère m'ont abandonné. » *Pater meus et mater mea derelinquerunt me.*

Là c'est un père trop faible, une mère trop tendre; leur faute est de vous avoir aimés avec excès. Ecoutez leurs cris perçants; ils déchirent le cœur : « J'avais élevé mes enfants avec la plus tendre sollicitude : je n'avais rien négligé pour assurer leur bonheur et leur fortune; et maintenant qu'ils jouissent paisiblement du sort le plus heureux, fruit de mes sueurs et de mes veilles, enfants dénaturés! ils foulent aux pieds les sentiments les plus sacrés; et je n'ai recueilli de tant de soins et de peines que leur indifférence et leurs mépris. » *Filios enutrivit et exaltavit, ipsi autem spreverunt me.*

Hélas! voilà où aboutissent presque toujours les affections fragiles et inconstantes des hommes!!! le tombeau! voilà leur

terme et leur écueil. Ah ! s'il s'offrait à vos yeux un étranger, un ennemi même chargé de fers, ou meurtri de coups dans un cachot ténébreux, ce spectacle vous attendrait... S'il se rencontrait devant vous un esclave, un criminel même appliqué à la torture sur un échafaud, ou environné de flammes sur un bûcher, fût-il le plus scélérat des hommes, ses cris et ses tourments vous arracheraient des sanglots ! et les douleurs indicibles de vos parents dans le purgatoire ne peuvent vous arracher une larme ! Vous chérissez, dites-vous, leur mémoire ! vous aimez à vous rappeler leur souvenir ! Eh ! où sont les marques de votre tendresse ? où sont les signes de votre deuil, et les monuments de votre douleur ?

Que l'exemple des saints ranime votre charité. Saint Dominique faisait tous les jours une pénitence très-rude pour le soulagement des âmes du purgatoire. Saint François Xavier ne laissait passer aucun jour sans prier pour les trépassés, et la nuit il se levait et parcourait les rues avec une clochette pour avertir les chrétiens de prier pour les morts. La Providence voulut que la dernière messe qu'il célébra fût une messe des morts, afin qu'il terminât sa vie par un acte de charité bien cher à son cœur.

Sainte Catherine de Sienne s'offrit à souffrir la peine que son père avait méritée, pour le délivrer du purgatoire. Dieu exauça sa prière. L'âme du père fut portée dans le ciel dès qu'elle fut séparée de son corps, et la fille fut saisie aussitôt d'une violente douleur de côté qui ne la quitta qu'avec la vie. Sainte Gertrude et sainte Thérèse poussèrent leur charité jusqu'à faire un charitable transport de toutes les bonnes œuvres qu'elles pouvaient avoir pratiquées en faveur des âmes du purgatoire.

Dieu ne demande pas de nous des actes aussi héroïques. Fidèles à la recommandation de l'apôtre saint Paul, ne nous affligeons pas d'une manière tout humaine sur la perte de ceux que la mort nous a ravis; *ne pleurons pas comme ceux qui n'ont plus d'espérance*. Sans doute la religion ne condamne pas les larmes, *ce sang de l'âme*, que nous répandons sur le tombeau de ceux que nous avons perdus. Jésus-Christ, notre divin modèle, pleura beaucoup à la mort de Lazare, son ami : *Lacrymatus est Jesus*. A son exemple, dit saint Augustin, il est permis de pleurer. La nature a ses droits, et ce grand saint pleura lui-même à la mort de sa vertueuse mère, à qui il devait sa conversion ; mais il ne

se contenta pas de verser des larmes stériles, il pria avec ferveur pour le repos de celle qui l'avait aimé d'un amour si ardent et si pur. Comme lui, ne vous contentez pas de pleurer ceux que vous aimez, mais surtout priez pour eux. Rien n'est plus puissant que la prière; c'est là cette clef mystérieuse qui ouvre le ciel.

Imitez les saints, qui ont toujours cru qu'ils leur devaient témoigner une tendre affection. Dites souvent avec le dévot saint Bernard : « Oui, je me lèverai, et je travaillerai sans cesse à secourir ces âmes »
» saintes; je n'oublierai rien pour délivrer »
» ces justes, que Dieu a laissés entre les »
» mains du tentateur, non pour les perdre, »
» mais pour les purifier. *Surgam ergo* »
» *in adjutorium illis*. J'intercéderai pour »
» eux auprès du Seigneur; j'implorerai »
» par mes soupirs sa miséricorde en leur »
» faveur; je sommerai par mes gémissements ce grand Dieu de se rendre à mes »
» vœux. *Interpellabo gemitibus, implorabo* »
» *suspiriis, orationibus intercedam*. Je ferai »
» tant, que je fléchirai sa colère, et qu'il »
» aura égard à mes continuelles et pressantes sollicitations. Oui, je l'obligerai »
» par une sainte importunité à changer »
» leurs travaux en une douce tranquillité, »
» leur profonde humiliation en une gloire

» brillante, leurs cruels supplices en une
» riche couronne et une félicité éternelle. »

TRAIT.

Ne comptez point sur vos amis ni sur vos proches, car il vous oublieront plus vite que vous ne le pensez ; si maintenant vous ne vous occupez pas de vous-même, qui s'en occupera lorsque vous aurez disparu ? dit le pieux auteur de *l'Imitation*. (*Imit.*, liv. I, ch. xxiii.)

Parmi les souvenirs les plus sacrés et les plus profondément gravés dans le cœur, il n'est pas douteux que celui d'un père tienne un des premiers rangs. Et cependant, combien de filles, même vertueuses, qui ont oublié ceux auxquels elles devaient la vie ! Voici un exemple entre plusieurs autres :

Archangèle Panigarola, prieure du monastère de Sainte-Marthe, à Milan, avait un zèle extraordinaire pour le soulagement des âmes du purgatoire ; elle priait, faisait prier pour elles, et pourtant ne songeait que rarement et sensiblement à l'âme de son père Gothar, bien qu'elle l'eût tendrement aimé pendant sa vie. La pensée lui en venait quelquefois, et alors elle prenait la résolution de prier plus ardemment, puis l'oubli continuait. Un évènement inattendu la tira de cette insensibilité.

Le jour de la fête des morts, étant enfermée dans sa cellule et priant pour eux, son ange gardien lui apparut. La prenant par la main, il la

conduit en esprit au milieu du purgatoire, et, parmi toutes les âmes, lui fait voir celle de son malheureux père, plongée dans des souffrances atroces. A peine l'a-t-il reconnue, qu'il se soulève vers elle en criant : « Ma fille, ma fille ! comment as-tu pu si longtemps oublier ton père dans les tortures qu'il endure ici ? Tu es animée d'une grande charité pour des âmes qui te sont étrangères : j'en ai vu quitter ce pénible séjour grâce à tes supplications ; et moi, ton père, à qui tu dois tant, tu m'oublies, et n'as pour moi aucun sentiment de compassion ! »

Archangèle, interdite en entendant ces reproches, qu'elle reconnaissait mériter, se mit à sangloter et promit à son malheureux père de conjurer le Seigneur, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu sa délivrance. Puis, se tournant vers l'ange comme pour lui demander l'explication de cet oubli dont elle se reconnaissait coupable, il lui répondit :

« Votre oubli a été permis par Dieu en punition du peu de zèle de votre père à le servir et à travailler à son salut. C'est ainsi que le Seigneur agit envers ceux qui se conduisent de la sorte. Que les âmes qui négligent la seule chose importante qu'elles aient à faire sur la terre et qui semblent n'avoir d'activité que pour les choses de ce monde voient donc enfin leur aveuglement, et qu'elles se souviennent que, bien que leurs péchés soient pardonnés, il n'en reste pas moins une peine expiatoire qu'il faudra subir en ce monde ou en l'autre. »

La pieuse religieuse, versant des torrents de

larmes, redoubla de ferveur et de zèle jusqu'à ce qu'elle eût apaisé la divine justice ; elle eut la joie de voir l'âme de son père lui apparaître toute radieuse de beauté et de reconnaissance. (*Vie de sainte Archangèle Panigarola*, par le R. P. Octave Junciati, de la Compagnie de Jésus, 1^{re} partie.)

PRATIQUE. — *Offrez, aujourd'hui, toutes vos prières et vos bonnes œuvres pour vos parents dé-cédés.*

J. M. J.

XXVI.

DES INDULGENCES EN FAVEUR DES AMES DU
PURGATOIRE ¹.

Notre zèle à gagner des indulgences pour les âmes du purgatoire doit être excité par de puissants motifs; en voici quelques-uns tels que les expose le P. Nouet; nous ne ferons qu'abrégéer.

¹ On lit dans le *Manuel* de l'Archiconfrérie de l'Assomption, les sages conseils suivants :

Quoiqu'on puisse appliquer les indulgences aux morts en général, car rien n'est perdu dans la communauté des fidèles, il est peut-être plus conforme à l'esprit de l'Eglise, et sûrement plus consolant pour la piété, de déterminer d'une manière précise l'âme ou les âmes qu'on désire soulager ou délivrer. Pour cette fin, on propose ici diverses intentions, que chacun pourra adopter selon sa charité ou sa dévotion. Comme il peut arriver que l'âme qu'on a en vue ne soit pas en état de recevoir l'application des indulgences et autres suffrages, il est bon de se proposer toujours une autre âme, ou même plusieurs, qu'on peut supposer retenues encore dans le purgatoire, par exemple, le parent le plus proche de l'âme qu'on voulait d'abord soulager.

Lorsqu'on veut appliquer à diverses âmes du pur-

1° *Notre intérêt.* — Car enfin les indulgences diminuent pour nous les peines du purgatoire et quelquefois même nous en délivrent entièrement. Or, qui pourrait ne point estimer une pareille faveur? Un criminel condamné au feu, ou même seulement à quelques années d'une prison rigoureuse, ne chercherait-il pas à profiter d'un moyen facile qu'on lui donnerait pour s'y soustraire? Oh! si l'on pensait plus sérieusement aux tourments du purgatoire, de ce feu allumé et entretenu par la justice de Dieu, que ne ferait-on pas pour l'éviter ou du moins pour en diminuer la violence et la durée.

2° *L'invitation de l'Eglise.* — Cette tendre mère voit les besoins de ses enfants,

gatoire plusieurs indulgences attachées à un exercice de piété, comme serait le Chemin de la croix, il est plus prudent d'appliquer en général toutes ces indulgences aux âmes que l'on a en vue, sans déterminer pour laquelle serait la première, la deuxième, etc. Ce dernier mode présenterait en effet des inconvénients regrettables. Que deviendrait, par exemple, votre première indulgence, si l'âme désignée la première n'en pouvait recevoir l'application pour une cause quelconque? Du reste, on peut raisonnablement douter qu'il y ait une première, une seconde indulgence par ordre de temps, et pour mériter les faveurs attachées à une œuvre pie, telle qu'une indulgence, il faut ordinairement l'avoir faite tout entière et terminée complètement.

elle leur présente les indulgences pour y subvenir ; elle leur en ouvre les trésors qu'elle leur abandonne pour ainsi dire. Elle les presse et les excite en les assurant que l'usage des indulgences leur sera très-salutaire, n'est-ce pas lui faire injure que de se rendre sourd à sa voix et de ne tenir aucun compte de ses pressantes invitations !

3° *Le désir qu'a Notre-Seigneur de nous voir mettre à profit une aussi grande miséricorde.* — Les indulgences sont le fruit de son sang, de ses tourments et de sa mort. Un tendre père amasse des trésors immenses pour ses enfants ; mais c'est au prix de pénibles sacrifices ; voit-il sans douleur qu'ils n'en veulent point, qu'ils les négligent et n'en tirent aucun avantage ¹.

¹ Pour concevoir l'estime que méritent les indulgences, il suffit de savoir, ô aimable Jésus ! qu'elles sont le fruit de votre précieux sang. Une goutte de ce sang adorable aurait suffi pour ouvrir le ciel et fermer l'enfer, parce que la moindre de vos souffrances est d'une valeur infinie. Cependant vous avez voulu passer trente-trois années dans les travaux, les peines, les humiliations et mourir sur la croix au milieu des plus cruels tourments. Telle est la source où sont puisées les indulgences. C'est parce que vous avez enduré pour nous une surabondance de douleurs que vous voulez nous accorder une surabondance de grâces. Vous avez mis entre les mains de votre Église les mérites infinis de vos souffrances, et même les

4° *Le grand précepte de la charité*, et ce motif est le plus excellent de tous : en profitant des indulgences, on témoigne à Dieu l'amour qu'on a pour lui, on exerce la charité envers soi-même, et on se met en état de l'exercer envers les autres. Les indulgences, en effet, purifient notre âme des restes du péché et acquittent nos dettes envers la justice du Seigneur. Or, à mesure que notre âme devient plus pure, elle s'unit davantage à son Dieu ; elle se détache de plus en plus des choses de la terre, elle augmente en ferveur, en amour, en zèle, en désir de sa perfection ; peut-on mieux témoigner à Dieu qu'on l'aime, et qu'on veut être entièrement à lui ! Peut-on en même temps mieux exercer la charité envers soi-même, qu'en travaillant à se rendre de plus en plus digne des faveurs de Dieu ! De plus, en acquittant nos dettes envers Dieu, nous rendons hommage à sa justice, nous honorons cet attribut divin, et par un miracle bien consolant, cette justice inexorable nous la changeons pour ainsi dire en une grande miséricorde. Nos dettes et les tristes restes

mérites que Marie et tous les saints unis à vous ont acquis ; c'est dans ce trésor qu'elle puise pour acquitter nos dettes, lorsqu'elle nous accorde par l'indulgence la rémission des peines temporelles qui nous étaient dues.

de nos péchés arrêtaient les grâces du ciel, mais cet obstacle étant levé, rien ne peut en empêcher le cours : notre âme les reçoit en abondance, et avec ce secours que ne fait-elle pas pour la gloire de Dieu, pour son salut et celui de son prochain!... Oh ! que ce motif devrait avoir de force sur l'esprit de tous les chrétiens ¹.

5° *Enfin la pratique et l'exemple des plus grands amis de Dieu.*

On voit, dans les lettres de l'apôtre des Indes, avec quelles instances il sollicitait à Rome des indulgences, et pour lui-même et pour les nouveaux chrétiens qu'il enfantait à Jésus-Christ.

Plusieurs saints ont fait de longs voyages pour gagner des indulgences, et l'un d'eux disait que, pour obtenir une pareille grâce,

¹ La V. Marie de Quito vit en esprit, sur une grande place, une table couverte d'or, d'argent, de diamants, de perles et de toutes sortes de pierres précieuses ; elle entendit en même temps une voix qui criait : « Ce trésor est à la disposition de tout le monde ; que ceux qui en veulent en prennent pour s'en servir ! » C'était l'image de l'immense trésor des indulgences, ouvert tous les jours par l'Eglise à l'avantage des fidèles. Si nous voulons donc en profiter pour nous ou pour les autres, cherchons à gagner des indulgences, et ne négligeons pas d'en appliquer aux âmes du purgatoire à qui elles sont utiles, et qui les attendent avec tant d'impatience de notre charité. (In *Vita D. Mariæ de Quito.*)

c'est peu d'aller à Rome, ce serait même peu d'aller à l'extrémité du monde. D'où il tirait cette conséquence : celui-là serait certainement coupable qui négligerait cette grande miséricorde. « *Mon fils*, disait saint Louis, roi de France, à la fin de son testament, *mon fils, souvenez-vous de gagner les indulgences de la sainte Eglise.*

Le P. Bourdaloue, toujours si exact, est peut-être encore plus propre à dissiper les illusions funestes qui nous font négliger ces faveurs inappréciables. « Nous avons, dit-il, dans notre religion, des articles de créance bien surprenants; mais j'ose dire qu'entre les autres, la foi d'une indulgence plénière n'est pas ce qui doit le moins nous étonner; elle nous découvre des effets de miséricorde si extraordinaires que, sans la révélation divine et sans l'autorité de l'Eglise, nous ne pourrions soumettre nos esprits à croire un point qui passe toutes nos vues, et qui est au-dessus de toutes nos espérances.

» N'est-il pas prodigiexx qu'un Dieu jaloux de sa gloire et de sa justice, comme le Dieu des chrétiens, s'engage à en remettre toutes les prétentions, à en céder tous les intérêts, et cela par la voie la plus courte et la plus aisée, la plus gratuite, qui est la concession de l'indulgence...?

» La grandeur de ce bienfait serait capable d'exciter contre les hommes toute l'envie des démons ; puisqu'il est vrai qu'un pécheur, eût-il commis tous les attentats que peut imaginer une créature rebelle, eût-il mérité tous les tourments de l'enfer, dès qu'il gagne entièrement l'indulgence plénière, se trouve tout-à-coup pleinement quitte devant Dieu, peut se glorifier de ne devoir plus rien à la justice divine, paraît aussi net et aussi pur, aux yeux de cette souveraine Majesté, que s'il sortait des eaux du baptême, qu'il est dans la même disposition, pour être admis sans obstacle et sans délai à la gloire du ciel, que les martyrs lorsqu'ils venaient de répandre leur sang.

» O Jésus ! puisque vous avez versé votre sang pour mettre à ma disposition le précieux trésor des indulgences, ne permettez plus que j'abuse d'un bienfait qui vous a coûté si cher. Rendez mon cœur semblable au vôtre, communiquez-lui ce zèle ardent, cette charité généreuse et compatissante dont vous nous offrez le modèle, et je ne laisserai plus échapper les moyens de soulager les âmes que tant de motifs m'obligent de secourir. »

TRAIT.

Sainte Marie-Madeleine de Pazzi avait, avec une grande charité, assisté à ses derniers moments une sœur de son ordre, morte en odeur de sainteté. Les religieuses s'étaient empressées non-seulement de réciter pour elle les offices ordinaires, mais elles lui avaient appliqué toutes les indulgences qu'elles pouvaient gagner dans la journée. Le corps était encore exposé dans l'église, et Marie-Madeleine, de la grille où elle se tenait, la regardait avec des sentiments de tendresse et de dévotion en priant pour le repos de l'âme de la défunte. Tout-à-coup elle vit l'âme resplendissante de lumière sortir de cette froide dépouille et s'élever au ciel pour y recevoir la couronne de la gloire éternelle. La sainte ne put s'empêcher de crier : « Adieu, sœur ; adieu, âme bienheureuse qui entrez dans le ciel avant que votre corps soit déposé dans la tombe ! O bonheur, ô gloire ! Dans les embrassements du céleste Epoux, souvenez-vous de nous qui soupignons sur la terre. » A ces paroles, Jésus lui apparut pour la consoler, et lui dit que cette âme avait été si promptement délivrée du purgatoire et admise dans le ciel par la vertu des saintes indulgences. Depuis lors, la dévotion aux indulgences devint telle dans le monastère, qu'on se serait fait un scrupule d'en négliger une seule. Pourquoi une étincelle de cette ferveur ne s'allume-t-elle pas aussi dans nos cœurs ? Imitons ces pieuses vierges dans leur zèle, et nous ne pouvons man-

quer de délivrer les âmes du purgatoire, si nous avons les dispositions requises pour gagner les indulgences. (In *Vita S. Mar. Magd. de Pazzi.*)

— Sainte Brigitte avait un fils, nommé Charles, dont la conduite n'était rien moins qu'exemplaire. Cette grande servante de Dieu ne savait quel moyen employer pour faire rentrer ce jeune homme dans le devoir. Elle résolut enfin de le recommander à la très-sainte Vierge, et de remettre entièrement entre ses mains maternelles le salut de son enfant. Cette démarche fut couronnée du plus heureux succès; car, le jeune Charles étant tombé malade, celle qui est le refuge des pécheurs brisa son cœur d'une contrition si forte, et l'embrasa d'une si ardente charité que son âme mérita d'entrer de plein vol dans le ciel en quittant la terre. Sainte Brigitte eut même connaissance que la Mère de Dieu avait avancé d'un jour la mort du malade pour le soustraire aux attaques que le démon se proposait de lui livrer à son dernier moment. Satan osa bien s'en plaindre au juste Juge de l'univers, mais il n'eut d'autre réponse que celle-ci : *Ma Mère est maîtresse dans mon royaume; elle y introduit qui il lui plaît, et tout ce qu'elle fait est bien fait.*

PRATIQUE. — *Chaque matin, ayons l'intention d'appliquer les indulgences aux défunts.*

J. M. J.

XXVII.

LA VERTU DE L'AUMÔNE.

Entre toutes les bonnes œuvres, l'aumône est un des moyens les plus efficaces que Dieu nous donne pour expier les peines dues à nos péchés ; car le Saint-Esprit nous dit expressément, dans l'Écriture, que c'est une eau qui éteint le feu du péché : *Sicut aqua extinguit ignem, sic eleemosyna extinguit peccatum*¹. Quand vous donnez l'aumône pour les âmes du purgatoire, vous jetez de l'eau sur les flammes qui les dévorent. En continuant ce pieux exercice, infailliblement vous les éteindrez tout-à-fait. Auriez-vous assez peu de charité pour refuser de l'eau à celui que vous verriez brûler en votre présence faute d'un peu de

¹ Tout ce qui nous rend agréables à Dieu, nous rend utiles à nos frères : l'aumône est une des bonnes œuvres qui plaît le plus à sa divine Majesté ; il ne lui refuse rien. Aussi le Sage l'a-t-il fait regarder comme un moyen propre à leur donner du secours. Tobie, les saints de l'un et de l'autre Testament, l'ont employée dans ces vues.

secours? et quand cette personne vous serait indifférente, la compassion naturelle ne vous obligerait-elle pas à lui donner du soulagement? Où donc est la piété chrétienne? où sont les tendresses du sang et de la nature? quand les enfants laissent leurs pères, leurs mères et leurs proches souffrir les ardeurs du feu du purgatoire sans penser seulement à les soulager, en leur donnant quelques gouttes de cette eau divine de l'aumône, qui a la vertu d'éteindre leurs flammes¹?

¹ *Il y a des prodiges*, dit Salomon, *qui s'enrichissent en donnant*. Ce sont les riches aumôniers qui partagent leurs biens avec les pauvres, et qui, par une rare économie, augmentent leur revenu en le distribuant à ceux qui en ont besoin, parce que le Fils de Dieu se fait leur caution, et qu'il n'y a rien à perdre sous un tel répondant, qui rend au centuple ce qu'on lui prête. C'est pourquoi saint Léon dit que faire la charité aux pauvres pour exercer les œuvres de miséricorde, c'est faire un commerce dont le profit est éternel.

Et en effet, entre tous les moyens que la providence du Sauveur nous a laissés dans l'Évangile pour assurer notre prédestination, je n'en trouve guère de plus certain que celui de la miséricorde envers les pauvres; et comme il n'y a point de pauvres plus dénués ni plus indulgents que les âmes du purgatoire, il s'ensuit que l'assistance qu'on leur rend est un des plus efficaces ressorts de notre salut éternel.

Qui sont ceux que la bonté divine transfère de la mort à la vie, sinon ceux qui aiment leurs frères?

On se croirait obligé de donner des sommes considérables pour retirer ses parents et ses amis du fond d'un cachot ou de les délivrer des chaînes de la captivité, et on ne craint pas de les laisser languir au milieu des tourments les plus affreux que l'on puisse imaginer.

Si nous connaissions bien les vertus renfermées dans une aumône faite pour l'amour de Dieu et pour la délivrance des âmes du purgatoire, nous ne voudrions en faire aucune sans cette intention ; car, premièrement, le pauvre en reçoit un vrai soulagement. Secondement, Jésus-Christ lui-même, qui est assisté dans la personne du pauvre, nous la rendra au centuple. Troisièmement, les âmes du purgatoire, au moyen des aumônes faites à leur intention, sont plus vite délivrées de leurs tourments. Voilà pourquoi, dans les familles chrétiennes, quand il meurt quelqu'un, on distribue aux pauvres de riches aumônes¹.

Translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres. I Job, III.

Qui sont ceux à qui le Prophète-Roi promet la béatitude, avec une parfaite sûreté, au jour effroyable du jugement, sinon ceux qui prennent soin des pauvres. (Nouet.)

¹ Dans ce siècle de progrès, la misère est si grande que ceux qui ont peu à donner éprouvent autant de regret que ceux qui n'ont rien, et ceux qui peuvent

Qu'ils sont puissants les motifs de l'aumône pour les morts. Ils sont renfermés dans ces paroles de saint Augustin : *Vide quid emas, quando emas, quanti emas, et quam vili emas attende.* « Voyez ce que vous rachetez ; ce sont des amies de Dieu, prêtes à s'unir à lui dans le ciel. Voyez à quel temps vous les rachetez ; c'est pendant qu'elles souffrent des tourments inouïs. Voyez à quel prix vous les rachetez ; c'est

donner beaucoup en éprouvent un plus vif encore. En effet, donner ouvre le cœur de l'homme, et lui inspire le goût de l'aumône ; ceux qui peuvent distribuer des dons plus importants connaissent mieux aussi combien ceux-ci sont insuffisants, eu égard à la grandeur du besoin. Cependant ce désir de répartir des aumônes prend sa source dans le sacré Cœur de Jésus, et doit être satisfait. Or, comment pouvons-nous mieux le satisfaire qu'en faisant nos aumônes à ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire aux âmes du purgatoire ? Tous, nous pouvons distribuer des aumônes. De quels secours ne serions-nous pas, même aux indigents de la terre, si nous confions leurs intérêts aux âmes que Dieu nous permet de délivrer, et avec lesquelles nous ferions cette douce convention de charité, qu'aussitôt qu'elles auraient pénétré dans les libres régions du ciel, et payé à l'Eternel le tribut de leur premier hommage, de leur première adoration, elles prieraient Dieu de déverser ses grâces les plus abondantes sur les riches et les grands de la terre, pour que leurs cœurs pussent s'ouvrir comme ceux des premiers chrétiens, afin qu'ils se dépouillent de leur superflu et en gratifient les pauvres de Jésus-Christ. (P. Faber.)

avec des biens périssables que vous procurez à ces âmes un bonheur éternel, qu'elles demanderont ensuite pour vous au Seigneur.

Jésus-Christ dit expressément dans l'Évangile que le royaume des cieux appartient aux pauvres : *Ipsorum est regnum caelorum*. Ils l'ont dans les mains, et quand ils vous les tendent pour solliciter votre aumône, ils vous offrent plus qu'ils ne vous demandent. Vous mettez dans leurs mains quelques petits secours, et vous y trouvez un royaume dont vous entrerez bientôt en possession ; car c'est la promesse de Dieu : celui qui aura donné une aumône aux pauvres, en son nom, ne perdra point sa récompense. Oh ! le commerce admirable entre la main du pauvre et la main du riche. Celui qui donne gagne plus sans comparaison que celui qui reçoit ; et si nous n'avions pas sur les yeux le bandeau de l'avarice et de l'intérêt, qui nous empêche de voir clairement cette consolante vérité, elle aurait tant de charmes pour gagner nos cœurs que nous courrions après les pauvres ; nous regarderions comme la plus heureuse fortune du monde d'en trouver un pour lui donner l'aumône, et nous serions cent fois plus empressé à la lui offrir qu'il ne pourrait l'être à nous la demander.

Faites-vous des amis dans le ciel, dit Notre-Seigneur, *afin que, quand vous viendrez à défailir, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels*. C'est-à-dire gagnez l'affection des pauvres, en leur faisant des aumônes, afin qu'à votre mort ils vous reçoivent dans le paradis, qui leur appartient. Ils ont une bonne caution, Jésus-Christ même, qui répond pour eux, et qui, recevant comme fait à lui-même tous les biens ou tous les maux qu'on leur fait, nous avertit dans l'Évangile qu'il ne prononcera, à la fin des siècles, une sentence favorable aux hommes qu'à condition qu'ils auront été bons et compatissants en faveur des pauvres. Dans toute cette sentence, il n'allègue pas un seul mot qui regarde ses propres intérêts comme Dieu, mais toujours comme chef des pauvres, comme celui qui les représente : *Quod uni fecistis, mihi fecistis*. C'est donc comme en leur nom, et comme de leur part, qu'il donne le royaume des cieux et une couronne éternelle à ceux qui auront versé l'aumône dans leurs mains.

Nous savons que la dureté des cœurs se cache sous des prétextes plus ou moins plausibles; l'aumône, dit-on, est souvent inutile, l'aumône encourage la paresse, l'aumône fait des ingrats. Hélas, nous sommes loin de nier que souvent l'aumône

est inutile ; que des pauvres dévorent en un jour ce qui pourrait les nourrir pendant une semaine ; que d'autres sont imprévoyants et abandonnent à notre charité le soin du lendemain ; mais, pour les âmes du purgatoire, les aumônes et les prières diminuent toujours la durée de leur supplice ; vous êtes assurés qu'elles seront toujours profitables. Une fois délivrées, ces âmes n'auront plus de lendemain à redouter ; leur lendemain sera l'ineffable jouissance de Dieu ; et votre aumône, loin d'être dévorée en un jour, se transformera en un bonheur éternel. L'aumône encourage la paresse : oui, quelquefois ; mais pour l'aumône de votre prière, faut-il craindre le même sort ? Voyez cet exilé qui, après vingt années d'absence, va revoir sa patrie : il aperçoit dans le lointain les lieux témoins de son enfance, mais il tombe de défaillance, croyez-vous que le morceau de pain que vous lui donnerez va ralentir sa marche, au lieu de lui imprimer un activité mille fois plus grande.

Il va revoir une mère qui a tant pleuré son absence, une mère vers laquelle il soupirait tous les jours dans son exil. Comme il va se jeter dans ses bras ! Mère, lui dira-t-il, les jours de l'exil son passés. Je suis près de vous pour toujours. J'allais

mourir, lorsqu'une main bienfaisante est venue à mon secours; bénissons-la, cette main, et que le bon Dieu lui rende le bien qu'elle nous a fait.

Ainsi les âmes du purgatoire auxquelles vous aurez ouvert les portes de la céleste patrie, vous béniront dans les siècles des siècles.

On dit : l'aumône fait des ingrats? Il est malheureusement vrai qu'aujourd'hui, comme au temps du Psalmiste, nous voyons s'élever contre nous celui qui a mangé le pain de notre table, celui qui ne doit peut-être la vie qu'à notre libéralité. Heureux, cependant, le fidèle qui fait des ingrats, c'est un privilège qu'il partage avec Dieu même. Toutefois, Jésus-Christ ne peut être ingrat; il se revêtit devant les anges du manteau que le catéchumène Martin avait partagé avec un pauvre à la porte d'Amiens, se glorifiant de cette libéralité qui lui était faite à lui-même, Il accepte pour lui, ne fût-ce que le verre d'eau froide donné en son nom, même à un ingrat. Or, la prière ou l'aumône qui, comme une douce rosée, descend sur les âmes du purgatoire et leur ouvre le ciel, croyez-vous que Jésus-Christ ne la regardera point comme une aumône faite à lui-même. Et ces âmes, dont vous aurez abrégé le supplice par vos suffrages,

ne pourront vous oublier : leur reconnaissance envers vous n'aura d'égale que leur bonheur, que vous aurez hâté. Et certes, elles ne seraient point dignes de ce bonheur si, à la voix de l'ange qui leur apportera la miséricorde obtenue par vos prières, qui leur annoncera que les jours de souffrances dont elles étaient redevables encore à la justice divine sont enfin terminés, parce que la générosité d'un ami vient de payer leur dette ; non, elles ne seraient point dignes de ce bonheur, si elles ne répondaient par un cri de reconnaissance, et n'appelaient sur vous, en retour de votre charité, la bénédiction de Jésus-Christ, qui a eu faim et que vous avez rassasié. Ah ! pitié, pitié pour Jésus-Christ, pitié pour les âmes qui ont faim, n'endurcissez pas vos cœurs, et ne leur refusez pas l'aumône de la prière.

Mon Dieu, que vous êtes bon d'avoir attaché de si précieuses faveurs aux vertus dont vous nous recommandez la pratique ! Je puis donc faire à la fois trois œuvres excellentes en répandant mes aumônes dans le sein des pauvres : les assister dans leurs besoins, soulager les âmes du purgatoire, me purifier moi-même de mes fautes et devenir plus agréable à Jésus-Christ.

TRAIT.

L'abbé Trithème, écrivain distingué de l'ordre de Saint-Benoît, raconte que Raban Maur, premier abbé de Fulde, au ix^e siècle, ensuite archevêque de Mayence, avait donné l'ordre au procureur de l'abbaye, nommé Edelard, de faire, en tout temps, les plus abondantes aumônes, et, lorsqu'il mourait un religieux, de donner aux pauvres, pendant trente jours, la nourriture qui lui était destinée. Edelard, dominé par la passion de l'avarice, ne s'acquittait point de ce qui lui était commandé par le prieur. Mais un soir, en traversant le chœur, il y vit tous les religieux morts depuis qu'il avait la charge de procureur ; ils venaient lui reprocher sa négligence et son avarice, qui les retenaient dans le purgatoire faute de l'aumône dont la divine justice réclamait le mérite. Puis ils lui prédirent que dans trois jours il viendrait subir les châtimens qu'il méritait.

Edelard, saisi de frayeur et de remords, tombe sans connaissance ; on l'emporte dans sa cellule, et là, refusant tous les secours humains, il demande le prieur pour lui confesser ses fautes avant de mourir. L'abbé, après lui avoir parlé de la miséricorde de Dieu, lui donne les sacrements des mourants et lui voit rendre le dernier soupir. A quelque temps de là, l'âme du frère Edelard lui apparaît et lui dit : « Je vous remercie, mon père, de l'aumône que vous avez versée dans le sein des pauvres à mon intention ; mais, selon la

justice divine, le mérite en a été appliqué à ceux qui, à cause de moi, étaient retenus dans le purgatoire faute de l'expiation dont mon avarice les privait. Ne vous laissez pas, ô mon père, d'apaiser le juste Juge, car je dois rester dans la prison expiatrice jusqu'à ce que tous mes frères en soient délivrés. »

PRATIQUE. — *Fixez sur vos revenus une aumône particulière pour les âmes du purgatoire.*

J. M. J.

XXVIII.

LA PLUS EXCELLENTE DES ŒUVRES DE MISÉRICORDE.

Ce sera un jour bien terrible et bien solennel que celui où le Fils de Dieu viendra, environné de ses anges, pour rendre à chacun selon ses œuvres. Alors les mauvais chrétiens et les impies qui ont méprisé sa sainte loi, blasphémé son saint nom, refusé de secourir ses membres souffrants, ne pourront soutenir la vue de leur souverain Juge. Ils diront aux montagnes, tombez sur nous, afin de nous dérober à sa fureur, et les montagnes se fondront comme de la cire, devant le regard enflammé du Juge des vivants et des morts.

Le Fils de Dieu, se tournant vers les réprouvés placés à sa gauche, leur dira ces paroles désolantes, qui les jetteront dans un affreux désespoir : Allez, maudits, au feu éternel, préparé au démon et à ses anges ; j'ai eu faim, vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'ai été étranger, et

vous ne m'avez pas logé ; j'ai été nu, vous ne m'avez pas vêtu ; enfin j'ai été malade, prisonnier, et vous ne m'avez pas visité. Or, qui est tourmenté d'une faim plus dévorante, d'une soif plus ardente, qui est plus étranger, plus nu, plus malade et plus prisonnier que les âmes du purgatoire ? Elles soupirent continuellement après le pain des anges ; elles désirent ardemment d'être rafraîchies dans les eaux de la divine source ; elles sont bannies du paradis ; elles n'ont point d'autres habits que les feux et les flammes : leur infirmité est au-dessus de tout ce qui peut s'imaginer de plus douloureux ; elles sont renfermées dans des cachots embrasés.

Or, les fidèles peuvent les secourir et les soulager avec plus de facilité que les pauvres qui viennent mendier à leur porte, et qui ne sauraient se contenter de prières, d'indulgences et de soupirs, comme les âmes du purgatoire. Vous le voyez, sans faire de grands sacrifices, vous pouvez pratiquer une charité parfaite à l'égard du prochain. Un des exercices de cette charité, c'est l'aumône, dont nous avons déjà démontré la vertu et le mérite¹. Eh bien !

¹ L'Eglise ne met aucune dévotion au-dessus de celle qui consiste en œuvres de miséricorde ; et remarquez comme elles se trouvent toutes réunies

dit saint François de Sales, dans la prière pour les âmes du purgatoire, il y a une aumône véritable, et, vraiment, comme une aumône universelle. Quand vous priez pour ces âmes infortunées, vous couvrez la

dans la dévotion envers les morts ! Elle apaise la faim ardente des âmes, en leur donnant Jésus, le pain des anges. Elle étanche leur soif dévorante, en leur donnant son précieux sang. Elle revêt d'un vêtement de gloire celui qui était nu. Elle visite les malades et leur distribue des remèdes efficaces de guérison, ou du moins elle les console par sa présence. Elle procure aux captifs une liberté céleste et éternelle, en même temps qu'elle les délivre de leurs chaînes plus cruelles que la mort. Elle accueille l'étranger, et le ciel est le lieu où elle lui offre l'hospitalité. Elle ensevelit les morts dans le sein de Jésus, et leur procure ainsi un repos éternel. Oh ! lorsqu'aura lieu le dernier jugement, et que Notre-Seigneur posera ses sept questions sur les œuvres de miséricorde, qu'heureux sera l'homme qui entendra prendre sa défense d'une manière éloquente et persuasive par un grand nombre d'âmes des bienheureux qu'il a favorisées par ses œuvres, quand elles gémissaient captives dans cette prison de l'espérance. Or, cet homme-là peut être le mendiant le plus dénué des biens de la terre, et qui n'a lui-même que des aumônes pour vivre. Trois fois par jour, saint François de Sales se mettait devant Dieu, qu'il considérait comme son juge, et il essayait de s'y justifier selon la doctrine de Jésus-Christ. Faisons la même chose, et nous deviendrons autant de serviteurs de saint Michel, autant d'anges gardiens de ce royaume si beau, et néanmoins si triste, qu'habitent des âmes souffrantes qui aspirent après leur délivrance.

(P. Faber.)

nudité de ceux qui sont nus, vous rassasiez la faim de ceux qui ont faim, vous réparez l'abandon de ceux qui sont délaissés, vous essuyez les larmes de ceux qui pleurent, vous consolez l'infortune de ceux qui sont désolés ; en un mot, dans une seule œuvre, vous accomplissez toutes les œuvres de la miséricorde corporelle et de la miséricorde spirituelle. Oh ! charité ! charité ! bien digne d'exercer votre foi et votre piété ! Et comme elle l'emporte de bien loin sur toutes les œuvres de l'aumône commune et vulgaire ! elle a les qualités qui manquent nécessairement à celle-ci. La facilité, puisqu'on peut toujours prier ; l'opportunité constante, car le besoin des âmes que vous secourez est réel ; la valeur immense, car non-seulement le besoin est réel, mais la misère est incomparable ; le mérite d'être bien placée, puisque vous secourez des élus ; enfin la permanence, la durée éternelle du résultat, puisque si, par votre prière, une âme du purgatoire cesse de souffrir, c'est qu'elle est rentrée pour jamais dans le sein de Dieu.

Ce n'est rien exagérer que de regarder la dévotion aux âmes du purgatoire comme une espèce de centre où se rencontrent toutes les dévotions de l'Eglise catholique, et qui nous met à même, mieux que toute

autre dévotion, de remplir parfaitement les devoirs que cette bonne mère nous impose, dit le P. Faber. Cette pratique, en effet, est toute d'amour, et d'amour désintéressé ; si nous arrêtons un moment les yeux sur les principales dévotions catholiques, nous remarquerons la vérité de cette assertion. Considérons d'abord, par exemple, la dévotion de saint Ignace à la gloire de Dieu. C'était, si nous pouvons parler ainsi, la dévotion favorite du Sauveur. Eh bien, qu'est-ce que le purgatoire, sinon une campagne dont les moissons sont mûres pour la gloire de Dieu ? On ne peut pas prononcer la moindre prière en faveur des âmes du purgatoire, que Dieu n'en soit glorifié et par la foi et par la charité que produit le seul acte de cette prière. Aucun allègement, quelque léger qu'il soit d'ailleurs, ne peut être accordé à ces pauvres âmes sans que Dieu ne soit glorifié et de l'honneur rendu au précieux sang de son Fils et de l'approche que la victime a faite du bonheur éternel. Aucune âme n'est arrachée aux flammes expiatoires que Dieu n'en soit considérablement honoré. Ce sont ses propres dons qu'il couronne dans cette âme. C'est le triomphe de la croix de son divin Fils. Le décret de la prédestination est victorieusement accompli, et la

cour céleste compte un adorateur de plus.

C'est une œuvre cachée depuis le commencement jusqu'à la fin. Les résultats en sont secrets, ce qui offre fort peu d'aliment à la vaine gloire. Et de plus cette dévotion n'a rien d'extérieur, rien par conséquent qui puisse attirer l'attention du prochain. Elle nous engage d'un autre côté à faire une entière abnégation de nous-mêmes, en nous portant à nous priver de nos propres satisfactions et de nos indulgences, et en entretenant dans nos cœurs un tendre intérêt pour des âmes qui ne nous touchent pas directement. Ce qui nous guide en cela, ce n'est point seulement la gloire de Dieu, mais c'est sa plus grande gloire, c'est exclusivement sa gloire. Cette dévotion nous suggère une idée pure des âmes, idée qu'il est bien difficile d'acquérir dans ce monde matériel; elle ne nous montre en elles que des épouses de Jésus-Christ. Nous finissons ainsi par nous former un esprit directement opposé à celui du monde, un esprit qui nous donne des armes contre l'odieux respect humain, et qui est le meilleur contre-poison contre l'amour-propre. La pensée constante des âmes souffrantes nous met sans cesse devant les yeux l'image de la douleur, non point d'une douleur purement passive, mais d'une dou-

leur accompagnée d'une paisible conformité à la volonté de Dieu. Tel est le vrai génie de l'Évangile, la véritable atmosphère de la sainteté.

Ne refusez pas, dit l'Écclésiastique, à ces morts la grâce qu'ils attendent de vous; modérez par vos consolations la douleur dont ils sont accablés; affligez-vous avec ces affligés, ne soyez pas négligents à descendre dans leur prison pour visiter ces captifs, qui n'ont plus la liberté de travailler pour eux-mêmes; procurez à ces pauvres le vêtement de gloire, remplissez les désirs de ces saints faméliques, guérissez les langueurs de ces infirmes, joignez votre pénitence à la leur pour achever de payer ce qu'ils doivent; et par ces œuvres de miséricorde si bien appliquées vous augmenterez votre trésor, parce que vous vous affermirez dans la charité, source des véritables richesses.

Débiteurs vous-mêmes envers la justice divine, et débiteurs insolvables, Dieu n'usera de miséricorde envers vous qu'autant que vous aurez exercé la miséricorde envers vos frères; vous devez, par conséquent, intercéder pour eux, si vous désirez qu'un jour on intercède pour vous.

Les âmes dont vous aurez hâté le bonheur s'intéresseront au vôtre, et l'assureront

par leur médiation puissante. Représentez-vous seulement une de ces âmes désolées, qui, au plus fort de ses peines et de ses ennuis, s'entend dire tout-à-coup par les anges : Venez, âme sainte, le terme de votre exil est arrivé, montez au ciel; vous étiez encore redevable à la justice d'un mois, d'une année de souffrance; mais le sacrifice offert pour vous, mais les aumônes, mais les prières de votre épouse, de vos enfants ont payé votre dette. A cette annonce heureuse, quel sera le premier cri de cette âme, si ce n'est un cri de reconnaissance? Ah! « bénis soyez-vous du Seigneur, vous, qui avez fait miséricorde à son serviteur. » Ah! comme ils sont gravés profondément dans sa pensée les noms chéris de ses pieux intercesseurs! Comme elle brûle du désir de reconnaître leurs services! et, réunie dans la cité sainte à toute la cour céleste, avec quel zèle et quel succès elle priera pour celui qui l'a délivrée!

TRAIT.

Saint Nicolas de Tolentin était plein de charité pour les âmes du purgatoire. Afin de leur obtenir quelque soulagement, souvent il jeûnait et faisait pénitence. Son zèle parut surtout lorsqu'il fut ordonné prêtre : alors, avec bonheur, il offrait souvent pour elles le saint sacrifice. En récompense de tant de dévouement, Dieu permit que plu-

sieurs âmes lui apparussent, soit pour le remercier, soit pour lui demander la continuation de ses prières.

Il demeurait à Villamanésé, lorsqu'un samedi, après avoir accompli tous ses exercices spirituels, retiré dans la solitude pour prendre un peu de repos, il vit en songe l'âme du frère Pellegrino d'Osimo, qui lui apparut avec un air souffrant et malheureux. Il venait le prier d'offrir la messe pour lui et pour d'autres âmes. Saint Nicolas, avec sa bonté accoutumée, lui répondit : « Que le Seigneur, dans sa miséricorde, daigne vous secourir ; mais pour cette messe de *Requiem*, je ne puis la dire demain ; je dois chanter au chœur la messe du couvent, et, le dimanche, il ne nous est pas permis de dire l'office des morts. — Hélas ! lui répondit la pauvre âme souffrante, si vous saviez quelles angoisses et quelles tortures nous endurons ! Ces paroles émurent notre saint. Il alla trouver le supérieur, lui raconta ce qu'il venait d'entendre et obtint sans peine de monter le lendemain au saint autel pour le soulagement de ceux qui étaient venus implorer sa charité. Il passa huit jours et huit nuits en prières, après quoi il eut la consolation de voir de nouveau l'âme de Pellegrino éclatante de bonheur et de joie. D'autres âmes, délivrées aussi de leurs tourments, l'accompagnaient, et, en s'élevant vers le ciel, rendaient grâce à saint Nicolas, en l'appelant leur libérateur.

(V. Surius, *Vita S. Nicol. Tol.*, 10 sept.)

PRATIQUE. — *Visitez quelque pauvre à l'intention des âmes du purgatoire.*

J. M. J.

XXIX.

LA SAINTE MESSE POUR LES AMES DU PURGATOIRE.

On ne peut assez admirer la bonté de Jésus envers les morts, et le soin qu'il se donne pour procurer leur délivrance. Il ne néglige rien pour inspirer en leur faveur les prières publiques et particulières de ses plus fidèles serviteurs. C'est la pratique de toute l'Eglise, et les Pères concluent de là que cette pratique est de tradition apostolique parce qu'elle est générale et universelle. Tous les saints l'ont observée de temps immémorial, et nous l'ont transmise de siècle en siècle¹.

¹ « L'Eglise catholique, dit le concile de Trente, » instruite par le Saint-Esprit, ayant toujours enseigné » suivant les saintes Ecritures et la doctrine ancienne » des Pères, et dans les saints conciles précédents, et » depuis peu encore dans le concile général, qu'il y » a un purgatoire, et que les âmes qui y sont détenues sont soulagées par les suffrages des fidèles, » et particulièrement par le sacrifice de l'autel ; le » saint concile ordonne aux évêques qu'ils aient un » soin particulier que la foi et la créance des fidèles » touchant le purgatoire soit conforme à la sainte

Le soin charitable que le concile de Trente témoigne pour le soulagement des morts par la prière des fidèles est une marque visible de la tendresse du cœur de Jésus et de la douceur de son esprit, qui rend aux âmes souffrantes, dans sa miséricorde, ce qu'il leur ôte par sa justice. Comme juge équitable, il ne reçoit plus leurs plaintes et leurs requêtes, il ne leur est pas permis d'intercéder pour elles-mêmes. La prière peut se faire entendre sur la terre jusque dans les plus sombres cachots ; elle est permise aux plus grands coupables, qui la regardent comme leur dernière ressource ; il n'y a que les âmes du purgatoires qui ne peuvent plus recourir à ce moyen si efficace pour obtenir le pardon.

Toutefois, Notre-Seigneur, malgré les rigueurs de sa justice inexorable, n'oublie pas qu'il est leur médiateur, et en même temps qu'il impose silence aux âmes souffrantes, et qu'il ne leur permet pas d'inter-

» doctrine qui nous a été donnée par les saints con-
» ciles, et qu'elle leur soit partout prêchée et en-
» seignée de la sorte...; qu'ils tiennent la main à ce
» que les suffrages des fidèles, comme les messes,
» les prières, les aumônes et les autres œuvres de
» piété, que les fidèles qui sont encore en cette vie
» ont accoutumé d'offrir pour les fidèles défunts,
» soient faites et accomplies avec piété et dévotion,
» selon l'usage de l'Eglise. »

céder pour elles-mêmes; il fait parler toute l'Église en leur faveur, il inspire à tous ses serviteurs des sentiments de miséricorde à leur égard. Ainsi la prière, qui perd sa force dans la bouche des morts, devient toute-puissante dans la nôtre par la grâce de Jésus-Christ : elle adoucit les peines de leur esprit, elle paie leurs dettes, elle amortit les flammes du purgatoire, elle abrège le temps de leur exil, et les introduit heureusement dans le ciel ; c'est ce qui obligea saint Ephrem de se recommander si instamment aux prières de ses frères, comme il le fit dans son testament : « Je désire, » mes frères, vous avertir, vous exhorter, » et vous faire prendre une ferme et im- » muable résolution de vous souvenir con- » tinuellement de moi, dans vos saintes » prières, après ma mort. Ne m'oubliez » pas, pauvre et chétif que je suis, ayez » mémoire de moi dans toutes vos oraisons. » Je vous conjure, mes bien-aimés, de ne » m'ensevelir point avec des parfums ; mais » offrez pour moi dans la maison du Sei- » gneur le parfum de vos prières, et au » lieu de ces précieuses odeurs, aidez-moi » par vos intercessions charitables ; accom- » pagnez-moi au tombeau en psalmodiant » et priant pour ma pauvre âme : car les » morts reçoivent du secours et de la conso-

» lation par les prières et les oblations des
» vivants. »

Notre divin Sauveur ne se contente pas d'inspirer à tous les fidèles de prier pour les âmes du purgatoire, mais encore il se donne lui-même à nous dans le saint sacrifice de l'autel, pour être offert au Père éternel en paiement et en réparation d'honneur pour les vivants et les morts; et, ce qui est merveilleux, le mouvement charitable qui porte quelqu'un à s'intéresser pour son ami, fait à Dieu une satisfaction plus agréable, comme dit saint Thomas, que s'il travaillait pour ses propres intérêts, parce que l'un est de pure charité et l'autre de nécessité. Cela est si vrai, pour me servir des termes du Catéchisme de saint Pie V, que nul des fidèles n'a plus lieu d'en douter, surtout après le témoignage de l'Écriture, la décision des conciles, le consentement des Pères, et la pratique générale de toute l'Église. « Il ne faut point douter, dit saint
» Augustin, que les morts ne soient aidés
» par les prières de l'Église, par le sacri-
» fice salutaire, et par les aumônes qu'on
» fait pour le repos de leurs âmes, afin que
» Dieu les traite plus miséricordieusement
» que leurs péchés ne méritent. Car l'Église
» universelle observe l'ordre que les Pères
» nous ont donné par tradition, de prier

» pour ceux qui sont morts dans la com-
 » munion du corps et du sang de Jésus-
 » Christ, lorsqu'il en est fait mention à la
 » messe, et d'offrir pour eux le saint sacri-
 » fice¹. »

Qui doute que ce sacrifice ne soit d'une très-grande utilité pour leur soulagement, puisqu'il tire sa force et sa valeur d'une personne infinie? N'est-ce pas le sang de Jésus-Christ qui parle pour demander justice et miséricorde tout ensemble? Justice pour lui, car il est digne d'obtenir la récompense de ses travaux, miséricorde pour elles car il a droit de leur appliquer le fruit de ses mérites. N'est-ce pas sa mort qu'on renouvelle d'une manière mystique pour hâter la vie glorieuse de ces infortunés captifs? Ne sont-ce pas ses souffrances que l'on substitue à la place de leurs tourments? et le prix de ses douleurs étant mis dans la balance, ne doit-il pas l'emporter sur les peines temporelles qu'on pourrait exiger d'eux.

Si Judas Machabée crut ne pouvoir mieux secourir les morts de son armée qu'en ordonnant des sacrifices pour le repos de leurs âmes : *Misit Jerosolymam offerri pro peccatis mortuorum sacrificium*, quel sou-

¹ S. Aug., *Serm.* XXXII, vel ut in alia edit.

lagement ne procurerons-nous pas aux saintes âmes du purgatoire en offrant à leur intention le sacrifice même de Jésus-Christ. Ah! Seigneur, le premier fruit de votre oblation sur la croix fut en faveur des morts. Du Calvaire vous descendîtes aux limbes, pour délivrer les âmes captives qui soupiraient après votre venue. Ce premier sacrifice qui, par le ministère des prêtres, se renouvelle tous les jours, ne doit-il pas avoir la même vertu? Sans doute que votre précieux sang, que vous y répandez d'une manière mystique, est pour ces âmes infortunées une bienfaisante rosée qui les rafraîchit au milieu des flammes. C'est l'huile du charitable Samaritain capable de guérir leurs plaies, et le prix de leur rançon. C'est là ce fleuve mystérieux dont parle un prophète, et dont les eaux vivifiantes vont arroser le fond de cette terre aride où ces pauvres âmes sont arrêtées dans les épines du péché. Quelle prière pourrait être plus agréable à Dieu que celle du prêtre à l'autel? Ah! si les vœux du simple fidèle ont tant d'efficacité, dit le saint concile de Trente, quel vertu dans l'auguste sacrifice de la messe, lorsque le prêtre tient dans ses mains la victime de propitiation elle-même? Toutes les autres prières, comme toutes les autres œuvres

applicables aux morts, exigent un état de grâce dans celui qui les offre; mais l'oblation sainte, toujours propitiatoire aux morts et aux vivants, est seule indépendante de cette loi. Le mérite du saint sacrifice ne dépend point de la sainteté de celui qui l'offre, encore moins de la sainteté de celui qui le fait offrir; il est uniquement attaché à la personne de Jésus-Christ et au prix de son sang. Que le ministre de l'autel soit pécheur, que le fidèle qui fait dire la messe soit coupable, peu importe pour la validité du sacrifice : Dieu ne voit plus l'homme dans l'homme même; il n'y voit plus que Jésus-Christ. Eh! quel avantage pour nous, si nous savions l'apprécier, de trouver un supplément à notre insuffisance pour secourir suffisamment les âmes souffrantes. Ainsi dans tous les âges de l'Eglise, dans tous les lieux du monde et à toutes les heures, on a toujours offert et on offre encore l'oblation pure, l'hostie de propitiation, non-seulement pour les vivants, mais encore pour les morts, selon la tradition des apôtres.

Ah! je ne m'étonne plus si saint Grégoire de Nazianze, cet illustre ami de saint Basile, après avoir offert le plus magnifique hommage à sa mémoire, se plaisait à rendre les derniers devoirs à son tombeau, en y cé-

lébrant le saint sacrifice... Je ne m'étonne plus si sainte Monique pria son fils avec tant d'insistance, de ne jamais oublier sa mère au saint autel, quand il aurait confié son corps à la terre : *Tantum illud vos rogo ut ad Domini altare meminерitis mei*. J'admire enfin avec quelle tendresse saint Augustin s'acquittait tous les jours de la piété filiale, dans la célébration des saints mystères ¹.

Que notre conduite soit donc toujours conforme à cette admirable parole de saint Augustin : « Mieux vaut, quand il s'agit des âmes du purgatoire, donner plus que de ne pas donner assez, faire au-delà du nécessaire que s'exposer à demeurer en deçà ; ce n'est jamais trop, ce n'est jamais perdu. »

Un des moyens les plus efficaces encore pour la délivrance de ces pauvres âmes, c'est la sainte communion.

Ah ! que ce moyen doit être excellent !

¹ Saint Remi lègue, par testament, à son neveu Agatimer une vigne et quelques autres valeurs, sous la condition expresse et formelle que, tous les jours de fête et de dimanche, il fera offrir le saint sacrifice de la messe pour le repos de son âme.

Saint Bernard rapporte de lui-même que, pour avoir discontinué, après dix-huit ans, de prier, de dire la sainte messe pour son père, il en fut sévèrement réprimandé par un ange.

Quand vous communiez, vous faites l'action la plus agréable à Jésus-Christ, qui vous appelle sans cesse à ce banquet sacré. Dans ces heureuses circonstances, vous êtes les amis de Dieu, vous êtes dans sa grâce ; votre âme pure à ses yeux est plus digne que jamais de lui parler et d'en être exaucée. Quand vous le possédez au dedans de vous-mêmes, vous tenez sur votre cœur et dans vos bras la victime propice ; vous pouvez l'offrir sur cet autel purifié, agréable à Dieu, en quelque sorte comme le prêtre l'offre sur les autels de nos églises. Vous pouvez lui parler dans ces doux moments avec confiance, avec amour, avec persuasion, comme à votre ami et au divin libérateur des personnes chéries pour qui vous vous intéressez, pour ce père, cette mère, cet époux, cette épouse, ce parent, cet ami, ces âmes abandonnées qui gémissent dans les tourments. Pourrait-il vous refuser leur soulagement, leur délivrance, lorsque vous les lui recommandez dans des moments si précieux : lui qui se donne à vous avec tant de générosité ; lui qui se plaît à vous voir attendris, plein de charité et de compassion pour des âmes qu'il chérit, qu'il ne cherche qu'à affranchir des rigueurs de sa justice ; lui qui vous ordonne de demander leur grâce ? O puissante intercession ! Ce

n'est plus vous qui priez, c'est Jésus-Christ qui prie, qui gémit en vous. O moyen efficace pour arroser, pour rafraîchir par le sang du Sauveur dont vous êtes abreuvés, des âmes rachetées par ce sang adorable !

Pourrait-il, cet Agneau immolé pour nous, ce Pasteur compatissant, ce Père tendre, se montrer sourd et insensible à une prière faite avec tant de charité ! Ah ! puisqu'il vous est si facile d'obtenir le repos et le rafraîchissement des âmes du purgatoire, hâtez-vous de les secourir ; elles ont été rachetées par le sang adorable du Sauveur, elles ont participé aux mêmes sacrements que vous, elles sont avec vous unies par la même foi et le même amour, elles sont comme vous chrétiennes, baptisées du même baptême et régénérées dans le même sang ; ne sont-ce pas là des titres suffisants pour toucher vos cœurs et réveiller votre compatissante piété ?

En quelque temps que je vous prie, Seigneur, vous prêtez l'oreille à ma demande, mais elle n'est pas toujours accompagnée des qualités nécessaires pour être exaucée. Lorsque j'assiste au saint sacrifice, la voix de votre sang s'élève vers le ciel avec les vœux que je forme, et les rend bien plus efficaces. Cependant je suis encore placé à quelque distance de votre corps adorable, et

il arrive trop souvent que ma légèreté m'empêche de m'unir à vous comme je le voudrais. Mais dans la sainte communion je n'ai plus besoin de vous chercher au ciel ni même sur l'autel, c'est vous qui priez en moi, vous y demeurez, et je ne fais plus en quelque sorte que de vous prêter mes organes. Vous parlez par ma bouche, vous aimez, vous désirez dans mon cœur, mes prières sont vos prières, et il n'y a rien que je ne puisse obtenir. »

TRAIT.

Un jeune gentilhomme espagnol, don Bernardin de Mendonza, voulant donner à la sainte Vierge une preuve de sa tendre dévotion pour elle, offrit à sainte Thérèse la maison qu'il possédait près de Valladolid pour en faire un monastère de Notre-Dame du Mont-Carmel.

« A vrai dire, j'avais de la répugnance, dit sainte Thérèse, à établir un couvent dans un endroit éloigné de la ville. Cependant l'offre m'était faite d'un si bon cœur et pour une si belle fin, que je ne crus pas devoir, en la refusant, priver ce jeune seigneur du mérite qui pouvait lui en revenir.

» Environ deux mois après, ce gentilhomme fut saisi d'une maladie subite; le mal lui ayant enlevé l'usage de la parole, il ne put bien se confesser; mais il témoigna, par plusieurs signes, demander pardon à Dieu. Il mourut au bout de

très-peu de temps dans un lieu fort éloigné de celui où j'étais alors. Le divin Maître me dit : « Ma fille, son salut a été en grand danger ; mais » j'ai eu compassion de lui, et je lui ai fait miséricorde, en considération du service qu'il a rendu à ma Mère en donnant cette maison pour y établir un monastère de son ordre. Néanmoins, il ne sortira du purgatoire qu'à la première messe qui se dira dans ce nouveau couvent. »

» A partir de ce jour, les grandes souffrances de cette âme furent sans cesse présentes à mon esprit. La fondation de Valladolid ne put être aussi prompte que je l'aurais voulu. M'étant arrêtée à Saint-Joseph de Merina del Campo, Notre-Seigneur me dit un jour dans l'oraison : *Hâte-toi, car cette âme souffre beaucoup*. Dès ce moment, rien ne put me retenir, et j'arrivai à Valladolid le jour de la fête de saint Laurent. Lorsque je vis la maison malsaine que nous devions habiter, j'en éprouvai un sensible déplaisir. Au milieu de toutes ces difficultés, ce que m'avait dit Notre-Seigneur me soutenait. J'improvisai des cellules où nous pouvions être recueillies, enfin, tout ce qui était d'absolue nécessité fut fait. Le dimanche étant venu, avant que l'autorisation nous fût accordée, on nous permit seulement de faire dire la messe dans le lieu destiné à devenir l'église du monastère. Le saint sacrifice y fut donc offert. J'étais en ce moment fort éloignée de songer que la prédiction de Notre-Seigneur, touchant ce gentilhomme, dût s'accomplir alors ; j'étais, au contraire, persuadée que par ces paroles : *à la pre-*

mière messe, la divin Maître désignait celle où l'on mettrait le très-saint Sacrement dans notre église. Au moment de la communion, le prêtre s'avança vers nous, tenant le saint ciboire en main.

» Je m'approchai, et à l'instant même où il me donnait la sainte hostie, ce gentilhomme m'apparut à côté de lui, avec un visage tout resplendissant, l'allégresse peinte sur ses traits et ses mains jointes ; il me remercia de ce que j'avais fait pour le tirer du purgatoire ; je le vis ensuite monter au ciel.

» Je l'avouerai, la première fois que j'entendis de la bouche du divin Maître qu'il était en voie de salut, j'étais loin d'une si consolante pensée ; je ressentais, au contraire, une peine très-vive ; il me semblait qu'après la vie qu'il avait menée, il eût fallu un autre genre de mort... Oh ! qu'un service, quel qu'il soit, rendu à la très-sainte Vierge est une grande chose ! Qui dira combien Notre-Seigneur l'agrée, et combien sa miséricorde est grande ! » (*Le Livre des fondations*, c. x.)

PRATIQUE. — *Unissez-vous aux messes qui se célèbrent dans toute l'Eglise pour le repos des âmes du purgatoire.*

J. M. J.

XXX.

DE LA VRAIE DÉVOTION POUR LES AMES
DU PURGATOIRE ¹.

Ce n'est pas sans raison qu'un grand évêque, une des lumières de l'Eglise de France, disait que, dans le monde, même chrétien, il y avait peu de personnes qui, selon les principes et les règles de la religion, eussent pour les morts une solide et vraie charité. Sans apporter d'autres preuves, l'expérience seule ne justifie que trop ce sentiment de Sidoine Apollinaire ; car, à en juger par ce que nous voyons, et par divers abus qu'il est impossible que nous n'ayons nous-mêmes remarqués, quoiqu'il y ait aujourd'hui beaucoup de chrétiens persuadés de la vérité du purgatoire ; quoiqu'il y en ait d'assez humains, et, si vous voulez, d'assez tendres pour être touchés de l'état où se trouvent peut-être les âmes de leurs amis et de leurs parents ; quoiqu'on voie des enfants qui s'intéressent

¹ D'après le P. Bourdaloue.

pour le repos de leurs pères, des femmes zélées pour celui de leurs maris, après tout on peut dire, et il est constant, qu'on en voit peu qui aient pour ces âmes souffrantes une charité efficace ; pourquoi ? parce qu'on en voit peu qui réellement contribuent à soulager leurs peines ; peu qui, se servant des moyens que nous fournit pour cela le christianisme, leur procurent les secours dont elles ont besoin, et dont elles pourraient profiter. J'avoue, encore une fois, qu'on ne laisse pas d'avoir pour les morts de la piété ; mais il arrive que ce qu'on appelle piété pour les morts, est dans les uns une piété stérile et infructueuse, dans les autres une piété d'ostentation et de faste ; dans ceux-là, une piété mondaine et païenne, qui n'agit point par les voies de la foi ; dans ceux-ci, une piété qui, toute chrétienne qu'elle est, ne produit que des œuvres mortes, c'est-à-dire des œuvres sans mérite, parce qu'elles sont faites hors de l'état de grâce ; voilà, dis-je, ce que l'expérience nous fait connaître, et ce qui pourra nous confondre en même temps que je m'en servirai pour vous instruire et pour vous édifier.

Car j'appelle piété stérile et infructueuse pour les morts celle qui ne consiste qu'en de vains regrets, qu'en d'inutiles lamenta-

tions, qu'en des cris lugubres, qu'en des transports de douleur, qu'en des torrents de larmes, qu'en des emportements et des désespoirs; or, il n'est pourtant rien de plus commun. *Videmus*, disait saint Bernard dans le discours funèbre qu'il fit sur la mort de son frère, *videmus quotidie mortuos plangere mortuos suos, fletum multum et fructum nullum; et vere plorandi qui ita plorant.* « Nous voyons tous les jours des morts pleurer d'autres morts; nous voyons des hommes vivants, mais tout mondains et par là morts devant Dieu, pleurer sincèrement et amèrement la mort de ceux qui leur ont été chers pendant la vie. » Mais que nous paraît-il en tout cela? beaucoup de pleurs et peu de prières, peu de charité, peu de bonnes œuvres, *fletum multum et fructum nullum*; des gémissements pitoyables, mais de nul effet; des excès de désolation sans aucun fruit. Or, en vérité, ajoutait le même Père, ceux qui pleurent de la sorte méritent bien eux-mêmes d'être pleurés : *Et vere plorandi quia ita plorant.* Cependant, cet abus que condamnait saint Bernard, semble avoir passé parmi nous, non-seulement en coutume, mais, ce qui me paraît bien plus étrange, en bienséance et en devoir, puisque, aujourd'hui, ceux qui se piquent de

vivre selon les lois du monde, à force de pleurer leurs morts, se tiennent comme dispensés de prier pour eux. A peine verrez-vous maintenant une femme de quelque condition dans le monde, au jour ou de la mort ou des funérailles de son mari, approcher des autels et s'acquitter du devoir essentiel de la religion ; vous diriez que d'y manquer soit une marque de sa tendresse. Pendant que des étrangers, plus officieux qu'elle, accompagnent le corps et recommandent l'âme à Dieu, celle-ci dans sa maison fait l'inconsolable et la désespérée. Zénon, évêque de Vérone, ne put souffrir qu'une femme interrompit le saint sacrifice par des sanglots qu'il traita de profanes : *Quod solemnia divina, quibus quiescentes animæ commendantur, profanis interrumperet ululatibus*. Mais est-il moins indigne de s'interdire, selon qu'il se pratique aujourd'hui, les saints offices, et de se dispenser des prières solennelles de l'Eglise, pour payer aux morts un tribut de larmes qu'ils ne nous demandent point, et qui leur sera peu utile ? Car, enfin, je vous le demande, de quel secours peut être à une âme l'excès de votre douleur ? tous ces témoignages d'une affliction outrée et sans mesure seront-ils capables d'adoucir sa peine ; et pensez-vous

que ce feu purifiant, dont elle ressent les vives atteintes, puisse s'éteindre par les larmes qui coulent de vos yeux ?

Ah ! mon frère, écrivait saint Ambroise à un seigneur de marque, pour le consoler sur le perte d'une sœur qu'il aimait uniquement, réglez-vous jusque dans votre douleur ; toute violente qu'elle est, soyez équitable et chrétien. Dieu vous a ôté une sœur plus chère que vous-même, priez pour elle et pleurez sur vous ; pleurez sur vous, parce que vous êtes un pécheur encore exposé aux tentations et aux dangers de cette vie, et priez pour elle, afin de la délivrer des souffrances de l'autre. Voilà le zèle que vous devez avoir, car voilà ce qui lui peut servir, et de quoi elle vous sera éternellement redevable. Ainsi parlait ce saint évêque. Mais qu'arrive-t-il ? Au préjudice d'une si salutaire remontrance qu'il faudrait nous appliquer à nous-mêmes, on croit bien s'acquitter envers les morts de la reconnaissance qui leur est due, en se faisant de sa propre douleur une passion, passion que souvent on pousse jusqu'à l'indiscrétion, passion par où une veuve désolée veut quelquefois se distinguer, et dont elle fait gloire d'être un exemple et un modèle ; passion qu'on s'engage à soutenir, dont on est résolu de ne rien rabattre, et qui peut-

être, par là même, a plus d'affectation que de vérité.

J'appelle piété pour les morts d'ostentation et de faste, celle qui se borne à l'extérieur des devoirs funèbres, aux cérémonies d'un deuil, à l'appareil d'un convoi, à tout ce qui peut éclater aux yeux des hommes : recherchant ce faux éclat jusque dans les choses les plus saintes, tels que sont les services de l'Eglise, où souvent il y a plus de pompe que de religion ; étalant cette vanité jusque sur les autels, plus chargés des marques de la noblesse du défunt que des signes augustes du christianisme ; érigeant pour un cadavre des tombeaux plus magnifiques que ne sont les sanctuaires et les tabernacles où repose le corps de Jésus-Christ ; s'étudiant beaucoup plus à observer tout ce que l'ambition humaine a introduit, qu'à pourvoir au solide et au nécessaire, qui est de secourir les âmes fidèles par nos sacrifices et par nos vœux. Non pas que je prétende absolument condamner tout ce qui se pratique extérieurement dans les funérailles ; l'abus que nous faisons n'empêche pas que ce ne soient de saints devoirs dans leur origine, et dans l'intention de l'Eglise, qui les a institués ; mais je veux seulement vous dire que ce n'est pas en cela que doit être renfermée toute notre

piété envers les morts ; que si nous en demeurons là, nous ne faisons rien pour eux ; que, comme a très-bien remarqué saint Augustin, tout ce soin d'une honorable sépulture est plutôt une consolation pour les vivants qu'un soulagement pour les morts : *Solatio vivorum, non subsidia mortuorum* ; qu'une âme dans le purgatoire nous est incomparablement plus obligée des bonnes œuvres et des aumônes dont nous lui appliquons le fruit, que de toute la dépense et, si vous voulez, de toute la magnificence de ses obsèques ; qu'une communion faite pour elle lui marque bien mieux notre reconnaissance que les plus riches et les plus superbes monuments, et qu'il y a au reste une espèce d'iniquité, ou même d'infidélité, à n'épargner rien quand il s'agit de l'inhumation d'un corps qui n'est dans le tombeau que pourriture, pendant qu'on néglige de secourir une âme qui est l'épouse de Jésus-Christ et l'héritière du ciel.

J'appelle piété pour les morts toute païenne, celle qui, n'ayant pour objet que la chair et le sang, n'agit pas dans les vues de la foi ; celle qui n'inspire pour les morts que des sentiments naturels, que des sentiments peu soumis à Dieu, que des sentiments opposés au grand précepte de l'amour de Dieu, je dis de cet amour de

préférence par où Dieu veut être singulièrement honoré; que des sentiments qui montrent bien que, au lieu d'aimer la créature pour Dieu, l'on n'aime Dieu ou plutôt l'on n'a recours à Dieu que pour la créature. Ah! mes frères, disait saint Paul aux Corinthiens, à Dieu ne plaise que je vous laisse ignorer ce qui concerne les morts, et la conduite que vous devez tenir à leur égard! Je veux que vous le sachiez, afin que vous ne vous attristiez pas, comme les nations infidèles, qui n'ont nulle espérance dans l'avenir : *Nolumus vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini sicut et cæteri qui spem non habent.* Prenez garde, reprend saint Chrysostome, expliquant ce passage : il ne leur défendait pas de pleurer la mort de ceux qu'ils avaient aimés et dû aimer pendant la vie; mais il leur défendait de pleurer comme les païens, qui, n'étant pas éclairés des lumières de la vraie religion, confondent là-dessus la piété avec la sensibilité, le devoir avec la tendresse, ce qui doit être de Dieu avec ce qui est purement de l'homme. La foi seule nous apprend à en faire le discernement, et réglant en nous l'un par l'autre, elle nous fait concevoir pour les morts des sentiments chrétiens et raisonnables.

O divin Sauveur! qui voulez qu'en priant

pour les âmes du purgatoire je pense au plus grand et au plus essentiel de mes devoirs, et que je profite de votre sacrifice pour ma sanctification, faites que je trouve dans vos mérites et dans votre charité sans bornes, la fin de ma vie lâche et négligente. Que le souvenir de cette justice rigoureuse, qui les retient dans les brasiers ardents, pour des fautes qui me sont si ordinaires, m'inspire une généreuse résolution d'entrer dans les routes de la pénitence, pour expier mes péchés passés, et le dessein d'être à l'avenir plus circonspect, pour ne pas retomber dans mes anciens égarements.

Divin Jésus, exercez votre miséricorde infinie sur ces âmes affligées qui vous désirent, et donnez-leur la paix et le bonheur qu'elles ne peuvent trouver que dans votre sein ; faites-moi aussi sentir les effets de votre bonté, et ne permettez pas que ces considérations me soient inutiles. Accordez-moi la grâce de vous aimer avec ardeur, de le dire souvent avec un cœur sincère, de vous le prouver encore plus par mes œuvres et mes sacrifices, afin que je puisse toujours demeurer uni à vous, et n'être séparé de vous ni ici-bas ni dans l'éternité.

TRAIT.

Le bienheureux Berthold, de l'ordre de Saint-François, après un sermon qu'il fit sur le prix et le mérite de l'aumône, avait accordé dix jours d'indulgences à tous les assistants, selon qu'il en avait reçu le pouvoir du Souverain-Pontife. Une dame chrétienne, réduite à une extrême pauvreté, vint lui exposer sa misère. Le bon Père, qui n'avait rien à lui, ne put que lui renouveler le don qu'il lui avait fait de dix jours d'indulgences. Puis il lui dit d'aller chez un banquier qu'il lui indiqua et qui, jusqu'alors, n'avait eu nul souci des biens spirituels. « Offrez-lui, ajouta Berthold, de lui céder le mérite de vos dix jours d'indulgences en échange de l'aumône qu'il vous fera. »

La pauvre femme s'y rendit en toute confiance et simplicité. Le banquier l'accueillit avec assez de bonté, et lui demanda combien elle prétendait avoir en échange de ses dix jours. « Autant, dit elle, qu'ils pèseront dans la balance. » En disant cela, elle se sentait animée d'une force intérieure qui lui donnait confiance. « Eh bien ! reprit le banquier, écrivez-les sur un papier, posez-les sur un des plateaux de cette balance, je mets un réal¹ sur l'autre. » Mais, ô prodige ! le premier plateau ne bouge pas. Etonné, l'homme ajoute un réal, puis cinq, dix, vingt, autant enfin qu'il

¹ Petite monnaie espagnole valant environ 25 centimes.

en fallait à la pauvre femme pour la tirer de l'état précaire dans lequel elle se trouvait.

Le banquier comprit enfin la valeur des intérêts célestes, et ce miracle fut pour lui une précieuse leçon.

Mais ce sont surtout les pauvres âmes du purgatoire qui connaissent la valeur des indulgences ! Si nous savions quelle reconnaissance elles ont pour nous quand nous leur appliquons le mérite de quelques œuvres, même simples, courtes, ordinaires, un chapelet, une prière, une aumône, un mot de consolation dit à leur intention, une communion surtout ! Et pourtant nous négligeons tous ces moyens si faciles ! Nous ne supportons pas la vue de la souffrance, le spectacle nous en émeut, et nous ne sentons rien à la pensée des tourments du purgatoire !

PRATIQUE. — Déterminez, en finissant ces pieux exercices, ce que vous vous proposez de faire pendant l'année en faveur des âmes du purgatoire.

J. M. J.

APPENDICE.

SUR QUELQUES QUESTIONS TOUCHANT LE PURGATOIRE.

Pourquoi et comment un feu matériel tourmente-t-il les âmes du purgatoire? — La peine du dam est-elle égale à l'égard de tous les justes qui n'ont pas pleinement satisfait en cette vie? — Les âmes du purgatoire sont-elles toutes dans un même lieu? — On demande s'il y a deux états dans le purgatoire?

Il n'est peut-être pas de dogme catholique sur lequel l'esprit humain ait fait plus de questions que sur le purgatoire. Comme l'Eglise s'est contentée de définir, comme de foi, l'existence du purgatoire, et la vertu des prières pour les fidèles morts dans la grâce de Jésus-Christ, les auteurs, surtout les scolastiques, ont donné un libre essor à leur esprit à ce sujet.

Pour être utile et agréable à nos pieux lecteurs, nous donnons ici la réponse à ces divers doutes, en nous appuyant sur les Pères et les meilleurs écrivains ascétiques. Toutefois, nous rappellerons à nos lecteurs,

que ce ne sont que des opinions que l'on n'est pas obligé d'adopter.

I. Le choix que le Fils de Dieu a fait d'un feu matériel, pour punir les âmes du purgatoire, n'est pas seulement un effet redoutable de sa justice, mais encore une éclatante marque de sa sagesse.

Elle paraît premièrement dans la manière dont il répare le désordre que cause le péché dans la volonté de l'homme. Car il appartient à la Sagesse de maintenir l'ordre en toutes choses, et de le rétablir par la peine qu'elle ordonne contre tous ceux qui le troublent. Or, quiconque pèche trouble l'ordre qui doit être en l'amour de Dieu et celui de la création, par deux mouvements déréglés qui le renversent : mouvement d'aversion par lequel il se détourne de Dieu, qui est sa dernière fin ; mouvement de conversion, par lequel il se tourne vers la créature, qu'il préfère à son Créateur. Et quoique le péché véniel n'aille pas jusqu'à ce désordre, néanmoins il y dispose l'âme, et s'il ne détruit pas l'amour de préférence qu'elle doit à Dieu, il l'affaiblit et lui donne une atteinte dangereuse. Il est donc de la sagesse du Fils de Dieu de réparer ce désordre par une peine proportionnée au péché qu'il veut punir. Le péché véniel refroidit l'amour divin, il le punit par le

feu. Le péché véniel attache le cœur au bien sensible, il le punit par un feu matériel qui fait la peine du sens. Le péché véniel offense la majesté infinie de Dieu, il le punit par un feu matériel inférieur à la noblesse de l'âme, et néanmoins qui la tourmente d'une manière inconcevable. De là vient, dit saint Bonaventure, que la justice divine demande que l'esprit soit puni par le feu matériel, en sorte que, comme l'âme est unie au corps pour lui donner la vie, selon l'ordre de la nature, de même, selon l'ordre de la justice de Dieu, il faut que l'esprit soit uni au feu comme le coupable à celui qui le châtie, afin qu'il en reçoive la peine¹. Mais comment est-il possible, dit Hugues de Saint-Victor², que des substances corporelles puissent agir sur des âmes qui n'ont plus de corps, et leur imprimer de la douleur? Ne me le demandez pas. « Il n'y a point d'homme sur la terre qui puisse comprendre le supplice du pur-

¹ Hinc est quod ordo divinæ justitiæ exigit ut spiritus ab igne materiali habeat puniri, ut sicut secundum ordinem naturæ anima unitur corpori, ut influat vitam ipsi corpori, sic uniatur igni materiali secundum ordinem justitiæ, ut punibile punienti a quo suscipiat pœnam. S. Bonav., parte VII *Breviloquii*, c. II.

² Hug. a S. Victor., lib. II *De sacrament.*, part. III, c. III.

gatoire¹. » C'est un secret de la Sagesse incarnée, que nous devons admirer, avouant humblement que nous n'y connaissons rien. Faut-il dire pour cela qu'il est faux, parce qu'il nous est inconnu? C'est trop présumer de la faiblesse de notre esprit. Disons plutôt, avec saint Augustin, qu'encore que les esprits soient dégagés de leurs corps, ils seront néanmoins attachés au feu d'une manière miraculeuse et ineffable, non pour donner la vie aux flammes, mais pour en recevoir l'impression et la peine qu'ils méritent².

II. Je dis la peine qu'ils méritent. Car n'étant pas également redevables à la justice divine, soit parce qu'ils n'ont pas été également criminels durant leur vie, soit parce qu'ils n'ont pas également négligé les moyens d'acquitter leurs dettes, il ne serait pas raisonnable qu'ils souffrissent un égal supplice; et néanmoins ils souffrent le même feu, qui n'est pas capable de faire ce discernement de lui-même. Comme donc la toute-puissance du Juge qui s'en sert pour les punir, lui donne une activité qui sur-

¹ S. Brigitt., lib. VI *Revel.*, c. II.

² *Adhærebunt ergo spiritus, licet incorporei, cruciandi miris et ineffabilibus modis, recipientes ex ignibus pœnam, non dantes ignibus vitam. S. Aug., XXI De civ. Dei, c. x, 3.*

passe ses forces naturelles, il faut aussi que sa sagesse lui donne, pour ainsi dire, de l'intelligence pour traiter chacun selon son mérite, et n'exiger de chaque débiteur que ce qu'il doit. Car c'est un effet de la sagesse de proportionner la peine à la faute : d'où vient qu'encore que la peine du purgatoire soit temporelle, elle est plus longue et plus sensible pour les uns que pour les autres, selon qu'ils ont fait plus de péchés et moins de pénitence. Car, comme dit saint Augustin, il faut que le sentiment de la douleur réponde au tort fait à l'amour¹, parce que plus l'amour des choses du monde attache le cœur à la terre, plus il est difficile de le purifier et d'en effacer la tache.

¹ *Necesse est enim, ut tantum erat dolor, quantum læserat amor. S. Aug., lib. XXI De civitate Dei, c. xxvi, prope finem, tom. V.*

« Il y a des péchés véniels, dit saint Thomas, qui sont plus inhérents à l'âme que les autres, parce qu'on les a commis avec une plus grande affection ; une âme est purifiée plus difficilement de ceux-là que des autres, et c'est pour celà que quelques justes imparfaits demeureront dans le purgatoire plus longtemps que leurs compagnons de souffrances. La peine est vive à proportion du nombre de fautes, et cette peine se prolonge suivant la grièveté du péché. Aussi il y a des âmes qui restent plus longtemps dans le purgatoire, quoiqu'elles souffrent des peines moins vives, et il y en a d'autres dont les supplices sont courts, parce qu'ils sont plus cruels. »

D'ailleurs, comme l'affection déréglée a été volontaire, la satisfaction devrait aussi procéder d'une volonté libre; et comme elle a été produite dans un état où l'on pouvait mériter et démériter, il faudrait pareillement que la satisfaction fût méritoire. Or, la peine du purgatoire ne dépend point de la liberté de l'âme qui la souffre pour contenter la justice divine, et, quoiqu'elle l'accepte volontiers, elle n'est plus en état de mériter. Il faut donc que la rigueur du tourment supplée à ce défaut, et que le juge qui l'impose détermine jusqu'à quel degré elle doit aller, ce qui surpasse toute la sagesse humaine et angélique. Il n'y a que la Sagesse incarnée qui soit capable d'en juger, ainsi que des états différents où se trouvent les âmes souffrantes, et des lieux où elles font leur purgatoire, selon la qualité de leurs fautes.

III. Sur quoi on demande, premièrement, si la peine du dam, qui consiste en la privation temporelle de la claire vue de Dieu, est égale à l'égard de tous les justes qui n'ont pas pleinement satisfait en cette vie? Mais il est aisé de répondre qu'elle est égale en elle-même, parce que les privations ne reçoivent point de plus ni de moins, mais qu'elle est inégale dans sa durée et dans la douleur qu'elle cause. Car, comme leur exil

est temporel, il peut être plus long à l'égard de quelques-uns, et plus court à l'égard des autres ; et quand même la durée serait égale, la douleur qu'ils en conçoivent leur peut être plus ou moins sensible, selon qu'ils sont plus ou moins redevables au jugement du Fils de Dieu, qui seul peut le déterminer par son admirable sagesse.

IV. Secondement, on demande si toutes les âmes font leur purgatoire dans un même lieu, et si elles sont toutes arrêtées dans une même prison. On répond qu'il y a un lieu particulier destiné à leur supplice, qui n'est ni le ciel ni l'enfer, comme dit le concile de Florence, mais entre l'un et l'autre, pour les disposer à la pureté du paradis par un feu dévorant, qui n'est différent du feu de l'enfer que par le temps de sa durée. Le lieu du purgatoire, dit saint Thomas, est proche de l'enfer¹. Cette disposition est un acte de providence très-convenable à la Sagesse éternelle, qui a choisi le paradis pour les élus, l'enfer pour les réprouvés, la terre pour les hommes, le dessous de la terre pour les enfants morts-nés, le cœur de la terre pour les réprouvés : que reste-t-il pour le purgatoire des fidèles, qu'un lieu plus bas que les limbes, et

¹ Locus purgatorii est locus inferior inferno conjunctus. S. Thomas, in IV, d. **XXII**, a. 7.

voisin de l'enfer? mais cela n'empêche pas que le Juge qui les condamne ne leur permette quelquefois d'en sortir, et même qu'il ne les envoie en d'autres lieux pour les purifier et s'acquitter de leurs dettes. Cela dépend de sa sagesse, qui ne fait rien sans raison. Souffrent-elles le feu partout où elles vont? Comme l'on dit que les démons portent leur enfer partout, on peut dire aussi que les fidèles défunts portent leur purgatoire en quelque lieu qu'ils soient, non que le feu les suive partout, mais parce que leurs âmes souffrent partout la même peine du sens que si elles étaient dans le feu du purgatoire; ce qui n'est pas impossible, puisque c'est la toute-puissance de leur Juge qui se sert de ce qu'il lui plaît pour exécuter les ordres de sa sagesse et de sa justice.

V. Enfin, on demande s'il y a deux états dans le purgatoire : l'un où l'on souffre la peine du sens avec la peine du dam, l'autre où l'on souffre la peine du dam sans celle du sens. Le cardinal Bellarmin est dans ce sentiment; car il dit qu'il y a dans le purgatoire une prison honorable, où les fidèles sont détenus sans autre peine que le retardement de leur béatitude, pour n'avoir pas eu pendant leur vie un désir assez ardent de voir Dieu et Jésus-Christ son Fils unique.

Saint Bernard remarque, dans la Vie de saint Malachie, que la sœur de ce saint évêque apparut après sa mort en trois états différents. Dans le premier, elle se tenait hors de l'église avec un habit de deuil, comme une personne pénitente, exclue de la communion des saints. Au second, elle paraissait à l'entrée de l'église, sur le seuil de la porte, moins affligée, comme étant proche de sa réconciliation. Au troisième, on la vit près de l'autel, avec un visage éclatant, comme étant reçue dans l'assemblée des saints. Sainte Brigitte¹, dans ses *Révélations*, dit encore plus clairement qu'il y a trois états dans le purgatoire : l'un, où les âmes souffrent beaucoup ; le second, où elles ne souffrent qu'une certaine langueur ; le troisième, où elles n'endurent point d'autre peine que le désir de voir Dieu. A la vérité, je ne vois rien qui soit impossible dans cette distinction d'état, mais je ne vois rien aussi de certain. Il faut respecter en cela le bon plaisir de Dieu, et nous contenter de savoir que c'est une Sagesse infinie qui règne dans le purgatoire, et qui est toujours également adorable, soit en punissant le vice, soit en couronnant la vertu. Ce que l'on peut assurer, c'est que la peine du dam

¹ S. Brig., lib. IV *Revel.*, c. vii.

est incomparablement plus grande que celle du sens, et que si les âmes du purgatoire avaient le choix elles souffriraient plus volontiers tous les tourments que d'être bannies, pour une heure seulement ou un jour, de la présence de Dieu. Il n'en faut point douter, après ce que disent saint Chrysostome et saint Augustin : *Quand vous me proposeriez mille enfers*, dit le premier¹, c'est-à-dire toutes les peines du sens que l'on souffre en enfer, *vous ne diriez rien qui approche de la perte de la gloire. La beauté de la justice est si grande*², dit le second, *et le plaisir de la lumière immuable de la sagesse, est si excessif, qu'encore qu'on ne dût en jouir qu'un jour il serait juste et raisonnable pour cela seul de mépriser des années innombrables d'une vie pleine de tous les biens et de toutes les délices temporelles. Jugez de là quel doit être le tourment d'une âme qui est privée d'un si grand bien, si elle en connaît la valeur; et déplorez en même temps l'aveuglement des pécheurs qui préfèrent un plaisir brutal d'un moment à la jouissance éternelle de ce bien souverain et infini.*

¹ S. Chrys., *Hom. xxvi in Matth.*

² S. Aug., tit. III, *De lib. arb.*, sub finem.

PRIÈRES

POUR LA MESSE DES MORTS¹.

OFFRANDE DU SAINT SACRIFICE.

Dieu des miséricordes ! animé de la plus vive confiance, je viens vous offrir le sang de l'Agneau sans tache pour des âmes infortunées qui vous aiment et qui ne respirent qu'après le bonheur de vous voir, de vous posséder pleinement et de vous glorifier dans l'assemblée des saints. Quelque justes que soient les châtimens que vous exercez sur elles, daignez leur ouvrir aujourd'hui

¹ On raconte qu'un jour saint François Borgia, près de monter à l'autel pour y dire la messe, crut entendre le dernier soupir d'une personne qui lui était chère, et de laquelle il était séparé par une grande distance ; il offrit le saint sacrifice pour elle, et, lorsqu'il eut terminé, elle lui apparut et lui dit : « J'ai effectivement rendu mon âme à Dieu au moment même où vous m'avez entendu : j'ai été condamnée au purgatoire, où je serais encore ; mais la messe que vous m'avez dite m'a fait ouvrir le ciel, je ne vous y oublierai pas. »

les trésors immenses des satisfactions de votre divin Fils, et faites-leur trouver, dans cet adorable sacrifice, de quoi acquitter ce qu'elles doivent à votre souveraine justice.

Je vous conjure de leur appliquer les indulgences que je pourrai obtenir par la sainte communion, par les prières et les bonnes œuvres que je me propose de faire à leur intention.

AU CONFITEOR.

Nous confessons humblement nos péchés, ô mon Dieu; et nous avouons que, si vous ne considérez que nos iniquités, personne ne pourra se justifier en votre divine présence, et soutenir la sévérité de vos regards, qui découvrent des taches dans les célestes intelligences qui environnent votre trône. Malheur à nous, pauvres pécheurs, si vous nous jugiez sans miséricorde! Pour fléchir votre justice, nous recourons, à l'exemple de vos saints, au sacrifice auguste de votre divin Fils, qui a bien voulu être attaché pour nous à la Croix et qui ne cesse d'intercéder auprès de vous en notre faveur. Pardonnez-nous nos péchés, pardonnez aussi à nos frères défunts les fautes dont ils ont eu le malheur de se rendre coupables, pendant qu'ils habitaient cette terre d'exil. Que votre miséricorde infinie, Seigneur, l'emporte sur votre justice, puisque vous avez promis d'exaucer ceux qui se seront montrés miséricordieux et que vous êtes fidèle dans vos promesses.

INTROÏT.

Juge suprême des vivants et des morts, donnez le repos éternel aux âmes qui souffrent dans le purgatoire, et que votre lumière les éclaire.

C'est à vous, Seigneur, qu'il convient d'adresser des hymnes dans Sion, et d'offrir des vœux dans Jérusalem. Exaucez ma prière; toute créature doit revenir à vous.

Donnez, Seigneur, le repos éternel aux âmes qui souffrent dans le purgatoire, et que votre lumière les éclaire.

AU KYRIE. .

Sauveur Jésus, montrez que vous êtes le Dieu de clémence, ayez pitié des âmes qui gémissent dans le lieu d'expiation et de tourments.

Ecoutez, Seigneur, l'humble prière qu'au nom de votre Eglise j'ose vous faire en faveur de ces âmes qui en font partie. Touché de la vertu infinie de ce sacrifice que vous avez institué pour les morts aussi bien que pour les vivants, daignez appliquer à ces âmes souffrantes les trésors immenses des satisfactions qu'il contient. Ainsi purifiées par votre précieux sang, elles verront la fin désirée de leur exil; leurs tristes gémissements seront changés en des louanges et en des actions de grâces pour tous vos bienfaits.

ORAISONS.

O Dieu ! le Créateur et le Rédempteur de tous les fidèles, qui, par un effet de votre miséricorde êtes toujours disposé à faire grâce et à pardonner, ne laissez pas dans l'oubli, je vous en conjure, l'âme de votre serviteur N. (ou de votre servante N.), que vous avez appelée à votre jugement ; ordonnez qu'elle soit introduite par vos saints anges dans la céleste patrie. Elle a cru et elle a espéré en vous ; faites que son espérance ne soit pas déçue, mais qu'elle entre en possession du trône de gloire que vous lui avez préparé au séjour de vos élus.

O Dieu ! qui nous avez commandé d'aimer et d'honorer nos parents, ayez pitié de leurs âmes, oubliez leurs péchés, et faites que nous puissions tous nous retrouver au séjour de la gloire.

Amen.

ÉPÎTRE.

Fidèle à la recommandation de votre apôtre, ô mon Dieu ! je ne me laisserai point abattre comme le font ceux qui n'ont pas mis leur espérance en vous. Je ne me contenterai pas de répandre des larmes stériles sur la perte de ceux qui m'étaient si chers ; mais je ferai de nouveau, Seigneur, profession de croire les vérités que vous avez révélées à votre Eglise, afin de ranimer mon zèle envers les morts.

Je crois, Seigneur, que les âmes de ceux qui

vous sont encore redevables à leur mort, sont soulagées par l'offrande du saint sacrifice, « selon l'usage, dit saint Augustin, constamment pratiqué, de faire une mémoire particulière de ceux qui sont morts dans la communion du corps et du sang de Jésus-Christ. » Quelle consolation pour moi dans cette croyance de l'Eglise ! J'y vois l'accomplissement de cet oracle de l'Ecriture, que vous n'oublierez pas toujours les âmes de vos serviteurs. J'entre, Seigneur, de toute mon âme, dans vos miséricordieux desseins, et je viens aujourd'hui m'unir aux intentions pieuses de votre Eglise, en priant pour tous ceux que vous avez adoptés et que vous m'avez donnés pour frères.

PENDANT LE GRADUEL.

Quand je marcherais au milieu des ombres de la mort, je ne craindrais rien, parce que vous êtes avec moi, Seigneur.

Comme le cerf altéré soupire après l'eau des fontaines, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu ! Mon âme brûle d'une soif ardente pour le Dieu fort, le Dieu vivant. Quand irai-je me présenter devant lui ? mes larmes me tiennent lieu de nourriture, le jour et la nuit, pendant qu'on m'insulte en me disant à toute heure : Où est ton Dieu ?

A L'ÉVANGILE.

O Jésus, faites entendre aux défunts pour lesquels je vous offre mes prières, ces paroles con-

solantes que vous adressâtes au bon larron : *Vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis.* Je sais que je ne suis point digne d'être exaucé. *Il faut que nous acquittions ce dont nous sommes redevables à votre justice. Il faut que nous rentrions dans la poussière d'où nous sommes sortis. Il faut que nous soyons purifiés par les flammes avant que de pouvoir jouir de votre présence.* Mais, Seigneur, vos miséricordes sont plus grandes que nos péchés; nous vous disons avec le Prophète : « Notre sort » est entre vos mains : hâtez notre délivrance, » acceptez notre soumission à vos volontés, » comme un sacrifice qui vous est agréable. »

OFFERTOIRE.

Seigneur Jésus, roi de gloire, délivrez des peines du purgatoire les âmes de tous les fidèles défunts; délivrez-les de ce lac affreux et profond; délivrez-les de la gueule du lion; qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme, ni précipitées dans les ténèbres; mais que le prince des anges, saint Michel, les introduise dans le séjour de lumière et de paix que vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

OFFRANDE DE L'HOSTIE.

C'est avec une entière confiance, ô mon Dieu! quoique pénétré de ma misère et de mon indignité, que je vous conjure de jeter les yeux sur

l'holocauste adorable qui va vous être offert en odeur de suavité. Ce n'est pas seulement une vive représentation du sacrifice sanglant qui a désarmé votre colère, et qui vous a fait révoquer l'arrêt de condamnation que vous aviez porté contre nous : c'est le même sacrifice en substance et en vertu. Ici, comme sur le Calvaire, votre Fils, seul digne objet de vos complaisances, seul méritant d'être exaucé, vous sacrifie, non pas une chair étrangère, mais son propre corps, couvert de plaies, pour réparer les injures faites à votre divine Majesté. Pourriez-vous, Seigneur, ne pas écouter la voix infiniment douce, mais également forte, de ce sang qui vous demande miséricorde. Ce n'est point, mon Dieu, à votre justice, que nous nous adressons. Je sais que ces âmes pour qui nous osons vous supplier, ont mérité toutes les peines qu'elles souffrent pour s'être trop épargnées sur la terre.

Mais rappelez-vous, ô Dieu infiniment miséricordieux, que Jésus, leur charitable médiateur, a tant souffert pour leur salut. Tout son sang a été versé pour elles, son cœur a été abîmé dans la douleur, sa rédemption a été abondante et surabondante. Qu'elles trouvent donc dans le trésor infini de ses satisfactions de quoi acquitter toutes leurs dettes.

Faites, par votre infinie miséricorde, ô mon Dieu, que ceux pour qui nous vous offrons aujourd'hui ce divin sacrifice soient délivrés de leurs souffrances, et deviennent dans le ciel de

puissants protecteurs pour nous, qui intercédons pour eux sur la terre.

Amen.

A LA PRÉFACE.

Il est juste et raisonnable, il est équitable et salutaire de vous rendre grâces en tout temps et en tout lieu, ô Seigneur, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, dans lequel vous nous avez accordé l'espérance de la bienheureuse résurrection, afin que si l'inévitable nécessité de mourir afflige la nature humaine, la promesse de notre future immortalité encourage et console notre foi. Car, pour vos enfants, Seigneur, mourir n'est pas perdre la vie, mais passer à une vie meilleure; et lorsque cette maison de terre où ils habitent vient à se détruire, ils en acquièrent une dans le ciel, qui durera éternellement. C'est pourquoi, pleins de foi et d'espérance en la résurrection, nous vous offrons ce sacrifice pour les péchés des trépassés, afin que ceux qui sont tombés avec piété dans le sommeil de la mort obtiennent la gloire qui leur a été promise par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur, par lequel tous les chœurs des esprits bienheureux, célébrant votre grandeur et votre gloire, redisent sans cesse : Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées; les cieux et la terre exaltent votre gloire ! Hosanna au plus haut des cieux !

Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur;

son sang demande miséricorde, et sa voix s'élève jusqu'au trône de sa clémence.

PRIÈRE PENDANT LE CANON.

Dieu clément, dont la bonté s'étend sur toutes vos créatures, parce que vous en êtes le Père, jetez un regard de miséricorde sur les âmes qui vous aiment, brûlées encore plus par l'ardeur de votre amour que par l'activité des flammes qui les purifient. Souvenez-vous, ô mon Dieu ! que les âmes pour qui nous vous prions sont vos créatures, l'ouvrage de vos mains et le prix des souffrances, de la mort et des mérites infinis de Jésus, votre divin Fils. Pourriez-vous, à ce nom, ne pas vous laisser fléchir en leur faveur ? Nous vous offrons pour leur soulagement le sang précieux qui a coulé pour elles sur la croix, la médiation puissante de Marie, celle de saint Joseph, de saint Pierre, de saint Paul et de tous les saints ; les humbles supplications de votre Eglise, les prières et les œuvres méritoires de ses enfants. Avec de tels secours, nous espérons tout de votre miséricorde, ô mon Dieu ! pour des âmes qui nous sont bien chères, et que vous nous faites un devoir d'aimer et de secourir. Que votre tendresse paternelle désarme enfin votre justice ! Ouvrez leur votre sein, et faites couler dans leur cœur ce torrent de délices dont vous êtes la source éternelle. Nous vous supplions, ô Seigneur ! d'oublier les péchés de leur jeunesse, et de vous souvenir

d'elles dans votre gloire. Que les cieux s'ouvrent pour les recevoir ! Voici, ô Dieu tout-puissant, le moment solennel où, par les paroles de la consécration, votre Fils va descendre sur cet autel. Je vous offre ce même Fils bien-aimé, qui est mort pour le genre humain ; je vous supplie très-humblement, par les mérites de sa mort, de regarder d'un œil de compassion et de miséricorde les âmes pour le repos desquelles est offert aujourd'hui le saint sacrifice.

A L'ÉLÉVATION.

Hostie sainte, immolée pour le salut du monde, soyez propice à nos vœux. Précieux sang de mon Sauveur, qui avez été répandu sur la Croix pour effacer nos péchés, sanctifiez-nous et demandez miséricorde pour les âmes qui gémissent dans le purgatoire.

SUITE DU CANON.

Sauveur Jésus, qui êtes descendu dans les limbes pour en faire sortir les âmes des patriarches et des prophètes qui attendaient votre venue, visitez celles de vos serviteurs et de vos servantes dans le lieu des tourments ; souvenez-vous en particulier, Seigneur, de l'âme de N. N. et de celles qui nous sont unies par les liens du sang et de la charité ; nous recommandons encore à votre miséricorde, ô mon Dieu ! les âmes les plus abandonnées, celles qui souffrent

le plus de peines, celles qui sont les plus chères à votre sainte Mère. Tempérez l'activité du feu qui les dévore par la rosée de votre grâce. Vous avez dit, Seigneur, que vous regarderiez comme fait à vous-même le moindre bien que nous ferions à nos frères. Je puis donc espérer que le soulagement que je procurerai aux âmes des fidèles défunts vous sera aussi agréable que si je vous le procurais à vous-même. Laissez-vous apaiser, ô mon Dieu ! par l'intercession de Marie, la consolatrice des affligés, et par les vœux de toute la cour céleste, qui s'intéresse à la béatitude des âmes du purgatoire. Oh ! parlez en leur faveur, nous vous en supplions, ô Jésus ! car vous êtes le Verbe éternel, à qui le Père ne peut rien refuser.

AU PATER.

O Jésus ! souverain juge des vivants et des morts, que votre nom soit sanctifié par la délivrance des âmes pour lesquelles nous vous prions. Que la table de vos tabernacles leur soit ouverte, et que votre volonté de les sauver soit accomplie en ce jour. Faites qu'après nous être nourris du pain vivant, qui est la possession de vous-même, nous implorions votre miséricorde pour la rémission des offenses de nos parents, de nos amis, de nos bienfaiteurs et pour la rémission des péchés que nous pourrions leur avoir occasionnés, afin que vous ne les leur imputiez point dans la rigueur de votre justice. Préservez-nous de ces

flammes vengeresses, que nous n'avons, hélas ! que trop méritées par l'abus de vos grâces, notre tiédeur à votre service, et notre peu de fidélité à résister à la tentation. Délivrez-nous du péché qui nous priverait du bonheur de vous voir et de vous posséder pleinement dans l'éternité.

A L'AGNUS DEI.

O Agneau de Dieu ! qui avez terrassé par votre mort le lion rugissant qui voulait nous dévorer, faites miséricorde aux fidèles défunts.

O Agneau sans tache ! immolé à la justice de votre divin Père, afin qu'il nous pardonnât nos péchés, faites miséricorde à ceux de vos enfants qui gémissent dans les flammes.

O Agneau de Dieu ! offert en sacrifice pour nous faire passer de la terre de malédiction à la véritable terre promise ; vous qui avez dit : « Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, quand il serait mort, vivra, » donnez aux âmes des fidèles défunts cette vie dont le principe leur a été communiqué par la grâce des sacrements ; accordez-leur enfin le bonheur dont elles ont reçu tant de fois le précieux gage, en prenant part à votre divin banquet. Faites luire sur elles, Seigneur, votre éternelle lumière, qu'elles habitent à jamais avec vos saints. Accordez-leur cette grâce, ô Dieu de clémence !

A LA COMMUNION.

« Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, a la vie en lui, et je le ressusciterai au dernier jour. » Ce sont là vos promesses, ô Jésus !

Ô Dieu ! dont tout publie la tendresse, introduisez les âmes que nous vous recommandons dans la société de vos saints, et faites-leur goûter le bienfait de la paix et de l'éternelle lumière.

O mon adorable Sauveur ! quel ne serait pas mon bonheur, si vous daigniez m'honorer aujourd'hui de votre divine présence ! avec quelle confiance je pourrais alors vous demander la délivrance de ces âmes qui gémissent loin de vous ! Faites que, participant spirituellement aux mérites de votre auguste sacrifice, je supporte avec résignation toutes les épreuves de cette vie, pour mériter en mourant de jouir de votre gloire.

AUX DERNIÈRES ORAISONS.

O mon divin Sauveur ! qui voulez qu'en priant pour les âmes du purgatoire, je pense au plus essentiel de mes devoirs, faites que je trouve, dans vos mérites et dans votre charité sans bornes, le pardon de ma tiédeur et de ma lâcheté passée ; que le souvenir de votre justice, qui les retient au milieu des flammes pour des fautes qui me sont si ordinaires, m'inspire une

généreuse résolution de mieux vivre à l'avenir, afin qu'acquittant envers vous toutes mes dettes en cette vie, je n'aie plus dans l'autre qu'à vous bénir, vous louer et vous aimer éternellement. Ainsi soit-il.

AU DERNIER ÉVANGILE.

Je crois que mon Rédempteur est vivant, que je ressusciterai de la terre au dernier jour, et que, revêtu de ma chair, je verrai Dieu mon Sauveur. Mes propres yeux le verront ; cette espérance repose dans mon sein ; j'élèverai mes yeux vers le ciel ; Dieu, qui est mon Sauveur, écoutera ma voix..... Je me lèverai après que je me serai assis dans les ténèbres ; le Seigneur me fera passer au séjour de lumière, et je contemplerai sa gloire. Amen.

ACTE HÉROÏQUE DE CHARITÉ

ENVERS LES

SAINTES AMES DU PURGATOIRE

Proposé à la générosité des fidèles.

Les raisons les plus solides doivent porter tous les pieux fidèles à faire cet acte héroïque : c'est une pratique approuvée par l'Eglise et enrichie des plus précieuses indulgences ; or, cette Mère, pleine de tendresse et toujours dirigée par l'Esprit saint, ne saurait nous conseiller une démarche qui serait au détriment de notre bien spirituel et de celui des parents que nous avons perdus et que nous sommes obligés de secourir avant tous les autres. Pouvons-nous craindre raisonnablement d'avoir à nous repentir un jour au tribunal de Dieu d'avoir été trop charitables et trop désintéressés ? Le transport que nous faisons de toutes nos œuvres n'est-il pas incomparablement plus estimable en lui-même et plus méritoire devant Dieu que tout ce que nous pourrions entreprendre par le motif

de notre intérêt personnel? Même, plus on a été pécheur, plus cet abandon semble devoir être héroïque, parce qu'alors on donne tout son nécessaire. C'est un sacrifice des vertus subordonnées à la charité, telles que la pénitence. Nous ne saurions donner à Marie une preuve plus sincère de notre confiance filiale qu'en remettant entre ses mains toutes nos œuvres satisfaites, qu'elle appliquera toujours pour la plus grande gloire de Dieu, qui doit être notre fin. Les âmes du purgatoire sont, après les élus qui sont dans le ciel, les plus chères à Dieu; assurément la charité bien ordonnée doit suivre l'amour plein de sagesse de la volonté divine et aimer le plus ceux qu'elle aime davantage.

Cet acte de charité, si agréable à Dieu, si utile aux saintes âmes du purgatoire, et si profitable pour nous-mêmes, consiste en une donation entière de toutes nos œuvres satisfaites en faveur de ces saintes âmes¹. Le mot de vœu ne doit effrayer personne,

¹ Ce petit écrit, très-réandu à Rome, y a été imprimé en français en 1853 par les presses de la Propagande. Nous le reproduisons tel qu'il parut à cette époque, avec les approbations qui l'accompagnaient. Seulement, pour répondre à de pieux désirs, nous avons traduit le décret *Urbi et orbi* de Sa Sainteté Pie IX.

puisque celui dont il s'agit ici n'oblige pas sous peine de péché. On doit, au contraire, être porté à le faire à cause des précieux privilèges dont le saint-père Benoît XIII a daigné enrichir ceux qui l'auront émis.

Benoît XIII a accordé ces grâces par son décret ou bref du 23 août 1728, signé par son secrétaire d'Etat le cardinal Lercari, sur la demande du R. P. D. Gaspar Oviden, reconnu et publié par son nonce apostolique en Espagne et légat *a latere*, M^{gr} Alexandre Aldobrandini, à Madrid, le 14 janvier 1729.

Le P. Oviden, dont on vient de parler, religieux théatin et qualificateur du Saint-Office, est regardé avec raison comme le premier auteur de cette dévotion, ainsi que le témoignent et son zèle ardent à la propager par ses discours comme par ses écrits¹, et ses pressantes instances pour l'enrichir des faveurs apostoliques. Ce vœu, toutefois, était déjà connu dans les siècles antérieurs et mis en pratique par des personnes d'insigne piété, comme nous le dirons plus tard. Il avait été soutenu au xvii^e siècle, près les sacrées Congrégations, contre ceux qui l'attaquaient². Enfin,

¹ Dialogos sobre el purgatorio. Alcala, 1732.

² Nat. Alex., *Hist. eccl.*, suppl., dissert. VIII, in fine. Edit. Venet., ann. 1792.

comme nous l'avons dit, il fut reconnu et confirmé par Benoît XIII, qui, non content de l'approuver, accorda les privilèges sus-énumérés à tous ceux qui l'auraient fait. Cette concession, renouvelée depuis par Pie VI, l'a été de nouveau par Sa Sainteté Pie IX, heureusement régnant, comme il conste par le rescrit du 30 septembre 1852, dont nous donnons le texte plus bas.

FORMULE DE L'OFFRANDE

POUR LA DÉLIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE DES
CRUELLES SOUFFRANCES QU'ELLES ENDURENT¹.

Pour votre plus grande gloire, ô mon Dieu, un en trois personnes, pour imiter de plus près mon très-doux Rédempteur Jésus-Christ, et pour

¹ Cet acte héroïque de charité, auquel certaines feuilles imprimées donnent le nom de vœu, n'oblige point sous peine de péché, et il est toujours révo- cable. Il n'est pas nécessaire de prononcer aucune formule pour émettre cette offrande; il suffit d'un acte intérieur de la volonté qui parte du cœur, pour avoir part aux indulgences qui y sont annexées. Nous don- nons néanmoins la formule qui suit, laquelle a été rédigée par le P. Oliden, et se trouve mentionnée dans le décret de Pie IX en date du 30 septembre 1852.

montrer mon sincère dévouement envers la très-sainte Vierge Marie, Mère de miséricorde, qui est aussi la Mère des pauvres âmes du purgatoire, moi-N., je me propose de coopérer à la rédemption et délivrance de ces âmes prisonnières, encore débitrices envers la justice divine des peines dues à leurs péchés, et dans la mesure qui m'est permise ; sans m'obliger pourtant sous peine de péché, je vous promets de bon cœur et vous offre spontanément le vœu de vouloir délivrer du purgatoire toutes les âmes dont la très-sainte Vierge Marie veut la délivrance. A cette fin, je remets entre les mains de cette bonne Mère toutes mes œuvres satisfaites, ainsi que celles que d'autres pourraient m'appliquer durant ma vie, à ma mort, et après mon passage dans l'éternité.

Je vous prie, ô mon Dieu, d'agréer et de confirmer cette offrande, comme je la renouvelle et la confirme pour votre gloire et le salut de mon âme.

Et si mes œuvres satisfaites ne suffisent point à acquitter toutes les dettes de ces âmes que la sainte Vierge veut délivrer, ainsi que les miennes propres, contractées par mes péchés, que je hais et déteste de tout mon cœur, je m'offre, Seigneur, si cela vous est agréable, à payer ce qui manque par les souffrances du purgatoire, m'abandonnant, du reste, à votre miséricorde infinie, entre les bras de Marie, ma tendre Mère. Je prends à témoin de mon offrande et de

ma promesse tous les bienheureux du ciel, et l'Eglise entière, militante sur cette terre et souffrante en purgatoire. Ainsi soit-il.

1° Pour faire ce vœu, il n'est pas nécessaire d'en prononcer les paroles ; il suffit de le vouloir et de l'émettre de cœur. On n'est pas obligé non plus de le réitérer souvent, bien que cela soit très-utile pour entretenir la ferveur de la charité, qui nous rendra ingénieux à grossir la somme des biens spirituels destinés au soulagement des saintes âmes du purgatoire.

2° Ce vœu n'est point contraire à l'ordre de la charité, qui nous oblige à prier d'abord pour nos parents défunts, pour les confrères des congrégations dont nous sommes membres, etc. ; car autre chose est la prière à laquelle répond le fruit d'impétration, dont il n'est nullement question dans ce vœu, autre chose est le suffrage auquel répond la satisfaction. Et quoique la charité demande que nos parents soient aussi les premiers dans l'application des suffrages, la très-sainte Vierge connaît mieux que nous quels sont nos devoirs, et elle fera que nos bonnes œuvres servent d'abord à nos parents et confrères, ensuite aux autres, selon qu'ils le méritent devant

Dieu. Nous pouvons pareillement, nous devons même continuer nos autres dévotions d'usage, à l'effet d'obtenir quelques grâces de Dieu, de la très-sainte Vierge ou des saints. Le vœu ne s'oppose point à ces pratiques, puisqu'il se borne à faire l'application aux saintes âmes du fruit satisfactoire de nos œuvres, le propitiatoire et l'impétratoire, lesquels étant personnels ne peuvent être communiqués à d'autres.

Considérations qui doivent engager tout cœur charitable à cet acte.

« Lorsque par nos suffrages, dit sainte Brigitte, nous délivrons quelque âme du purgatoire, nous faisons une chose aussi agréable, aussi chère à Jésus-Christ, son époux, que si nous le délivrions lui-même. Il nous rendra pleinement ce bienfait en son temps, et il le fera surabonder à notre avantage. » Ces paroles firent la plus vive impression sur Benoît XIII, mort en odeur de sainteté; et, comme il le déclare lui-même, il se sentit pressé de faire publiquement, du haut de la chaire, la donation totale de ses biens spirituels en faveur des saintes âmes du purgatoire, dans un des soixante sermons sur ce sujet qu'il prêcha

et fit imprimer à Bénévent et à Florence, un an après qu'il eut accédé aux instances du P. Oliden, qui a rédigé lui-même la formule ci-dessus.

Cet acte de charité généreuse, par lequel nous consacrons toutes nos œuvres satisfaites à la délivrance des saintes âmes des trépassés, a été pratiqué par un nombre infini de personnes, dont plusieurs ont été illustres par leur dignité, leur savoir, leur sainteté. Des communautés religieuses en entier ont fait ce vœu, de savants théologiens l'ont défendu, et plusieurs souverains-pontifes l'ont approuvé et enrichi de précieux privilèges, même avant que Benoît XIII eût accordé les trois faveurs signalées dont nous allons parler. Parmi les écrivains qui ont proposé cet acte généreux de charité et en ont fait les plus grands éloges, on compte deux célèbres jésuites, le P. Monacada et le P. Ribadeneira, ainsi que le P. Maestro, Frère Jacques Baron, au tome II de l'*Incendio universale*, où l'illustre écrivain prouve longuement, par les exemples de sainte Thérèse de Jésus, du V. Ximenès, qui firent cette donation d'après le conseil de la sainte Vierge, et de beaucoup d'autres, que par cet acte on ne perd rien et l'on gagne beaucoup.

Sainte Brigitte, citée par Benoît XIII

(*Serm.* iv, n° 13), dit dans ses *Révélations* que du gouffre enflammé du purgatoire elle entendit cette voix : « Soit récompensé et payé quiconque nous rafraîchira dans ces peines ¹ ! » Et une autre fois elle entendit une voix sonore qui criait : « O Dieu, Seigneur, par votre incompréhensible puissance, rendez le cent pour un à ceux qui nous aident par leurs suffrages et nous élèvent à la clarté de votre divinité. » La même sainte rapporte avoir entendu un ange qui disait : « Béni soit sur la terre celui qui, par ses prières, ses bonnes œuvres et ses souffrances corporelles, soulage ces pauvres âmes pénitentes ! » (P. Moncada, in *Decl. Cath.*, III, n° 66.) Saint Ambroise dit que « tout ce que nous donnons par charité aux âmes des défunts se change en grâce pour nous, et qu'après notre mort nous recevrons le mérite au centuple. » Le P. Baron, cité plus haut, rapporte (livre III, c. xxix), que sainte Gertrude ayant fait cette donation de ses biens spirituels aux saintes âmes du purgatoire, le démon lui apparut au moment de sa mort, et se moquant d'elle, lui dit : « Que tu as été orgueilleuse et cruelle envers toi-même ! Quel orgueil plus grand que de payer les dettes

¹ Sia e remunerato e pagato chiunque ci refrigera in queste pene.

d'autrui et de ne pas éteindre les siennes propres? Maintenant, maintenant nous verrons à l'heure de ta mort. Tu le paieras en brûlant au feu du purgatoire, et je rirai de ta sottise, pendant que tu pleureras pour ton orgueil. » Alors elle vit s'approcher Jésus-Christ, son divin époux, qui la consola ainsi : « Pour te montrer combien m'est agréable la charité que tu as eue envers les âmes du purgatoire, dès à présent je te remets toutes les peines que tu devrais y endurer ; et comme je t'ai promis de te rendre le cent pour un, outre ce pardon, j'augmenterai libéralement ta gloire, récompense de ta charité à renoncer au fruit satisfaisant de tes œuvres, en faveur de mes bien-aimées du purgatoire. »

C'est ainsi que Jésus-Christ récompense les fidèles dévoués à ces âmes bénies, qui leur consacrent leurs œuvres satisfaisantes, à l'exemple du commun Rédempteur de nos âmes : *Sicut Dominus donavit nobis, ita et vos*. Voilà pourquoi le démon, cet implacable ennemi de nos âmes et de celles du purgatoire, fait tous ses efforts pour détourner les fidèles de cet acte d'héroïque charité.

Que ceux donc qui en feront le vœu espèrent avec confiance qu'ils n'iront point en purgatoire, ou qu'ils n'y resteront que

très-peu de temps, et qu'ils fondent leur espérance sur la bonté divine, sur les promesses de Jésus-Christ, sur la protection de Marie très-sainte, et sur l'intercession des âmes qu'ils auront délivrées, lesquelles, une fois au ciel, sont incapables d'ingratitude.

URBI ET ORBI DECRETUM

EX AUDIENTIA SANCTISSIMI 30 SEPTEMBRE 1852.

Pour procurer aux âmes retenues dans le purgatoire le plus grand soulagement possible, le P. D. Gaspar Oviden, religieux théatin, avait établi, sous le pontificat de Benoît XIII, d'heureuse mémoire, une pieuse dévotion appelée vœu ou offrande, par laquelle les fidèles offrent très-pieusement, pour la prompte délivrance de ces âmes, toutes leurs œuvres méritoires et toutes les prières qui se feront pour eux après leur mort. Le même Souverain-Pontife non-seulement approuva le vœu, mais de plus il voulut l'enrichir d'indulgences en faveur des fidèles qui l'auraient émis pour le soulagement de ces saintes âmes. Plus tard, sur la demande du supérieur de l'ordre des religieux théatins, en date du 12 décembre 1788, Pie VI, de sainte mémoire, confirma de nouveau ce vœu, et renouvela en sa faveur toutes les indulgences accordées par son prédécesseur

Benoît XIII. Comme cette dévotion est aujourd'hui très-répan due dans l'Eglise, et que des fidèles sans nombre désirent vivement s'y associer, plusieurs ecclésiastiques ont prié instamment notre très-saint père le pape Pie IX de daigner, dans sa bienveillance apostolique, approuver aussi le vœu ou offrande, en confirmer les indulgences, et, en tant que besoin serait, en étendre le bienfait à tous les fidèles de l'univers catholique. Un rapport sur cela ayant été présenté au très-saint Père, le 30 septembre de cette année, par moi soussigné, substitut de la secrétairerie de la sacrée Congrégation des Indulgences, Sa Sainteté a bien voulu approuver le vœu ou offrande dont il s'agit, tel qu'il est exposé dans l'écrit imprimé ci-joint, qui lui a été soumis, et confirmer les indulgences accordées par ses prédécesseurs, en déclarant toutefois :

1° Que les prêtres qui font ce vœu peuvent jouir, tous les jours de l'année, de l'indult personnel de l'autel privilégié.

2° Que tous les fidèles qui font ce même vœu peuvent gagner une indulgence plénière, applicable aux défunts seulement, chaque fois qu'ils font la sainte communion, et tous les lundis en assistant au saint sacrifice de la messe, pour les fidèles défunts, pourvu que, dans l'un et l'autre cas, ils visitent une église ou oratoire public, et y prient quelque temps dévotement, suivant l'intention de Sa Sainteté.

3° Que les mêmes fidèles peuvent appliquer

aux âmes des défunts toutes les indulgences qu'ils gagneront de quelque manière qu'elles soient accordées.

Et afin d'assurer pour toujours un secours de plus en plus abondant aux âmes retenues dans les flammes expiatrices, Sa Sainteté a daigné étendre ces faveurs, en tant que de besoin, à tous les fidèles de l'univers qui feraient ce vœu. La présente concession aura sa valeur à perpétuité, nonobstant toute disposition contraire, et sans aucune concession de bref.

Donné à Rome, de cette même secrétairerie de la sacrée Congrégation des Indulgences.

Lieu † du sceau.

F. Card. ASQUINIUS, préfet.

A. Archip. PRINZIVALLI, substitut.

Tel est le contenu du registre autographe conservé à la secrétairerie de la sacrée Congrégation des Indulgences, avec lequel la présente copie collationnée s'accorde pleinement et mot à mot. En foi de quoi, etc. Donné à Rome, de la secrétairerie de la même sacrée Congrégation des Indulgences, le 18 février 1853.

A. Archip. PRINZIVALLI,
substitut.

IMPRIMATUR :

Fr. A. BUTTAONI, Ord. Præd. S. P. A. Mag.

IMPRIMATUR :

Fr. A. LIGI, Archiep. Icon. Vicesgerens.

Puissants motifs de faire cette offrande.

Voici, d'après le P. Faber, des motifs très-propres à déterminer les chrétiens à faire cet acte héroïque ; et en général à exciter notre dévotion envers les âmes du purgatoire.

Certaines gens consacrent toutes les indulgences qu'elles gagnent aux âmes du purgatoire ; d'autres les gardent pour elles-mêmes, et il n'y a pas à intervenir dans l'un ou l'autre parti. En effet, qui oserait dire que nous ne sommes pas libres de faire une chose quand l'Eglise nous laisse la liberté d'agir ainsi ? Néanmoins, je vais pour ce moment me ranger de l'un de ces deux côtés ; j'espère ainsi jeter quelque lumière sur la cause que je défends, et je m'en tiendrai strictement à l'opinion des théologiens et des écrivains spirituels.

La grâce est un si grand bienfait, que nous devons chercher à l'augmenter par tous les moyens possibles, et il n'est pas de voie plus courte pour arriver à ce but que de changer la satisfaction en mérite. Nous obtiendrons ce résultat en gagnant des indulgences pour les âmes du purgatoire. Cette dévotion nous amassera de grands trésors spirituels, et, en même temps qu'elle

sera agréable à Dieu, nous en retirerons une utilité immense pour nous-mêmes. Examinons quelques-uns des fruits que produit cette dévotion, et puisons dans cet examen une libéralité nouvelle envers ces filles de Dieu, ces épouses du Saint-Esprit, pour les assister de nos prières et les offrir toutes pour elles avec la satisfaction de nos bonnes œuvres, sans craindre d'en perdre par là le fruit pour nous-mêmes. En réalité, on fait un gain immense en ne réservant pour soi aucune part dans ses propres satisfactions, dans les indulgences que l'on gagne, mais en les offrant toutes pour les saintes épouses de notre bien-aimé Rédempteur qui gémissent au milieu des plus cruelles souffrances.

Le premier fruit que nous recueillerons sera l'augmentation de nos mérites. De trois récompenses que Dieu accorde aux bonnes œuvres des justes, à savoir : le mérite, l'impétration et la satisfaction, la plus grande est le mérite, car il nous rend plus agréables à Dieu, il resserre les liens de notre amitié avec lui, nous recevons des grâces plus abondantes et nous acquérons ainsi de nouveaux titres à la gloire éternelle. Il est donc évident que si un homme parvient à échanger la satisfaction, prix de ses bonnes œuvres, contre autant de mérites

nouveaux, indépendants du mérite qu'il avait déjà acquis et supérieur à ce mérite, il aura à gagner beaucoup à cet échange. Raisonçons donc d'après ce principe : la gloire des bienheureux est sans comparaison un bien beaucoup plus réel, beaucoup plus grand que les souffrances du purgatoire ne sont un mal ; par conséquent, un droit à une augmentation de gloire vaut mieux qu'une augmentation de peine. Or, celui qui offre les satisfactions de ses bonnes œuvres et les indulgences qu'il a gagnées pour les âmes du purgatoire, fait absolument l'échange dont nous avons parlé : il convertit ses satisfactions en mérites. Dans cette charité se trouve un acte héroïque de vertu, par lequel il obtiendra la vie éternelle au moyen de cette satisfaction obtenue en mérite, et qui autrement ne lui eût point ouvert la porte des cieux. Non, une simple satisfaction n'eût jamais produit pour lui ce glorieux résultat ; mais une fois convertie en mérite, elle le sert lui-même en venant au secours des autres. Ce point demande quelques réflexions : outre, comme nous l'avons dit, que la gloire du ciel est infiniment plus un bien que le purgatoire n'est un mal, il faut nous rappeler qu'un accroissement de gloire est une chose éternelle, tandis qu'un allègement

de souffrance du purgatoire est passager comme le purgatoire lui-même ; de sorte que la distance entre l'augmentation de gloire et le soulagement apporté aux souffrances du purgatoire est de même également infinie. La jouissance des biens éternels, même au plus faible degré, ne serait pas trop chèrement achetée par les souffrances et les maux temporels les plus violents. Nous devons ajouter qu'il faut en toutes choses faire ce qui est le plus agréable aux yeux de Dieu, sans rechercher ce qui conviendra le mieux à nos intérêts et à nos goûts, mais ce qui plaira davantage au Seigneur. Il vaut mieux plaire à Dieu que de s'épargner des souffrances, tandis que celui qui les offre toutes en faveur des âmes du purgatoire se rend par là même plus cher à Dieu, par un raffinement d'amour dans cet acte héroïque de compassion et de charité, qu'il n'était pas tenu de faire, mais qu'il a fait dans un élan généreux de sa libre volonté.

Les saintes âmes du purgatoire ne peuvent retirer de leurs souffrances aucun gain, aucun profit ; l'heure où l'on cesse de mériter a sonné pour elles, et tant qu'elles gémissent dans ce lieu de douleurs, la Jérusalem céleste demeure privée de ses citoyens, et l'Eglise, sur la terre, de pro-

tecteurs qui intercèdent pour elle auprès de Dieu. De là, un second fruit de cette dévotion ; cette âme à laquelle nous avons ouvert les portes du purgatoire a contracté envers nous une obligation toute particulière, d'abord à cause de la gloire dont nous avons hâté l'heure pour elle , ensuite à cause des terribles souffrances auxquelles nous l'avons arrachée. Aussi est-ce pour elle un devoir d'obtenir sans cesse pour ses bienfaiteurs des prières et les bénédictions de Dieu. Les bienheureux savent combien est grand, infini, le bienfait qu'ils ont reçu , et, comme ils sont essentiellement reconnaissants, ils s'efforcent de montrer une gratitude proportionnée au bonheur dont ils jouissent. Ainsi, quiconque offre les indulgences qu'il gagne en faveur des âmes du purgatoire, trouvera en elles, dans la Cour des cieux, autant d'agents pour veiller sur ses intérêts éternels, et il vaut mieux pour un homme assurer le salut dans cette vie au moyen des grâces qu'obtiendra en sa faveur cette multitude de protecteurs célestes, que de se soustraire au risque de faire un séjour un peu plus long dans le purgatoire, parce qu'il aura abandonné à d'autres le fruit des indulgences qu'il a gagnées. Mais nous n'avons point seulement droit à l'amitié des âmes

que nous avons délivrées ; nous obtenons, en outre, l'amour de leurs anges gardiens et des saints pour lesquels ces âmes avaient une dévotion spéciale ; nous devenons en même temps plus chers au sacré Cœur de Jésus, à cause du plaisir qu'il ressent de la délivrance de son épouse chérie et de son entrée dans la joie du ciel. Mais nous pouvons encore retirer de cette dévotion un troisième fruit, qui n'a pas moins d'utilité pour nous. C'est un grand bonheur de posséder dans les cieux quelqu'un qui, grâce à nous et par nous, aime, loue et glorifie Dieu. Quiconque a pour Dieu un amour tendre et fervent, ne cesse point de faire tous ses efforts pour que la Majesté divine soit exaltée et glorifiée. Toutefois, au milieu des misères et des péchés de cette vie, il ne nous est point permis de rendre à cette adorable Majesté les hommages et le culte que les bienheureux lui rendent dans le ciel. Oh ! alors quelle joie et quelle consolation pour nous de penser que d'autres, arrachés par nos prières aux flammes du purgatoire, remplissent pour nous ce sublime devoir, et que, tandis que nous languissons sur cette terre, ils ont déjà entonné dans le ciel le cantique de louanges éternelles ! Certes, il ne peut y avoir d'âme assez heureuse pour parvenir au purga-

toire qui ne soit plus sainte que la nôtre et plus propre à glorifier Dieu. Et s'il en est ainsi, nous avons donc placé dans les cieux une âme qui procurera à Dieu une gloire plus grande que nous ne saurions le faire, si nous y étions nous-mêmes. Tandis que nous nous occupons à manger, à boire, à dormir, à travailler sur la terre, ô délicieuse pensée ! ô précieuse consolation ! il y a dans le ciel une âme ou plutôt, j'aime à le croire, des âmes dont nous avons hâté le bonheur, et qui, sans interrompre un moment leur cantique indicible d'amour, adorent, glorifient sans cesse la majesté et la beauté du Très-Haut.

Ce n'est pas tout, cette généreuse dévotion produit un quatrième fruit. Ce n'est pas seulement sur nos têtes que nous accumulons ces trésors de grâce ; d'autres y participent également, car nous réjouissons et l'Eglise militante et l'Eglise triomphante. Grande est la fête dans le ciel quand un élu vient grossir le nombre des citoyens de la Jérusalem céleste ; car si les saints voient avec un transport de joie la pénitence d'un pécheur qui peut néanmoins retomber dans son crime, quel doit être ce bonheur quand ils reçoivent dans leur sein un nouveau citoyen qui ne peut plus offenser Dieu ! Son ange gardien se réjouit aussi et reçoit mille

félicitations des esprits bienheureux, pour le succès avec lequel il a rempli ses fonctions tutélaires. Enfin, la joie se répand parmi les saints pour lesquels l'âme du nouvel élu avait une dévotion spéciale, et parmi ses parents et amis, dont il va rejoindre le chœur bienheureux. Marie se réjouit aussi du succès de ses prières multipliées, tandis que Jésus recueille avec amour et bonheur la moisson qu'il a arrosée de son précieux sang. L'Esprit saint daigne se réjouir du triomphe de ses dons et de ses inspirations innombrables ; et le Père éternel se complait dans la perfection où est parvenue la créature de son choix, qu'il a supportée si longtemps avec tant de compassion. L'Eglise militante a aussi sa part de joie : elle a trouvé un nouvel avocat. Les parents, les amis, la famille de cette âme à jamais bienheureuse, la communauté, la nation à laquelle elle appartient, tous ont lieu de se réjouir de son triomphe. Oui, tous les prédestinés ont trouvé une source de joie ineffable, quand une autre créature entre dans la joie de son Créateur.

Mais nous pouvons recueillir un cinquième fruit à notre dévotion. L'amour ne souffre point de délai : laisserons-nous dormir, et pendant de longues années peut-être, ce trésor qui pourrait servir

merveilleusement la gloire de Dieu et les intérêts de Jésus? Pour le présent, nous pouvons n'avoir aucun besoin de nos satisfactions ni de nos indulgences. Mais si nous enfouissons dans le trésor de l'Eglise, qui sait combien d'années s'écouleront avant que nos richesses puissent être de quelque utilité? Oh! pourquoi tarder de mettre ce talent au service de Dieu, en ouvrant tout d'abord les portes du purgatoire à quelques saintes âmes qui commenceront, dès ce soir peut-être, leur délicieux sacrifice de louanges éternelles?

Enfin, j'ajouterai que ce que nous donnons rejait sur nous avec plus d'abondance, et c'est là le sixième fruit de notre dévotion. D'abord, l'acte même d'une si grande et si généreuse charité est à lui seul une satisfaction pour nos péchés, car si une aumône donnée pour soulager un mal temporel satisfait au-delà de la plupart des autres bonnes œuvres, quelle est donc la puissance de ces aumônes spirituelles! Ensuite, quiconque sacrifie quelque chose pour la gloire de Dieu en est récompensé au centuple. Le Seigneur nous accordera donc de telles grâces que nous n'aurons qu'un court séjour à faire dans le purgatoire; ou bien il inspirera à d'autres fidèles la pensée de prier pour nous. De sorte que si nous

avons gardé pour nous-mêmes les indulgences que nous avons gagnées, nous aurions pu gémir longtemps dans ces flammes terribles ; tandis que si, par l'inspiration de Dieu, d'autres entreprennent de gagner des indulgences pour nous, nous entrerons bien plus tôt dans la gloire céleste. C'est un axiôme qu'on ne perd rien en perdant pour Dieu ; et quand nous serons dans le purgatoire, les bienheureux dont nous aurons hâté la délivrance verront en nous leur bienfaiteur, et dans notre délivrance une dette que la justice leur impose. D'ailleurs, ils ne seront point les seuls à reconnaître cette dette, et Notre-Seigneur les aidera à l'acquitter.

Ainsi, en abandonnant toutes nos satisfactions, toutes nos indulgences aux âmes du purgatoire, loin de troubler l'ordre naturel de la charité, nous servons aussi nos plus chers intérêts. C'est une dévotion féconde pour la gloire de Dieu, les nombreux intérêts de Jésus et l'amour des âmes ; elle embrasse à la fois l'Eglise militante, l'Eglise souffrante et l'Eglise triomphante. Bénissons Dieu de ce qu'il nous a accordé, par sa libéralité mystérieuse, l'incalculable bienfait de disposer à notre gré des indulgences et des satisfactions que nous pouvons mériter.

Notre vie passe comme une ombre ; elle s'écoule comme une eau d'orage qui se perd dans la terre pour ne plus revenir. Arrivé à un âge avancé, l'auteur de ce livre doit s'attendre à paraître bientôt au tribunal du souverain Juge pour y rendre compte des grâces qu'il a reçues. Il s'établit souvent entre les lecteurs d'un ouvrage de piété et celui qui l'a composé des relations spirituelles ; sans se connaître, sans s'être jamais vus, on est porté à prier les uns pour les autres. Voilà pourquoi nous nous recommandons humblement au pieux souvenir des âmes fidèles. Et si Dieu, dans son infinie miséricorde, daigne nous recevoir auprès de lui, nous n'oublierons pas ceux qui auront eu la charité de nous accorder le secours de leurs prières.

. J. M. J.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS.	5
-----------------------	---

PREMIÈRE PARTIE.

I. Du respect dû aux morts.	9
II. Les funérailles chrétiennes.	20
III. Les cimetières chrétiens.	47
IV. Les tombeaux.	73
V. Les dernières volontés d'un mourant.	95

SECONDE PARTIE.

Lecture préparatoire.	107
I. Fête de la Toussaint.	121
II. Le jour des Morts.	130
III. L'existence du purgatoire.	143
IV. Qu'il est doux de pouvoir soulager les âmes du purgatoire.	154
V. Combien la foi au purgatoire est consolante.	163
VI. Comment Dieu exerce sa justice dans le purgatoire.	173
VII. Combien la dévotion aux âmes du purgatoire est agréable à Dieu.	179
VIII. Dieu aimé comme il mérite de l'être.	187
IX. Le cœur de Jésus consolé par la délivrance des âmes du purgatoire.	193
X. Combien Marie s'intéresse aux âmes du purgatoire.	201
XI. Les âmes du purgatoire secourues par les saints anges.	214
XII. Combien la délivrance des âmes du purgatoire réjouit les anges et les saints.	225

XIII. Le plus sublime des apostolats. . .	233
XIV. Des rigueurs du purgatoire.	241
XV. La malice du péché.	251
XVI. La visite des prisonniers.	259
XVII. Le supplice du feu.	267
XVIII. La perte de Dieu.	276
XIX. Le ver rongeur.	285
XX. De la durée des peines du purgatoire.	294
XXI. Il faut prier même pour les âmes les plus saintes.	301
XXII. On ne doit exclure aucun pécheur de ses prières.	311
XXIII. De l'impuissance où sont les âmes du purgatoire de se soulager elles-mêmes.	320
XXIV. Combien les âmes du purgatoire sont dignes de notre intérêt. . . .	327
XXV. Les lamentations des âmes du purgatoire	337
XXVI. Des indulgences en faveur des âmes du purgatoire.	348
XXVII. La vertu de l'aumône.	357
XXVIII. La plus excellente des œuvres de miséricorde.	368
XXIX. La sainte messe pour les âmes du purgatoire	377
XXX. De la vraie dévotion envers les âmes du purgatoire.	390
APPENDICE. — Sur quelques questions touchant le purgatoire.	401
Prières pour la messe des morts.	411
Acte héroïque de charité envers les saintes âmes du purgatoire.	425

